TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 930

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 20 MARS 1980

Les premiers ministres nord et sud-coréens vont se rencontrer pour la première fois

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La guerre en Afghanistan

Washington durcit sa position à l'égard de Moscou

LES JEUX ET LES CAMPS

La suggestion d'organiser des compétitions de remplacement pour permettre aux athlètes qui n'iront pas à Moscou de montrer quand même leurs talents a quelque chose de dérisoire. Certes, il faut apaiser les frustrations de ceux qui, pendant des années, se sont préparés pour la fête mondiale du sport. Il faut dédommager télévisions et marchands de souvenirs, qui risquent de perdre d'énormes investissements. Mais loin d'apporter un remède, des contre-Jeux risquent d'aggraver le mal qui ronge l'olympisme. Il est utopique de distinguer radicalement la politique et le sport de haut niveau ; trop d'Etats ont engagé leur prestige et leurs ressources dans ces compétitions pour qu'on célèbre sans retenue la fraternité universelle des coureurs. Il n'est pas pour autant nécessaire ni souhaitable d'envisager des Jeux à l'enseigne de quelque « monde libre ».

Tout ce tohu-bohu a été provoqué par M. Carter. Au début de l'année, cherchant la parade à l'invasion de l'Afghanistan, le président des Etats-Unis s'est résolu à boycotter les Jeux si le pays chargé de les organiser ne mettait pas, dans un bref délai, un terme à son agression. Il obtint le soutien enthousiaste ou résigné d'un certain nombre de ses alliés. Il lançait une sorte d'ultimatum à Moscou, qui resta bien entendu sans effet : rien n'indique que les troupes soviétiques évacueront avant longtemps l'Afghanistan.

Se faisait-on d'ailleurs des illusions ? Certainement pas. Les arguments politiques pour ou contre les Jeux de Moscou s'équilibrent, mais il était évident que l'armée rouge n'allait pas arrêter son offensive simplement pour que la fête olympique se déroule dans les meilleures conditions. La position du président Carter peut se justifier par l'espoir d'alerter à terme l'opinion soviétique, de lui montrer qu'une opération militaire présentée dans la presse comme une sorte de mission humanitaire provoque une crise de première grandeur.

A cela, on pouvait naturellement objecter que les résultats risquent d'être contraires à l'effet attendu. Quand ils ont le sentiment d'être humiliés, les Russes se révoltent parfois contre leur gouvernement — ce fut le cas au début du siècle après la guerre malheureuse contre le Japon, — mais plus souvent ils se resserrent autour des autorités. La faillite des Jeux peut provoquer un regain de nationalisme dont profiteraient les dirigeants.

Du strict point de vue politique, personne ne peut dire avec certitude s'il vaut mieux, pour maintenir la paix mondiale, participer aux Jeux de Moscou ou les boycotter. Un élément, en tout cas, mérite une attention particulière. Depuis des mois, les militants moscovites des droits de l'homme sont l'objet de mesures injustifiables. Ils sont envoyés dans les camps ou, si, tel M. Sakharov, leur célébrité empêche encore de prendre des mesures trop radicales à leur égard, assignés à résidence parce que la police doit nettoyer la capitale de ses contestataires.

La répression est menée sans complexe. Les autorités ne semblent même pas avoir le souci des occupants romains qui, pour sauver les apparences et pour camoufler d'autres forfaits, célébraient la fête en libérant Barabbas.

Aux qualités que l'on exige d'un Etat pour organiser une compétition mondiale, bien peu sont dignes de cet honneur. Il est naïf ou hypocrite de demander à un gouvernement de changer toute sa politique s'il veut accueillir les meilleurs athlètes. La moindre des choses est de lui faire savoir qu'il est exorbitant de payer de la liberté d'un seul homme la joie de concourir.

(Lire nos informations page 28.)

Les Etats-Unis ont annoncé, mardi 18 mars, un nouveau durcissement de leur politique à l'égard de l'Union soviétique, à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Profitant de la visite à Washington du vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhang Wenjing, les autorités américaines ont décidé d'autoriser la vente à la Chine d'avions de transport C-130 et d'hélicoptères. Le même jour, le département américain du commerce a publié un communiqué pour annoncer de nouvelles restrictions aux exportations de haute technologie à destination de l'Union soviétique.

A Paris, d'autre part, on s'étonne, dans les milieux autorisés, de certaines informations faisant état d'un changement de la politique française à l'égard de Moscou. On n'en convient pas moins que, si l'U.R.S.S. intensifiait sa politique de répression en Afghanistan, la France serait contrainte, à terme, de réviser ses positions.

Le matériel que Washington s'est déclaré prêt à vendre à la Chine reste, en principe, défensif. Selon la liste mise au point par le département d'Etat à l'occasion de la visite de M. Zhang Wenjing, il s'agit essentiellement d'avions de transport C-130 (des longs-courriers pouvant transporter une centaine d'hommes) et d'hélicoptères d'un type non précisé. Les avions, précise-t-on à Washington, seront modifiés pour qu'ils ne puissent pas servir au largage de parachutistes.

Selon la liste dressée par le département d'Etat, la Chine pourra également recevoir des camions de transport et des véhicules de dépannage, des systèmes de radar et du matériel de communication, ainsi que de l'équipement de télémétrie. Les Etats-Unis sont également prêts à vendre à la Chine du matériel spécialisé pour la formation au sol de pilotes, comme, par exemple, des simulateurs de vol, des radars et autres instruments d'entraînement. Cette liste prévoit en outre la vente à la Chine de caméras aériennes, ainsi que des équipements sous-marins.

(Lire la suite page 3.)

Affrontement franco-britannique dans la C.E.E.

Paris estime inacceptable l'avertissement de Mme Thatcher qui menace de suspendre les versements au titre de la T.V.A.

Dans l'attente du conseil européen, qui doit examiner, entre autres, le 31 mars et le 1er avril à Bruxelles, le problème de la contribution britannique au budget communautaire, le ton monte entre le Royaume-Uni et la France. A Londres, le premier ministre, Mme Thatcher, a, devant la Chambre des communes, menacé, le 18 mars, de suspendre le versement à la caisse de la C.E.E. de sa participation au titre de la T.V.A., si une solution « équitable » n'était pas trouvée à la fin du mois. A Bruxelles, à l'occasion de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, le secrétaire d'Etat français, M. Bernard-Reymond a, peu après, déclaré en réponse qu'« il n'était pas acceptable de menacer de bloquer le fonctionnement de la Communauté faute d'obtenir satisfaction ».

A Paris, le gouvernement a publié, à l'issue du conseil des ministres de ce mercredi 19 mars (lire page 42), une déclaration dans laquelle il « affirme l'importance qu'il attache au système des ressources propres pour le financement de la Communauté », et « considère que les principes essentiels de la politique agricole commune ont un caractère indivisible et s'imposent à tous les Etats membres ». La France, ajoute cette déclaration, est disposée « à examiner les demandes présentées par les pays qui se trouveraient en difficulté exceptionnelle », mais les conséquences d'éventuelles mesures de faveur devraient rester « compatibles avec l'évolution des ressources budgétaires de la Communauté ».

Face au durcissement de Londres, le gouvernement français cherche à s'assurer sinon du soutien, du moins de la compréhension de ses partenaires. Ainsi, après la visite du premier ministre irlandais, MM. Barre et François-Poncet ont rencontré, à La Haye, le 18 mars, le premier ministre des Pays-Bas. Le ministre français des affaires étrangères s'est rendu à Copenhague, ce mercredi 19 mars, avant de recevoir à Paris, jeudi, son collègue belge.

De notre correspondant

Londres. — A l'approche du sommet de Bruxelles, une nouvelle escalade dans la guerre des nerfs entre la Grande-Bretagne et la C.E.E., et plus particulièrement entre Paris et Londres, a été accomplie avec la déclaration de Mme Thatcher aux Communes. Le premier ministre britannique a, pour la première *fois*, publiquement annoncé, le 18 mars, que faute d'obtenir une solution équitable du problème budgétaire, son gouvernement pourrait suspendre le paiement d'une partie de sa contribution au titre de la T.V.A.

L'avertissement, exprimé sous la forme d'une réponse à la question d'un député, a surpris les milieux politiques et même certains membres du cabinet, qui auraient préféré la tactique de l'obstruction à celle d'un refus de paiement, qui violerait les règles communautaires. Apparemment, Mme Thatcher a jugé nécessaire de durcir son attitude, compte tenu de la position prise la semaine dernière par M. Callaghan, le dirigeant de l'opposition travailliste, qui avait recommandé le non-paiement de la contribution au titre de la T.V.A. Cela représente quelque 900 millions de livres sur le total de la contribution britannique évaluée entre 1 100 millions et 1 300 millions de livres.

En fait, Mme Thatcher s'efforce de résister au courant, qui se renforce chaque jour tant au Parlement que dans le pays, favorable à un retrait de la Grande-Bretagne de la C.E.E. Aux Communes, elle a une fois de plus rejeté l'option d'un départ de la Communauté en soulignant qu'elle voulait simplement obtenir une distribution plus équitable des recettes communautaires. Mais il est significatif que, immédiatement après ses déclarations, cent vingt députés conservateurs aient signé une motion approuvant l'attitude du premier ministre et l'assurant de leur soutien au cas où le gouvernement *« jugerait nécessaire de ne pas payer sa contribution pour aboutir à un règlement satisfaisant du problème budgétaire »*.

Mme Thatcher a quelque mal à maîtriser la vague anticommunautaire qu'elle avait encouragée avant et après le sommet de Dublin. Elle a adopté la formule la plus dure, celle du non-paiement, qu'elle avait écartée il y a quelques semaines, en considérant que cela représenterait une infraction au traité de Rome. A Downing Street, on dit que la France ne se porte pas plus mal en persistant à ignorer les décisions de la Cour internationale de justice, et que l'autre formule, celle de l'obstruction, aboutirait à *« détruire la Communauté »*.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 6.)

LONDRES ET L'EUROPE

J'y suis, j'y reste...

par ANDRÉ FONTAINE

Edimbourg. — A ce pays voué aux brumes et aux fantômes, un printemps d'une incroyable précocité confère un éclat toscan. Des sommets neigeux resplendissent dans le lointain tandis que l'avion amorce sa descente vers la capitale, frôlant au passage les deux ponts qui symbolisent, sur le Firth of Forth, le passage du siècle de la ferraille massive style tour Eiffel à celui de la majesté aérienne style Tancarville. A deux pas de ces deux monuments à la gloire de la société industrielle, de verts pâturages perpétuent l'Ecosse d'antan ; de bons gros moutons, engoncés dans leur fourrure d'hiver, les broutent mollement, parfaitement inconscients d'être l'enjeu, ou l'un des enjeux, de la dernière en date des batailles de l'éternelle guerre de Cent Ans.

Quels que soient ses ressentiments, on dirait mieux ses frustrations, vis-à-vis de Londres, que l'échec de la loi de Dévolution est loin d'avoir apaisés, l'Ecosse, dans cette affaire, se sent profondément solidaire du gouvernement de Mme Thatcher. Qu'il s'agisse de la viande, de la pêche, du pétrole et même du whisky, elle se trouve en effet affectée au premier chef par les querelles intra-communautaires. Il s'y ajoute qu'en contraste avec Londres, devenue une sorte de bazar cosmopolite, où les pétrodollars font la loi, et où toutes les extravagances sont les bienvenues, Edimbourg, avec la pierre austère de ses façades classiques, fait figure de métropole puritaine. Pour les descendants de John Knox et de Macdonald, l'idée que la France, pour laquelle on conserve, en souvenir des alliances passées, une tendresse secrète, puisse tranquillement ignorer un avis de la Cour de justice des Communautés a quelque chose d'indécent. On veut toujours croire ici au *Rule of the law*, au règne de la loi, et l'on a quelque peine à admettre cette évidence que, au club des grands, il y a toujours eu, selon le mot célèbre du général de Gaulle, *« autant d'égoïsmes sacrés que de membres inscrits »*. Le Royaume-Uni ne faisant pas exception à la règle

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Les crétins et les autres

Crétin pour M. Edgar Faure et imbécile pour M. Poniatowski, M. Carter a-t-il été victime de ces attaques personnelles que le président de la République condamne si fermement, ou bien de simples appréciations personnelles où n'entre aucune insinuation sur le passé — opaque ou transparent — d'un homme ?

Grave question assurément. Mais, dans le pudique silence qui recouvre actuellement le singulier tintamarre de casseroles dont résonnent les corridors politiques, les crétins et les imbéciles, avec leur bonne volonté coutumière, seront sans doute les seuls à se reconvertir dans l'appréciation impersonnelle et à ne voir dans les biographies acrobatiques et les diamants baladeurs que des phénomènes de génération spontanée.

BERNARD CHAPUIS.

Les dossiers sociaux

- Le congé maternité porté de 4 à 6 mois à partir du troisième enfant
- Rupture des négociations entre la Sécurité sociale et le principal syndicat de médecins

Nouveau durcissement dans les relations entre les gestionnaires de l'assurance-maladie et le corps médical : les caisses ont décidé d'annuler la nouvelle réunion qui devait se tenir, ce 19 mars, avec les syndicats médicaux, sur l'élaboration d'une nouvelle convention fixant les conditions d'exercice médical et le remboursement des assurés (lire page 39).

Si l'assurance-maladie pose des problèmes, le régime d'allocations familiales — excédentaire — va connaître, lui, une nouvelle amélioration. Le conseil des ministres a, en effet, approuvé ce mercredi, deux projets de loi, dont l'un portera de quatre à six mois le congé maternité à partir de la naissance d'un troisième enfant.

Le projet de loi sur l'extension du congé maternité au seul bénéfice des familles nombreuses avait été annoncé, parmi d'autres mesures, en novembre 1979, lors du débat à l'Assemblée nationale sur la politique familiale. Le congé-maternité, qui avait déjà été allongé par la loi du 12 juillet 1978, sera cette fois étendu — à compter du 1er juillet 1980 — pour les seules naissances qui interviennent dans les familles comptant déjà deux enfants (nés ou adoptés). Porté, dans ce cas, de quatre à six mois, le congé maternité se décomposera en congé prénatal (huit semaines au lieu de six) et en congé postnatal (dix-huit semaines au lieu de dix) (1). Le coût supporté par la Sécurité sociale en est estimé à 200 millions de francs par an.

J.-P. D.

(Lire la suite page 39.)

(1) L'extension du congé postnatal bénéficiera aussi aux familles adoptives lorsque le nombre d'enfants à charge atteint ou dépasse trois.

PAGE 11 :

IL Y A TOUJOURS DES MILITANTS...
R.P.R. : la mobilisation des réservistes
par ANDRE PASSERON

APRÈS HUIT ANNÉES D'ABANDON

Inquiétudes pour Angkor

Depuis le début de 1972, un rideau de bambous et de sang isole l'ensemble architectural d'Angkor du reste du monde. En février de cette année-là, en effet, les Khmers rouges obligeaient le conservateur et le dernier chef de chantier français ainsi que les huit cents chefs d'équipe, dessinateurs et ouvriers cambodgiens, qui s'efforçaient tant bien que mal d'entretenir les merveilles dont ils étaient responsables, à se réfugier à Siem-Reap, ville située à 8 kilomètres au sud d'Angkor Vat mais toujours contrôlée par les armées de Lon Nol.

Des combattants cambodgiens et vietnamiens, certes, occupaient Angkor depuis la fin de mai 1970. Mais le personnel français qui habitait dans les bâtiments de la conservation, c'est-à-dire dans le no man's *land*, s'étendant entre Siem-Reap et Angkor, avaient le droit d'aller tous les jours sur le site : à heures fixes, le matin dans un sens, le soir dans l'autre, un convoi de vingt bicyclettes passait sans problème. Le personnel cambodgien et les familles s'étaient regroupés dans les monuments. Il n'était plus question de mener à bien de grands travaux, mais l'entretien, en particulier celui des drains, égouts et puisards d'évacuation de l'eau, la grande ennemie, et la réalisation de mesures conservatoires (étais, chapes de protection) étaient encore possibles.

Après le repli forcé à Siem-Reap, plusieurs monuments voisins de cette ville ont pu être encore restaurés ou même reconstruits jusqu'en février 1975, quelques jours avant la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges. Les Français sont alors partis et nul ne sait ce que sont devenus les huit cents Cambodgiens souvent très qualifiés qui, depuis des années, travaillaient à préserver les splendeurs de leur passé.

YVONNE REBEYROL.

(Lire la suite page 17.)

AGRICULTURE

Les déraisons d'une proposition

par MARCEL DENEUX (*)

UNE augmentation des prix du lait et de la viande bovine en ECU, limitée à 1,5 % pour 1980-1981, une taxe de coresponsabilité sur le lait qui passe de 0,5 à 1,5 % du prix, une « super-taxe » de 84 % frappant les laiteries qui traiteraient en 1980 une quantité de lait dépassant 99 % du volume acheté en 1979, telles sont les principales mesures que propose la commission des Communautés européennes et que justifie M. Gundelach, son vice-président, chargé des problèmes agricoles. (*le Monde* des 2-3 et 4 mars).

L'analyse traditionnelle du collège européen est simple, simpliste même : la production laitière augmente, la consommation intérieure stagne, les débouchés extérieurs sont limités, les importations en provenance des pays tiers ne modifient pas sensiblement la situation. Pour éviter la constitution d'excédents coûteux, la commission propose une voie qui est celle de la facilité et qui consiste à dissuader la production en décourageant les producteurs par l'écrasement de leur revenu. Mais ceux-ci sont-ils vraiment responsables des maux dont on les accuse ?

Constatons tout d'abord que la Communauté n'a pas vraiment de politique d'exportation ; tout au plus considère-t-elle les débouchés qu'offrent les pays tiers comme un exutoire destiné à résorber les stocks lorsqu'ils se sont accumulés. Il est évident qu'à ce moment, il est déjà trop tard : les opérateurs internationaux savent bien que les acheteurs ne sont jamais pressés lorsque se constituent des excédents et que le marché est à la baisse. Rien d'étonnant dans ces conditions que la Communauté ne sache pas valoriser ses exportations de produits laitiers.

Il est trop facile d'affirmer que les possibilités de développement des exportations sont limitées : avec une production laitière égale à 6 % seulement de celle de la C.E.E., la Nouvelle-Zélande exporte des quantités presque aussi importantes de produits laitiers que l'Europe des Neuf.

M. Lardinois, le prédécesseur de M. Gundelach, se vantait de n'être pas un commerçant. Il avait tort, car c'est bien de commerçants dont nous avons besoin pour gérer les marchés.

C'est vrai que les populations de nombreux pays tiers connaissent encore mal les produits laitiers. Mais cette situation peut évoluer très rapidement ainsi que le montre l'exemple japonais et celui, plus récent, des pays pétroliers. D'une façon plus générale, la consommation de fromages augmente dans la plupart des pays qui disposent de moyens de paiement suffisants, qu'il s'agisse de pays déjà industrialisés ou d'Etats qui, par exemple, du fait de leurs ressources pétrolières, accèdent à des niveaux de vie plus élevés. Pour les autres, on ne peut ignorer l'immensité des besoins que soulignait M. Cheysson, le commissaire européen au développement, lorsqu'il affirmait, à l'assemblée générale de la Fédération nationale des coopératives laitières, qu'il fallait doubler la production laitière mondiale pour donner au tiers-monde le minimum indispensable en matière de protéines animales.

Alors comment expliquer les réserves de Bruxelles sur la vocation exportatrice de l'Europe ?

Le gaspillage des fonds communautaires

Au cours des débats qui ont eu lieu fin 1979 à l'Assemblée européenne, plusieurs parlementaires se sont émus des conséquences des exportations de produits laitiers de la C.E.E. sur les ventes de Nouvelle-Zélande. M. Gundelach a pu aisément les rassurer et leur confirmer que la C.E.E. n'était en conflit avec aucun de ses partenaires commerciaux. C'est là qu'on peut trouver l'explication la plus convaincante à l'attitude de Bruxelles : la Nouvelle-Zélande apparaît comme le dixième Etat membre de la C.E.E., un partenaire dont on ménage en tout cas particulièrement les intérêts.

C'est également en faveur de la Nouvelle-Zélande qu'une entorse de taille est consentie au niveau de la préférence communautaire, principe de base pourtant inscrit parmi les fondements de la politique agricole commune.

Un contingent de beurre qui atteignait encore 120 000 tonnes en 1979 est en effet garanti par Bruxelles aux exportateurs néo-zélandais sur le marché britannique. Das le même temps, 2 000 tonnes de beurre français seulement ont pu être exportées au Royaume-Uni.

Mais c'est l'ensemble du marché communautaire du beurre qui s'en trouve affaibli d'où à la fois des difficultés pour l'industrie laitière et un coût élevé pour les finances de la C.E.E. On peut en effet penser qu'une quantité au moins équivalente de beurre aura gagné les frigos de la Communauté (coût : 1,9 milliard de F), y sera stockée au froid de longs mois avec les dépenses qu'on peut imaginer, avant d'être revendue à un prix jugé dérisoire, peut-être à l'Union soviétique.

D'après les accords en cours, ces importations sont censées s'arrêter à la fin de 1980. Mais, la commission ne cache pas qu'elles devront se prolonger bien au-delà. C'est dire que l'équilibre du marché ne figure pas autant dans les préoccupations de la Commission qu'elle veut bien le laisser entendre.

Nous permettra-t-on de suggérer un « compromis » à M. Gundelach ? Si vraiment des raisons extra-agricoles font qu'il faut absolument importer du beurre de Nouvelle-Zélande, autant que ce beurre soit directement acheté par les organismes d'intervention de la C.E.E. et mis hors du circuit commercial normal avec un financement qui ne devrait toutefois pas être comptabilisé dans le chapitre laitier du FEOGA.

Le problème des matières grasses végétales concurrentes du beurre se pose dans des termes peut-être encore plus graves. Alors que le public a été largement conditionné par l'image des « montagnes de beurre », il ignore en général que la C.E.E. est, toutes matières grasses alimentaires confondues, largement déficitaire puisque son taux d'auto-approvisionnement est de 44 %.

Quatre millions et demi de tonnes de graisses végétales sont en effet importées dans la C.E.E., soit directement, soit sous forme de graines oléagineuses ensuite triturées, ce qui représente plus de deux fois la production de beurre communautaire et presque quatorze fois les achats d'intervention réalisés en 1979.

Contrairement à une idée trop répandue, les principaux bénéficiaires de ces importations, qui sont réalisées pratiquement sans droits de douane ni prélèvements, ne sont pas les pays en voie de développement mais les Etats-Unis, premiers fournisseurs de l'Europe (44 % du volume).

Bien que réalisées à des prix de dumping défiant toute concurrence, ces importations ont coûté en devises aux Etats membres de la C.E.E. l'équivalent de 12 milliards de francs en 1978, soit cinq fois le montant des aides à l'exportation pour le beurre. Il faut y ajouter les dépenses que la C.E.E. a été obligée de consentir pour le soutien des matières grasses produites dans la Communauté, soit environ 3,5 milliards de francs en 1979.

Ces importations massives à bas prix assurent aux huiliers-margariniers des marges confortables qui leur permettent de concurrencer le beurre par les prix, mais aussi par la publicité (57 millions de francs dépensés en France pendant les neuf premiers mois de 1979 pour la publicité contre 3,5 pour le beurre).

Les campagnes de dénigrement du beurre et les conséquences qui en découlent sur le marché ne sont pas étrangères à cette situation.

Mais le plus paradoxal dans cette affaire, c'est que plus on importe de graisses dans la C.E.E., plus on produit de lait. En effet, la plus grande partie des matières grasses végétales provient de la trituration de graines oléagineuses importées dont la partie non grasse va à l'alimentation du cheptel.

Alors qu'on ne peut résoudre le problème des excédents qu'en s'attaquant globalement au problème des matières grasses, on est en droit de s'étonner de l'incapacité de Bruxelles à trouver un début de solution. Il est vrai que les intérêts d'Unilever sont bien défendus dans la Communauté !

C'est cependant cette distorsion de concurrence entre beurre et margarine qui a servi de prétexte à la C.E.E., malgré l'avis contraire des professionnels français, pour lancer les fameuses ventes de « beurre de Noël » à prix réduit.

La cuvée 1979 de cette opération a coûté, pour la France seulement, 387 millions de francs. Au mieux, elle aurait permis un accroissement de la consommation de 2 %, soit environ 2 000 tonnes sur la période de trois mois, pendant laquelle s'est effectuée la réduction de prix. Ramené au kilogramme de beurre consommé en plus, le coût de l'opération est donc de 193,50 F, soit dix-neuf fois le montant de la restitution à l'exportation ! C'est dire qu'il s'agit d'un cadeau coûteux aux consommateurs mais, en aucune façon, d'une mesure de politique agricole.

On pourrait en dire autant des ventes de beurre de stock à prix réduit aux fabricants de glaces, mesure inutile s'il en est, puisqu'en France comme en Allemagne glaces et crèmes glacées doivent obligatoirement être fabriquées à partir de produits laitiers. Mais la liste serait longue et fastidieuse des insuffisances et des erreurs de gestion de Bruxelles, coûteuses pour la FEOGA... et pour le secteur laitier.

L'évolution de la collecte laitière, qui inquiète tant M. Gundelach, est aussi en partie une résultante de la politique communautaire, notamment en matière de montants compensatoires monétaires et d'importations de protéines végétales qui ont favorisé le développement d'étables quasiment hors sol dans le nord de l'Europe à partir de soja et de manioc.

C'est ce qui explique notamment que la collecte de lait a pu augmenter en six ans de 23 % aux Pays-Bas contre 7 % seulement en France.

De même, la localisation des stocks publics est-elle particulièrement révélatrice des distorsions entre Etats membres : 100 tonnes de poudre et 6 500 tonnes de beurre en France au 1er janvier 1980, contre respectivement 213 300 tonnes et 164 900 tonnes en R.F.A.

C'est dire qu'on ne pourra régler le problème laitier, y compris la maîtrise de la production, sans s'attaquer à l'ensemble des facteurs responsables.

Vouloir punir aveuglément les producteurs ou transférer — non sans hypocrisie — cette tâche aux entreprises par le biais de la « super-taxe » est, par contre, injuste et inacceptable.

Cela vaut tout particulièrement pour la France.

Connaît-on bien, en effet, l'importance du secteur laitier pour l'économie nationale ? Cinq cent cinquante mille producteurs et leur famille en vivent directement (plutôt mal, puisqu'en 1978, le revenu du travail par travailleur était en moyenne de 29 000 F dans les exploitations laitières de 30 à 50 hectares — c'est-à-dire les plus grandes — suivies en gestion).

Mais le lait, c'est aussi cent mille salariés de l'industrie de transformation et des milliers de travailleurs en amont et en aval (aliments du bétail, engrais, matériel de ferme et de laiterie, etc.).

C'est dire le rôle du lait dans l'aménagement du territoire au niveau de l'activité économique et du maintien des populations dans l'espace rural.

Le lait, c'est également pour la France un solde positif des échanges extérieurs de 5,9 milliards de francs pour 1979, soit 37,4 % de plus que l'année précédente.

Faut-il vraiment faire plaisir à M. Gundelach et compromettre les chances de l'élevage français ?

(*) Président de la Fédération nationale des producteurs de lait.

L'exode rural, un fléau

par MAURICE LIGOT (*)

LE succès du récent Salon agricole, manifestation des progrès et de la puissance de l'agriculture française, ne peut faire oublier les difficultés qui s'imposent précisément à l'heure présente à notre attention : elles ont nom marasme des cours de la viande bovine et effondrement de la commercialisation des productions maraîchères.

Dans ces deux secteurs d'activité, la situation est très grave et requiert des mesures immédiates, faute desquelles de nombreux exploitants agricoles connaissent et connaîtront plus encore des difficultés financières insupportables.

Dans le secteur des cultures maraîchères, le drame est récent ; il réside dans la distorsion qui s'est instaurée entre le prix de l'énergie en France et celui qui est constaté chez notre principal concurrent, les Pays-Bas. Cette distorsion anéantit tous les efforts accomplis par les maraîchers français.

On dira pourtant que beaucoup a été fait pour l'agriculture, certains diront trop, à en juger, superficiellement, par les excédents. C'est vrai que les politiques nationale et communautaire présentent un bilan positif ; les exploitations ont grandi ; les rendements se sont considérablement accrus ; la qualité des produits aussi ; le niveau de vie et les conditions d'existence des agriculteurs se sont fortement améliorées.

La dévitalisation du milieu

Mais à quel prix ces progrès ont-ils été accomplis ? Nous devons le dire avec force : au prix d'une surproduction croissante à l'égard des importations de matières premières et d'énergie, d'un endettement difficilement supportable et de problèmes fonciers mal réglés ou sans solution.

S'il est vrai que l'agriculture est puissante, si elle constitue notre « pétrole », les agriculteurs sont inquiets. Comment pourrait-il en être autrement quand trop de villages sont à la limite de la désertification, quand les jeunes agriculteurs ont le sentiment que toutes les filières de production sont bouchées devant eux, quand, souvent, ils ne trouvent plus de jeunes filles pour partager leur vie de cultivateur ?

Mais le constat doit aller plus loin, et il appartient au Centre national des indépendants, parti paysan depuis son origine, de se faire accusateur, à la lumière de la situation catastrophique de la plupart des régions rurales de la France : la dévitalisation du milieu rural a accompagné la modernisation des activités agricoles.

La France, pays équilibré des années 50 entre milieu urbain et milieu rural, n'est plus. Ce que l'on a appelé les « trente glorieuses », les trente années qui viennent de s'écouler, ont vu les petites villes et les villages se vider d'une part importante de leur population active, précipitée dans la vie urbaine, dans le travail industriel et dans la condition de salariés.

Quelle image offre le monde rural, hier si vivant, si coloré, si actif ? Plus de vie, plus de services, plus de distractions. L'exode rural, nécessité d'un moment, s'est transformé, en se prolongeant, en véritable fléau qui porte gravement préjudice à l'agriculture elle-même, et plus particulièrement à l'exploitation familiale agricole.

La loi d'orientation agricole répond à un certain nombre de nécessités réelles, encore qu'il soit indispensable de la nuancer, pour sauvegarder la part d'indépendance et de liberté nécessaire à l'épanouissement de l'exploitation familiale.

Mais le Centre national des indépendants et paysans se doit de marquer avec vigueur l'urgence et la nécessité d'une politique des prix agricoles qui permette aux exploitants de vivre de leur production, dans le cadre d'une gestion équilibrée. Il se doit de réclamer une politique d'aménagement rural qui permette d'assurer la survie d'un milieu rural vivant et diversifié.

Si l'on veut inciter les jeunes agriculteurs à s'installer, il convient de prendre, tant au plan français qu'européen, les décisions qui s'imposent pour que les exploitations soient en mesure, non seulement d'éviter l'endettement, mais surtout d'autofinancer leurs investissements.

Le CNIP préconise notamment une réforme de l'intervention sur les marchés libres, une aide significative de l'Etat dans le domaine des structures, un véritable effort de reconversion des productions excédentaires au profit de productions nouvelles qui viendraient se substituer aux importations.

Toutefois ces mesures seraient très largement vaines si un nouvel effort d'aménagement du territoire ne restaurait pas, au bénéfice des agriculteurs, un cadre normal de vie : il faut un effort global continu et de grande ampleur pour développer l'habitat, les services, l'artisanat, la petite industrie accompagnatrice de l'activité agricole. « De l'usine à la campagne » naît un milieu rural fort et accueillant. Si cet effort a été tenté ici ou là, il doit être désormais une politique systématique qui assurera à l'agriculture les conditions de sa survie, et à la nation celles de son équilibre.

(*) Secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans.

La moitié de la France négligée

par MARIE-PAULE LABEY (*)

IL est un fait qu'il faut mettre en avant dans tout survol actuel de l'agriculture française. C'est l'étendue grandissante des zones agricoles abandonnées. Ces zones, dites défavorisées, recouvrent la moitié du territoire français.

La technocratie au pouvoir, à qui ce fait n'échappe pas, est cependant très loin de lui accorder l'importance qu'il mérite. On reste proprement stupéfait en constatant que le projet déposé par le gouvernement aborde à peine le problème et continue, comme par le passé, à construire uniquement son système sur la vieille idéologie du productivisme à outrance. Car le bon sens, qui n'est pas pour nous différent de l'écologie, indique qu'une nation doit d'abord occuper réellement toutes les parties de son territoire, et cela signifie qu'elle doit les cultiver et les faire produire. La vraie richesse d'une nation, aussi bien que sa véritable santé, découle de ce qu'elle fait de sa terre et du rapport qu'elle a établi avec elle.

Mais comment en est-on venu là ? L'explication est simple : pour assurer l'industrialisation et son corollaire l'urbanisation, que certains grands esprits jugeaient indispensables à la grandeur de la France, on a choisi délibérément, depuis quarante ans, de fournir des produits alimentaires à bas prix. Cela a été une politique constante et patiemment poursuivie jusqu'à nos jours. Il fallait rabaisser le prix des produits agricoles. Aujourd'hui encore, à Bruxelles, on ne discute jamais que du prix des produits alimentaires. Ceux-là seuls sont obligatoirement fixés, et après des débats épuisants. Les autres — les prix industriels — ne le sont pas.

Cette politique de denrées alimentaires obtenues à bas prix sur le sol national a été pratiquée à l'envi par l'ensemble des nations européennes. Elle a eu pour conséquence qu'en recherchant partout et par tous les moyens la seule productivité, on a favorisé l'utilisation d'engins d'un gabarit et d'un poids de plus en plus élevés. Mais ces engins très lourds ne recevaient leur pleine efficacité que sur le plat. La lourde agriculture moderne se rassemble maintenant dans les plaines. La plupart des pentes sont progressivement abandonnées. La désertification est naturellement encore plus avancée dans les régions de montagne.

Deux inconvénients majeurs

Le projet de loi d'orientation néglige donc une moitié de la France. Il ne se préoccupe que des plaines et de l'agriculture à productions massives, de l'agriculture du « pétrole vert », comme on dit, qui doit, par ses exportations, redresser la balance de nos échanges. Ce choix repose sur une argumentation actuellement défendable ; mais, au lieu de claironner uniquement ses avantages, il serait honnête de dire aussi les deux inconvénients majeurs qu'il comporte.

En premier lieu, l'agriculture des plaines et des exportations massives fonctionne pour 80 % au pétrole. L'électricité n'intervient que pour une faible part et même dans l'avenir, malgré les mirobolants projets d'E.D.F., elle n'interviendra guère davantage. Le machinisme lourd, aussi bien pour la fabrication des engins que pour leur consommation, est extrêmement tributaire du pétrole. Le projet de loi d'orientation fait donc deux paris. Le premier, c'est qu'il n'y aura jamais de conflit international et que les pétroliers circuleront librement sur les mers ; le second que, même en temps de paix, le pétrole restera à un prix abordable.

Second inconvénient. Le gouvernement, avant de se lancer dans une vaste politique d'exportation, aurait pu s'employer à mettre en place une organisation qui, sur le modèle des accords de Lomé, rende les prix internationaux à la fois plus stables et plus équitables. Actuellement, ces prix, et tout le monde en est d'accord, ne sont que des prix de braderie. Sur les marchés mondiaux, on ne voit apparaître que les surplus des grands Etats, dont la consommation intérieure est déjà satisfaite, ou les produits des pays pauvres qui croient qu'étant incapables de nourrir leur population, ils doivent se livrer à des monocultures de produits exportables et fournisseurs de devises. L'ensemble de toutes les exportations mondiales reste, aussi bien, assez réduit et ne dépasse pas 15 % de la production agricole mondiale.

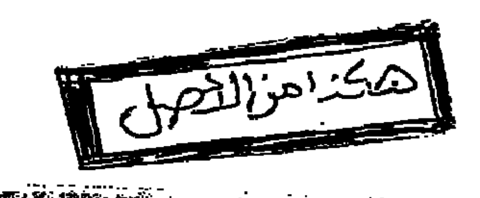
Un bref survol de la réalité des marchés mondiaux montre que, si le jeu des exportations est possible, il est aussi très difficile. C'était une raison supplémentaire pour s'occuper de l'autre moitié de la France, de la partie abandonnée dont le projet de loi ne se préoccupe guère. On aurait pu s'attacher à y constituer, avec les hommes, une agriculture de réserve. On aurait pu mettre l'accent sur les idées neuves, actuelles, d'enracinement et d'accrochage au sol. On aurait pu encourager l'agriculture à *temps partiel* autrement que par des déclarations de principe.

Sur le plan des produits, on aurait pu envisager plus nettement des mesures propres à rendre productifs les territoires abandonnés ou à mettre fin au gaspillage des richesses. Un exemple entre vingt : chaque année, on laisse pourrir, faute de main-d'œuvre, vingt millions de mètres cubes de taillis alors que nous importons massivement des produits forestiers.

Le problème essentiel réside dans la sous-rémunération du travail manuel. La bonne gestion d'une communauté nationale est semblable à la bonne gestion d'une maison.

Est-ce que, en pensant fixement aux échanges extérieurs en écartant pratiquement toutes les actions d'économie, au sens vrai, ou d'enracinement au sol qui seules produisent la stabilité, le gouvernement ne propose pas une politique agricole bien aventureuse ?

(*) Vice-présidente du Mouvement d'écologie politique.



Le Monde

étranger

ASIE

LES CONFLITS INDOCHINOIS

Bangkok pourrait revenir sur sa politique d'accueil des réfugiés khmers

De notre correspondant

Bangkok. — La politique de la « porte ouverte » pratiquée depuis cinq mois par la Thaïlande à l'égard des fugitifs cambodgiens est de plus en plus remise en question par le nouveau gouvernement. Adoptée en octobre par le général Kriangsak Chamanand, alors premier ministre, sous la pression du flot humain fuyant la guerre et la famine et sous celle de la communauté internationale, cette politique a d'ailleurs été sensiblement restreinte au cours des derniers mois, tant du fait de l'amélioration des conditions de vie à l'intérieur du Cambodge qu'en raison des mesures prises dans le secteur frontalier khméro-thaïlandais par les autorités militaires de Bangkok et par les organisations internationales chargées des secours et de l'assistance.

L'une des priorités que vient de se fixer le cabinet est la solution du problème des réfugiés indochinois en général, et de celui des personnes déplacées du Cambodge en particulier : les Khmers, accueillis à titre temporaire, sont en effet, de plus en plus présentés ici comme un fardeau insupportable pour un gouvernement qui se débat dans une crise économique profonde, et comme une menace pour la sécurité du royaume. La communauté internationale, dont l'intérêt pour les réfugiés du Sud-Est asiatique n'a cessé de diminuer depuis la conférence tenue à Genève en juillet 1979 est, une fois de plus, mise en garde et placée devant ses responsabilités.

Le double appel lancé, lundi 17 mars, par le premier ministre, le général Prem Tinsulanond, pour la réunion urgente de conférences internationales propres à résoudre les problèmes connexes du conflit vietnamo-cambodgien et de l'exode n'est pas une innovation, pas plus que l'insistance avec laquelle les Thaïlandais réclament depuis des mois l'envoi sur leur frontière d'observateurs des Nations unies pour garantir leur sécurité. Mais cette insistance nouvelle est révélatrice des appréhensions croissantes de dirigeants que les circonstances adverses, la position stratégique de leur pays, aux frontières de l'Indochine communiste, autant que leurs propres choix nationaux et internationaux, ont placés dans une posture dangereuse.

Depuis bientôt cinq ans, les civils et les militaires qui se sont succédé au pouvoir n'ont cessé d'être confrontés, sur leurs frontières orientales, à une situation qui n'a fait qu'empirer, en particulier depuis que le fardeau humain s'est doublé d'une menace militaire consécutive à l'intervention vietnamienne au Cambodge et au repli des guérilleros Khmers rouges (et Khmers serei) le long de leur frontière. A défaut d'envisager l'ouverture de négociations sur la question des réfugiés avec les autorités pro-vietnamiennes de Phnom-Penh — ce qui équivaudrait au lâchage des Khmers rouges et à une reconnaissance *de facto* du fait accompli vietnamien — faute des garanties internationales requises et dans l'incapacité de maîtriser tous les éléments d'une situation dont ils risquent d'être à leur tour les victimes, les nouveaux dirigeants pourraient bien se résoudre, une fois de plus, à des « *solutions* » draconiennes. Les organisations internationales, le H.C.R. en particulier, s'efforcent de prévenir une telle évolution (*le Monde* du 20 février).

Appel à des observateurs de l'ONU

M. Thanat Khoman, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, a réaffirmé que la Thaïlande mettrait un terme à sa politique d'accueil des réfugiés si les contributions internationales n'étaient pas augmentées. La Thaïlande, a-t-il ajouté selon la presse locale, demandera aussi aux Nations unies l'envoi d'observateurs permanents à la frontière, « *faute de quoi nous serons contraints de revoir notre politique* ». Ces avertissements interviennent alors que doivent se réunir à New-York, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, les représentants des pays développés qui financent l'essentiel de l'aide internationale aux Cambodgiens. Beaucoup ici redoutent, à juste titre, que l'imbroglio militaro-humanitaire frontalier ne dégénère en un abcès de fixation permanent, de type palestinien.

Dans la mesure où les positions politiques et militaires resteront bloquées par la volonté jusqu'auboutiste des belligérants et des puissances qui les soutiennent, on voit mal comment mettre un terme au « pourrissement » de la situation et aux drames humains qui en découlent.

Plusieurs questions se posent : la Communauté internationale est-elle disposée à subventionner indéfiniment ce nouvel abcès ou à aider à sa résorption ? La présence d'observateurs des Nations unies aurait-elle ici plus de succès qu'elle n'en a obtenu le long de la frontière israélo-libanaise ? La Thaïlande, en proie à de graves difficultés intérieures, peut-elle durablement continuer à louvoyer, comme jadis le prince Sihanouk, entre les pressions extérieures qui s'exercent sur sa neutralité officielle mais qui l'ont jusqu'à présent associée, avec les conséquences que cela suppose lorsque l'on se trouve « *en première ligne* », à la politique de guerre d'usure conduite par les Khmers rouges avec le soutien de la Chine ? Une perspective qui suscite une réticence croissante des partenaires de Bangkok au sein de l'Association des nations du Sud-Est asiatique.

R.-P. PARINGAUX.

A l'initiative de la Croix-Rouge

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR L'UTILISATION DE GAZ TOXIQUES PAR LES VIETNAMIENS AU CAMBODGE.

(De notre correspondante.)

Genève. — Des informations en provenance de diverses sources faisant état de l'utilisation de gaz toxiques par les troupes vietnamiennes au Cambodge sont parvenues à Genève. Le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) a fait une mise au point le mardi 18 mars à ce sujet. Bien qu'il ne soit en possession jusqu'à présent d'aucune preuve formelle, le C.I.C.R. prend l'affaire très au sérieux. Sa délégation à Bangkok a fait parvenir au siège de Genève un certain nombre d'« *éléments* », notamment des échantillons prélevés sur les vêtements des blessés, recueillis par ses médecins à la frontière khméro-thaïlandaise.

Le C.I.C.R., estimant qu'il n'était ni suffisamment équipé ni compétent pour mener à bien l'enquête nécessaire, a confié ces « *éléments* » à un laboratoire spécialisé afin que des conclusions puissent être tirées sur le plan scientifique. Bien que le C.I.C.R. se refuse à toute précision, nous croyons savoir que c'est le Laboratoire cantonal de Genève ou celui de Berne, c'est-à-dire un organe officiel, qui a été chargé de ces examens. Dans sa mise au point, le C.I.C.R. rappelle que l'emploi des gaz n'est pas mentionné dans les conventions humanitaires de 1949 mais qu'il est interdit par « *une règle coutumière* » en vertu de laquelle, pour des raisons humanitaires, les parties à un conflit ne disposent pas d'un choix illimité des moyens ni des méthodes de combat. Cette règle figure dans le protocole de Genève de 1925, élaboré sous l'égide de la S.D.N. Ce texte, signé par la plupart des Etats souverains, vise à réduire l'usage de certains gaz et à en interdire d'autres, considérés comme particulièrement nocifs.

ISABELLE VICHNIAC.

LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

KABOUL RECONNAIT QUE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EST CATASTROPHIQUE

Le quotidien officiel *Kabul New Times* vient de dresser un tableau très sombre de la situation économique et sociale en Afghanistan. Le journal reconnaît que peu de progrès peuvent être réalisés à court terme, en raison des bouleversements et des destructions. « *L'économie dans la plupart des provinces est maintenant en ruine* », écrit-il, attribuant la responsabilité d'une telle situation à la politique de M. Amin et aux « *saboteurs* » et « *terroristes* » à la solde de l' « *impérialisme et de la réaction* ».

L'assistance extérieure et l'aide ont été arrêtées ou suspendues pour des raisons de sécurité ou de politique. Un certain nombre de pays ont interrompu leur coopération avec le nouveau régime ; les experts des Nations unies se sont repliés sur Kaboul, et leur nombre serait réduit de cent quarante à cent. La Banque mondiale a cessé, dit-on de source diplomatique, de soutenir les projets en dehors de la capitale.

D'autre part, alors que les déplacements des diplomates étrangers en poste à Kaboul ont été réduits à 20 kilomètres au maximum du centre de la capitale, la tension continue de régner dans la ville. Selon des visiteurs arrivés au Pakistan, venant de Kaboul, des armes seraient distribuées aux partisans du régime, membres du parti Parcham. Enfin, les mouvements de résistance musulmans ont affirmé mardi avoir remporté des succès face aux troupes soviétiques dans plusieurs provinces. — (*Reuter, A.F.P., A.P.*)

Washington durcit sa position à l'égard de Moscou

(*Suite de la première page.*)

Le département américain du commerce a d'autre part annoncé l'adoption de « *critères plus restrictifs* » pour contrôler les exportations de haute technologie à destination de l'U.R.S.S. A la lumière de ces nouveaux critères, les autorités américaines vont procéder à un examen cas par cas des demandes de licences d'exportation en cours et des licences déjà accordées mais suspendues depuis l'invasion de l'Afghanistan. Le communiqué du département du commerce précise : « *Des discussions confidentielles se poursuivent avec nos alliés pour définir une position commune sur les contrôles relatifs aux exportations de haute technologie vers l'U.R.S.S.* »

On affirme de bonne source qu'il ne sera délivré que très peu de licences d'exportation relatives à des produits de haute technologie sur les quelque sept cents qui se trouvent en suspens.

Les exportations américaines vers l'U.R.S.S. avaient atteint 3,4 milliards de dollars en 1979. Sur ce total, les produits agricoles avaient représenté 2,6 milliards ; 25 % environ des 800 millions de dollars restants avaient été constitués par des exportations de haute technologie.

Les mesures de représailles commerciales à l'égard de l'U.R.S.S. prises jusqu'à ce jour par les Etats-Unis ont été les suivantes : révocation de licences déjà accordées et suppression de l'octroi de nouvelles licences portant sur la haute technologie ; réduction des exportations de céréales ; embargo sur la vente de phosphates pour la fabrication d'engrais et « restrictions sévères » sur la vente de technologie relative à la production de matériels destinés à la production de pétrole et de gaz.

L'attitude « peu coopérative » des alliés

S'adressant mardi à la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Clark Clifford, ambassadeur spécial du président Carter, a déclaré qu'un assouplissement de la position américaine sur l'affaire afghane « *entraînerait sûrement un conflit armé* » entre les deux super-puissances.

« *Notre message aux Soviétiques doit être clair*, a-t-il poursuivi. *S'ils avancent encore* [en direction du Golfe], *ils doivent être conscients des risques qu'ils encourent.* »

M. Clifford s'est enfin déclaré très déçu par l'attitude peu coopérative des alliés des Etats-Unis dans cette affaire. Comparant l'intervention soviétique en Afghanistan à l'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie, M. Clifford a espéré que, avec le temps, les alliés « *comprendront qu'il y a toujours un prix à payer lorsqu'on ne s'oppose pas à une agression* ».

Chine

Un sinologue américain est nommé « conseiller » à l'Académie des sciences sociales

Le sinologue américain Sydney Rittenberg, qui fut emprisonné en 1968, pendant la révolution culturelle, a été nommé à une date récente, mais non précisée, « *conseiller* » de l'Académie chinoise des sciences sociales. C'est ce qu'indique le *New York Times*, le mercredi 19 mars, dans une correspondance de Pékin.

M. Rittenberg serait le premier étranger auquel une telle responsabilité a été confiée par les autorités chinoises. Le journal précise, cependant, que deux autres citoyens américains, MM. Syd Engst et Mme Joan Hinton, travaillent actuellement comme « *conseillers* » du ministère des machines agricoles à la commune Etoile-Rouge, non loin de Pékin.

Arrivé en Chine à la fin de la deuxième guerre mondiale comme interprète des services juridiques de l'armée américaine, M. Rittenberg devait être arrêté une première fois comme « *espion* ». Après sa libération, il travailla comme « *expert* » à Pékin. Arrêté une nouvelle fois en 1968, il passa dix ans dans l'isolement, dans un lieu de détention situé hors de la capitale et réservé aux dirigeants communistes de haut rang.

Ces derniers temps, il aurait préparé, à l'intention du gouvernement chinois, des analyses sur les relations sino-américaines, la politique économique et le nouveau code pénal. Il se serait fait aussi l'avocat, selon le *New York Times*, d'une « *plus grande ouverture* » de la société chinoise. Il vient d'obtenir, indique le journal, l'autorisation de se rendre pour cinq mois aux Etats-Unis, où il séjournera pour la première fois depuis trente-cinq ans.

[M. Rittenberg avait été nommément attaqué en mars 1973 par Chou En-lai, qui l'avait qualifié de « *partisan de Lin-Biao et de Chen-Pota* ». L'ancien chef du gouvernement l'avait accusé d'avoir jeté la zizanie parmi les experts étrangers résidant au fameux hôtel de l'Amitié dans la banlieue de Pékin et d'avoir finalement empêché leur participation à la révolution culturelle.]

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PARTI

Qu Qiubai est réhabilité

Pékin (*A.F.P.*). — Le *Drapeau rouge*, organe théorique du parti, célèbre, dans son dernier numéro, paru mercredi 19 mars, le quarante-cinquième anniversaire de la mort d'un ancien dirigeant du P.C. avant la guerre, Qu Qiubai, qui fut secrétaire général d'août 1927 à août 1928. Cet article, qui équivaut à une réhabilitation, représente un nouveau camouflet à la mémoire de Mao Tse-toung. Ce dernier avait en effet qualifié, à plusieurs reprises, Qu Qiubai, après sa mise à l'écart, de représentant de « *la première déviation opportuniste de gauche* » au sein du parti.

L'auteur de l'article dans le *Drapeau rouge* (Hongqi), Mao Dun, l'un des écrivains contemporains les plus connus, salue « *les larmes aux yeux la mémoire du martyr Qu Qiubai* » estimant qu'il fut « *l'un des grands dirigeants du parti communiste chinois et un éminent propagateur du marxisme-léninisme en Chine* ». Il rejette totalement les accusations formulées contre Qu Qiubai durant la révolution culturelle en indiquant que « *le faux a été rectifié* », sans autre précision. Cette réhabilitation intervient à la suite de la cinquième session du comité central à la fin du mois dernier, au cours de laquelle a été décidée la remise à l'honneur de Liu Shaoqi et de ses œuvres.

[Né en 1899 dans le Jiangsu, Qu Qiubai, fils d'un maître d'école, avait tout juste vingt-huit ans lorsqu'il fut porté à la tête du parti. Ancien étudiant de langue et de littérature russes, traducteur de Gorki, il était parti en Russie en 1920, où il reçut sa formation marxiste. Rentré dans son pays en 1923, il fut professeur de sociologie à Shanghaï. Payant l'échec de diverses insurrections, dont celle de la Commune de Canton, il fut évincé par le VI[e] congrès du P.C.C., qui se tint à Moscou pendant l'été 1928. Qu Qiubai devait rester dans la capitale soviétique pour représenter le P.C.C. auprès du Komintern. Après son retour en Chine, en 1930, il gagna le Jianxi en 1934, mais ne participa pas à la Longue Marche. Arrêté par le Kuomintang, il est fusillé en juin 1935. Son dernier écrit, *Paroles superflues*, sera critiqué pendant la révolution culturelle.]

● *Lufthansa à Pékin.* La compagnie ouest-allemande Lufthansa desservira régulièrement Pékin, à partir du lundi 7 avril, à raison d'un vol hebdomadaire. — (*A.F.P.*)

Pour la première fois depuis la guerre

LES PREMIERS MINISTRES NORD ET SUD-CORÉENS SE RENCONTRERONT PROCHAINEMENT A PANMUNJOM.

Panmunjom (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Les représentants de Séoul et de Pyongyang aux pourparlers techniques en vue de la reprise du dialogue entre les deux Corées sont parvenus à un accord de principe pour une conférence, en plusieurs séances, entre les premiers ministres des deux pays, au village de Panmunjom.

Jusqu'alors, la Corée du Sud proposait que la conférence — la première à ce niveau depuis la guerre — se tienne à Genève, tandis que la Corée du Nord souhaitait que les entretiens aient lieu alternativement à Séoul et à Pyongyang.

Toutefois, la date de la première rencontre n'a pas encore été fixée et les deux parties n'ont pas pu se mettre d'accord sur un ordre du jour précis. La Corée du Nord a demandé la réunification immédiate du pays, estimant que les problèmes en suspens « se régleront d'eux-mêmes ». Mais les Sud-Coréens sont moins pressés. Séoul estime que le Nord et le Sud, ennemis depuis la guerre de 1950-1953, doivent d'abord apprendre à vivre en paix et à établir un climat de confiance mutuelle avant de décider la réunification.

Inde

● UNE NOUVELLE MANIFESTATION D'AVEUGLES a été réprimée par la police indienne, mardi 18 mars, à Chandigarh. Ces aveugles étaient descendus dans la rue pour protester contre le comportement des forces de l'ordre à New-Delhi, lors d'une manifestation d'aveugles et d'infirmes à proximité de la résidence de Mme Gandhi (*le Monde* du 18 mars). Trente-six aveugles ont été incarcérés pendant plusieurs heures après avoir été battus ; l'un d'entre eux a été hospitalisé. Mercredi, des députés de l'opposition ont quitté le Parlement en signe de protestation contre l'action de la police à New-Delhi, qui « *rabaisse l'image de l'Inde aux yeux du monde* », et demandé la démission du nouveau chef de la police de la capitale, M. P.S. Bhinder, déjà critiqué pour son attitude pendant l'état d'urgence. Pour sa part, la police de New-Delhi a démenti que les aveugles aient été matraqués et affirmé que ceux-ci avaient organisé l'incident à l'avance afin de susciter de la sympathie pour leur cause. — (*Reuter, U.P.I., A.P.*)

Pakistan

● DEUX MINISTRES, PROCHES COLLABORATEURS DU PRESIDENT ZIA UL HAQ, qui s'étaient vu retirer leur commandement de corp d'armée (*le Monde* du 19 mars), ont démissionné du gouvernement mardi 18 mars. Il s'agit du général Faiz Ali Chishti, ministre du travail et de la main-d'œuvre, et du général Ghulam Hassan Khan, ministre de la production. Le président Zia a appris leur démission par la presse. Le général Chishti, gouverneur militaire de Rawalpindi, fut l'un des principaux auteurs du renversement de M. Bhutto en 1977. — (*A.F.P., U.P.I.*)

Le cardinal Etchegaray : « Aux yeux des Chinois la diffusion mondiale du christianisme n'enlève rien à son caractère occidental »

A son retour en France, après un voyage de trois semaines en Chine, le cardinal Etchegaray a confié au quotidien *la Croix* (édition daté du 19 mars) ses impressions de séjour. Voici quelques extraits de ses propos :

« *En m'invitant, la Chine savait bien ce qu'elle faisait ; mon cardinalat n'a pas été un obstacle et j'ai été reçu avec le double titre d'évêque français et de cardinal romain (...). Bien sûr, je n'aurais pu rien entreprendre sans l'accord du pape ; mais je n'avais aucune mission officielle et, en atterrissant à Pékin le 27 février, (...) je n'avais aucune idée de ce qui m'attendait. La suite m'a montré que les autorités chinoises attachaient beaucoup d'importance à ce voyage de caractère* « *historique* » *(...).*

» *Je pense à l'organisme invitant, à l'Association pour l'amitié, que préside M. Wang Bingnan, un ancien ambassadeur à Varsovie qui a joué un rôle déterminant dans le rapprochement Chine-U.S.A.. Cette association, aux ramifications provinciales, est remarquable. Elle nous propose avec courtoisie les visites à faire, les prépare efficacement et accède à nos désirs parfois audacieux : j'ai pu ainsi être le premier à voir la tombe du jésuite Matteo Ricci (Li Mato), jusqu'ici inaccessible, on le comprend, car elle se trouve dans la cour intérieure de l'école des cadres du parti. (...).*

» *J'ai reçu un choc lorsque j'ai été salué un jour comme* « *haut fonctionnaire de la religion occidentale* ». *Les Chinois lettrés d'autrefois ou révolutionnaires d'aujourd'hui désignent ainsi la religion chrétienne ; à leurs yeux, la diffusion mondiale du christianisme n'enlève rien à son caractère occidental.*

» *Il ne faut pas cacher les difficultés. Tout récemment, dans un entretien télévisé avec des personnalités britanniques, Deng Xiaoping a affirmé que la libéralisation actuelle préconisée par le gouvernement au lendemain de la révolution culturelle ne veut être qu'une* « remise en vigueur de la politique originelle ». *Cette libéralisation sera donc établie dans un cadre précis et étroit. A un pays, à un régime qui a lutté avec acharnement contre toutes formes d'impérialisme, il n'est pas facile de faire comprendre le caractère universel du catholicisme et le rôle d'unité que doit jouer l'évêque de Rome.* »

AMÉRIQUES

PORTO-RICO, UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTATS-UNIS

II. — « L'indépendance n'est pas négociable »

Les Portoricains ne croient plus à la formule de l'« Etat libre associé », cette cote institutionnelle mal taillée qui leur a permis, trois décennies durant, de participer à la prospérité du tuteur américain sans pour autant aliéner définitivement leur identité insulaire propre (« le Monde » du 19 mars).

Les partisans de la transformation du « commonwealth » de Porto-Rico en un cinquante et unième Etat de l'Union ont le vent en poupe. Peu nombreux en terme électoral, les indépendantistes n'en sont pas moins déterminés, quant à eux, à rendre impossible une « annexion » paisible.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

San-Juan. — Les indépendantistes ne représentent qu'une force électorale *modeste*, bien qu'en progression constante depuis trois lustres. Lors du dernier scrutin, celui de 1976, ils n'ont obtenu que 6,5 % des suffrages. Deux mouvements se partagent ces voix : le parti indépendantiste de Porto-Rico (PIP), modéré, et le parti socialiste portoricain (*P.S.P.*), dirigé par M. Juan Mari Bras, d'orientation procubaine. S'en tenir aux résultats électoraux ne permet pourtant pas de prendre l'exacte mesure du phénomène.

D'une part, en effet, les indépendantistes représentent une élite insulaire. En particulier, la quasi-totalité des intellectuels portoricains sont des nationalistes à tout crin. L'université de San-Juan est un véritable bastion indépendantiste. Le collège des avocats l'est tout autant. Les familles aisées fournissent leur lot de sympathisants du P.S.P. et du PIP. Ce coefficient « qualitatif » ne saurait, évidemment, être pris en compte lors d'un scrutin. Sociologiquement, il n'en pèse pas moins très lourd.

En second lieu, la revendication indépendantiste se présente comme un phénomène de nature quasi sacrée, et non comme la défense d'une option politique parmi d'autres. « *L'indépendance n'est pas négociable* », voilà bien le slogan le plus souvent entendu dans les milieux nationalistes. Ainsi, pour eux, un nouveau référendum sur le statut de l'île n'aurait pas plus de signification que les deux précédents. Seul un peuple portoricain indépendant, objectent-ils, pourrait, librement, décider quelque forme d'alliance que ce soit, y compris l'intégration, avec les Etats-Unis. D'où leur mot d'ordre de boycottage de ces consultations...

Il convient, en outre, de ne pas oublier que le parti populaire démocratique est, historiquement, un parti indépendantiste qui, par réalisme, avait choisi de retarder l'heure de la rupture avec les Etats-Unis. La formule du *commonwealth*, forgée par Luis Munoz Marin, dont le slogan, en 1940, était : « *Pain, terre et liberté* », se voulait un mode de décolonisation paisible, non une étape vers l'intégration. Il reste donc à savoir comment les partisans du P.P.D., particulièrement nombreux dans les campagnes, où les écrivains insulaires ont senti battre le cœur même du nationalisme portoricain, réagiraient devant l'imminence de voir leur terre devenir cinquante et unième Etat de l'Union.

Il est certain que, au fil de trois décennies, la formation « *populaire* », tout occupée à promouvoir le développement économique de l'île, a largement oublié qu'il n'était, dans son programme initial, que moyen de l'indépendance, *non* une fin en *soi*. Ses sympathisants ne sauraient, pour autant, être classés tout uniment dans le parti pro-américain. La conscience nationale portoricaine demeure une réalité vivante, amplement partagée, fondée sur des données aussi peu contestables qu'une langue, une histoire, une culture, une sensibilité bien différentes de celles de *yanquis*. La conviction, très vive dans l'île, que les Portoricains émigrés aux Etats-Unis n'y sont pas considérés comme des citoyens à part entière en dépit de la loi de 1917 ajoute à l'évidence au nationalisme ambiant.

La formule de l'« *Etat libre associé* » a permis, tant qu'elle a fonctionné, de concilier le cœur et la raison, le nationalisme et le porte-monnaie. Rien ne permet d'affirmer que, placée en face d'un choix draconien, la clientèle des *populares* (45 % des voix en 1976) accepterait passivement l'intégration aux Etats-Unis. La participation d'un ancien gouverneur « populaire », M. Roberto Sanchez Vilella, personnalité respectée, à un *Front anti-annexionista* est, à cet égard, une indication intéressante.

« Une colonie »

Ceux qui rejettent carrément l'intégration bénéficient d'un dernier atout de poids : *leur* audience internationale. Chaque année depuis 1972, la question de Porto-Rico figure à l'ordre du jour du Comité spécial de décolonisation des Nations unies (Comité des 24). En 1978, une résolution définissant Porto-Rico comme une « *colonie* » a, pour la première *fois*, été adoptée par 10 voix contre 0 et 12 abstentions. Washington pouvait d'autant moins affecter de ne voir dans cette affaire qu'une péripétie ourdie par le camp socialiste que l'ensemble des forces politiques insulaires — du gouverneur Carlos Romero Barcelo au P.S.P. en passant par le P.P.D. — se sont rendues au palais de verre de l'East River, reconnaissant ainsi *de facto* la compétence du Comité des 24 pour traiter de la question portoricaine.

Il est certain que Cuba joue un rôle capital dans la mobilisation internationale en faveur de l'indépendance. Dans cette cause, La Havane déserte même toute prudence face au géant américain si proche. Les indépendantistes rappellent, pour expliquer cette attitude, que, lors du soulèvement contre l'Espagne, à la fin du dix-neuvième siècle, les insurgés des deux colonies caraïbes avaient formé un comité unique, et que le grand leader portoricain Ramon Emeterio Betances fut délégué en Europe pour représenter tant sa patrie que *l'« île-sœur »* cubaine. M. Fidel Castro a juré qu'il soutiendrait la cause de l'indépendance de Porto-Rico tant qu'il y resterait un seul indépendantiste.

Mais il est de fait que, par-delà Cuba, une sensibilité nouvelle se dessine dans toute l'Amérique latine à propos de Porto-Rico. Un exemple récent : la deuxième conférence internationale de solidarité avec l'indépendance de Porto-Rico s'est tenue, du 30 novembre au 2 décembre dernier, au Mexique, sous l'égide de toutes les formations politiques de ce pays, y compris l'officiel parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.).

La première réunion de ce genre avait eu lieu en 1975 à La Havane et pouvait donc facilement être disqualifiée comme « pro-communiste » et « anti-américaine ». A Mexico, la plupart des formations de la gauche modérée latino-américaine étaient représentées. Et l'on a pu voir que le soutien à une éventuelle indépendance de Porto-Rico avait gagné du terrain, notamment parmi les partis sociaux-démocrates du sous-continent, cependant nullement adversaires « viscéraux » des Etats-Unis. Les autorités mexicaines se sont défendues d'avoir pratiqué quelque ingérence que ce soit dans les affaires intérieures américaines en abritant cette réunion...

Ainsi, face à une opinion publique où la volonté d'intégration aux Etats-Unis est incontestablement en progrès, se dressent des forces plus importantes qu'il n'apparaît de prime abord et bien décidées à empêcher par tous les moyens ce qu'elles nomment l'« annexion ».

Un avant-goût de ce que pourrait être un face-à-face entre ces deux forces a été fourni par de récents incidents qui ont sensiblement aigri le climat politique à Porto-Rico. L'un est la mort, au début de 1979, de deux jeunes indépendantistes, dont le fils du grand romancier Pedro Juan Soto, tués par la police alors que, accompagnés d'un agent secret infiltré dans leur mouvement, ils s'apprêtaient à saboter une tour de télévision érigée sur la colline de Cerro-Maravilla. Après avoir félicité les forces de l'ordre pour leur « héroïsme », le gouverneur a dû reconnaître que la police connaissait par avance tous les plans de l'opération. Cela a donné naissance au soupçon que les autorités étaient plus soucieuses de faire une démonstration de fermeté que de prévenir une atteinte à l'ordre public.

« L'affaire » de Vieques

L'autre « affaire » qui empoisonne peu à peu le climat politique local est celle de l'île de Vieques. Il s'agit d'une modeste terre émergée au nord-est de Porto-Rico, dont les quelque huit mille habitants tirent l'essentiel de leur subsistance de la pêche. Mais la majeure partie de Vieques est propriété de la marine américaine, qui y fait chaque année de grandes manœuvres. Les pêcheurs se plaignent que les zones les plus poissonneuses leur sont interdites ; la population affirme que les explosions lui rendent la vie impossible. En principe, tout le monde à Porto-Rico, du gouverneur au balayeur, admet que l'actuelle situation est intenable et que la Navy doit chercher un autre terrain d'entraînement. Cette protestation commence d'ailleurs à trouver un écho aux Etats-Unis mêmes, par le biais des puissantes associations écologiques. Il est, dès lors, probable que les marins, qui, il y a quelques années déjà, avaient déménagé de l'île de Culebra, un peu plus au sud, pour s'installer à Vieques, trouveront la solution de rechange que, dès à présent, ils cherchent ailleurs, dans les Petites Antilles.

En attendant, les indépendantistes ont fait de l'« affaire » de Vieques un de leur chevaux de bataille. Des incidents d'une gravité croissante ont émaillé l'année 1979. Le 19 mai, vingt et une personnes, dont Mgr Parrilla Bonilla, un évêque catholique indépendantiste, étaient arrêtées dans une zone militaire de l'îlot, où elles avaient pénétré pour protester contre des manœuvres.

Toutes ont été jugées et condamnées à des amendes, puis à plusieurs mois de prison — peine que Mgr Parrilla, au demeurant, n'a pas eu à accomplir sans doute parce que sa détention aurait coïncidé avec la visite de Jean-Paul II aux Etats-Unis ! Or l'un des détenus, membre d'un mouvement indépendantiste, est décédé en novembre, dans la prison de Talla hassee, en Floride. « Suicide », ont conclu les autorités américaines. Mais les photos de la victime montrent clairement qu'elle avait subi des violences avant de mourir... Quelques jours plus tard, le 2 décembre, un commando mitraillait un autobus de la marine près de la gigantesque base navale de Roosevelt-Roads, à l'est de Porto-Rico. Deux militaires ont été tués et dix autres blessés.

L'attentat, revendiqué par une organisation de guérilla indépendantiste, est le plus grave acte de violence commis par des Portoricains depuis l'attentat de 1950 contre le président Truman à la Maison Blanche et la fusillade du 1er mars 1954 (1) à l'intérieur de la Chambre des représentants à Washington. La Navy a, depuis le 2 décembre, envoyé des « mariness » en renfort à Roosevelt-Roads, sans parvenir à empêcher depuis lors une nouvelle embuscade, à l'intérieur même de la base. La conviction est très répandue, dans l'île, que les terroristes, jusque-là introuvables, sont des Portoricains vivant aux Etats-Unis...

Ces développements sont, évidemment, de nature à faire réfléchir les Américains eux-mêmes sur les implications d'une éventuelle transformation de l'île en un cinquante et unième Etat. L'actuelle position officielle des Etats-Unis sur la question a été exprimée en juillet 1978 par M. Carter : Washington s'en tient à l'autodétermination. Le président « *soutiendra et demandera au Congrès de soutenir la décision, quelle qu'elle soit, que prendra le peuple de Porto-Rico* » lors du référendum de 1981. Si, d'autre part, les Portoricains le souhaitent, les Etats-Unis accepteront une supervision de l'ONU ou de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) sur la consultation.

C'est évidemment une position en apparence très différente de celle exprimée le 31 décembre 1977 par le président Ford, qui s'était prononcé pour l'intégration de Porto-Rico à l'Union, conformément à la doctrine constante des républicains. Certains observateurs estiment, néanmoins, que M. Carter souhaite, lui aussi, que l'île devienne le cinquante et unième Etat. C'est pourquoi les *estadistas* avaient donné consigne de voter pour lui le 16 mars.

A l'heure où le maintien du *statu quo* institutionnel devient délicat, Washington peut évidemment être tenté de peser en faveur de l'intégration. L'opération ne lui coûtera pas beaucoup plus cher que la situation présente, puisque le montant annuel de l'assistance fédérale est déjà supérieur à 2 milliards de dollars par an (2,3 milliards durant l'année budgétaire 1977-1978) — 750 dollars par habitant en tickets de nourriture et aides diverses.

Un magnifique porte-avions

Mais ce sont, évidemment, les considérations stratégiques qui pèseraient le plus lourd en faveur de l'annexion. Porto-Rico est un magnifique porte-avions, ancré dans les Caraïbes — une zone vitale pour la sécurité des approvisionnements américains, pétroliers notamment, et pour la sécurité tout court des Etats-Unis. La Navy est, en tout cas, favorable à un renforcement des liens, dans lequel elle voit, selon une récente déclaration de l'amiral Arthur Knoizen, commandant les forces maritimes dans les Caraïbes, une garantie contre tout « *changement révolutionnaire* » dans l'île. Les puissants intérêts industriels américains, la promesse de richesses pétrolières *offshore* au nord de San-Juan : autant d'éléments qui peuvent renforcer le réflexe « assimilationniste ».

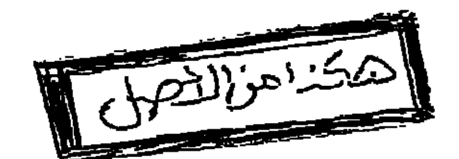
En sens inverse peut jouer la crainte de créer à Porto-Rico et, par le biais des deux millions d'émigrés portoricains, sur le propre territoire américain, une situation de profonde insécurité. Le spectre d'un terrorisme de type irlandais ou basque provoqué par les indépendantistes s'est réveillé brutalement dans l'île après l'attentat du 2 décembre contre les marins américains.

Les arguments économiques, d'autre part, ne sont pas à sens unique. Il peut être avantageux pour les industriels des Etats-Unis que Porto-Rico ait des lois sociales moins protectrices de la main-d'œuvre, un salaire minimum plus bas, des règlements antipollution moins draconiens que les cinquante Etats de l'Union. Aussi entend-on couramment affirmer, à Porto-Rico, que Washington a certainement un deuxième fer au feu. Pourquoi ne pas pousser, autant que faire se peut, à la création d'un Etat indépendant mais favorable aux Etats-Unis ? Cette solution aurait le mérite de désarmer la querelle internationale, sans mettre sérieusement en péril les intérêts américains, compte tenu, notamment, du degré d'intégration économique de l'île par rapport à l'Union. Le Parti de l'indépendance de Porto-Rico (PIP), dirigé par un jeune politicien intelligent et ambitieux, M. Ruben Berrios Martinez, socialiste modéré, présenterait, estiment certains observateurs, les qualités requises selon Washington, pour, éventuellement, mener à bien cette délicate évolution. Elle pourrait devenir nécessaire au cas où, par exemple, les Etats-Unis estimeraient trop courte une éventuelle majorité « intégrationniste » lors du référendum de 1981.

Pour l'instant, néanmoins, le vent ne paraît pas souffler en ce sens. Les partisans de l'intégration aux Etats-Unis confirmeront-ils, aux élections de l'automne, leur incessante progression ? Seront-ils en mesure d'organiser le référendum qu'ils ont promis ? Avec la courte victoire de M. Carter contre M. Kennedy lors des « primaires » démocrates du 16 mars, ils viennent, en tout cas, de marquer un petit point supplémentaire.

FIN

(1) Quatre indépendantistes portoricains impliqués respectivement dans ces deux actions terroristes, M. Oscar Collazo, ainsi que Mme Lolita Lebron et MM. Rafael Miranda et Irwing Flores, condamnés à des peines allant de vingt-cinq ans de prison à la détention perpétuelle, ont été graciés en septembre 1979 par le président Carter. Ils étaient les plus anciens prisonniers politiques du continent américain.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

AUX ÉLECTIONS PRIMAIRES DE L'ILLINOIS

MM. Carter et Reagan confirment leur avance

Le dépouillement du scrutin, dans les trois quarts des bureaux de vote de l'Illinois, donne les résultats suivants : chez les démocrates, M. Carter remporte 65 % des suffrages exprimés contre 30 % au sénateur Kennedy ; chez les républicains, M. Reagan obtient 48 % des voix contre 35 % à M. Anderson et 13 % à M. George Bush.

La répartition des délégués de l'Illinois aux conventions des partis démocrate et républicain ne devait être établie qu'au cours de la journée de ce mercredi 19 mars.

De notre envoyée spéciale

Chicago — Les sondages se sont trompés et les espoirs de ceux qui voyaient en M. John Anderson l'homme providentiel capable d'arrêter la marche de M. Ronald Reagan à la nomination républicaine paraissent s'être envolés. Les résultats des primaires qui ont eu lieu dans l'Illinois, mardi 18 mars, ne sont pas encore définitifs — le nombre des délégué obtenus par chaque candidat ne sera sans doute pas connu avant la fin de la journée de mercredi, — mais il est déjà certain que MM. Carter et Reagan arrivent largement en tête du concours de popularité qui fait partie du scrutin, confirmant ainsi les succès qu'ils avaient obtenus lors des primaires des Etats du Sud.

M. Anderson a obtenu un beau score, bénéficiant, comme on s'y attendait, de voix indépendantes et démocrates. Mais il n'a pas eu, dans l'Etat qu'il représente au Congrès depuis 1961, le succès que les sondages de la semaine dernière lui prédisaient. La raison pourrait en être l'accusation de « libéralisme », de « trahison du parti » que ses adversaires, en particulier MM. Bush et Crane, avaient lancé contre lui au débat qui a opposé, à Chicago, les quatre candidats républicains. Interrogé dans la soirée de mardi, M. Anderson a déclaré qu'il espérait plus que jamais arriver à rassembler une coalition d'indépendants, de républicains et de démocrates modérés, seule solution qui, à ses yeux, réponde aux exigences de la situation présente.

M. Bush, qui avait déjà perdu beaucoup de terrain depuis les primaires du New-Hampshire, arrive en troisième position, loin derrière M. Anderson, et paraît virtuellement hors de course.

Chez les démocrates, M. Carter domine le sénateur Kennedy d'une façon encore plus massive que prévu. Si Chicago a voté majoritairement démocrate, selon ses traditions, elle a voté Carter. Malgré les efforts du maire, Mme Byrne, les délégués de quartier n'ont pas réussi à faire voter Kennedy. C'est un grave échec pour Mme Byrne, qui s'était vantée de pouvoir, comme son prédécesseur, M. Richard Daley, l'avait fait pendant vingt ans, « donner la ville » à son candidat.

L'échec de Mme Byrne est double : une autre élection avait lieu, en effet, en même temps à Chicago, celle du ministre de la justice de l'Etat *(state attorney)* Deux candidats démocrates étaient en présence. Pour des raisons d'inimitié personnelle, Mme Byrne s'était prononcée pour M. Burke contre M. Daley, fils de l'ancien maire. Mais c'est M. Daley qui a été élu L'avenir municipal de Mme Byrne paraît désormais très compromis et, selon certaines rumeurs, M. Daley envisagerait, le moment venu, de se porter candidat à la mairie.

Le nouvel échec de M. Kennedy était annoncé par tous les sondages. Malgré la popularité du programme socio-économique du sénateur dans une partie de l'électorat démocrate, l'hostilité à sa personne a prévalu. Il semble d'ailleurs que la présence de sa femme, Joan, à ses côtés, n'ait pas eu l'effet apaisant qu'il escomptait, mais a, au contraire, avivé chez les électeurs le souvenir de l'affaire de Chappaquiddick et des événements dramatiques qui jalonnent l'histoire de la famille Kennedy.

Dans la soirée, le sénateur a tenu à New-York une conférence de presse, au cours de laquelle il a félicité le président Carter de son succès, et annoncé qu'il poursuivait, quant à lui, sa campagne. « *Le scrutin de l'Illinois n'est pas un référendum sur la politique économique et étrangère de M. Carter* », a-t-il déclaré.

Sans attendre les résultats de l'Illinois, M. Kennedy s'était rendu à New-York dès mardi matin pour lancer sa campagne en vue des primaires qui y auront lieu le 25 mars. Il a fait dans la journée plusieurs discours, au cours desquels il a déclaré que les réductions budgétaires annoncées vendredi par le président Carter allaient coûter cher à la ville de New-York. Selon le sénateur, le président a renoncé à préciser la répartition de ces compressions budgétaires avant les primaires de New-York, de crainte que les électeurs ne réagissent vigoureusement en apprenant qu'elles concernaient des secteurs qui les intéressent au premier chef : en particulier les services de santé, les écoles publiques, la formation professionnelle et les transports en commun.

Le maire de New-York, M. Edward Koch, qui a pris position pour M. Carter, et qui a déjà fait plusieurs apparitions à la télévision pour expliquer les raisons de son choix, devait donner, mardi matin, une conférence de presse. Sans explications, la conférence a été remise à mercredi. Selon certaines rumeurs, M. Koch, qui a l'intention de protester contre la réduction prochaine des subventions fédérales, aurait cédé aux pressions du vice-président, M. Mondale, et accepté de remettre ses déclarations au lendemain du scrutin de l'Illinois.

Un sondage réalisé par la chaîne de télévision C.B.S. et le *New York Times* a révélé mardi que le programme économique de M. Carter risquait, en effet, de lui aliéner un certain nombre d'électeurs. La réduction des dépenses sociales et l'augmentation du prix de l'essence sont particulièrement impopulaires. En décembre, 61 % des électeurs se déclaraient satisfaits du président. En février, ils étaient encore 53 %. Ils ne sont plus aujourd'hui que 40 %.

Chez les républicains, la popularité de M. Reagan est grande. Mais un sondage réalisé juste avant que M. Gerald Ford annonce qu'il renonçait à la course à la Maison Blanche, indiquait que s'il se présentait, 52 % des électeurs du GOP lui feraient confiance contre 23 % seulement à M. Reagan.

NICOLE BERNHEIM.

Cuba

SIX NOUVEAUX RÉFUGIÉS A L'AMBASSADE DU VENEZUELA

La Havane *(A.F.P.)*. — Six Cubains se sont réfugiés, le mardi 18 mars, à l'ambassade du Venezuela à La Havane, où ils ont pénétré à bord d'un camion, échappant aux policiers postés dans les environs, apprend-on de source proche de la représentation diplomatique de Caracas. Aucun d'eux n'a été blessé, en dépit des rafales de pistolet automatique tirées par les gardes en faction devant l'ambassade.

Cet incident porte à quinze le nombre de Cubains qui ont trouvé refuge dans les locaux de la mission vénézuélienne depuis trois mois. De délicates négociations se poursuivent entre La Havane et Caracas à propos de l'octroi de sauf-conduits à ces personnes. Deux candidats à l'asile diplomatique ont, en outre, été tués par la police en décembre et janvier, et un autre a été arrêté.

Alors que, jusqu'à une date récente, Cuba accordait sans restriction des sauf-conduits aux réfugiés, cette succession d'irruptions identiques dans d'autres ambassades, celle du Pérou, par exemple, a amené La Havane à durcir sa position sur les conditions d'octroi de l'asile politique.

● *L'Internationale socialiste* tiendra, du 26 au 28 mars, en République Dominicaine, sa première réunion consacrée à l'Amérique latine et à la région des Caraïbes. Les participants seront les hôtes du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D.). La réunion sera présidée par M. Willy Brandt. M. François Mitterrand y participera.

Brésil

La grève des dockers de Santos relance l'agitation sociale

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La question sociale revient à nouveau au premier plan de l'actualité brésilienne. Le principal port du pays, Santos, près de Sao-Paulo, par où passe plus de la moitié du commerce extérieur, et la quasi-totalité des exportations de café, s'est trouvé complètement paralysé le mardi 18 mars, pour le second jour consécutif, par une grève de ses douze mille dockers. Cependant, cinquante mille métallurgistes, réunis le 16 dans le stade de football de Sao-Bernardo, faubourg industriel de Sao-Paulo, ont menacé de cesser le travail si les négociations salariales avec leurs employeurs n'aboutissaient pas d'ici au 30 mars.

Le port de Santos est quadrillé par la police militaire et les fusiliers marins (un destroyer a ancré le 18 mars, près des docks). Mais aucun incident n'a été signalé. La grève a été décrétée par les quatre syndicats du port sous la pression de la base, irritée par une négociation salariale qui se poursuivait depuis quatre mois sans résultat, et qui était censée se conclure le 1er janvier dernier. Le mouvement a été déclaré illégal par le gouvernement, car il s'agit d'un secteur dit de « *sécurité nationale* ».

Les positions des parties sont très distinctes : les travailleurs demandent une augmentation de 15 % supérieure à celle de l'indice des prix ; les employeurs offrent 3 %. C'est la première grève dans le port de Santos depuis le coup d'Etat militaire de 1964. Avant cette date, les syndicats de cette zone constituaient le fer de lance du mouvement ouvrier brésilien, ce qui les avait convertis en l'une des principales cibles de la répression menée par le régime militaire.

Leur réveil ne peut donc que préoccuper le gouvernement. Plus inquiétante encore pour celui-ci est la perspective d'une grève des métallurgistes de la ceinture industrielle de Sao-Paulo. Leurs syndicats, dont celui de Sao-Bernardo, dirigé par M. Luis Inacio da Silva (dit « Lula »), sont actuellement les plus combatifs et les mieux organisés du pays. Un mouvement semblable, décrété par eux l'an dernier à la même époque, avait mis en difficulté le gouvernement du président Figueiredo, qui venait d'entrer en fonctions.

Après une période de reflux, due à l'échec de mouvements de grève en octobre dernier, le syndicalisme de Sao-Paulo paraît reprendre souffle. Les métallurgistes sont mieux organisés que l'an dernier : ils ont, cette fois, constitué un fonds de grève et ont décidé, dès maintenant, de s'abstenir de faire des heures supplémentaires, afin d'éviter que les entreprises ne constituent des stocks qui leur permettent de résister à une paralysie du travail.

C'est là la première mise à l'épreuve de la nouvelle loi salariale promulguée à la fin de 1979 par le gouvernement, qui prévoit des augmentations semestrielles et différenciées suivant les catégories. Le ministre du travail, M. Murilo Macedo, comptait à la fois sur elle et sur la difficile situation de l'emploi, après les différents trains de mesures anti-inflationnistes, pour dissuader les travailleurs de participer à des mouvements de grève. Ses espoirs pourraient se révéler vains.

THIERRY MALINIAK.

El Salvador

LE GOUVERNEMENT ASSURE CONTROLER PRÈS DE LA MOITIÉ DES PROPRIÉTÉS SOUMISES A LA RÉFORME AGRAIRE

San-Salvador *(A.F.P., A.P.)*. — La junte de gouvernement a annoncé le mardi 18 mars, qu'il contrôle désormais cent cinquante-sept grandes propriétés sur les trois cent soixante-quatorze dont la superficie dépasse 500 hectares, et qui doivent être, de ce fait, touchées par la réforme agraire. Il s'agit principalement de plantations de coton, de canne à sucre et de café.

Selon les porte-parole officiels, ces propriétés ne doivent pas être démembrées, mais remises aux ouvriers agricoles qui y sont employés « *pour qu'ils créent des coopératives, des associations ou autres entités similaires* ». Les anciens propriétaires seront indemnisés par un système de bons.

La première phase de cette réforme agraire a été vigoureusement critiquée par les deux cent quarante-quatre grands propriétaires terriens du pays, qui possèdent 268 000 hectares. Selon un porte-parole de la junte, 40 % des meilleures terres seront redistribuées aux paysans.

L'organisation humanitaire Amnesty International a publié, le 17 mars, un texte dans lequel elle déclare que ce programme de redistribution est un prétexte pour attaquer les paysans. Selon l'organisation, des dizaines d'hommes, femmes et enfants ont été tués ou expulsés de leurs propriétés.

De source officielle, les affrontements du seul lundi 17 mars ont fait dans le pays cinquante-trois morts. L'université de San-Salvador, où sont retranchés des étudiants armés, était toujours cernée, le 18, par un millier de policiers et de militaires.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● M. BRUNO KREISKY se rendra début avril en visite officielle en Yougoslavie, en Grèce et en R.F.A., a-t-on annoncé, mardi 18 mars, à la Chancellerie. — *(A.F.P.)*

Chili

● UN APPEL EN FAVEUR DU RETOUR DES EXILES a été lancé, le mardi 18 mars, à Santiago, par l'ancien président démocrate chrétien, M. Eduardo Frei. Il y a quelques jours, le gouvernement du général Pinochet avait exprimé son hostilité à un tel retour. « *Je me demande*, déclare M. Frei, *si, après sept années de pouvoir, ce gouvernement est si faible qu'il craigne la présence au Chili de ces personnes qui vivent une situation dramatique.* » — *(A.F.P.)*

Colombie

● LE GOUVERNEMENT NE CEDERA PAS AUX EXIGENCES du commando du M-19 qui, depuis le 27 février, détient trente-deux otages à l'ambassade de la République Dominicaine à Bogota. C'est ce qu'a déclaré, le mardi 18 mars, le ministre des affaires étrangères de Colombie dans un message à la nation. La seule concession des autorités serait d'accorder un sauf-conduit aux guérilleros. Ceux-ci ont, de leur côté, présenté une troisième liste, réduite à vingt noms, de prisonniers politiques dont ils exigent la libération. Selon le chef du commando, cette liste n'est plus « négociable ». Au départ, le M-19 réclamait l'élargissement de trois cent onze détenus. — *(A.F.P., A.P.)*

Maroc

● CINQ DETENUS DE MEKNES, dont M. Abdelwahed Belkebir, ancien président de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM), observent une grève de la faim depuis treize jours pour protester contre leur incarcération sans qu'ils aient été jugés, et leur état de santé est « *inquiétant* », ont annoncé, mardi 18 mars, des membres de leurs familles.

Pérou

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE organise le jeudi 20 mars, à 20 h. 30, dans la grande salle de la Mutualité, à Paris, un meeting avec M. Hugo Blanco, député à la Constituante et candidat au élections présidentielles au Pérou. Au cours de cette réunion, prendront aussi la parole des représentants de la L.C.R., de l'O.C.I., de la L.C.I., et Mme Arlette Laguiller, de Lutte ouvrière.

Somalie

● DES AVIONS ETHIOPIENS ont effectué des raids, dimanche 16 et lundi 17 mars, sur la ville somalienne de Dusa-Mareb, capitale de la région de Galgugud, au centre de la Somalie, tuant sept personnes et en blessant dix-sept autres, a annoncé, lundi soir à Mogadiscio, un communiqué militaire. Le communiqué, cité par l'agence officielle somalienne de presse, précise qu'un bâtiment des travaux publics et quatre véhicules ont été détruits. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● « L'AMITIE ET LA COOPERATION DE LA FRANCE NE FERONT JAMAIS DEFAUT A LA TUNISIE », a déclaré, mardi 18 mars, M. Pierre Hunt, nouvel ambassadeur de France à Tunis, en présentant ses lettres de créance au président Habib Bourguiba. M. Hunt a souligné qu'il avait conscience d'arriver en Tunisie « *à un moment important de son histoire* ». Il a ajouté que M. Giscard d'Estaing l'avait chargé de faire part au chef de l'Etat tunisien de « *ses sentiments d'estime et d'amitié* » et de ses vœux « *pour son action dont le rôle historique est aussi nécessaire dans le présent que dans le passé à la tête de l'Etat* ». — *(A.F.P.)*

EUROPE

J'y suis, j'y reste...

(Suite de la première page.)

Autrement dit, alors qu'à Paris ceux-là même qui avaient fait de l'admission de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. la condition à leur participation au gouvernement de Georges Pompidou ont tendance à dire qu'on a eu bien tort, en fin de compte, de l'admettre, à Edimbourg, comme à Londres, le Français de passage s'entend facilement déclarer que les mauvais européens, c'est nous.

Laissons à d'autres le soin de dire le droit, de trancher entre ceux qui ont tort et ceux qui ont raison dans la guerre du mouton, dans celle des pêcheries, dans la controverse sur le montant de la contribution britannique au budget de la C.E.E. Puisqu'il s'agit de chiffres, plus que de principes ou d'idées, ne serait-il pas possible de parvenir, comme le suggérait l'autre jour le *Financial Times* dans un éditorial remarqué, à un compromis ? Il serait tout de même navrant que, pour des questions de gros sous, on en vienne à remettre en question la participation du Royaume-Uni à la Communauté au moment même où, par une mutation psychologique qui donne raison, avec retard, à Jean Monnet, les Britanniques sont en train, tout doucement, de s'adapter à l'idée de leur appartenance à l'Europe.

Bien sûr, on serait en peine de trouver dans cette évolution la marque d'une grande passion. Comme nous le faisait remarquer un universitaire d'Oxford, il n'y a pas un seul des *Front Benchers*, des ministres aujourd'hui assis aux Communes au premier rang des bancs de la majorité, qui ait ce qu'on pourrait appeler la tripe européenne. M. Edward Heath, dont Georges Pompidou aimait à dire qu'il était le seul Européen de Grande-Bretagne, ne cesse de dénoncer l'absence d'esprit communautaire de Mme Thatcher, et s'étonne que celle-ci réclame comme un dû un équilibre immédiat des avantages et des inconvénients — *give and take* — parfaitement contraire à l'esprit du traité de Rome. A défaut d'enthousiasme cependant, il existe à présent, chez les conservateurs, une acceptation ou, pour employer le mot à la mode, un consensus. Bien qu'un de ses ministres ait évoqué un possible retrait de la C.E.E., Mme Thatcher a balayé du revers de la main dans son interview à A 2 cette éventualité.

Ce n'est pas seulement parce que, après la conclusion du traité d'adhésion et sa ratification par référendum, un départ serait difficilement conciliable avec le « règne de la loi » susmentionné. C'est aussi, c'est peut-être surtout, parce qu'il faut du temps, surtout quand on est britannique, pour changer ses habitudes ; mais le fait est que l'on commence à s'y faire et que, paradoxalement, malgré un taux record d'abstentions, les élections européennes y ont largement contribué.

D'une part, la création, en vue de ces élections, de soixante-dix-huit circonscriptions, a introduit dans la vie politique britannique une dimension nouvelle qui est devenue, de l'avis unanime, une réalité vivante. D'autre part, la participation de 81 Britanniques (64 conservateurs, 17 travaillistes, dont 11 « *pro-marketers* », pro-européens) aux travaux de l'Assemblée européenne a fait jouer chez eux le réflexe parlementaire.

La dimension européenne

Jamais la Grande-Bretagne, malgré la controverse sur le budget communautaire, malgré les professions de foi pro-américaines de Mme Thatcher, n'a autant mis l'accent, dans sa politique étrangère, sur la dimension européenne. Le premier ministre a déclaré aux Communes le 11 mars que rien ne la ferait départir de sa conviction qu'il était dans l'intérêt de son pays et de l'Europe qu'il reste membre de la Communauté. M. Callaghan n'aurait jamais tenu ce langage. On parle même, à mots couverts, de la possibilité, pour la livre sterling, d'intégrer le système monétaire européen, à condition toutefois que soit révisée en hausse la marge de fluctuation prévue par rapport au dollar.

Le mérite de cette orientation, qui tranche sur l'approche travailliste, revient pour une bonne part au secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, dont l'esprit sautillant et caustique est fort éloigné des certitudes manichéennes de son premier ministre. C'est à lui qu'est due l'adoption par les ministres des affaires étrangères des Neuf d'un projet de « neutralité » de l'Afghanistan destiné à fournir aux Soviétiques une porte de sortie. Mais n'est-il pas naïf de croire que l'U.R.S.S., engagée dans une opération dont l'échec mettrait en doute ses capacités impériales, pourrait sauter sur l'occasion ? Un refus de sa part, vous répond-on à Londres, mettrait à tout le moins en évidence l'impureté de ses intentions. De toute façon, c'est bien la première fois que les Neuf adoptent sur un point important de politique étrangère une position commune et originale.

Vont-ils recommencer ? Au lendemain de la publication du communiqué franco-koweïtien, dans lequel était reconnu le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, une dépêche de l'agence Reuter mentionnait la possibilité d'une déclaration de la Communauté européenne dans le même sens. Y a-t-il anguille sous roche ? On se montre un peu surpris, au Foreign Office, du bruit fait autour de la position du président de la République, puisque, aussi bien, comme l'a rappelé le *Times* du 11 mars, la plupart des Neuf avaient déjà dit la même chose auparavant. La France elle-même a voté dès janvier 1976 au Conseil de sécurité pour un projet aux termes duquel le peuple palestinien « *doit être mis à même d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, y compris le droit d'établir un Etat indépendant en Palestine* ». En juin 1977, le sommet européen a reconnu « *le droit des Palestiniens à une patrie (Homeland) et à l'expression effective de leur identité nationale* ».

Sur ce point, la position britannique s'est notamment rapprochée de celle de la France. Lord Carrington s'est prononcé à l'ONU en faveur d'une modification des fameuses résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, en vue d'y faire figurer une référence explicite aux droits du peuple palestinien et à la représentativité de l'O.L.P. Mme Thatcher, lorsqu'elle s'est adressée aux téléspectateurs français, n'a pas hésité à déclarer : « *L'essentiel, et bien entendu le président* [N.D.L.R. : de la République] *a mis en lumière l'essentiel, c'est l'autodétermination, liée à un engagement et à des assurances de la part des Palestiniens selon lesquels Israël a le droit d'exister à l'intérieur de frontières sûres.* »

L'Allemagne et l'Italie ayant déjà accepté l'idée d'autodétermination, on ne voit pas pourquoi les Neuf ne la reprendraient pas collectivement à leur compte, ce qui accroîtrait et la crédibilité de la solution proposée et leur propre poids dans les affaires du monde. Ils se feraient ainsi les porte-parole de tous ceux qui pensent que la paix au Proche-Orient passe par l'acceptation mutuelle des Israéliens et des Palestiniens. Plus ils le diront, plus nombreux seront les gouvernements qui prendront cette idée à leur compte, plus il y aura de chances que les Etats-Unis leur emboîtent le pas et qu'elle soit finalement retenue.

La manière dont vient d'être enfin résolu le problème rhodésien donne des arguments à ceux qui se refusent à perdre confiance dans les vertus de la diplomatie. Certes, il est tentant de dire qu'à tant faire que d'amener au pouvoir M. Mugabé, élève des bons pères, devenu marxiste avéré, et qui, pour citer *Newsweek*, était considéré par les Blancs de Rhodésie comme « *l'incarnation du mal* », on aurait pu faire, comme d'autres, *mutatis mutandis*, en Indochine ou en Algérie, l'économie d'une sanglante épreuve de force. Mais on vous répond aussi qu'à la différence des deux exemples précités, pas un seul soldat britannique n'a été tué au Zimbabwé, que ni le Mugabe d'aujourd'hui, magnanime et tolérant, ni les Blancs, enfin résignés à l'inévitable, ne se comporteraient de cette manière si la patiente action de lord Carrington et de lord Soames n'avait laissé aux électeurs — et à eux seuls — le soin de trancher de l'avenir du pays.

La grogne

Même en mars une hirondelle ne suffit pas à faire le printemps. C'est sans illusions que l'on scrute, de Londres, un horizon international chargé de nuages bien sombres. Tout le monde ne partage pas, concernant la manière de relancer l'économie britannique, l'absolue confiance en les vertus du libéralisme économique de Mme Thatcher, de son chancelier de l'Echiquier, sir Geoffrey Howe, et de son ministre de l'industrie, l'ultra dynamique et très réactionnaire sir Keith Joseph. Le ministre de l'emploi, M. James Prior se pose, pour citer le *Financial Times*, en premier ministre de rechange, et ne perd pas une occasion de suggérer, plus ou moins lourdement, qu'il existe d'autres solutions que celles qui ont été adoptées par le cabinet, et qui, si elles ont fait remonter la livre, n'ont empêché jusqu'à présent ni le chômage ni l'inflation, de battre les records communautaires.

Ni non plus le corps électoral de manifester sa déception.

L'élection partielle du 13 mars, dans la circonscription de South End, a ramené la majorité du candidat conservateur de 10 000 voix à 430. Pour un avertissement, c'en est un.

Mme Thatcher s'est contentée de dire qu'après tout son parti gardait le siège, et que c'est ce qui comptait. Mais ce recul fournit un argument de poids à tous ceux, nombreux, qui doutent que la « dame de fer » aura le temps de mener à bien un programme de redressement bien plus agressif que celui de M. Barre, et qui est loin de surcroît de bénéficier d'un environnement politique aussi favorable. Non seulement, en effet la gauche, à la différence de ce qui se passe en France, n'est pas coupée en deux, mais une vaste opération est en cours, en vue de constituer un parti centriste, capable d'ouvrir aux Britanniques cette troisième voie dont tant d'entre eux rêvent confusément. Pourraient s'y prêter Sir Roy Jenkins, l'actuel président (travailliste) de la Commission de Bruxelles, Mme Shirley Williams, autre étoile du Labour, ce qui reste du parti libéral après la mésaventure de son leader Jeremy Thorpe et des conservateurs, parmi lesquels M. Heath, qui ronge son frein.

Aux yeux de beaucoup d'observateurs, le parti en question ne verra jamais le jour et le but profond de l'opération pourrait bien être plutôt de favoriser une double relève. A la tête du Labour, où M. Callaghan devra s'incliner bientôt devant le verdict de l'âge, par l'ex-chancelier de l'Echiquier, Denis Healey, dont les chances de l'emporter sur M. Tony Benn, le Chevènement du cru, paraissent de plus en plus solides. A celle du parti conservateur, par des personnages moins dogmatiques du type de M. Prior ou de lord Carrington, mieux adaptés à l'esprit du temps que Mme Thatcher. Le fait est, en tout cas, que, au risque de se voir accuser par Malcolm Rutherford, du *Financial Times*, de n'être « *ni forte ni cohérente* », le premier ministre se garde de prendre les mesures qui seraient nécessaires pour rétablir l'unité d'un cabinet dont la division entre « *économistes et non économistes* » (*Times*), entre « *politiques et non politiques* » (*Observer*), est désormais patente.

Pour arriver au pouvoir, « Maggie » a su capitaliser, grâce à l'impression d'énergie et de combativité qui émane de sa personne, grâce aussi à un métier dont elle connaît toutes les ficelles, l'extrême lassitude qui avait saisi une grande partie de l'opinion britannique devant les indiscutables excès du pouvoir syndical. Pour garder sa confiance, elle ne peut se permettre de ne faire payer, comme on le lui reproche de plus en plus, que les pauvres. Et pas davantage de faire contre elle l'unanimité de ses partenaires européens.

ANDRÉ FONTAINE.

LES DISSENSIONS AU SEIN

Irritation britannique à l'égard de la France

(Suite de la première page.)

Enfin, le durcissement de l'attitude française au cours des dernières semaines, qu'il s'agisse des propos de M. Barre sur le problème du mouton ou de la menace de ne pas discuter du problème budgétaire à Bruxelles, ne pouvait que raidir l'attitude de la Grande-Bretagne.

Certes, on admet à Londres que les déclarations françaises, pour ne pas parler de la surenchère de M. Chirac, sont dictées par des impératifs de politique intérieure.

Néanmoins, on regrette que le gouvernement français, cédant aux pressions d'intérêts sectoriels, crée un climat défavorable à la négociation. Le problème budgétaire ne concerne pas seulement la France et la Grande-Bretagne, dit-on, il s'agit d'un problème communautaire et on s'entretient dans l'idée que le durcissement français démontre que la France est sur la défensive, n'ayant pas réussi à rallier les autres partenaires européens à ses positions, jugées intransigeantes.

L'adversaire principal

La presse britannique reflète assez bien l'irritation à l'égard de la France qui, vue d'ici, apparaît comme l'adversaire principal de la Grande-Bretagne, qu'il s'agisse du mouton ou de l'abaissement des tarifs aériens. Sans parler des journaux populaires comme le *Daily Express*, qui évoque « *la cupidité insensée* » des Français, ajoutant qu'il n'y a « *rien au monde de plus méchant qu'un parasite français découvrant que l'organisme sur lequel il vit est fatigué* ». D'autres quotidiens expriment leurs préoccupations : « *La raison pour laquelle les Français sont si inamicaux est un mystère sur lequel on ne peut que spéculer* », écrivait le *Daily Telegraph*. A noter un éditorial très sévère du *Financial Times*, généralement modéré à l'égard de Paris. L'attitude du gouvernement français, écrivait-il le 17 mars, « *devient de plus en plus disproportionnée et de plus en plus dangereuse (...) On dirait que le gouvernement de Paris veut délibérément grossir le conflit avec la Grande-Bretagne, risquant de transformer une querelle secondaire en une grave bataille politique* ».

A dire vrai, dans sa majorité, l'opinion comprend mal pourquoi les Britanniques, lorsqu'ils défendent leurs intérêts nationaux sont accusés de vouloir faire éclater l'Europe, alors que les Français, qui ne montrent pas moins d'acharnement pour défendre les leurs et se mettent en contravention avec la loi internationale, prétendent servir l'intérêt de la Communauté. Les relation franco-britanniques risquent ainsi de se détériorer gravement dans la mesure où la « communication » est défaillante. A quelques exceptions près, le point de vue français n'est pas expliqué à l'opinion et cette carence n'est pas due, exclusivement, à l'insuffisance du travail des moyens d'information. Maintenant que Mme Thatcher a pu exprimer ses vues au public français, il serait peut-être utile que les dirigeants français utilisent également la télévision pour exprimer les leurs aux Britanniques.

HENRI PIERRE.



(Dessin de KONK.)

EN VISITE OFFICIELLE A LA HAYE

MM. Barre et François-Poncet se sont assurés que la position de Paris n'était pas mal comprise

La Haye. — MM. Raymond Barre et Jean François-Poncet ont été reçus, mardi 18 mars, par le premier ministre néerlandais, M. Andries Van Agt, dans sa résidence officielle de La Haye, le Catshuis. M. Christopher van der Klaauw, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, assistait aux entretiens, qui avaient été précédés d'un déjeuner réunissant les deux délégations. L'ordre du jour de la rencontre, présentée comme une visite d'amitié, un tour d'horizon informel, plutôt que comme une véritable séance d'explications, prévoyait notamment l'examen des relations bilatérales et celui de la situation créée au sein de la Communauté européenne par les exigences britanniques.

De notre envoyé spécial

S'agissant des rapports entre Paris et La Haye, l'essentiel des discussions a porté sur la question controversée de la dépollution du Rhin.

Le retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale française du débat de ratification parlementaire de la convention de Bonn, signée en 1976 par les Etats riverains, avait provoqué un incident entre les deux capitales, et l'ambassadeur des Pays-Bas à Paris avait été rappelé en consultation (*le Monde* du 5 décembre 1979). Ce projet prévoyait que le sel produit par le traitement des potasses d'Alsace ne serait plus déversé dans le Rhin, mais injecté dans le sol. Le gouvernement français avait fait valoir, lors du retrait du texte, que celui-ci se heurtait à l'opposition résolue de la plupart des élus alsaciens et des associations locales, et ne recueillerait très vraisemblablement pas la majorité parlementaire requise.

MM. François-Poncet et Barre ont proposé mardi à leurs hôtes néerlandais une autre solution technique. Il s'agirait de construire, grâce à un financement commun aux quatre principaux Etats riverains (France, Suisse, R.F.A. et Pays-Bas), une saline d'une capacité de production d'environ 1 million de tonnes par an. Ce chiffre permettrait, selon le point de vue français, d'atteindre l'objectif fixé par la convention de Bonn, c'est-à-dire d'abaisser les déversements de sel dans le Rhin de quelque 20 kilos-seconde. Les Néerlandais, toutefois, n'ont guère montré d'enthousiasme devant cette contre-proposition, dont les grandes lignes leur étaient d'ailleurs connues. La Haye ne souhaite pas, en particulier, que les Etats riverains donnent des garanties financières à la saline ainsi créée : le marché européen du sel est déjà saturé, aux Pays-Bas en particulier.

Malgré ces réserves, exprimées par M. Van Agt dès le départ de ses hôtes français, il semble que le gouvernement néerlandais soit disposé à poursuivre les conversations. Des experts des deux pays doivent d'ailleurs se rencontrer durant les prochaines semaines. On paraît estimer, dans l'entourage du premier ministre hollandais que si la France se tire à bon compte d'une situation délicate pour elle, la chance de voir diminuer la pollution saline du Rhin doit cependant ...e saisie. M. Van Agt s'est en tout cas refusé à suivre ceux qui, aux Pays-Bas, le pressaient de prendre contre la France de véritables mesures de rétorsion.

Une proposition de M. Van Agt

La modération des Néerlandais a été appréciée du côté français, où l'on a qualifié les pourparlers d'« *excellents, fructueux et amicaux* ». Pour être habituels en la circonstance, ces qualificatifs traduisent sans doute aussi le soulagement qu'ont éprouvé MM. Barre et François-Poncet en constatant que la proximité du conseil européen de Bruxelles n'a pas conduit La Haye à accentuer sa pression sur Paris en un moment où, pourtant, il lui eût été facile de le faire, la France cherchant à s'assurer le maximum d'appuis face aux revendications budgétaires britanniques.

L'examen des questions communautaires, seconde tête de chapitre des entretiens franco-néerlandais de La Haye, n'avait certes pas pour objectif de définir une position commune aux deux pays, comme l'a rappelé M. Barre. Mais Paris voulait s'assurer que son attitude était perçue non pas comme une défense des seuls intérêts français, mais bien comme la manifestation de sa fidélité aux objectifs et aux méthodes communautaires. Le premier ministre et le ministre des affaires étrangères y ont insisté devant leurs hôtes néerlandais. Ces derniers, là encore, ont témoigné d'une certaine compréhension vis-à-vis de la position française, s'agissant en particulier des importations de mouton néo-zélandais par la Grande-Bretagne.

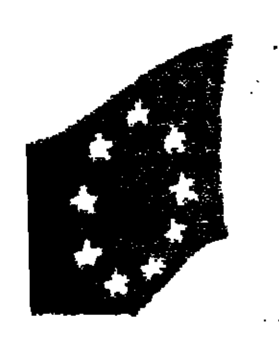
Quant au problème de la contribution budgétaire britannique, M. Van Agt a proposé que la part des dépenses agricoles de la C.E.E., qui atteint actuellement quelque 72 % de son budget, soit progressivement ramenée à 65 %, ce qui permettrait de réduire les versements des Etats-membres, et, donc, ceux de la Grande-Bretagne. Cette solution, pour les Néerlandais, présenterait l'avantage de tenir partiellement compte des exigences de Londres sans remettre en cause les principes communautaires.

L'importance que l'on accordait du côté néerlandais au dossier du Rhin, et celle que l'on attachait du côté français à préciser la position de Paris face à celle de Londres, n'ont guère permis aux deux délégations d'aborder les autres questions dont l'examen était prévu, l'amélioration des échanges commerciaux (déficitaires de 5 milliards de francs pour la France en 1979) et culturels (l'enseignement du français regresse aux Pays-Bas).

Faisant suite à la visite à Paris de M. Haughey, premier ministre irlandais, et précédant le voyage de M. François-Poncet à Copenhague (où il s'entretient ce mercredi avec son collègue danois, M. Kjeld Olesen) et celui de M. Henri Simonet, ministre des affaires étrangères belge, qui se rend à Paris jeudi, les entretiens de La Haye illustrent le souci français d'aborder le prochain conseil européen dans les meilleures conditions possibles, en s'assurant en particulier sinon du soutien, du moins de la compréhension de ceux des Etats membres qui ne font pas partie des plus grands.

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE



DE LA C.E.E.

Il n'est pas acceptable qu'un des Neuf menace de bloquer le fonctionnement de la C.E.E.

déclare M. Bernard Reymond au conseil des ministres des affaires étrangères

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le problème de la contribution britannique dominera les travaux du conseil européen les 31 mars et 1er avril. Lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Neuf, M. Carrington, le secrétaire au Foreign Office, reprenant les thèmes développés la veille par M. Howe, le chancelier de l'Echiquier, devant les ministres des finances, a insisté le 18 mars sur la nécessité de parvenir à des décisions dès cette session. « *Tout le monde*, a-t-il dit, *connaît l'ampleur du problème : faire durer les choses n'en rendra pas la solution plus facile.* »

La première tâche du conseil européen sera, selon M. Carrington, d'arrêter le montant de la compensation, qui sera accordée par les autres Etats membres à la Grande-Bretagne pour réduire sa « *contribution nette* » au budget européen (elle devrait se situer en 1980 entre 1,5 milliard et 1,8 milliard d'unités de compte, soit environ entre neuf et dix milliards de francs). Le Conseil devra aussi, selon Londres, faire en sorte que cette compensation soit consentie de manière durable, c'est-à-dire aussi longtemps que le jeu normal des mécanismes financiers communautaires aboutira à ce que le Royaume-Uni verse sensiblement plus qu'il ne reçoit du budget européen.

Une « prise de gage »

Cette « *obligation de résultat* » faite à Bruxelles en termes mesurés par le chef de la diplomatie britannique, Mme Thatcher en donnait au même moment, devant la Chambre des communes, une version moins diplomatique *(voir l'article de Henri Pierre)*. « *Il n'est pas acceptable pour un gouvernement membre de menacer de bloquer le fonctionnement de la Communauté s'il n'obtient pas satisfaction. De telles déclarations ne sont pas de nature à faciliter un compromis* », a commenté M. Bernard Reymond, le secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères.

« *C'est une prise de gage sur la totalité de ce que la* Grande-Bretagne *réclame. Elle se met hors la loi* », surenchérissait un haut fonctionnaire français. La quote-part de T.V.A. à verser par le Royaume-Uni représente un peu plus de 1,5 milliard d'unités de compte, soit effectivement le montant approximatif de la « *contribution nette* » britannique.

M. Carrington a encore observé qu'il faudrait parvenir à une restructuration du budget communautaire et à un meilleur équilibre des dépenses ; mais un tel objectif, a-t-il précisé, ne doit pas être compris comme une offensive contre la politique agricole commune. Il a confirmé que son gouvernement n'était pas opposé à ce que le conseil européen aborde, en même temps que l'affaire de la contribution britannique, d'autres dossiers : mouton, pêche, énergie, politique agricole ; mais, a-t-il ajouté, ces questions devront être traitées selon leur mérite propre.

« *L'enjeu essentiel au conseil européen de Bruxelles ne sera pas le montant chiffré de la compensation accordée au Royaume-Uni ni sa durée, mais la nature de la Communauté telle que nous la concevons et la souhaitons à l'avenir. Nous serons très vigilants sur le respect des principes communautaires, qu'il s'agisse des ressources propres ou de la politique agricole commune* », a répondu M. Bernard Reymond. « *Les fondements de la Communauté ne doivent pas être affectés. Il nous faut envisager une diversification des dépenses communautaires, mais sans pour autant plafonner les dépenses agricoles* », a observé de son côté M. Ruffini, le ministre italien des affaires étrangères, qui préside les travaux du conseil.

M. Bernard-Reymond a répété qu'il ne pourrait y avoir à Bruxelles de compromis présenté au pied levé par la Commission. « *Si la Commission estimait nécessaire de présenter des mesures chiffrées, elle l'aurait déjà fait. Si proposition de compromis il doit y avoir, elle devra venir de la présidence italienne, et non de la Commission.* »

Plusieurs délégations ont estimé au contraire que la Commission devait conserver toute liberté de manœuvre pour faire progresser les discussions. En réalité, sauf erreur, il faut comprendre ces propos français comme une manifestation de méfiance à l'égard du président Jenkins, qui, au conseil européen de Dublin, avait présenté inopinément un texte de compromis favorable aux thèses britanniques. Ce texte était le fruit de ses propres réflexions, mais n'avait auparavant été ni approuvé, ni même discuté par la Commission.

Le dialogue euro-arabe

Les ministres des affaires étrangères ont encore traité des points suivants :

● *Yougoslavie* : le conseil a formellement approuvé le texte du nouvel accord de coopération conclu par la Communauté. La signature aura lieu probablement le 2 avril à Belgrade ;

● *Israël* : les Israéliens demandent avec insistance, depuis deux ans, au nom d'une juste concurrence entre les fournisseurs extérieurs de la C.E.E., que la réduction des droits de douane appliquée à leurs exportations d'oranges vers la Communauté passe de 60 % à 80 %. Le conseil a refusé en raison de l'opposition italienne et française ; mais — et c'est beaucoup plus important — il a décidé de rédiger une déclaration indiquant que la Communauté s'engagerait — lorsqu'il s'agira d'établir les règles qui régiront les échanges après l'élargissement de la C.E.E. — à tenir compte du besoin pour Israël d'exporter ses oranges vers le Marché commun.

● *Pays du Golfe* : les Neuf envisageaient d'établir des relations préférentielles avec les pays du Golfe, comme ils le font déjà avec la quasi-totalité des pays arabes riverains de la Méditerranée. Toutefois, lors de leur précédente session, ils avaient sagement estimé qu'il serait prudent d'abord de connaître l'avis des intéressés

Les sondages effectués par la présidence italienne n'ont pas révélé un enthousiasme certain à l'égard de cette initiative... que, pour l'instant, on laissera donc reposer. En revanche, les pays de la zone se sont montrés favorables à une relance du dialogue euro-arabe interrompu depuis le conflit surgi au sein de la Ligue arabe entre l'Egypte et les pays hostiles aux accords de Camp David.

● *Turquie* : les Neuf ont traité, en séance très restreinte, des orientations à donner à leur politique à l'égard d'Ankara. Ils sont tous d'accord, semble-t-il, pour consentir un effort substantiel afin de permettre la relance de l'association C.E.E. - Turquie. Il s'agit, pour les gouvernements membres, de la voie la plus efficace pour essayer d'éviter une demande d'adhésion à la Communauté, que personne ne souhaite parmi eux.

PHILIPPE LEMAITRE.

Espagne

Les Catalans vont élire un Parlement régional

Les socialistes et les nationalistes sont maîtres du jeu

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Le gouvernement Suarez se demande avec appréhension s'il ne va pas subir un nouvel échec dans une des nationalités historiques du pays. Après les Basques, les Catalans vont élire, le jeudi 20 mars, leur Parlement régional, le premier depuis quarante-deux ans. Les nationalistes l'ont emporté largement il y a une dizaine de jours en Euskadi. Cette fois, c'est la gauche qui a des chances de vaincre. Le pouvoir central risque donc de se trouver contesté dans les deux régions les plus développées de la périphérie : au Pays basque, qui affirme chaque jour davantage sa volonté d'autodétermination, et en Catalogne, si les socialistes et les communistes forment un gouvernement de coalition.

Le scrutin du 20 mars servira à choisir cent trente-cinq députés mais déjà il fait figure d'élection présidentielle. Les quatre forces politiques en présence ont concentré, en effet, leur propagande sur leur candidat à la présidence de la Généralité qui sera élu dans quelques semaines par les nouvelles Cortès catalanes. Les socialistes et les nationalistes de Convergence démocratique présentent leurs leaders respectifs, M. Joan Raventos et M Jordi Pujol. Les communistes ont choisi hors de leurs rangs M Josep Benet, un intellectuel de filiation catholique. Quant aux centristes, ils présentent l'ancien dirigeant d'une formation démocrate-chrétienne, M Anton Canyellas.

MM Raventos et Pujol sont ceux qui ont le plus de chance de succéder à M. Josep Tarradellas, président depuis octobre 1977 de la Généralité provisoire et grand absent de la compétition en cours. Personne, pendant la campagne, n'a cru bon de se référer à lui ni pour le louer ni pour critiquer son style à la fois populiste et autoritaire.

La gauche avait frôlé la majorité aux élections législatives de 1977 et l'a conquise l'année dernière. Avec près de 30 % des voix, les socialistes sont la première force politique de la région. Les communistes du P.S.U.C (parti socialiste unifié de Catalogne) ont apporté à eux seuls le tiers des vingt-trois députés dont dispose la formation de M. Carrillo aux Cortès madrilènes. De l'avis général, leur organisation fonctionne de façon exemplaire et, malgré leurs tiraillements idéologiques, ils présentent de l'eurocommunisme une image assez semblable à celle du P.C. italien.

Si la gauche maintient ses positions, elle peut emporter la majorité des sièges au Parlement catalan. L'idée d'un gouvernement dominé par les socialistes et les communistes s'imposerait alors aisément. Les compagnons de M. Raventos se sont déjà prononcés pour une alliance avec leurs « frères de classe ».

« *Il serait dangereux pour nous de laisser le P.S.U.C dans l'opposition*, disent-ils, *car celui-ci pourrait nous devancer aux prochaines élections.* » Le parti socialiste catalan n'oublie pas que la centrale communiste, les Commissions ouvrières, domine l'activité syndicale plus qu'ailleurs en Espagne et que, en période de crise économique, elle peut tirer parti d'une telle hégémonie.

L'exemple de l'Italie

Le secrétaire général du P.S.U.C., M Antoni Gutierrez, semble bien convaincu de la validité d'un tel raisonnement : toutes les peurs que pourrait susciter l'accès de son parti au pouvoir, il les balaie d'un sourire. « *Les communistes sont au pouvoir dans certaines régions d'Italie*, dit-il, *et il ne se passe rien Nous ne proposons pas de nationaliser la banque ou les compagnies d'électricité O'ailleurs la Constitution ne nous le permettrait pas Nous n'avons pas affaire en Catalogne à de grandes entreprises 90 % d'entre elles ont moins de cinquante employés, et la plupart des exploitations agricoles sont de caractère familial Ce que nous demandons, c'est de canaliser l'épargne en faveur de ces petites industries et de développer les coopératives agraires. Sur le plan culturel, nous souhaitons qu'en dix ans les Catalans deviennent bilingues. Les enfants élevés en castillan recevront leur enseignement dans la même langue et apprendront le catalan. Les enfants de parents catalans seront éduqués dans leur langue maternelle et apprendront le castillan.* »

S'ils formaient le gouvernement, les socialistes et les communistes souhaiteraient y faire entrer Convergence démocratique, dont le score a été comparable jusqu'à présent à celui des centristes de M. Suarez Mais les nationalistes ne veulent envisager qu'une coalition de centre gauche avec les socialistes. Ils refusent toute participation communiste.

Parti de classe moyenne appuyé par une bonne partie de la bourgeoisie locale, Convergence démocratique a répété au cours de sa campagne qu'un gouvernement marxiste ferait fuir les investissements productifs et que, si les communistes accédaient au gouvernement en Catalogne, ce serait un événement inédit en Europe.

« *Nous ne pouvons pas collaborer avec le P.S.U.C., qui se présente comme un parti à la fois de lutte et de gouvernement, qui veut avoir un pied dedans et un pied dehors* », explique M. Pujol. Les nationalistes estiment en outre que le catalanisme n'est qu'un instrument pour les communistes, un tremplin « *pour occuper des postes dans la société* ».

L'opinion de M. Rocard

La possibilité d'un gouvernement de gauche bute donc sur plusieurs obstacles : l'hostilité de la seule formation nationaliste de la région, la seule capable aussi par sa vocation centriste de servir de relais avec les dirigeants de Madrid ; l'hostilité de M. Felipe Gonzalez lui-même, qui refuse que son parti s'associe avec les communistes pour gouverner, bien qu'il n'ait pas refusé leur concours pour conquérir les principales mairies du pays ; enfin les difficultés constantes qu'une Catalogne socialo-communiste rencontreraient à Madrid pour obtenir le transfert de compétences prévu par le statut d'autonomie.

C'est ce que M. Michel Rocard a dit aux militants socialistes, lorsqu'il est venu à Gérone appuyer la campagne du P.S.O.E. : « *N'oubliez pas que le pouvoir central a horreur de se dessaisir de ce qu'il possède*, a-t-il déclaré *Encore plus quand il s'agit d'un pouvoir de droite et qu'il doit se dessaisir de compétences en faveur de la gauche* »

Il est possible que la majorité qui sortira des urnes le 20 mars soit de centre droit. Tous les sondages indiquent une poussée de Convergence démocratique, ce qui est normal s'agissant d'un tel scrutin. On s'attend que les nationalistes mordent sérieusement sur l'électorat de l'U.C.D., dont le chef de liste, M. Canyellas, ne pèse pas lourd à côté de M. Pujol.

M Suarez s'est multiplié pour éviter une déroute semblable à celle qu'il a essuyée au Pays basque : il a fait une tournée de cinq jours en Catalogne, ce qui ne s'était jamais vu.

Les stratèges de Convergence démocratique n'écartent pas l'idée d'une alliance avec l'U.C.D. « *Si nous obtenons des garanties sur l'application du statut d'autonomie*, dit M. Pujol, *ainsi que sur la protection de l'activité économique dans la région.* » Les nationalistes et les centristes pourraient obtenir l'appoint d'un parti qui a eu son heure de gloire il y a quarante ans, Esquerra Republicana (gauche républicaine), dont on dit à Barcelone qu'il n'est ni à gauche ni même républicain, car il s'est rallié à la monarchie.

Les communistes ont dénoncé à l'avance une telle collusion « *La politique de Suarez en Catalogne passe par Convergence démocratique*, explique M. Antoni Gutierrez, *que ce soit dans l'enseignement ou dans l'économie.* »

Nombre d'observateurs estiment que la stabilité de la région repose sur une alliance entre socialistes et nationalistes, qui arriveront probablement en tête aux élections. « *La situation n'est pas la même qu'au Pays basque*, disent-ils. *Là-bas, le nationalisme est d'abord opposition à Madrid. En Catalogne, la reconstruction nationale passe par une bonne entente avec le pouvoir central Il n'y a chez nous aucun danger séparatiste.* »

Le président de Convergence démocratique, M Ramon Trias-Fargas, a pourtant joué avec le spectre du séparatisme au cours d'un meeting, dimanche dernier à Barcelone Il a affirmé, en effet, que les élections du 20 mars annonçaient la création d'un futur Etat catalan. Une telle déclaration était de caractère électoral, mais elle a conduit M. Suarez à réagir. Elle a obscurci davantage l'horizon politique, alors que le gouvernement madrilène doit affronter à la fois le mécontentement des Andalous — à qui l'autonomie a été refusée bien qu'elle ait été approuvée par 55 % de la population — et ce que certains journaux appellent la « *menace de sécession du Nord* ».

CHARLES VANHECKE.

● ***L'ETA militaire*** a revendiqué, mardi 18 mars, l'attentat commis le même jour contre le général Fernando Esquivias, ancien aide de camp de Franco, au cours duquel un soldat a été tué. Le général a été très légèrement blessé (*le Monde* du 19 mars). — *(A.F.P.)*

Allemagne fédérale

Les autorités cherchent à endiguer le flot de faux réfugiés politiques

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement fédéral et ceux des Länder s'attaquent une fois de plus à un problème qui reste sans solution satisfaisante depuis des années : celui des étrangers qui réclament à la République fédérale le droit d'asile politique prévu par la Constitution de la R.F.A. et accordé jusqu'ici d'une façon assez généreuse

La situation dans ce domaine devient chaque année plus préoccupante pour les autorités. En 1976, la R.F.A avait reçu onze mille personnes demandant le droit d'asile. Cette année, on estime que leur nombre dépassera cent mille. Avec 35 % du total, les Turcs occupent la première place. Ils sont suivis par les Vietnamiens (11 %), les Pakistanais (9 %) et les Indiens (7 %). Ces dernières semaines on a vu aussi arriver des citoyens afghans.

La République fédérale attire particulièrement ces réfugiés parce que la procédure qui doit établir le bien-fondé des demandes d'asile peut se prolonger six ou même huit ans : l'office qui a pour tâche d'accorder ou de refuser le statut de réfugié politique est débordé et les voies de recours en cas de refus sont nombreuses et longues Ainsi, au Bade-Wurtemberg, qui reçoit 17 % des réfugiés, les autorités expliquent que, pour accélérer la procédure, il faudrait créer vingt-cinq chambres supplémentaires au tribunal du Land. Dans l'intervalle, beaucoup de ces réfugiés se débrouillent pour trouver du travail.

Des motifs économiques

Il n'est guère douteux que le plus grand nombre de ces réfugiés ne cherchent pas véritablement à fuir des persécutions politiques, mais sont attirés vers la R.F.A pour des motifs économiques.

Il s'agit donc de distinguer beaucoup plus vite les vrais persécutés politiques de tous ceux qui voudraient seulement mener une vie meilleure en R.F.A. Certains Länder adoptent une position catégorique : pour eux, il faut renforcer considérablement le contrôle aux frontières et refouler la masse des faux réfugiés. Mais le gouvernement fédéral s'oppose à une telle procédure qui lui paraît inefficace dans la mesure où la plupart des réfugiés entrent dans le pays en se faisant passer pour touristes, sur les cinquante et un mille d'entre eux qui sont venus en R.F.A. en 1979, pas plus de sept cents ont déclaré être des réfugiés politiques lorsqu'ils ont franchi la frontière.

D'autre part, le ministre de l'intérieur de Bonn, M. Baum, craint qu'un renforcement des pouvoirs de la police des frontières aboutisse trop souvent à refouler des réfugiés authentiques. Les dispositions constitutionnelles ne permettent d'ailleurs pas aux gardes-frontières de trancher un problème qui relève des autorités judiciaires. Aussi se demande-t-on une fois de plus comment les procédures pourraient être accélérées afin que les « faux-réfugiés » n'aient plus l'occasion de vivre pendant des années aux frais des contribuables ouest-allemands.

J. W.

La publication du plan Rogers sur les conditions du retour de la Grèce dans l'OTAN soulève une vive polémique à Athènes

De notre correspondant

Athènes. — Le quotidien libéral athénien *Vima* a publié le 16 mars en « exclusivité mondiale » le texte du plan Rogers concernant les conditions du retour de la Grèce dans l'organisation militaire de l'Alliance atlantique.

Le plan Rogers compte neuf chapitres qui modifient totalement les accords intervenus en juillet 1978 entre le général Haig et le général Davos, alors qu'ils étaient respectivement commandant de l'OTAN et chef des forces armées grecques Le général Davos est aujourd'hui sous-secrétaire à la défense nationale. Le plan Rogers pose comme condition préalable au retour de la Grèce dans l'OTAN le règlement du contentieux gréco-turc dans la région de la mer Egée.

Le premier chapitre du plan prévoit la création d'une nouvelle zone d'échange d'informations qui pratiquement sépare en deux l'archipel grec de l'Egée. Le second chapitre précise que pour les échanges d'informations, seuls les radars de l'OTAN seront utilisés. Or ces radars sont installés en territoire turc. Le troisième chapitre réduit de 10 milles à 6 milles l'espace aérien grec au-dessus de l'Egée et le quatrième reconnaît aux avions militaires turcs le droit d'opérer dans l'espace aérien international sans préavis au contrôle grec La levée des Notam 714 et 1157 (notices à la navigation aérienne et maritime) par la Turquie et la Grèce, qui était prévue dans le chapitre cinq du plan Rogers, répondrait au souci des Américains d'assurer un couloir aérien allant du Portugal au Moyen-Orient, en passant par l'Espagne, la Grèce et la Turquie (*le Monde* daté 24-25 février). Les chapitres six, sept et huit prévoient la création de forces opérationnelles OTAN dans l'espace maritime de l'Egée. Ce qui met un terme au commandement naval assuré jusqu'en 1974 par un amiral grec. Enfin, le chapitre neuf stipule que l'OTAN peut utiliser sans aucune limitation les espaces terrestres, aériens et maritimes dans la région de l'Egée.

La publication du plan Rogers a provoqué une levée de boucliers dans le camp de l'opposition. Le 17 mars, M. André Papandréou, président du parti socialiste Pasok, déclarait que le plan Rogers tend à arracher des concessions à la Grèce avant d'assurer son retour dans l'OTAN. La première serait la réduction de l'espace aérien grec de 10 à 6 milles, la seconde étant la renonciation par la Grèce à un statut spécial dans ses rapports avec l'OTAN. M. Papandréou invite le gouvernement à cesser toute négociation et à annoncer que la Grèce se retire définitivement et totalement de l'Organisation.

De son côté, M. Jean Zigdis, président de l'Union démocratique du centre, estime que le gouvernement montre son intention de faire des concessions en faveur de la Turquie. Enfin, le parti communiste dit de l'intérieur demande que le dossier des négociations avec l'OTAN soit déposé au Parlement et donne lieu à des débats.

Le gouvernement reconnaît l'authenticité du texte publié par *Vima*, mais relève qu'il a rejeté le 11 février, le plan Rogers et qu'il n'acceptera de reprendre des négociations pour un éventuel retour de la Grèce dans l'OTAN que sur la base des accords Haig-Davos de juillet 1978. Dans les milieux proches du pouvoir, il est également souligné que le gouvernement Caramanlis a depuis cinq ans fort bien préservé les intérêts supérieurs du pays et qu'il a rejeté le plan Rogers sans attendre les conseils du Pasok.

MARC MARCEAU.



PROCHE-ORIENT

Israël

L'hypothèse d'élections anticipées se précise

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement de M. Begin est en état de survie. La constatation n'est pas nouvelle car depuis de longs mois le premier ministre, son cabinet et la majorité parlementaire, ont souvent fait étalage de leur faiblesse, de leur impuissance et de leurs disputes. A la merci du moindre incident, M. Begin avait, jusqu'à présent, tenu bon au point de provoquer l'étonnement. Pourtant un nombre de plus en plus grand d'Israéliens estiment que les jours du gouvernement sont comptés et qu'il n'atteindra pas le terme de son mandat, fixé à novembre 1981. Ce n'est pas la première fois que l'on parle d'élections anticipées, mais l'hypothèse se précise, à tel point que des contacts ont été noués à ce propos entre l'opposition travailliste et la deuxième formation de la coalition gouvernementale, le parti national religieux.

Il ne s'agit pas encore de négociations pour un renversement d'alliances — cela a été démenti. Néanmoins, un premier pas vient d'être fait et il est interprété comme un signe avant-coureur. Pour accroître subitement l'effervescence dans les milieux politiques, la révélation de ce projet a coïncidé avec la publication, au début de la semaine, d'un sondage d'opinion qui continue de faire l'objet de tous les commentaires. Il indique, en effet, que si des élections avaient lieu maintenant, le Likoud ne compterait plus que vingt-six députés au lieu de quarante-cinq, et les travaillistes pourraient disposer de soixante-deux sièges au lieu de trente-deux, obtenant ainsi la majorité absolue. Après quelques hésitations dues à la persistance du malaise interne depuis la défaite de 1977, le parti travailliste, en proie à une soudaine euphorie, fait résolument campagne pour que les élections soient organisées au plus tôt. Et son président, M. Shimon Pérès, affirme que la chute du cabinet Begin pourrait se produire d'*« ici deux ou trois mois »*.

Les fissures dans la coalition

L'autorité du premier ministre est fréquemment mise en doute. M. Begin ne domine manifestement plus comme auparavant les multiples dissensions au sein de la coalition gouvernementale. M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, lui en a vertement fait le reproche le mois dernier dans une lettre. Certains observateurs laissent même entendre que M. Begin ne mesure pas assez la gravité des difficultés auxquelles il doit faire face, tant sur le plan international qu'en politique intérieure et dans le domaine économique. Le moindre accord au sein du conseil des ministres devient une prouesse et de nombreuses mesures sont sans cesse repoussées de semaine en semaine.

M. Begin estimait que l'arrivée au ministère des finances de M. Ygal Horowitz pourrait redonner un second souffle à son gouvernement et lui permettre d'assurer son maintien au pouvoir, au moins jusqu'à la date normale des élections. Les mesures sévères prises par M. Horowitz pour tenter d'assainir les finances de l'Etat ont, dans un premier temps, été relativement bien accueillies dans l'opinion publique. Dans le désarroi général, M. Horowitz faisait figure d'homme providentiel. Mais son crédit semble s'être réduit plus rapidement que prévu. Le doute sur ses chances de réussir — même partiellement — l'emporte sur l'espoir.

Les dirigeants de deux partis, le parti national religieux (P.N.R.) et le mouvement démocratique Dash, sont désormais convaincus qu'il leur faut envisager, d'ores et déjà, de quitter la coalition pendant qu'il en est encore temps ; c'est-à-dire avant que le discrédit du gouvernement n'affecte irréparablement l'image de leur mouvement.

Dans ces conditions, les travaillistes croient de plus en plus à la possibilité d'une victoire anticipée, bien qu'ils ne paraissent pas y être très bien préparés. Il est vrai que, dans le parti travailliste, la situation s'est clarifiée depuis la mort de M. Ygal Allon, principal rival de M. Pérès. Sans concurrent désigné pour l'instant, ce dernier peut être tenté de précipiter les événements avant le congrès du parti en juin, et avant que les partisans de M. Allon ne choisissent pour chef de file un autre de ses adversaires, M. Itzhak Rabin, ancien premier ministre. Cependant, le climat n'est pas tout à fait favorable à M. Pérès et aux travaillistes. Si les Israéliens devaient se prononcer pour un changement de pouvoir, il apparaît que ce serait bien plus par mécontentement à l'égard du Likoud que par enthousiasme pour le parti travailliste.

Les derniers sondages montrent qu'il reste beaucoup d'indécis et que la cote personnelle de M. Pérès n'est pas très forte. D'autre part, de nombreux Israéliens, prêts à se déterminer en faveur des travaillistes, craignent les conséquences d'une alliance obligatoire avec le parti national religieux qui, en deux ans et demi de coalition avec le Likoud, a développé une politique de plus en plus extrémiste à propos des territoires occupés et des implantations.

Ce manque d'enthousiasme à l'égard du parti travailliste et les difficultés qui existent dans cette formation peuvent encore permettre à M. Begin de tenir plusieurs mois. Enfin, une partie de l'opinion estime que le pays, attaqué de toutes parts sur la scène internationale, n'est pas en mesure de supporter les inconvénients prévisibles d'une campagne électorale. Certains sont alors tentés de rechercher une formule de compromis qui pourrait se traduire par la création d'un gouvernement d'union nationale, et l'on pense à ce propos à la personnalité de M. Ezer Weizman, ministre de la défense, dont la modération est de plus en plus appréciée.

FRANCIS CORNU.

Nous n'excluons aucune formule sauf la création d'un État palestinien

déclare M. Itzhak Shamir, nouveau ministre des affaires étrangères

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Recevant la presse francophone, mardi 18 mars à Jérusalem, M. Itzhak Shamir, nouveau ministre des affaires étrangères, a dressé dans une déclaration liminaire un vif réquisitoire contre les dernières prises de position des hommes d'Etat européens sur le Proche-Orient. Il a notamment déclaré : « *Après plus de trente années d'existence de l'Etat d'Israël et quatre guerres israélo-arabes, après un grand effort en vue de conclure la paix avec le plus important pays arabe, nous assistons maintenant à une entreprise organisée et coordonnée dans laquelle les participants prennent des positions qui mettent en péril l'existence même et la sécurité de l'Etat d'Israël.* »

On trouve dans cette *« coalition »*, a poursuivi le ministre, des pays américains, les pays arabes du Front du refus, le bloc soviétique, la *« majorité automatique »* des Nations unies, des organisations terroristes palestiniennes. « *Nous nous posons maintenant la question de savoir si l'Europe occidentale veut, elle aussi, rejoindre cette puissante coalition. Nous nous posons cette question après les dernières déclarations des hommes d'Etat européens, avec beaucoup de regrets et d'amertume. Nous sommes un petit pays, avec un territoire minuscule, un pays de trois millions et demi d'habitants, et nous devons faire face à sa puissante coalition. Nous voulons savoir si l'Europe occidentale démocratique, libérale, celle des droits de l'homme, va maintenant entrer dans cette coalition.* »

Répondant ensuite aux questions des journalistes, M. Shamir ajouta : « *Je ne parle pas seulement des déclarations du président Giscard d'Estaing et des résolutions qui ont été adoptées récemment aux Nations unies. Il est vrai que les hommes d'Etat européens ajoutent quand ils parlent en Europe et en France, moins souvent quand ils parlent au Proche-Orient, que l'existence et la sécurité d'Israël sont importantes pour eux. Mais, pour les garantir, il faut remplir quelques conditions fondamentales. (...) Si on parle d'un Etat palestinien, d'autodétermination et de reconnaissance de l'O.L.P., l'on ne peut dire en même temps qu'on veut sauvegarder l'Etat d'Israël. C'est une contradiction dans les faits. Car nous sommes convaincus que cet Etat sera un centre d'agression contre Israël. (...) Nous espérons qu'un jour viendra où on pourra discuter dans les milieux arabes de Palestine ou avec des pays arabes plus modérés que l'O.L.P. Mais, si l'Europe parle d'autodétermination, elle offre son appui aux éléments extrémistes. Comment les éléments arabes les plus modérés auront-ils alors le courage de se prononcer pour l'autonomie ? (...) L'Europe doit appuyer les négociations de paix actuelles et encourager tous les intéressés à prendre part à ces négociations. L'intérêt de l'Europe est de voir la paix régner au Proche-Orient. La seule paix réalisable est la paix de Camp David. Si les hommes d'Etat européens le disaient à la Jordanie, peut-être celle-ci changerait-elle d'attitude.* »

La formule d'autonomie que nous proposons, a-t-il ajouté, « *sera un statut spécial d'autonomie pour les habitants arabes dans cette région. (...) Il ne s'agira pas d'une solution éternelle, mais transitoire, pour quelques années. Nous voulons voir se dérouler l'expérience d'une coexistence pacifique entre juifs et Arabes dans cette région. Ensuite, il sera plus facile de convaincre les parties de trouver une solution plus stable. Que sera cette solution ? Nous n'excluons aucune formule, sauf un Etat palestinien.* »

Interrogé sur une éventuelle visite du président Giscard d'Estaing en Israël, il a répondu : « *Pourquoi pas ? Le jour où le président Giscard d'Estaing viendrait en visite officielle en Israël serait un grand jour pour nous. En ce qui concerne la France, nous avons toujours l'espoir de changer les relations actuelles en une nouvelle amitié et une nouvelle coopération. Nous avons toujours une très grande estime pour la France et pour le peuple français. Je n'oublie pas que la France m'a accordé autrefois le droit d'asile quand je m'étais évadé des camps anglais.* »

ROLAND DELCOUR.

Egypte

MORT DE IHSAN EL JABRI L'UN DES PIONNIERS DE L'ARABISME

(De notre correspondant.)

Le Caire. — *Ihsan El Jabri, président du conseil des Etats arabes unis (union éphémère créée par la charte du 8 mars 1958 par Nasser et l'imam du Yémen), et qui fut dans l'entre-deux-guerres l'un des pionniers du nationalisme arabe et du panarabisme est mort, le samedi 8 mars, à son domicile cairote.*

Il était né, il y a plus de cent ans, dans une vieille famille musulmane sunnite d'Alep en Syrie et avait commencé sa carrière comme secrétaire du sultan Abdul Hamid à Constantinople.

Au moment de l'imposition du mandat français sur la Syrie, après la première guerre mondiale, Ihsan El Jabri se jeta, aux côtés de son frère aîné Saadallah (qui devait plus tard être l'un des premiers dirigeants de la Syrie indépendante), dans la lutte nationaliste, ce qui lui valut notamment de connaître la prison et l'exil et d'être condamné deux fois à mort. Avec l'émir Mejid Arslane, il fut à Genève dans l'entre-deux-guerres l'un des animateurs les plus actifs du mouvement arabe.

*Brouillé par la suite avec les régimes militaires de Damas, il s'installa au Caire, où Nasser l'associa à plusieurs de ses entreprises unionistes. Ayant conservé intactes jusqu'au bout ses facultés intellectuelles et ses fidèles, l'une des dernières prises de position d'Ihsan El Jabri, qu'*Al Ahram *salue comme « un dirigeant et militant de la libération arabe contre l'impérialisme », avait été d'approuver le voyage du président Sadate à Jérusalem en 1977.*

Ihsan El Jabri était le père de Mme Saâdia Wasfi-Tall, veuve du premier ministre jordanien assassiné par des extrémistes palestiniens au Caire en 1971, et le grand-père d'un des peintres arabes les plus brillants de la jeune génération Ali El Jabri, actuellement installé à Amman.

J.-P. P.-H.

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE S'EST ENTRETENU DE « QUESTIONS DE SÉCURITÉ », A PRETORIA.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — La radio israélienne a révélé, ce mercredi 19 mars, que le ministre de la défense, M. Ezer Weizmann, s'était rendu dans le plus grand secret, la semaine dernière, en Afrique du Sud pendant trois jours pour s'y entretenir de « questions de sécurité » avec les dirigeants de Pretoria.

Israël entretient des rapports étroits et discrets avec la République Sud-Africaine, et a notamment fourni à ce pays des armements. Le gouvernement israélien manifeste toujours de l'irritation devant les critiques qui lui sont adressées à cause de ces relations. Le mois dernier, M. Weizmann avait qualifié d'« absurdes » les informations diffusées par une chaîne de télévision américaine, selon laquelle Israël aurait participé à l'expérimentation d'une bombe nucléaire au large des côtes sud-africaines en septembre 1979. — F.C.

● *L'Egypte et Israël* signeront en avril un accord de coopération agricole. Il portera sur la coopération dans la culture des légumes et du coton, le développement de l'élevage du bétail et de l'aviculture. Les Egyptiens montrent de l'intérêt pour le système coopératif israélien, et Jérusalem pour la culture des épices, domaine dans lequel les Egyptiens sont particulièrement qualifiés.

AFRIQUE

République Centrafricaine

Le président Dacko crée l'Union démocratique centrafricaine (U.D.C.) parti unique

Bangui *(A.F.P.)*. — Six mois après son accession au pouvoir, le 20 septembre dernier, le président David Dacko a marqué un point avec la création de l'Union démocratique centrafricaine (U.D.C.), qui vient d'achever son premier congrès à Bangui.

En six mois, M. Dacko, après avoir éliminé toute opposition politique intérieure et fort de la présence militaire et de l'aide financière et technique française, a renforcé considérablement son pouvoir et son autorité. Bénéficiant d'une indéniable popularité en province, le président-fondateur de l'U.D.C. dispose maintenant avec les membres de son parti de solides relais dans le pays. Les délégués de l'U.D.C. représentent en effet les communes de province et les quartiers de Bangui. A travers eux, M. Dacko pourra ainsi atteindre plus facilement l'opinion publique.

Parti unique, l'U.D.C. sera un soutien pour l'action du président jusqu'aux élections présidentielles de 1981. Dans son discours-programme du 24 octobre dernier, M. Dacko avait en effet annoncé qu'un avant-projet de Constitution serait soumis à référendum dans un délai de dix-huit mois. Il avait ajouté que six mois après l'adoption de cette Constitution se dérouleraient des élections présidentielles et législatives.

A un an et demi de ces échéances électorales, l'U.D.C., parti unique — le président a à plusieurs reprises déclaré que le régime des partis était un « *facteur d'instabilité* », occupe, seule, la scène politique. Parti « *multitendanciel de large ouverture* », l'U.D.C. n'accordera cependant son investiture pour l'élection présidentielle qu'à un seul candidat.

M. Dacko, qui se rend en visite privée à Paris au début de la semaine prochaine, demandera probablement à la France de l'assister encore davantage dans sa tâche de redressement du pays.

Irak

Les États-Unis s'inquiètent de la livraison par l'Italie d'équipements nucléaires à Bagdad

L'Italie livrerait à l'Irak des équipements nucléaires pouvant faciliter la fabrication d'une bombe atomique. C'est ce que déclare, si l'on en croit le *New York Times* repris par l'*International Herald Tribune* de mercredi 19 mars, le département d'Etat américain qui a fait connaître à Rome sa « préoccupation ».

L'objet de celle-ci est un laboratoire « chaud », c'est-à-dire un laboratoire équipé de blindages en plomb ou en verre au plomb et permettant de manipuler sans risque d'irradiation des matériaux hautement radioactifs. Le département d'Etat estime que ce laboratoire pourrait être utilisé pour retraiter de petites quantités d'uranium irradié et pour en extraire le plutonium. En un an, l'Irak pourrait en produire assez pour construire une bombe.

A Rome, on dément officiellement que le matériel fourni puisse avoir cet usage. L'Italie a fourni en 1978 un laboratoire radiochimique ; les connaissances qui peuvent dériver de ce laboratoire « *sont de niveau universitaire et ne constituent pas un transfert de technologie aux termes du traité de Londres* ».

Le département d'Etat n'accuse pas l'Italie ou l'Irak d'avoir violé le traité de non-prolifération nucléaire, qu'ils ont tous deux signé. Il reconnaît même que rien n'indique une telle violation. Mais selon M. David Passage, son porte-parole, les Etats-Unis doivent veiller au fait que les autres pays aient constamment à l'esprit les obligations du traité.

On estime en France qu'il n'est pas possible d'interdire aux pays non nucléaires l'accès à l'énergie nucléaire civile ni la maîtrise de sa technologie, même si cette technologie peut permettre des progrès dans une autre direction. Pour sa part, la France fournit à l'Irak un réacteur de recherche du type Osiris, nommé Osirak. Cette livraison a été retardée par un sabotage qui a détruit, l'an dernier, certains éléments du réacteur en attente d'embarquement à La Seyne (Var) (*le Monde* daté 8-9 avril et 15-16 juin 1979). Les éléments détruits sont en cours de remplacement et le combustible — de l'uranium enrichi à 93 % — doit être livré pour permettre le démarrage d'Osirak en 1981 (*le Monde* du 5 mars 1980). L'Irak a aussi un accord de coopération nucléaire avec le Brésil qui prévoit la construction de réacteurs nucléaires et la fourniture d'uranium légèrement enrichi.

La coopération nucléaire entre l'Irak et l'Italie comporte aussi la formation de techniciens — en trop grand nombre, selon les Américains — dans des centres italiens de recherche. Cet accord serait à rapprocher du fait que l'Italie importe d'Irak le tiers de ses hydrocarbures. Mais dans le cas particulier du laboratoire « chaud », sa fourniture aurait été un « argument » italien dans la compétition internationale qui oppose Rome et Paris pour livrer à l'Irak des frégates, des corvettes et des patrouilleurs lance-missiles (*le Monde* du 8 février 1980).

CRÉATION DE DEUX ASSEMBLÉES DONT LES MEMBRES SERONT ÉLUS

Le Conseil du commandement de la révolution irakienne a promulgué, lundi 17 mars, deux lois constitutionnelles portant création d'une Assemblée nationale ainsi que d'une Assemblée législative pour la région autonome du Kurdistan.

L'Assemblée nationale irakienne, qui sera composée de deux cent cinquante députés élus au suffrage universel direct pour une durée de quatre ans, aura pour rôle de « *participer* » à la fonction législative en collaboration avec le Conseil de commandement de la révolution.

Cette Assemblée exercera d'autre part un pouvoir de contrôle sur les entreprises d'Etat. Elle aura le pouvoir de proposer et d'établir les lois ainsi que le budget de l'Etat, de ratifier les accords et traités internationaux, de contrôler la politique intérieure et étrangère du pouvoir exécutif ainsi que celui d'exiger la comparution devant elle des ministres et de proposer leur déchéance.

L'Assemblée législative pour la région autonome du Kurdistan, qui sera composée de cinquante membres (soit un représentant pour trente mille habitants) élus pour trois ans aura pour fonction de « *prendre les décisions législatives* » concernant le développement de la région autonome du Kurdistan, de ratifier les plans d'application, de proposer le budget (pour la région autonome) et de contrôler les membres du conseil exécutif de la région autonome.

[Dans le climat de répression qui règne actuellement en Irak, on peut craindre que les deux Assemblées créées par le Conseil du commandement à la révolution, entièrement contrôlé par le parti Baas, seule formation politique autorisée en Irak, ne soient que de simples chambres d'enregistrement.]

Iran

Une commission d'enquête examinera les plaintes pour fraudes électorales

Dans un discours prononcé le mardi 18 mars, à l'occasion des fêtes du Nouvel An iranien, l'imam Khomeiny a décrété une amnistie pour « *tous ceux qui n'ont pas tué, ou ordonné de tuer, qui n'ont pas torturé ou donné l'ordre de torturer, et qui n'ont pas fait un mauvais usage de l'argent du peuple* ». Les mesures d'amnistie concernent aussi bien les membres des forces armées que les anciens agents de la SAVAK (police secrète) et les religieux ayant coopéré avec le régime impérial.

Les dossiers des personnes non concernées par ces mesures seront néanmoins étudiés par les services du procureur général islamique, l'hojatoleslam Ali Ghodussi, ou ceux du président Bani Sadr, a déclaré l'ayatollah Khomeiny, qui a ajouté que le chef de l'Etat devra également réexaminer le cas des citoyens déjà jugés et emprisonnés et « *libérer si possible certains d'entre eux* ». Quant aux dossiers actuellement en suspens, ils seront confiés au procureur général.

D'autre part, le président Bani Sadr a fait savoir qu'une commission sera chargée d'enquêter sur les diverses allégations de fraude recueillies au cours du scrutin des élections législatives.

Le chef de l'Etat iranien semble ainsi rejeter toute idée d'une annulation des élections : « *Nous n'avons pas reçu de plaintes de toutes les villes. Dans certains endroits, la population est satisfaite* (du déroulement du scrutin), *dans d'autres, elle a exprimé sa réprobation* », a dit M. Bani Sadr.

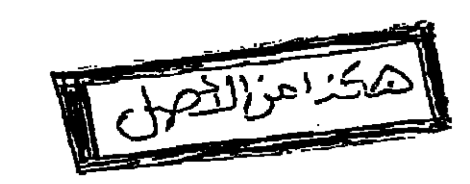
Le président de la République a refusé de donner les noms des membres de cette commission qui, à en croire le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, est composée de cinq à sept personnes et sera également chargée de superviser le bon fonctionnement du second tour des élections, dans trois semaines. M. Ghotbzadeh a indiqué d'autre part que les accusations portées contre Mme Victoria Bassiri, fonctionnaire du service des passeports au ministère des affaires étrangères, arrêtée récemment par les gardiens de la révolution pour « *espionnage au profit des Etats-Unis* », ne pouvaient être reconnues valables que si elles étaient portées par le procureur général (*le Monde* du 19 mars).

● A LA HAYE, la Cour internationale de justice a ouvert, mardi 18 mars, en audience publique, la procédure orale sur l'action engagée le 29 novembre 1979, par les Etats-Unis, contre la République islamique d'Iran à propos des otages.

Le 15 décembre 1979, la Cour avait ordonné à titre conservatoire la libération immédiate de tous les ressortissants américains séquestrés. Il lui reste toutefois à juger l'affaire quant au fond et à décider notamment si les Etats-Unis ont droit aux réparations qu'ils réclament.

A l'ouverture de l'audience, le président, sir Humphrey Waldock (Grande-Bretagne), a constaté que la République islamique d'Iran n'avait pas désigné d'agent pour la représenter et qu'elle n'avait pas usé de son droit de désigner un juge *ad hoc* adjoint aux quinze magistrats qui composent la Cour. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *Deux Français arrêtés.* — Deux Français ont été arrêtés à Sardacht (Kurdistan iranien) et ont été conduits à Ouroumieh (Azerbaïdjan-Occidental) aux fins d'interrogatoire, a annoncé, lundi 17 mars, Radio-Téhéran.



Le Monde

politique

UN COLLOQUE DU GRAL A LA SORBONNE

Une enrichissante réflexion pluridisciplinaire sur l'avenir de la démocratie locale

Les dirigeants du GRAL (Groupement de recherches coordonnées sur l'administration locale) avaient pris un risque en faisant appel à des universitaires, des techniciens, des fonctionnaires et des élus locaux — de la majorité et de l'opposition — pour animer ensemble, le vendredi 14 mars, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, un colloque consacré à l'évolution des formes de démocratie locale dans la société contemporaine française.

On ne peut, en effet, placer à la même tribune des juristes, des historiens, des sociologues, un anthropologue, des maires, des parlementaires, un représentant du ministère de l'intérieur, un P.-D.G., un informaticien, un évêque, etc., pour les faire débattre d'un sujet aussi vaste et aussi complexe sans avoir à redouter que les échanges de vues ne versent dans la cacophonie ou la confrontation stérile.

L'attention soutenue portée à ces débats par les nombreux auditeurs présents à la Sorbonne tout au long de cette journée a néanmoins confirmé que, dans un domaine aussi essentiel que l'avenir de la démocratie locale, la réflexion pluridisciplinaire correspond à un besoin et que le GRAL avait eu raison, en la circonstance, de poursuivre l'expérience commencée en décembre 1978, lors de son premier colloque, à Bordeaux.

Expérience d'autant plus enrichissante, non seulement pour les auditeurs mais aussi pour les chercheurs, les administrateurs et les « praticiens » mis en présence les uns des autres, que les intervenants, pour la plupart, ont su éviter l'écueil du discours hermétique.

Placés sous la présidence de M. Bernard Chenot, ancien ministre, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, les débats ont été animés, notamment, par Mmes Françoise Gaspard (P.S.), maire de Dreux, membre de l'Assemblée européenne, Rose-Marie Van Lerberghe, inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales, MM. Maurice Agulhon, historien, Georges Balandier, anthropologue, Lucien Brams, chargé de mission à la délégation générale à la recherche scientifique et technique, Jean Dumas, professeur de géographie, Maurice Garden, historien, Emmanuel Le Roy-Ladurie, historien, Bruno Lussato, informaticien, Henri Mendras, sociologue, Philippe Némo, chargé de cours à l'université de Tours, Mgr Daniel Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, MM. Jean-Daniel Reynaud, professeur au conservatoire national des arts et métiers, Pierre Richard, directeur général des collectivités locales, Michel Rousselot, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Yves Stourdzé, assistant à l'université de Paris-Dauphine, Jean-Claude Thoenig, sociologue, Lionel de Tinguy (Union centriste), sénateur de Vendée, André Trigano, président de société.

Il a été question, bien entendu, du « plan de développement des responsabilités locales » dont le Parlement doit poursuivre l'examen au cours de la session de printemps. M. Richard a souligné que, dans l'esprit des promoteurs des réformes souhaitées par le gouvernement, il s'agit d' « *engager un processus* » en introduisant dans la vie communale une « *dynamique de changement* ».

Les orientations gouvernementales, toutefois, ont été vivement critiquées, d'abord par certains auditeurs, — en particulier par M. Franck Sérusclat, sénateur du Rhône, au nom des élus socialistes, et par Mme Danielle Bidard, sénateur de Seine-Saint-Denis, au nom des élus communistes — ensuite, à la tribune, par Mme Gaspard. Pour le maire socialiste de Dreux, « *l'avenir de la démocratie locale est sombre* » et la réforme « *libérale* » engagée *par l'Etat ne résout* pas convenablement les problèmes des communes et des élus locaux. Soutenant le directeur général des collectivités locales, M. Lionel de Tinguy a jugé « *déraisonnable* » l'argumentation de Mme Gaspard.

Mais cette passe d'armes n'a pas occulté les autres débats ouverts par des questions traduisant bien les incertitudes que suscite, en France, comme dans les autres pays économiquement développés, toute analyse sur l'évolution des rapports entre le citoyen, le pouvoir central de l'Etat et les pouvoirs locaux : la commune est-elle encore le lieu privilégié de la démocratie locale ?

« Le cocon invisible »

Le débat sur la démocratie locale a-t-il encore un sens pour les milliers de villages en voie de disparition faute d'habitants, ou pour le citoyen des grandes agglomérations partagé chaque jour entre des territoires différents, tiraillé entre son domicile, son lieu de travail, des lieux de loisirs, sa résidence secondaire ou sa maison de vacances ? Que veut dire démocratie locale dans ces grands ensembles où l'on ne parle même plus à son voisin de palier ? Le développement des moyens de transport, celui des modes de communication, ne contribuent-ils pas au « *déracinement politique* » du citoyen, à l'aliénation civique ?

Réponses difficiles. D'autant plus difficiles qu'en la matière les tentatives de systématisation conduisent à des impasses. L'Eglise elle-même y perd son latin : « *A Paris, nous ne savons plus comment entrer en relation avec ces millions de personnes qui vivent quotidiennement dans le va-et-vient, qui ne sont plus là le dimanche. Nous avons à trouver de nouvelles formes d'échanges* », dit Mgr Pezeril.

Une certitude : le citoyen devra inventer de nouvelles formes de démocratie locale, ou du moins adapter celle-ci aux changements de la société contemporaine — comme il le fait déjà, ici ou là, en développant la vie associative — s'il veut résister aux conséquences de l'usage croissant de la télématique et des immenses possibilités offertes par l'électronique, qui peuvent, s'il n'y prend garde, réduire de plus en plus, dans sa vie, la part démocratique au profit de la part oligarchique (pouvoirs des influences capitalistes, des technocrates, de l'administration des élus eux-mêmes) et de la part monarchique, qui s'affirme en France par le caractère personnel du pouvoir présidentiel.

Avec « *la multiplication des réseaux par lesquels s'effectuent à distance la communication et la transmission de messages, de consignes et d'informations* », note M. Balandier, anthropologue, « *l'homme de la fin du siècle est pris dans le cocon invisible formé par tous les réseaux qui lui transmettent des images et des bruits du monde. Il appréhende surtout les êtres, les choses et les événements par tout un ensemble complexe de médiations ; il accède moins à la réalité qu'à une téléréalité, à un univers construit par les médias, où se heurtent et se brouillent des imageries concurrentes* ».

Il s'agit de savoir comment la démocratie locale peut assumer les changements que provoquera dans la société contemporaine la multiplication des éléments constitutifs des nouveaux réseaux de communication (microprocesseurs, satellites, fibres optiques, vidéodisques, synthétiseurs et analyseurs de voix...). « *La révolution technétronique constitue l'enjeu décisif de notre époque, comme le dit M. Brezzinski, le conseiller de M. Carter,* souligne M. Stoudzé. *Or la révolution technétronique dépasse, et de loin, l'évolution télématique, elle se propose de bouleverser l'ensemble des rapports hommes-technique-société. (...) Il n'est pas impossible que, confrontées à ce processus, certaines sociétés soient condamnées à péricliter, voire à chuter brutalement.* »

M. Emmanuel Le Roy-Ladurie constate que la télématique a d'ores et déjà joué un rôle politique important, en France, dans la mesure où elle a contribué à accentuer le caractère « monarchique » de la V[e] République : « *Le visage du président* [apparaissant sur l'écran de télévision] *permet de fédérer en une nation les objets locaux que nous sommes. Tout le problème des intermédiaires est ainsi posé.* »

« *Les moyens de communication ne sont pas neutres* », ajoute, à juste titre, M. Lussato.

Conclusion : l' « enjeu local » — tel était le thème du colloque — c'est tout simplement, aujourd'hui, l'avenir de la démocratie.

A la fin des échanges de vues, le président du GRAL, M. Georges Dupuis, professeur à l'université de Paris-I, qui avait évoqué en ouvrant les travaux l'existence d' « *une certaine révolte contre l'aliénation civique* », a souhaité que l'administration n'ignore plus « *grossièrement* » les recherches des universitaires dans le domaine des collectivités locales et que ceux-ci, en revanche, apprennent à mieux connaître « ce *que fait l'administration* ».

ALAIN ROLLAT.

★ Créé en mai 1977, dans le cadre du Centre national de la recherche scientifique, le GRAL fédère vingt-trois organismes appartenant à différentes universités, de grandes écoles ou des instituts d'études politiques. Il regroupe environ trois cents chercheurs. Adresse : 9, rue Malher, 75004 Paris.

● *Dans le canton de Reims-7 (Marne)*, seul des candidats du premier tour de l'élection partielle à pouvoir se maintenir au second tour face à M. Michel Voisin (P.S.) arrivé en tête, M. Claude Derycke (P.C.) a décidé de ne pas déposer sa candidature. M. Derycke, qui avait obtenu 32,4 % des suffrages exprimés dimanche 16 mars (*le Monde* du 18 mars), se désiste pour M. Voisin, qui en avait recueilli 39,46 %, et qui sera donc seul en lice, dimanche 23 mars.

POLITIQUE

LA POLÉMIQUE SUR LE PASSÉ DE M. MARCHAIS

Le P.C.F. dénonce une campagne « favorisée par la droite » et « soutenue par les organes de presse socialistes »

Le bureau politique du parti communiste a publié, mardi 18 mars, un communiqué indiquant qu'il a « *fait le point sur les derniers développements de la machination montée contre Georges Marchais et, à travers lui, contre le parti tout entier* ». Le bureau politique constate que « *la thèse selon laquelle Georges Marchais aurait été volontaire pour travailler en Allemagne — depuis longtemps déjà réfutée — s'est totalement effondrée* » (1), et que la thèse d'un retour de M. Marchais en Allemagne après mai 1943, avancée par *l'Express* sur la base d'un document provenant des archives d'Augsbourg, « *a volé en éclats* ».

Le bureau politique poursuit : « *Depuis trois jours, ce sont* le Nouvel Observateur, le Monde *et* le Matin *qui échafaudent une nouvelle thèse : Georges Marchais serait, depuis sa prime jeunesse, un responsable de l'Internationale communiste (...)* Le Matin *tente d'accréditer la thèse d'une dépendance du secrétaire général du parti communiste français à l'égard de l'Union soviétique, en présentant comme « incontestable » son séjour à l'école centrale de Moscou en 1954-1955.*

« Une ruse tardive »

» *Les documents et les témoignages recueillis en quelques heures et que* l'Humanité *publie réduisent à néant ces affabulations et confondent une nouvelle fois les calomniateurs.* »

Le bureau politique du P.C.F. ajoute : « *Depuis dix ans, la droite au pouvoir dispose de tous les éléments qui établissent la vérité. Non seulement elle n'a pas produit ces informations, mais elle a laissé se développer la calomnie, et l'a même favorisée. Aussi les protestations offusquées de Valéry Giscard d'Estaing et de Jacques Chirac apparaissent-elles pour ce qu'elles sont : une ruse tardive destinée à couvrir la déroute des menteurs et à tenter de se dégager de ce mauvais pas et une manœuvre tendant à faire croire à une solidarité de la soi-disant « classe politique ».*

» *L'affaire a été lancée par un directeur de journal — Jean-François Revel — dont on connaît les liens aussi bien avec François Mitterrand qu'avec Giscard d'Estaing. Elle a été soutenue par la plupart des moyens d'information, y compris les organes de presse socialistes ou proches du parti socialiste. Elle est maintenant relancée par ces mêmes organes de presse.* »

Le comité central du P.C.F., réuni mercredi et jeudi, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour examiner, sur le rapport de Mme Mireille Bertrand, « *la situation économique et sociale et les tâches du parti* », doit aussi, indique le bureau politique, « *procéder à l'analyse approfondie* » des faits relatifs à la « *machination* » contre M. Marchais et « *en tirer les conclusions nécessaires* ».

Les documents publiés par *l'Humanité* — dont la première page est barrée, en titre, du mot « Vérité » — émanent de l'Union syndicale de la métallurgie C.G.T. de l'Ile-de-France. M. Bernard Cagne, qui en est le secrétaire général, indique que le nom de M. Marchais, qui fut l'un des secrétaires de cette Union d'avril 1953 à décembre 1955, « *figure chaque mois, pour toute cette période, sur nos livres de paye, livres contrôlés par la Sécurité sociale* ». M. Cagne fait également état d'une photo prise le 1er mai 1955, sur laquelle figure M. Marchais.

Le quotidien communiste se réfère d'autre part à des documents prouvant la présence de M. Marchais à Paris au mois de décembre 1955. Enfin, des responsables ou anciens responsables syndicaux, dont M. Henri Krasucki, membre du bureau confédéral de la C.G.T., affirment que M. Marchais « *a participé très régulièrement à toutes les réunions* » du bureau de l'Union des syndicats de la région parisienne C.G.T. « *entre le congrès de novembre 1953 et celui de novembre 1955* ».

Hormis ce témoignage, aucun des documents publiés par *l'Humanité* n'établit que M. Marchais n'a pas quitté Paris pendant le second semestre de 1955. M. Philippe Robrieux, historien, maintient, en s'appuyant sur le témoignage de Bernard Jourd'hui, ancien responsable parisien du P.C.F. et ancien député, que les deux hommes suivirent, en 1955, les cours de l'Ecole supérieure des cadres de Moscou, rouverte aux élèves étrangers à partir de la fin de 1954. Bernard Jourd'hui avait dû rentrer à Paris à la fin de 1955, pour la campagne des élections législatives de janvier 1956, auquel il fut candidat (et élu dans le treizième arrondissement de Paris). Il est fort possible que M. Marchais ait regagné Paris à la même date pour participer à la campagne.

(1) *L'Humanité* publie la note du ministère des anciens combattants, datée du 4 novembre 1970, et dont M. Marchais avait fait état à plusieurs reprises, note qui souligne l'absence de « *présomption de volontariat* » pour ce qui concerne le départ de M. Marchais en Allemagne au mois de décembre 1942.

Le secrétaire général convoqué devant la cour d'appel

On a appris, d'autre part, que M. Marchais a été convoqué, le 25 mars, devant la neuvième chambre de la cour d'appel de Paris, à la demande du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Accusé en 1973, par un ancien membre du P.C.F., M. Auguste Lecœur, directeur de *la Nation socialiste*, et par M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, d'être parti travailler volontairement en 1942 en Allemagne, M. Marchais avait porté plainte pour falsification de documents contre MM. Lecœur et Boizeau (*le Monde* du 11 mars 1973). Le 19 mars 1973, un juge d'instruction, M. Jean Bertholon, s'était rendu au siège du secrétariat d'Etat aux anciens combattants pour y saisir les originaux du dossier de M. Marchais, qui avaient été versés au dossier d'instruction.

L'action en justice parvenue à son terme, les documents du dossier devaient logiquement retourner à leur propriétaire, le secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Celui-ci vient de demander la restitution des pièces empruntées, qui se trouvent dans les archives du palais de justice. La procédure de restitution doit se faire, le 25 mars, en présence des parties concernées.

Après que Me Jules Borker, l'avocat de M. Marchais, se soit étonné de cette coïncidence avec la polémique déclenchée par *l'Express*, le secrétariat d'Etat, a publié, le 18 mars, un communiqué dans lequel il précise que sa demande date du 14 novembre 1979. Pour le secrétariat d'Etat, « *l'amalgame tenté avec le dernier rebondissement de ce qu'on appelle « l'affaire Marchais » est donc sans aucun fondement* ». Me Borker nous a précisé que parmi les documents réclamés par le secrétariat d'Etat à la justice, ne figurait pas la note rédigée en 1970 par un fonctionnaire de cette administration et que publie *l'Humanité* du 19 mars.

LA FÉDÉRATION R.P.R. DE L'YONNE PROPOSE L'EXCLUSION DE M. PIOT

Le comité de la fédération R.P.R. de l'Yonne a proposé, samedi 15 mars, au cours d'une réunion à huis clos, l'exclusion du R.P.R. de M. Jacques Piot, député R.P.R. de la troisième circonscription de ce département.

Certains membres du comité reprochent notamment à M. Piot ses prises de position jugées trop « giscardiennes ». Le vote a été acquis par dix-huit voix contre seize. Cette proposition devrait être maintenant transmise aux instances nationales, instruite par la commission des conflits et soumise à un comité central.

On indique toutefois, au siège du mouvement, qu'une fédération ne peut exclure un parlementaire, et on estime que ce conflit relève de rivalités de personnes. La direction du R.P.R. n'avait pas encore été saisie mercredi 19 et elle ne semblait pas avoir l'intention de donner une suite à cette affaire.

M. Piot a indiqué, mardi 18 mars, qu'il s'agissait d'un « événement mineur », ajoutant : « *Je regrette que cette décision vise l'un des rares membres du R.P.R. de l'Yonne à avoir été un compagnon de combat du général de Gaulle.* » M. Piot a indiqué qu'il avait avisé le président du groupe R.P.R., M. Claude Labbé, « *le seul habilité à demander à Jacques Chirac de trancher* ».

En Martinique

LES SYNDICATS DEMANDENT LE DÉPART DES ESCADRONS DE GENDARMES MOBILES

Fort-de-France. — C'est mardi 18 mars dans la soirée que le Comité de coordination des syndicats martiniquais a répondu à la lettre que M. Paul Dijoud lui avait adressée le 13. M. Serge Menil, secrétaire départemental du SNI et président en exercice du Comité de coordination, a déclaré : « *Aujourd'hui, à la Martinique, personne ne comprendrait que le Comité de coordination entame des discussions avec le gouvernement alors que le système de répression est aggravé. Le Comité de coordination met en garde le gouvernement contre les appels à la répression lancés ici et là par tel ou tel élu de la Martinique (1) (...) Il dépend du gouvernement que les négociations se poursuivent. Nous demandons simplement le rappel des gendarmes mobiles.*

» *La lettre du ministre constitue les premiers éléments promis par M. Montpezat, c'est-à-dire la réponse en six points, mais il nous manque le document à partir duquel le gouvernement fonde les positions qu'il a déjà exprimées. Pour le reste, nous sommes ouverts à la discussion mais attendons que le gouvernement se manifeste. Actuellement, de toute façon, nous réalisons une coordination avec nos amis de la Guadeloupe et de la Guyane que nous attendons dans les jours qui viennent. Une action concertée aura lieu probablement à la mi-avril. Elle prendra sans doute la forme d'une grève longue et dure.* »

Le secrétaire de la C.S.T.M. (Centrale syndicale des travailleurs martiniquais), M. Agasta, a fait parvenir au secrétaire d'Etat aux DOM-TOM le télégramme suivant : « *Contre poseurs bombe Hôtel de Ville Paris, manifestants antinucléaires et grève enseignants, vous renvoyons vos deux escadrons de gendarmes oisifs en Martinique pour rétablir ordre votre nation en danger.* » — F. R.

(1) Il s'agit de M. Michel Renard, secrétaire départemental du R. P. R., maire et conseiller général de la commune du Marigot, qui s'est félicité publiquement des mesures prises par M. Dijoud.

ANNIVERSAIRE

Le gouvernement et la commémoration de la fin de la guerre en Algérie

Alors que la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie appelle ses adhérents à célébrer, ce mercredi 19 mars, le dix-huitième anniversaire du « cessez-le-feu » en Algérie, le gouvernement a annoncé (voir nos dernières éditions de mardi) qu'il ne s'associera pas à cet anniversaire, mais ne « *mettra aucun obstacle à toute commémoration privée de cet événement* ».

Dans une lettre adressée, le 27 février dernier, au secrétaire national de la FNACA, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, précisait, en effet :

« *Le président de la République et le gouvernement sont pleinement d'accord pour que les anciens d'A.F.N. célèbrent le souvenir de leurs sacrifices et de leurs morts, à une date qui reste à trouver. Il y a deux conditions : tout d'abord, que les trois principales associations d'anciens d'A.F.N., la vôtre, la C.A.T.M. et l'U.N.C.-A.F.N., se mettent toutes d'accord sur une date unique. Ce n'est pas le cas. Ensuite, que la date proposée ne soulève aucune objection d'une partie des Français, nos concitoyens. Or, la date du 19 mars que vous proposez est entièrement liée à celle des accords d'Evian (18 mars), et le cessez-le-feu qu'elle devait symboliser n'a d'ailleurs été ni respecté ni appliqué. Je vous rappelle que la date officielle de la fin des combats en Algérie, et donc du véritable cessez-le-feu, est le 2 juillet 1962. De nombreuses unités ont d'ailleurs été reconnues combattantes pendant la période comprise entre ces deux dates.*

» *La date du 19 mars proposée par votre association n'entraîne pas, bien au contraire, l'assentiment de nos compatriotes rapatriés d'Algérie, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, et l'assentiment d'un bon nombre de métropolitains. Dans ces conditions, il est exclu que le gouvernement puisse prendre quelque part que ce soit à la célébration du 19 mars, étant bien entendu que chaque association, chaque ancien combattant, chaque ancien d'Algérie a le droit de commémorer comme il l'entend, à la date de son choix, le souvenir des douloureux événements d'Algérie. Le gouvernement ne met et ne mettra aucune difficulté, aucun obstacle, à toute commémoration privée.* »

● *L'Association de rapatriés le Recours organise*, ce mercredi 19 mars, à Carcassonne, une journée nationale du souvenir à l'occasion du 18e anniversaire des accords d'Evian, et, en préambule, à son congrès qui aura lieu, le 22 mars, à Bordeaux. Au cours de ces manifestations, le Recours dressera un bilan de la situation des rapatriés après l'échec de la concertation entreprise par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et définira une nouvelle stratégie d'action.

M. MITTERRAND : le P.S. n'a aucune responsabilité dans cette affaire.

M. François Mitterrand, invité du journal de la mi-journée, sur Antenne 2, le mercredi 19 mars, a rappelé, au sujet de la polémique sur le passé de M. Marchais, que « *le parti socialiste n'entend pas s'engager dans des campagnes de dénigrement, tant qu'il n'a pas la preuve de ce qui est avancé* ». Le premier secrétaire du P.S. a indiqué qu'il est prêt à se soumettre aux questions d'une commission d'enquête sur l'activité des responsables politiques pendant la guerre, et qu'il a déjà répondu aux questions de l'hebdomadaire *le Point* sur les revenus et le patrimoine des hommes politiques.

M. Mitterrand s'est étonné des accusations portées par le P.C.F. contre le P.S. à propos de cette affaire. « *Les dirigeants communistes veulent à tout prix transformer une opération politique contre le parti socialiste, ce qui est une affaire dont ils sont seuls à souffrir. Le P.S. n'a aucune responsabilité dans cette affaire et il ne s'en est pas mêlé.* »

Evoquant les récentes élections partielles, dans lesquelles, a-t-il dit, on a observé « *un moins bon report de l'électorat socialiste que l'électorat communiste* », M. Mitterrand a déclaré que les électeurs du P.S. « *finissent par être exaspérés des attaques du parti communiste, de ce retour aux mœurs staliniennes* ».

Le dirigeant socialiste a affirmé que ceux du P.C.F. « *ont fait battre à diverses reprises des candidats socialistes en position de l'emporter* ». Il a dénoncé « *un Yalta intérieur entre la droite et les dirigeants du parti communiste pour se partager les forces politiques françaises* ». « *Cela étant*, a-t-il ajouté, *le P.S. se défend bien.* »

M. Mitterrand a exprimé le soutien de son parti aux revendications du Syndicat national des instituteurs et à la lutte des mutuelles contre le ticket modérateur d'ordre public. Au sujet de la pollution provoquée dans les Côtes-du-Nord par le naufrage d'un pétrolier, il a déclaré : « *On ne cesse pas de tromper les Bretons. Je comprends qu'ils se fâchent.* »

La fin de l'émission a été marquée par un incident, le chanteur Daniel Balavoine, invité à la demande de M. Mitterrand, protestant contre le temps de parole insuffisant qui lui était laissé. M. Mitterrand a invité le chanteur, qui se préparait à quitter le studio, à prendre aussitôt la parole. Daniel Balavoine a insisté sur le « désespoir » des jeunes et leur désintérêt pour la politique.

LES MILITANTS SOCIALISTES SONT CONSULTÉS SUR LA CRÉATION D'UN QUOTIDIEN DU PARTI

Le bureau exécutif du P.S. a décidé de consulter les militants sur le projet de création d'un quotidien du parti, conformément à ce qui était prévu dans la motion adoptée au congrès de Metz.

Le questionnaire adressé aux militants pose, entre autres questions, celle du financement et des abonnements. Les dirigeants socialistes ne souhaitent pas s'engager plus avant dans cette entreprise s'ils ne sont pas assurés que la base du parti garantira un financement suffisant et un nombre d'abonnements raisonnable.

Si toutes ces conditions sont réunies, le lancement du quotidien socialiste n'interviendra qu'à l'automne prochain. *Riposte*, le quotidien « de poche », actuellement publié sous la direction de M. Georges Fillioud, cesserait alors sa parution.

● *Notre collaborateur André Passeron* a engagé une action en référé devant Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris contre les auteurs de l'ouvrage *le Combat singulier*, Mme Anne Nourry et M. Michel Louvois, paru aux Editions Denoël et dont la cause a été soutenue par Mes Klejman et Bercholz. Aux termes d'un accord entériné par Mme Rozès, les auteurs ont reconnu que c'est « *sur la foi de rumeurs sans fondements et par erreur* » qu'ils ont cité dans leur livre le nom de notre notre collaborateur dans le chapitre « *Chirac et les siens* ».

Cette citation constituait pour André Passeron, aux termes de la requête présentée par son conseil, Me Yves Baudelot, une « *offense intolérable* », susceptible de lui causer « *un préjudice moral et professionnel* ». En conséquence, le paragraphe concernant notre collaborateur qui obtient ainsi satisfaction, devra être supprimé dans les prochaines éditions de l'ouvrage. Pour l'édition en cours, un « avertissement aux lecteurs » sera inséré dans le livre.

M. Laurent : il y a eu une « incompréhension réelle » entre la direction du P.C.F. et celle de la fédération de Paris

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a été interrogé, mardi 18 mars, au cours d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes d'Ile-de-France, sur la parution prochaine d'un livre de M. Henri Fiszbin, ancien dirigeant de la fédération communiste de Paris, relatant le conflit apparu en 1978 entre cette fédération et la direction du P.C.F. (*le Monde* du 19 mars). M. Laurent a déclaré que, après les élections législatives de mars 1978, le parti communiste avait « *engagé une réflexion sur* [ses] *reculs électoraux en région parisienne, réflexion qui se poursuit* ». C'est dans ce cadre, a-t-il indiqué, que se situe la réunion du bureau politique du P.C.F. et du secrétariat de la fédération de Paris, le 11 janvier 1979, rencontre au cours de laquelle, a-t-il dit, « *Henri Fiszbin a présenté un rapport critique sur l'activité de sa fédération* ».

M. Laurent a ajouté : « *Ce rapport a été approuvé par le bureau politique, qui n'en a tiré aucune conclusion pour la composition de la direction de la fédération de Paris (...). Nous avons tout fait pour faire en sorte que les choses en restent à un examen critique. Mais les camarades du secrétariat fédéral ont voulu donner un autre sens à cette rencontre. Ils en ont tiré la conclusion qu'ils étaient désavoués, condamnés. Ils ont démissionné les uns après les autres. Le comité central de notre parti, saisi de cette question au mois de novembre, a regretté leur attitude.* »

Selon M. Laurent, il y a eu une « *incompréhension réelle* » entre la direction du parti et celle de la fédération de Paris.

Dans son livre, M. Fiszbin s'interroge sur la volonté de la direction du parti communiste d'appliquer la politique définie au vingt-deuxième congrès (février 1976) et de réaliser l' « alliance » entre les ouvriers et les intellectuels. M. Laurent a fait, à l'ouverture du déjeuner de mardi, une déclaration, en conclusion de laquelle il a affirmé : « *Les élus communistes du conseil régional et des autres assemblées élues de la région inscrivent totalement leur activité dans la lutte pour faire progresser la politique définie par les vingt-deuxième et vingt-troisième congrès du parti communiste français. Avec tous les communistes, avec les travailleurs manuels et intellectuels de la région parisienne, ils la conduiront au succès.* »

A Romainville (Seine-Saint-Denis)

M. CLÉMENT (P.C.) EST ÉLU MAIRE

M. Robert Clément (P.C.), premier adjoint, a été élu, samedi 15 mars, maire de Romainville (Seine-Saint-Denis). Il succède à M. Gérard Machelart (P.C.), qui, né le 27 février 1928, et entré au conseil municipal en 1953, occupait cette fonction depuis octobre 1966. M. Machelart s'en était démis pour raisons de santé. Toutefois, il a gardé son mandat de conseiller municipal. Une élection partielle avait été organisée le dimanche 9 mars (*le Monde* du 11 mars) pour pourvoir le siège d'un conseiller municipal démissionnaire depuis 1978.

Né le 18 janvier 1939, M. Robert Clément, aide chimiste, est entré en 1971 au conseil municipal de Romainville, où il occupait jusqu'à présent les fonctions de premier adjoint et ce depuis le 20 février 1979.

Un groupe Action directe revendique l'attentat contre le ministère de la coopération

Sept impacts de balles dans le bureau de M. Galley

Un groupe intitulé Action directe a revendiqué l'attentat au pistolet mitrailleur commis, mardi après-midi 18 mars, au ministère de la coopération, à Paris. Ce groupe, qui s'est manifesté à plusieurs reprises depuis quelques mois, affirme avoir voulu dénoncer « la politique impérialiste de la France en Afrique ».

Dix-huit impacts de balles ont été relevés sur la façade et à l'intérieur des locaux du ministère de la coopération, 20, rue Monsieur, à Paris (7e), après l'attentat commis mardi 18 mars, vers 15 h. 45 (nos dernières éditions). Selon plusieurs témoignages, deux jeunes gens de type européen, à visage découvert — un homme et une femme âgés de vingt à vingt-cinq ans, — sont descendus d'une Mercedes grise garée boulevard des Invalides. Tous deux étaient armés de pistolets mitrailleurs.

D'après M. René Blanchard, inspecteur général des services au ministère, ils ont ensuite tiré trois ou quatre rafales « *comme à la parade, sans affolement* » à travers les jardins du ministère. La jeune femme, dont l'arme s'est enrayée, a pris le temps de changer de chargeur avant de tirer à nouveau. Le couple a bénéficié du fait que les tôles de protection de la grille du jardin avaient récemment été retirées. Les deux jeunes gens sont ensuite remontés dans le véhicule après avoir lancé des tracts et ont pris la fuite. La voiture a été retrouvée place du Général-Gouraud (7e), à 700 mètres environ du ministère de la coopération.

Cet attentat n'a fait aucun blessé, « *mais c'est un miracle que personne n'ait été touché* », indique-t-on à la brigade criminelle. La façade a été « arrosée » jusqu'au deuxième étage. Sept impacts de balles de calibre 9 mm ont été relevés dans le bureau de M. Robert Galley, ministre de la coopération, lequel était à un rendez-vous. Le fauteuil de M. Galley a même été transpercé par un projectile. Certains d'entre eux ont touché les parois des locaux du service de presse, le secrétariat de M. Galley, ainsi que les murs de la salle à manger voisine, où, peu auparavant, le ministre avait reçu plusieurs invités. Quinze douilles ont été retrouvées sur le trottoir, ainsi que des cartouches non percutées.

Les tracts retrouvés sur place étaient signés « *Action directe* » et intitulé « Communiqué n° 7 » : « *Opération armée contre le ministère de la coopération* ». Une photocopie a été adressée à notre journal par un pneumatique envoyé d'un bureau de poste du boulevard Bessières (17e).

Ce communiqué déclare : « *De Gafsa à Djamena* (sic), *de Djibouti à Bangui, l'armée française fait régner l'ordre afin de préserver la prospérité du commerce néo-colonialiste de la marchandise et de la main-d'œuvre. Marchands d'armes, négriers, trafiquants officiels et officieux... Toute la politique française pue ! A Gafsa comme à Barbès, la même exploitation, la même misère. Des H.L.M. de Vitry aux bidonvilles, les donneurs de coups de trique ont la même gueule. Les ratissages à Djibouti, la torture à Gafsa, l'espace judiciaire, l'état de siège à la Goutte-d'Or ; la même répression. Lutter contre la politique impérialiste de la France en Afrique, c'est lutter contre l'Etat français dans la globalité de ses institutions. Il est temps de prendre les armes contre l'Etat négrier.* »

Le tract précise, en outre, que les munitions employées sont de marque W.R.A. (Winchester repeating arms) et énumère « *les actions* » revendiquées par cette organisations, en précisant que « *les tracts laissés sur les lieux mêmes des actions ont été ramassés et détruits par la police* ». Le communiqué ajoute : « *Nous ne cherchons pas à « glorifier » ni à « institutionnaliser » un sigle, notre appellation* (sic) *n'est qu'une référence commune dans un mouvement révolutionnaire plus large.* » Action directe revendique l' « attaque » du siège du C.N.P.F. (1er mai 1979), les attentats commis contre le ministère du travail et de la santé (15 septembre 1979), contre le siège de la Sonacotra et « *l'attaque contre le ministère du travail par un groupe armé* » (16 septembre 1979), ainsi que les attentats « *contre la délégation des entreprises pour l'emploi* » (26 septembre 1979) (1), l'inspection du travail (les 3 et 5 février 1980), contre les locaux de l'Immobilière construction de Paris (le 10 février 1980), la SEMIREP (le 10 mars 1980).

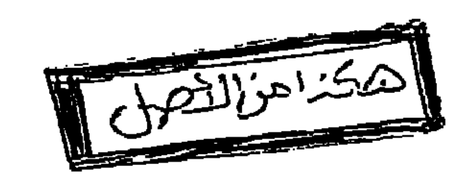
Dans cette liste ne figure pas l'attentat commis dans la nuit du 15 au 16 mars contre des locaux de la D.S.T. à Paris, rue Rembrandt. Pourtant, cet attentat avait été revendiqué par un groupe Action directe.

(1) Il s'agit plus, vraisemblablement, de l'attentat commis deux jours plus tôt contre la Caisse professionnelle de prévoyance des salariés et la délégation régionale pour l'emploi de l'Ile-de-France (*le Monde* du 27 septembre 1979).

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION

Le président de la République devait recevoir, jeudi 20 mars, à déjeuner les membres du Conseil supérieur de la coopération. Celui-ci regroupe les organismes coopératifs de la banque, de l'agriculture, de la construction, de la consommation, ainsi que les coopératives ouvrières de production. Certains parmi ces groupes s'étonnent de l'intérêt subit du chef de l'Etat pour l'idée coopérative.

Les décisions passées concernant notamment la fiscalisation du Crédit agricole, ainsi que le freinage autoritaire de la croissance du Crédit mutuel, ou encore le ralentissement du financement privilégié des coopératives agricoles, ne donnent pas précisément l'impression que la coopération a actuellement le vent en poupe.



POLITIQUE

Il y a toujours des militants...

III. — Le R.P.R. : la mobilisation des réservistes

par ANDRÉ PASSERON

L'apparition d'un militantisme giscardien pourrait bien — tant le phénomène est nouveau — impliquer une remise en cause, après l'élection de 1981, de la nature même des partis qui ont préexisté à l'U.D.F. (« le Monde » des 18 et 19 mars).

Nous continuons cette enquête sur le militantisme. Après les giscardiens et le P.S., voici le R.P.R.

« *Ne comptez pas sur les militants de base pour apporter leurs voix à Giscard au deuxième tour des élections présidentielles.* » Le militant « de base » qui s'était adressé en ces termes le mardi 24 janvier à M. Bernard Pons au cours d'une réunion groupant quelque trois cents adhérents du R.P.R. de la deuxième circonscription de l'Essonne dans la salle des fêtes de Ballancourt, avait été chaleureusement applaudi par tous. Il reflétait, à n'en pas douter, les sentiments profonds d'un grand nombre de militants du mouvement gaulliste. Au cours de cette réunion et à travers les multiples questions posées au secrétaire général du R.P.R., de surcroît député de cette circonscription, il est bien apparu que M. Giscard d'Estaing, M. Barre et accessoirement Mme Veil ne recueillaient aucune sympathie — c'est le moins que l'on puisse dire — parmi les adhérents du parti chiraquien. Dans d'autres réunions, les réactions sont à peu près les mêmes.

L'antigiscardisme est moins virulent dans les régions dont les élus, bien que gaullistes, se considèrent plus proches du pouvoir. C'est le cas, par exemple, chez M. Bernard Marie, à Biarritz, ou chez M. Antoine Rufenacht, au Havre, ou encore dans les circonscriptions dont les députés sont devenus ministres. Mais même dans ces cas-là la proportion des militants fondamentalement hostiles au chef de l'État est estimée en ce début d'année à au moins 50 % de l'effectif des adhérents du R.P.R. Dans les autres, cette part peut atteindre parfois 80 % et plus. C'est ce que reconnaissent notamment certains élus du Midi. Dans plusieurs fédérations, des inquiétudes s'étaient exprimées à l'annonce du déjeuner auquel M. Chirac avait été convié par M. Giscard d'Estaing pour le 24 janvier, les militants redoutant un rapprochement entre le chef de l'État et le président du R.P.R. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, M. Pasqua, sénateur de ce département, n'avait pu les apaiser, au cours d'une assemblée générale, qu'en affirmant : « *Chirac n'est pas devenu socialiste parce qu'il a serré la main de François Mitterrand. Pourquoi deviendrait-il giscardien en déjeunant à la table du président de la République ?* »

Cette évidence n'est pas unanimement admise par le peuple des militants tant celui-ci est traversé de courants divers. Une certaine déception a été ressentie par les plus « chiraquiens » après la conférence de presse de leur leader le 12 février. Dans plusieurs réunions de circonscription, les messagers de la direction se sont efforcés d'expliquer que M. Chirac n'avait rien renié de ses convictions, qu'il avait seulement changé sa façon de s'exprimer et qu'en s'adressant à l'ensemble de la majorité, il n'avait pas pour autant négligé ses propres troupes. Plusieurs responsables du R.P.R. ont même — boutade ou vœu — lancé : « *Et puis, au second tour de l'élection présidentielle, notre candidat aura besoin de toutes les voix de la majorité. Alors, il faut bien les ménager un peu.* »

Un dénominateur est commun à tous les gaullistes d'aujourd'hui : l'hostilité à la gauche et plus spécialement au parti communiste, qualifié par M. Pons, de « *totalitaire et aligné sur l'Union soviétique* ». C'est déjà pour faire barrage à une éventuelle victoire de la gauche que M. Chirac avait pu entraîner une bonne partie des troupes U.D.R. à voter contre M. Mitterrand en 1974 et la totalité du R.P.R. en 1978, à accepter de reporter ses voix sur les autres candidats de la majorité au second tour des élections législatives. Cette recette, vieille comme le gaullisme, servira une fois encore et M. Pons, secrétaire général du R.P.R., l'a déjà évoquée lors d'une déclaration à France-Inter au début de l'année (*le Monde* du 11 janvier). Si aujourd'hui la plupart des militants sont toujours attachés aux conceptions de la majorité par aversion pour le « collectivisme », certains sont maintenant animés d'un « antigiscardisme » irréductible.

La peste et le choléra

Le premier secrétaire du P.S., en raison du contentieux ancien qui l'oppose au gaullisme, ne devrait pas être très attrayant pour les adhérents du R.P.R. M. Michel Rocard, en revanche, exerce, là comme ailleurs, une certaine séduction sur les militants les plus jeunes (15,8 % de moins de vingt-cinq ans parmi les adhérents du R.P.R.) et sur la catégorie des cadres (14,5 % de cadres moyens, 4,5 % de cadres supérieurs au R.P.R.). Quant à l'abstention, elle tente fortement ceux qui ne voudront pas choisir entre « la peste et le choléra », si les porteurs de ces virus sont giscardiens et socialistes. Le fait nouveau est que les partisans de ces choix assurent aujourd'hui publiquement que même des appels pressants de M. Chirac en faveur de M. Giscard d'Estaing ne les feraient pas changer d'avis.

Le président du R.P.R. et les responsables du mouvement ne s'émeuvent pas outre mesure de ces résolutions exprimées plus d'un an avant le scrutin. La préparation de la campagne électorale du candidat gaulliste — on ne dit jamais que ce sera M. Chirac, mais on fait tout comme si ce devait être lui — sera en effet avant tout axée sur le premier tour du scrutin et l'évocation des choix qui pourraient s'offrir au second sera, le plus longtemps possible, soigneusement évitée.

La mobilisation des militants, récemment amorcée, donnera lieu, avant le 15 juin, à vingt congrès régionaux, où tous les responsables locaux du mouvement recevront leurs consignes.

Après le choc provoqué par l'insuccès de la liste DIFE aux élections européennes du 10 juin 1979 (16,31 % des suffrages exprimés), les militants R.P.R. se sont quelque peu dispersés. A défaut de combat à mener, ils se sont désintéressés de l'action politique. Le comportement du groupe R.P.R. durant le débat budgétaire à l'Assemblée nationale à l'automne 1979 a contribué à les troubler davantage encore.

Beaucoup d'adhérents se sont en quelque sorte mis en réserve de militantisme, fréquentant moins assidument les réunions. Au total, on estime rue de Lille que, au cours de l'année 1979, le R.P.R. a perdu environ 7 % d'adhérents, soit quelque cinquante mille militants sur un effectif officiellement supérieur à sept cent mille à la fin de 1978. Au début de 1980, quelque trois cent cinquante mille militants étaient à jour de cotisation (100 F par an).

On ne se montre guère inquiet à l'état-major du mouvement quant à la capacité de militantisme des adhérents dès lors qu'ils sauront pour qui ils devront faire campagne à l'élection présidentielle. On constate, en effet, dans certaines fédérations la reprise depuis décembre dernier d'un léger courant d'adhésions nouvelles d'électeurs qui précisent qu'à bien y réfléchir — en matière européenne et économique notamment — les prises de positions de M. Chirac les ont convaincus et qui jugent que les faits lui donnent raison. Les noms d'autres leaders, comme MM. Debré et Messmer, avancés par quelques députés comme d'éventuels candidats, suscitent le scepticisme.

Depuis l'installation, rue de Lille, de la nouvelle équipe dirigeante sous l'autorité de M. Bernard Pons, nommé secrétaire général en septembre 1979, une quinzaine de secrétaires départementaux ont été changés sur la centaine que compte le parti. La seule crise relativement importante s'est produite dans les Bouches-du-Rhône où une partie des responsables de circonscription contestaient l'autorité du seul député R.P.R. de ce département, M. Joseph Comiti. Après élections, de nouvelles instances ont été mises en place et un nouveau secrétaire fédéral, plus jeune, M. Santoni, conseiller général, a été désigné.

Tous les organes locaux du R.P.R., y compris les secrétaires de circonscription, sont élus par les militants, à l'exception des secrétaires départementaux nommés par Paris après consultation des parlementaires. La plupart des cadres du mouvement gaulliste ont été renouvelés depuis que l'U.D.R. s'est transformée en R.P.R., le 5 décembre 1976. Il est vrai que le parti a changé d'échelle à cette époque, passant en un an de quelque deux cent mille adhérents à près de cinq cent mille. Il s'est rajeuni, puisque 37 % des militants ont aujourd'hui moins de quarante ans.

La progression très sensible des adhésions nouvelles jusqu'aux élections de 1978 n'a toutefois pas atteint l'objectif quelque peu ambitieux d'un million que M. Jacques Chirac avait fixé. On assure au R.P.R. que les départs sont à peu près compensés par les adhésions, et l'on estime que 80 % des militants actuels n'appartenaient pas aux anciens partis gaullistes.

C'est dans la région parisienne, dans celle du Nord et en Alsace que les fédérations R.P.R. sont les plus fournies. Celle de Paris comptait vingt-deux mille adhérents recensés au 8 février dernier. En revanche, l'Ariège, la Lozère, l'Ardèche et les Hautes-Alpes figurent dans le peloton de queue. La répartition socio-professionnelle des militants correspond *grosso modo* à ce que Malraux disait pour caractériser le peuple gaulliste : « *C'est le métro aux heures de pointe* », avec, toutefois, un peu plus d'agriculteurs (11,1 %) que dans les couloirs de Montparnasse.

Le R.P.R. compte aussi 25 % de membres des professions libérales, de commerçants, 20 % d'employés et 11,3 % d'ouvriers, selon la répartition établie par l'ordinateur du mouvement.

Les prises de position contestataires — à l'égard de M. Chirac — n'ont guère eu de conséquence sur le militantisme. Il est vrai que la direction du mouvement s'est gardée d'intervenir directement dans les circonscriptions les plus sensibles. C'est le cas pour la première de la Dordogne, fief de M. Yves Guéna, ou pour la quatrième de Seine-et-Marne, où les poursuites disciplinaires engagées au début de 1979 contre M. Alain Peyrefitte qui s'était élevé contre l' « appel de Cochin » ont été abandonnées. Quant au problème de la mise en congé de parti des membres du R.P.R. devenant ministres que réclament régulièrement quelques délégués, chacun s'accorde à ne voir aucune urgence à sa solution. Il en va un peu de même pour la réintégration de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, dans les instances dirigeantes du mouvement dont il a été écarté depuis son élection au « perchoir ». Après avoir été inverse, la tendance serait plutôt aujourd'hui à sa réintégration, mais le maire de Bordeaux semblant exiger que son sort soit lié à celui des membres du gouvernement aucune solution n'est en vue pour le moment.

Si le R.P.R. constitue incontestablement aujourd'hui un « parti de masse », alors que jusqu'en 1976 les mouvements gaullistes n'avaient jamais su choisir entre cette notion et celle de « parti de cadres », c'est avant tout parce que M. Chirac avait voulu en faire un parti... d'électeurs. Son ambition à ce point de vue n'a pas été entièrement satisfaite. Les gros bataillons de militants ont toujours et avec enthousiasme collé les affiches électorales, rempli les chapiteaux, ovationné leurs leaders. Lors des élections législatives de 1978 et des européennes de 1979 l'action personnelle et les multiples déplacements de M. Chirac ont réussi à limiter les pertes en ripostant aux attaques venant non seulement de la gauche mais aussi des « formations giscardiennes ». Toutefois l'implantation de la formation gaulliste au niveau des collectivités locales n'est guère satisfaisante. Elle l'est relativement plus dans les entreprises et les administrations où les adhérents de l'Action ouvrière et professionnelle seraient au nombre de trente-cinq mille. Le R.P.R. revendique six cent cinquante conseillers généraux sur trois mille six cents et cinq mille maires sur trente-six mille. Il ne possède la présidence que de trois conseils régionaux (Pays de la Loire, M. Guichard ; Champagne-Ardenne, M. Sourdille et Ile-de-France, M. Giraud). C'est pour développer son action à ce niveau qu'il compte de réunir au printemps un congrès national des conseillers généraux R.P.R. Il s'agit pour lui, au-delà de l'élection présidentielle de 1981 de préparer d'ores et déjà les cantonales de 1982 ainsi que les législatives, les municipales et les sénatoriales, trois scrutins qui tous se dérouleront en 1983.

Prochain article :

P.C.F. : BEAUCOUP DE TRAVAIL POUR LES PLUS CHEVRONNÉS

Le Monde

régions

ENVIRONNEMENT

APRÈS LE NAUFRAGE DU TANIO

• Un sous-marin explore l'épave
• Quatre compagnies supplémentaires de militaires d'ici au 20 mars

Le sous-marin de poche utilisé à partir du navire spécialisé « British-Voyager » devait continuer, mercredi 19 mars, ses plongées pour améliorer la reconnaissance de l'épave du « Tanio », coulée par 87 mètres à quelque 50 kilomètres de l'île de Batz avec 10 000 à 12 000 tonnes de fuel dans ses citernes.

La caméra dont est équipé le sous-marin (d'une longueur de 4 mètres, avec une autonomie de quatorze heures), filmera mètre par mètre, pendant des jours, l'épave pour vérifier l'état des cuves qui laissent toujours échapper des hydrocarbures.

« *Une décision sérieuse sur le traitement de l'épave ne pourra être arrêtée avant que ne soient connus les résultats de l'exploration* », a déclaré sur place, mercredi matin, M. Aymar Achille-Fould, président de la commission interministérielle de la mer. Après avoir survolé le littoral, visité une plage polluée et rencontré les maires des communes sinistrées de la côte de granit rose, l'ancien ministre a déclaré : « *Ou bien l'armement du* Tanio *prendra ses responsabilités avec notre accord pour traiter l'épave, ou bien il déclarera forfait, auquel cas l'autorité nationale prendra la suite en mettant en compétition des moyens publics et privés* ». Il a ajouté que « *la France ne devait pas continuer à assumer seule les risques inhérents au passage devant ses côtes chaque année de 500 millions de tonnes de pétrole* ».

Selon M. Christian Gérondeau, directeur de la sécurité civile, depuis le début de la pollution, les moyens engagés par les pouvoirs publics n'ont cessé de s'accroître. Dans la première période (10 au 12 mars) on a noté, par exemple, l'engagement successif de 135 sapeurs-pompiers, 330 militaires, 50 agents de l'État, 32 engins de travaux publics, un engin récupérateur « Egmolap », 7 000 mètres de barrages. Le 18 mars on comptait : 325 sapeurs-pompiers, 75 sapeurs de l'Unité d'instruction de la sécurité civile de Paris-1, 985 militaires, 160 agents de l'État et 500 volontaires, soit 1 945 hommes.

« *D'ici au 20 mars*, indique M. Gérondeau, *seront engagés, en supplément 4 compagnies de soldats, 40 camions d'assainissement, 3 800 mètres de barrages. 1 500 tonnes de produits liquides et 2 700 tonnes de produits solides ont déjà été récupérés: Il convient enfin d'observer que si la pollution intéresse 150 kilomètres de rivage, de Saint-Michel-en Grève (Côtes-du-Nord) à la pointe du Roselier (au nord de de Saint-Brieuc), la longueur des rivages réellement pollués est de l'ordre d'une vingtaine de kilomètres, ce qui explique que les moyens engagés ne puissent être considérablement développés, leur densité dépassant déjà, par kilomètre, celle qui avait été mise en œuvre lors de la catastrophe de* l'Amoco-Cadiz. *En conséquence, on peut estimer qu'un tiers du produit polluant a été récupéré, qu'un autre tiers doit l'être dans moins de deux semaines, et que, compte tenu des moyens engagés et de ceux qui sont prévus, l'essentiel de la pollution devrait être maîtrisé relativement rapidement.* »

● *Demande de création d'une commission d'enquête.* — Le groupe communiste du Sénat, que préside Mme Hélène Luc (Val-de-Marne), vient de déposer sur le bureau de cette Assemblée une proposition de résolution demandant la création d'une commission d'enquête sur l'action des pouvoirs publics à l'occasion du sinistre dont viennent d'être victimes les côtes bretonnes après le naufrage du pétrolier *Tanio*. Cette demande fait suite à la question orale avec débat déposée par M. Le Pors (P.C.), dans laquelle le sénateur des Hauts-de-Seine soulignait que les crédits budgétaires engagés pour la lutte contre la pollution maritime par hydrocarbures n'ont pas dépassé 15 % des propositions minimales faites par la commission sénatoriale d'enquête, qui avait été constituée après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, en mars 1978.

De son côté, M. Raymond Marcellin, sénateur (U.D.F.-R.I.) du Morbihan, ancien ministre de l'intérieur, vient de déposer devant le Sénat une proposition de résolution allant dans le même sens.

DU MAZOUT RÉPANDU DEVANT L'ELYSÉE

Cinq personnes circulant à bord d'une fourgonnette immatriculée dans le département des Côtes-du-Nord, ont déversé, le mercredi 19 mars, vers 7 h. 30, sept poubelles contenant du mazout à proximité de l'entrée du palais de l'Elysée, sur le trottoir de la rue du Faubourg-Saint-Honoré (8e). La police a interpellé les passagers du véhicule, qui ont été conduits, pour vérification d'identité, au commissariat de police de la Madeleine.

● *Un groupe européen pour la défense des animaux.* — Un groupe européen pour la défense des animaux, tant exotiques que domestiques, a été créé au sein de la C.E.E., annonce un communiqué de l'Euro-groupe animal welfare, dont le directeur est M. Seymour Rouse (Grande-Bretagne).

Parmi les questions auxquelles s'intéressera le groupe européen figureront notamment l'étude et l'uniformité des différentes lois qui régissent la protection animale en Europe, et l'examen d'une position commune contre la vivisection. — *(A.F.P.)*

L'HOSTILITÉ AU NUCLÉAIRE S'EXPRIMERA EN JUIN A LA HAGUE

La Coordination nationale antinucléaire (CNAN) a fait le point, au cours d'une réunion à Lyon, les 15 et 16 mars, de la préparation du rassemblement international prévu pour les 28 et 29 juin à proximité du centre de retraitement de La Hague. A l'occasion de ce rassemblement, organisé par les mouvements antinucléaires locaux et la CNAN, quatre thèmes seront développés: le refus de l'extension du centre de La Hague ; l'opposition au plutonium civil et militaire, produit par ce centre, et aux surrégénérateurs, utilisateurs civils de ce plutonium ; la dénonciation, enfin, de « *l'Europe de la répression* », constituée, selon les organisateurs, par le « *pouvoir d'État*, (...) *prêt à tout pour imposer son programme* ».

TOURISME

● *L'Hôtel Moderne reste ouvert.* — L'Hôtel Moderne, situé place de la République à Paris dans le dixième arrondissement, ne fermera pas ses portes. M. Pierre Barbier, vice-président du tribunal civil de Paris, a rendu le 18 mars son ordonnance concernant le référé qui avait été engagé par la Compagnie foncière du Château d'eau de Paris (COFEP), propriétaire de l'immeuble où est établi l'hôtel, afin de demander l'exécution d'une clause résolutoire du bail de nature à entraîner la fermeture de l'établissement. L'Hôtel Moderne se trouve depuis le 10 décembre en état de règlement judiciaire.

A PROPOS DE...

UNE RÉUNION DES ASSOCIATIONS D'USAGERS

Rhône-Alpes et Auvergne militent pour le rail

Au cours d'une réunion de travail, à Lyon, le 8 mars, les associations d'usagers des transports des régions Rhône-Alpes et Auvergne ont contesté la priorité donnée aux investissements routiers et demandé la définition d'un « schéma ferroviaire » comparable au schéma routier et autoroutier. D'autres « conventions régionales » des usagers sont prévues par la Fédération nationale des usagers des transports (FNAUT).

Améliorer les infrastructures ferroviaires existantes pour développer le trafic voyageurs ; moderniser le matériel roulant : ces deux revendications complémentaires sont prioritaires pour les adhérents rhône-alpins et auvergnats de la FNAUT. En prenant le contrepied des conclusions du rapport Guillaumat sur « L'avenir des transports terrestres », *les usagers régionaux du chemin de fer ont, en premier lieu, rappelé les qualités techniques et économiques du rail : sécurité, rapidité, confort, ponctualité, faible consommation d'espace et d'énergie. Pourtant, les collectivités publiques paraissent les ignorer. M. Jean Sivardière, Grenoblois, et secrétaire général de la FNAUT, cite un exemple :* « La région Rhône-Alpes consacre 20 % de son budget aux équipements routiers et autoroutiers, et moins de 2 % au chemin de fer. »

Même si les usagers réunis à Lyon refusent l'étiquette de « passéistes », même s'ils ne sont pas, par exemple, hostiles à l'autocar, leur cible privilégiée reste l'automobile et son usage inconsidéré. Des comparaisons internationales sont faites en faveur de leurs thèses : « En Allemagne fédérale, *dit encore M. Sivardière,* le budget des transports va passer de 16 à 30 % en faveur du rail. En Suisse, on dépense deux fois plus pour les investissements ferroviaires que pour les investissements routiers. »

La « puissance attractive »

Comment parvenir à renverser la tendance ? Il faut d'abord, selon la FNAUT, améliorer la « puissance attractive » du rail. Ainsi, le matériel roulant doit être accessible à tous, et notamment aux handicapés. Mais les revendications essentielles des usagers concernent le maintien, voire le développement, des lignes de voyageurs ; en commençant par celles des banlieues des grandes agglomérations. Très concrètement, les habitants de la région lyonnaise souhaitent une nouvelle jeunesse pour leurs réseaux banlieue : création d'une troisième voie entre Lyon et Bourgoin, développement de la ligne Lyon-Ambérieu-en-Dombes. Les Grenoblois veulent voir revitaliser leur « Y » ferroviaire (Voiron, Vizille et le Grésivaudan) ; les Savoyards souhaitent la réouverture de la ligne Albertville-Ugine.

Au niveau des relations « en étoile » à partir du centre lyonnais, les représentants de la FNAUT souhaiteraient « partout » des liaisons comparables à celles qui existent entre Lyon et Nantes. Les turbotrains Corail y donnent satisfaction. Les améliorations les plus réclamées concernent les liaisons Lyon-Strasbourg (« l'électrification totale réduirait d'un tiers les frais d'exploitation de la S.N.C.F. sur cette ligne »), *ainsi que l'* « indispensable modernisation » *des voitures sur la ligne Lyon-Metz.*

Une expérience en Ardèche ?

La FNAUT souhaite enfin une revalorisation — entre autres grâce à une électrification complète — du sillon alpin Genève-Valence par Chambéry et Grenoble. Une « desserte cadencée » leur paraît nécessaire entre Annecy et Grenoble.

Enfin, et c'est sans doute la notion la plus délicate à faire admettre par les pouvoirs publics, les « écologistes du rail » veulent faire reconnaître les bienfaits du maintien ou du rétablissement des lignes de voyageurs dans les campagnes.

Un département est, de ce point de vue, exemplaire : l'Ardèche, qui n'a pas vu de voyageurs aux guichets de l'une de ses gares depuis le mois d'août 1973. Au lieu de réclamer pour ce département la réouverture de lignes d'un intérêt économique discutable, la FNAUT a choisi, par exemple, de prôner le désenclavement ferroviaire d'Annonay. L'apport du rail serait très profitable à cette cité industrielle du haut Vivarais.

Enfin, la FNAUT demande « une expérience bien conçue — sur une durée déterminée » de réouverture aux voyageurs de la ligne Lyon-Nîmes, sur la rive droite du Rhône. L'électrification a très sensiblement accru, sur cette liaison, le trafic marchandises ; pourquoi ne pas au moins essayer d'en faire profiter les voyageurs.

CLAUDE RÉGENT.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les communistes s'opposeront à toute mesure de décentralisation affectant la région parisienne

Pour M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du parti communiste et président du groupe communiste au Conseil régional d'Ile-de-France, qui était l'hôte à déjeuner, le 18 mars, de l'Association des journalistes d'Ile-de-France, il ne fait pas de doute que si M. Giscard d'Estaing a annoncé la veille l'organisation en juillet prochain d'une réunion de travail sur le dossier économique de la région, c'est à cause de « la lutte sur le terrain des communistes ». Certes, il n'en attend pas de « décision sérieuse », « mais, dit-il, le président de la République a reconnu ce que nous affirmons depuis longtemps : le déclin de la région parisienne ».

M. Laurent a reconnu que la réflexion entreprise par son parti après son « tassement » électoral lors des élections législatives de 1978 (réflexion qui devait se traduire par le départ de M. Henri Fiszbin) l'avait amené à constater que « *les communistes pendant une longue période, n'avaient pas su mener, au niveau nécessaire, les luttes pour la défense de l'emploi en région parisienne* ».

Aujourd'hui, le mot d'ordre du P.C. est clair et net : « *Plus un emploi industriel, tertiaire et administratif ne quittera Paris et sa région.* » Pour les communistes, la politique de décentralisation « *est néfaste aux intérêts des travailleurs de l'Ile-de-France et à l'économie du pays tout entier* ». Car pour eux, la situation de l'emploi en région parisienne n'est pas plus favorable qu'en province. « *Le pouvoir et le grand patronat veulent*, dit M. Laurent, *aboutir au déclin de la région parisienne* » pour « *casser l'ensemble aux fortes traditions démocratiques que constitue l'Ile-de-France* ». Il refuse pour autant de se placer, dans ce domaine, dans le même camp que le maire de Paris : « *Lui en reste aux déclarations, nous, nous allons au-delà des mots.* »

Quant à la révision du schéma d'aménagement de la région (SDAU), le responsable communiste a affirmé que cela consistait à « amuser la galerie » : « Depuis des années, on discute de ce schéma, mais il ne se passe jamais rien. »

P.T.T.

POLÉMIQUE EN ALSACE A PROPOS DE LA REPRODUCTION DE DEUX TIMBRES DE 1870

La mise en vente de deux vignettes-souvenirs, sans valeur philatélique ou postale, mais copiant deux timbres émis par l'occupant après 1870, a suscité de vifs remous au salon Alsatec 80, récemment organisé à Strasbourg par la Chambre nationale des négociants et experts en philatélie (CNEP).

Pour financer ce Salon, la CNEP a, en effet, édité à soixante-quinze mille exemplaires les copies de deux timbres d'Alsace-Lorraine, émis après 1870 par les autorités allemandes d'occupation.

Pour éviter toute confusion, les P.T.T. avaient exigé que les copies soient plus petites, en couleurs inversées, et surchargées. Malgré ces mesures de prudence, le prix des vignettes, affiché à 10 F, a véritablement flambé, atteignant même 40 F.

Dans une question écrite, parue au *Journal officiel* du 10 mars, M. Michel Debré, député R.P.R., a demandé au secrétaire d'État aux P.T.T. « *s'il estime convenable que soit imprimée et mise en vente, à l'occasion d'un Salon philatélique, la copie d'un timbre émis après 1870 par l'occupant dans les départements arrachés à la France* ».

TRANSPORTS

LE RHONE EST NAVIGABLE DE LYON JUSQU'A LA MER

Le Rhône a été coupé le mardi 18 mars au sud de Vienne afin de mettre en eau le barrage de Vaugris. La chute de Vaugris constitue le dernier ouvrage sur le fleuve, entre Lyon et la mer, qui en compte désormais douze. Le coût de l'ouvrage de Vaugris est estimé à 960 millions de francs, hors taxes, environ.

La navigation fluviale va pouvoir désormais s'effectuer sans discontinuité sur quelque 330 kilomètres. Le niveau du plan d'eau de Vaugris va être progressivement relevé pour atteindre sa cote normale en septembre, ce qui permettra le passage des convois de 4 000 tonnes. Rappelons que, déjà, des caboteurs fluvio-maritimes, qui battent pavillon allemand, desservent la région de Valence.

La chute de Vaugris est équipée de quatre groupes turbo-alternateurs-bulbe. En année d'hydraulicité moyenne, Vaugris produira environ 335 millions de kWh (ce qui est au demeurant assez peu, comparé par exemple aux barrages de Donzère-Mondragon (2 000 millions de kWh) sur le bas Rhône ou Génissiat-Seyssel (1820) sur le haut Rhône.

La Compagnie nationale du Rhône (C.N.R.) travaille actuellement à l'aménagement de cinq nouvelles chutes sur le haut Rhône entre le lac de Genève et Lyon dont deux sont en chantier.

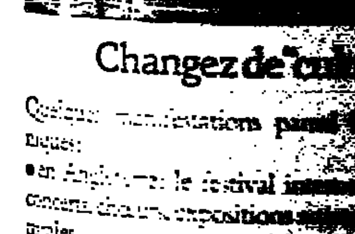
● *M. Dominique Boyer, président du Comité central des armateurs.* — M. Dominique Boyer, président de la compagnie maritime des Chargeurs réunis, a été élu, le 18 mars, président du Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) à l'occasion de l'assemblée générale de cet organisme. M. Boyer remplace M. Jean Barnaud, P.-D.G. de la Société française de transports maritimes (groupe Worms).

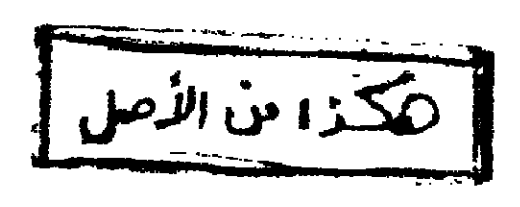
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VA RECEVOIR LES PARLEMENTAIRES DE LA CORSE

Le président de la République recevra, le mardi 22 avril, les parlementaires de la Corse (1). La délégation des élus comprendra aussi le président du conseil régional, celui du comité économique et social, ainsi que les maires d'Ajaccio, M. Charles Ornano (bonapartiste) et de Bastia, M. Jean Zuccarelli (M.R.G.).

Les présidents ou délégués de trente-trois associations et amicales d'anciens combattants corses viennent de condamner les actions des autonomistes. Dans un communiqué, ils déclarent notamment : « *Les manifestations intempestives autonomistes prêteraient volontiers à rire, tant est puéril, dérisoire ou utopique le dessein de leurs instigateurs et auteurs, si elles ne conféraient, hélas, à la Corse, une déplorable image de marque.* » Dans une motion adoptée à l'unanimité, ils « *proclament leur attachement sans discussion à la nation française, attachement scellé par plus de deux cents ans de vie commune et de sang versé pour les mêmes causes* ».

(1) Quatre députés R.P.R. : MM. Jean-Paul de Rocca-Serra, Pierre Pasquini, Jean Bozzi, Pierre-Paul Giacomi ; deux sénateurs : MM. François Giacobbi (M.R.G.), Jean Filippi (M.R.G.).





Grande Bretagne, la saveur d'un autre continent.

Pour quelques jours, pour quelques semaines et pour bien moins cher que vous ne le pensez, changez vos habitudes et vivez comme un Anglais. A 30 km de chez nous, c'est un mode de vie à 1000 lieues du nôtre. Découvrez-le, c'est bon.

Logez chez l'habitant

Trois solutions.

• La plus économique et la plus distrayante, le "Bed and Breakfast". Pour 45 F environ, de nombreuses familles anglaises mettent à votre disposition une chambre confortable, et vous servent un copieux petit déjeuner. Les panneaux B & B vous les signalent. Vous pouvez également réserver en contactant les Tourist Information Centres.

• Une autre formule: les vacances à la ferme. Beaucoup y voient les "vraies" vacances: campagne, produits du terroir... Consultez la brochure "Stay on a farm". Une semaine, chambre et petit déjeuner: environ 360 F.

• Enfin, pour les indépendants, la location de maisons. Chaumière anglaise, ferme galloise, chalet écossais, faites votre choix.

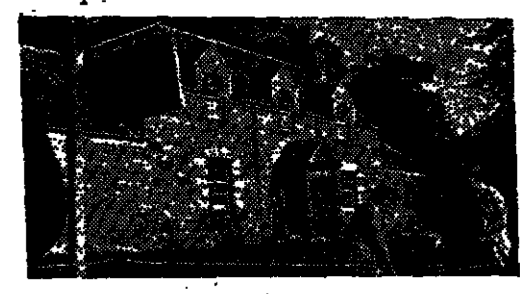
Dormez comme un Lord

Si loger chez l'habitant ne vous paraît pas la formule idéale, sachez que de nombreux manoirs et châteaux historiques ont été transformés en hôtels. Ils sont indiqués dans la brochure "Castle and Country House Hotels".

Goûtez au Yorkshire pudding

Des restaurants pour tous les prix, tous les goûts sont recommandés dans la brochure "Britain: Hotels and Restaurants". Des panonceaux annoncent les restaurants offrant des spécialités régionales: "Taste of England": steak and kidney pudding, shepherd's pie, apple pie, "Taste of Scotland": haggis, finnan haddock, Cock-a-leekie, "Taste of Wales": "home-made bread" servi avec les "eggs and bacon", truite, saumon, agneau gallois.

Allez aussi déjeuner dans les pubs et commandez un "Ploughman's lunch" pour environ 10 F, arrosé d'une pinte de bière.



Changez de "culture"

Quelques manifestations parmi les plus britanniques:

• en Angleterre: le festival international de Bath, concerts, choeurs, expositions artistiques et architecturales.

• En Ecosse, le festival d'Edimbourg: opéra, musique, danse, théâtre. Et les Highlands Gatherings. Dans chaque village, c'est la fête des clans: kilts, danses et cornemuses.

• Au Pays de Galles: l'International Eisteddfod, événement culturel dont l'origine remonte au 10ème siècle.

Marchez sur les pelouses

La Grande-Bretagne est un jardin ouvert à tous, et les Anglais des amoureux de la pelouse. Contrairement aux jardins à la française, ils ont créé des espaces dont l'harmonie repose sur l'agencement des pelouses, des arbres et des lacs.

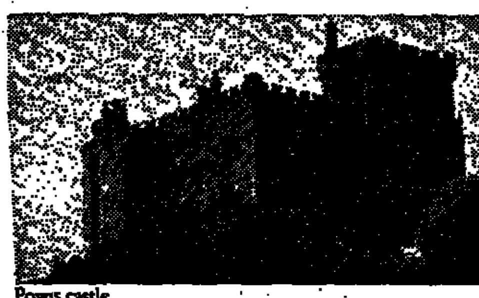


Randonnée à cheval à Tarn Hows dans le Lake District.

Marcher sur ces pelouses, parcourir des jardins comme Blenheim Palace ou Chatsworth House, c'est faire un saut dans le passé, au cœur des tableaux de Poussin ou de Lorrain.

Découvrez une autre Histoire

Cette année, changez, faites le "Grand Tour of Scotland", 700 km de beauté et 4000 ans d'histoire ponctués par la visite de 6 magnifiques châteaux,



Powis castle.

Glamis, Blair Castle, Cawdor, Inveraray, Scone Palace, Hopetoun House. Certains d'entre eux sont toujours habités par leurs propriétaires et tous regorgent d'intrigues, de guerres, de romances, qui sont maintenant l'Histoire.

Initiez-vous à tous les sports

En Grande-Bretagne, les sports se pratiquent à des prix très raisonables.

• Initiez-vous au golf: 35 F le parcours.

• L'équitation: manège ou randonnée: 25 F environ l'heure.

• La pêche: petits hôtels et auberges vous cèdent leur droit de pêche en rivière.

• Le tennis: la Grande-Bretagne est le pays du tennis sur gazon.

N'oubliez pas que les parcs nationaux offrent de superbes promenades. Guides et cartes dans les "Tourist Information Centres".

Bon à savoir

– Les liaisons vers l'Angleterre.

• Normar · Ferries, P & O Ferries assurent 240 trave... s hebdomadaires entre Le Havre/Southampton, Boulogne-sur-mer/Douvres et Ostende/Londres.

Big Ben Tour, son service de tourisme offre plus de 30 possibilités de séjour et circuits en Grande-Bretagne.

• Avec votre voiture, les car-ferries Sealink vous emmènent de Boulogne et Calais à Douvres et Folkestone, de Dunkerque à Douvres, de Dieppe à Newhaven et de Cherbourg à Weymouth. Les aéroglisseurs Seaspeed traversent la Manche de Boulogne et Calais à Douvres.

• Townsend Thoresen vous offre le choix entre Cherbourg ou Le Havre/Southampton ou Portsmouth, Zeebrugge/Felixstowe vers le Nord de l'Angleterre et l'Ecosse, Calais/Douvres en 75 minutes, la traversée en car-ferry la plus rapide vers la Grande-Bretagne.

• Brittany Ferries propose à tous ses passagers effectuant un aller-retour en voiture sur ses lignes, Saint-Malo/Portsmouth ou Roscoff/Plymouth, 4 nuits pour 100 F dans les "Bed and Breakfast". Cette promotion exclusive se trouve dans la brochure "Brittany Ferries".

• République Tours propose des week-ends, des séjours, des circuits en voiture, autocars ou motor-home.

Au départ de Paris et de toute la France, par avions affrétés ou lignes régulières, bateaux ou hydroglisseurs, bref le programme le plus complet pour visiter l'Angleterre, l'Ecosse ou Jersey.

– Les transports.

• Le car: le forfait "Coach Master Pass" offre un kilométrage illimité sur le réseau d'autocars express.

• Le train: si vous voyagez avec votre voiture, une solution simple et pratique; le Motorail.

– le "Britrail Pass" est un forfait pour un kilométrage illimité sur le réseau ferroviaire du Royaume-Uni. A acheter en France, car il n'est pas vendu en Angleterre (à partir de 390 F la semaine).

– Le "Travel Pass" est un forfait qui permet d'utiliser les réseaux d'autocars, trains et ferries dans les îles et les Highlands écossais.

• La bicyclette: un moyen de locomotion très prisé des Anglais. Location: 38 F la journée. Transport gratuit sur la plupart des trains de British Rail.



De bons hôtels où que vous alliez

Plus de 200 hôtels, c'est le choix que vous propose la chaîne Trusthouse Forte. Où que vous alliez, vous en trouverez toujours un à proximité. De la pittoresque auberge de campagne au château-hôtel, de l'économique "TraveLodge" au luxueux hôtel de centre ville, quels que soient vos goûts, vous serez enchanté par l'accueil Trusthouse Forte.



TRUSTHOUSE FORTE HOTELS
Renseignements: 23, place Vendôme, Paris 1er Tél : 261.10.65

– Informations pratiques.

• Monnaie et change: vous obtiendrez le meilleur taux de change en vous adressant aux principales banques. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h 30.

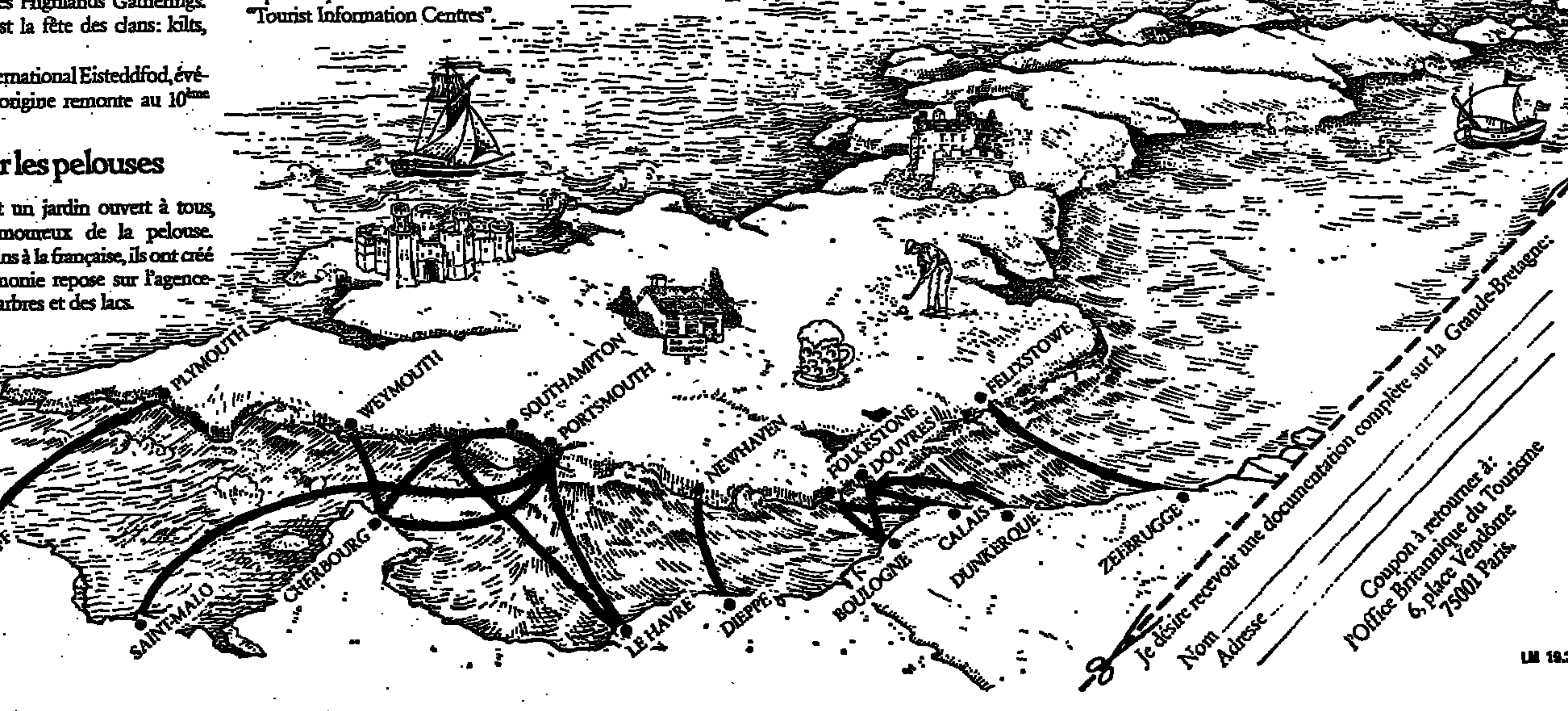
• Les prix anglais: empruntez les autoroutes sans payer, c'est gratuit. Shopping, logement en "Bed and Breakfast" et pubs sont à des prix très compétitifs. Un autre avantage que vous apprécierez: le coût de l'essence.

• Shopping: traditionnellement, les magasins sont ouverts sans interruption jusqu'à 17 h 30. Dans certaines grandes villes, une fois par semaine, ils restent ouverts plus tard.

• Centres d'information touristique: où que vous soyiez, ils sont à votre disposition de 9 h à 17 h 30 pour vous renseigner.



Un autre continent



LM 19.3

Le Monde

société

JUSTICE

Le maire de Marseille poursuivi en diffamation par le Parti des forces nouvelles

La colère de M. Defferre

De notre envoyé spécial

Lyon. — « *Jamais condamné, monsieur le président ?*

— Jamais, en effet, madame le président. Enfin, pour l'instant.

— *Bien, bien.* »

Mme Yvette Vilvert, président de la sixième chambre correctionnelle du tribunal de Lyon, dissimule mal un grand sourire. M. Gaston Defferre, député (P.S.) et maire de Marseille, ne dissimule rien du tout. Il sourit, se retourne, hésite un instant. « *Vous pouvez vous asseoir où vous voulez, la chaise ou le fauteuil.* » Il n'hésite plus : « *Merci, le banc, avec mes défenseurs, puisque je suis l'accusé.* »

Dieu, que la diffamation est jolie ! Un peu plus tard, M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, et avant tout, ici, « *témoin de moralité* », dira : « *Il n'était pas question, dès que mon ami Gaston fit appel à moi, que je ne vinsse point.* »

Parfait subjonctif pour un peu banal procès. Dans la salle comble surchauffée, sous ce plafond lézardé, bien fait pour souligner l'austérité des lieux — et accessoirement celle des crédits, — on jugeait, mardi 18 mars, M. Gaston Defferre. Le Parti des forces nouvelles (P.F.N.), représenté en fond de salle par quelques jeunes gens, imper mastic et grand jeu de maxillaire, citait le maire de Marseille en diffamation. Premier officier de police en sa cité, M. Defferre ne pouvait être jugé à Marseille. Aussi la chambre criminelle de la cour de cassation choisit-elle Lyon, où le P.F.N. entendait demander raison des « *accusations portées contre lui* » par M. Defferre. Le 1er novembre 1978, à propos d'un meeting de l'Eurodroite, prévu à Marseille et interdit par le maire (*le Monde* du 4 novembre 1978), M. Defferre avait justifié cette décision par un court article du *Provençal*. Sous le titre : « Le meeting de Marseille doit être interdit », il écrivait notamment : « *Je considère que c'est un honneur pour un républicain et pour un socialiste d'être attaqué par le Parti des forces nouvelles, parti de dictature, de l'antisémitisme, de racisme.* »

L'honneur d'être attaqué, y compris en justice, fera dire à M. Defferre : « *J'ai bien écrit cet article que j'ai signé. J'en prends l'entière responsabilité et ne retire rien de ce que j'ai dit. Le P.F.N. m'avait insulté en me traitant de « parrain » de Marseille. Provocation caractérisée venant de la part d'hommes proches en d'autres temps du commissariat aux affaires juives et soutiens du régime de Franco. (...) A l'époque les murs de Marseille étaient couverts d'insignes ressemblant fort à l'insigne nazi.* »

Après le procès technique — près de deux heures de débat au cours desquelles Me René Blanchot pour le P.F.N. et Me Paul Lombard, un des défenseurs de MM. Gaston Defferre, et René Poitevin, directeur du *Provençal*, s'étaient efforcés, dans de délectables démonstrations jurisprudentielles, de démontrer la vanité des conclusions adverses — le procès politique pouvait commencer.

Le P.F.N. disposait de nombreux témoignages écrits et d'un témoignage oral. Celui du pharmacien-général Félix Busson, responsable régional du parti : « *Le P.F.N. est un parti légal et la Constitution française garantit un droit légal de réunion. M. Defferre, maire, s'est assis sur ce droit de réunion. Il refuse une réunion du P.F.N. et dans le même temps accepte à Marseille l'organisation de la première université homosexuelle d'été. Nous sommes victimes de la technique de l'amalgame. Nous n'avons rien à faire avec les camps de concentration, avec les nazis, avec les racistes.* »

Les témoins de M. Defferre se succéderont, dans un « *défilé des tronches* », pour reprendre l'expression très familière de Me Blanchot. M. Chaban-Delmas, Compagnon de la Libération, dira de M. Defferre : « *Cet homme, combattant pour la défense de l'homme, est mon ami et je m'en enorgueillis. Nous avons combattu ensemble pour la libération de la France, pour chasser l'Allemand. Mais aussi pour tuer la bête qui d'ailleurs n'est jamais achevée, réapparaît ici et là, et sur laquelle il faut tirer sans cesse.* »

François Mitterrand affirmera : « *J'ai connu Gaston Defferre au lendemain de la guerre. Membres de la Résistance française, nous avons les mêmes souvenirs, les mêmes réflexions patriotiques et le même réflexe politique, au sens noble, contre ceux qui font le tri, qui sélectionnent comme l'on dit. Et quand, trente-cinq ans plus tard, on aperçoit les premiers signes d'un réveil avec des discours sur l'inégalité, la nature hiérarchique, on réagit. Selon son tempérament, et celui de Defferre est bien connu. La colère peut être une vertu. Gaston Defferre a agi moralement.* »

M. Jean Pierre-Bloch, compagnon de la Libération, ancien ministre, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), criera : « *Oui je m'appelle Pierre-Bloch ! Nous ne pouvons tous nous appeler Tixier-Vignancour (1). Le P.F.N. est un parti raciste et antisémite. Toutes ses manifestations, tous ses écrits le prouvent. Dans ce même tribunal, j'ai été condamné à mort par le tribunal d'Etat, institué par Vichy. Et j'ai gardé le souvenir d'un secrétaire à l'information du gouvernement Pétain qui s'appelait Tixier-Vignancour.* »

Tous les autres témoins, M. Louis Closon, compagnon de la Libération, le grand rabbin de Marseille M. Sitruk, M. Henri Noguères président de la Ligue des droits de l'homme, le président de la fédération des Bouches-du-Rhône de la LICRA, appuieront dans ce sens d'un juste combat de M. Defferre contre la « bête immonde » et sans cesse renaissante.

Alors, diffamation ? Non, ont plaidé les avocats de M. Defferre, Mes Lombard, André Soulier, Michel Vauzelles, qui ont demandé la relaxe. Oui, ont maintenu pour le P.F.N., Mes Charles Ferri-Pisani, Daniel Tarasconi et René Blanchot, qui ont sollicité la condamnation.

Jugement le 1er avril.

PIERRE GEORGES.

(1) M. Tixier-Vignancour est président d'honneur du P.F.N.

La polémique sur les expulsions et les contrôles d'identité

Un projet de loi visant à protéger les policiers chargés de faire respecter les décisions de justice

Interrogé, lors de sa visite à la cour d'appel de Versailles, lundi 17 mars, sur le mécontentement des policiers à propos de plusieurs affaires récentes d'expulsions et de vérifications d'identité, qui ont abouti à des inculpations de commissaires et de gardiens de la paix (*le Monde* daté 16-17 mars), M. Alain Peyrefitte a estimé qu'il s'agissait d'un problème délicat, mais que le temps était venu « *de changer la loi, car*, a indiqué le garde des sceaux, *l'immunité ne doit pas bénéficier uniquement aux magistrats, mais aussi aux policiers chargés de faire exécuter les décisions* ». M. Peyrefitte a précisé que le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, et lui-même travaillent sur un projet de loi « *qui devrait combler ce vide juridique* ».

A propos du mécontentement des policiers, notre correspondant à Limoges nous signale qu'une lettre a été adressée au directeur de la police nationale par M. Hubert Mouriès, chef de la sûreté urbaine de Limoges, et responsable, au sein du syndicat des commissaires et fonctionnaires de la police nationale, des régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

On peut y lire notamment que les commissaires de ces trois régions « *s'étonnent de ces inculpations, alors qu'elles sont de nature à neutraliser l'efficacité même des services et, par là, à favoriser l'augmentation de la délinquance. Il semblerait qu'à travers ces attaques ce soit le corps entier que l'on veuille atteindre. Faut-il cesser les contrôles de police sur la voie publique sous prétexte que les textes relatifs aux contrôles sont ambigus ?*

» *Dans ces conditions, nous vous prions de vouloir bien préciser votre position à ce sujet et d'envisager un texte réglementaire définissant sans équivoque nos droits et permettant une action efficace sans que planent en permanence sur nous les menaces d'éventuelles inculpations.* »

UN CRIME GRATUIT

Reims. — Francis Han, vingt-six ans, comparaissait, mardi 18 mars, devant la cour d'assises de la Marne pour avoir tué Francis Millon, dix-neuf ans, sans raison apparente.

Francis Han ne sortait jamais sans son arme, un revolver Python 357 magnum. Séparé de sa femme, instable professionnellement, il traînait son ennui jour et nuit dans les bars de Reims. Le 20 juillet 1978, à 4 h. 30, devant la gare de Reims, son chemin croisa par hasard celui de Francis Millon, employé dans une brasserie de la ville, qui attendait un train.

Francis Han était ivre. Il affirme ne se souvenir de rien entre le moment où il posa la main sur la crosse de son revolver et l'instant de la détonation. Il ne sait pas pourquoi il a tiré. Après les faits, il se constitua prisonnier (« le Monde » du 25 juillet 1978).

Pour l'avocat général, M. Jacques Paugam, Francis Han n'est qu'un « cow-boy fanfaron ». Le magistrat a évoqué Gide et le crime gratuit de Lafcadio, avant de réclamer une peine « entre vingt ans de réclusion criminelle et à perpétuité ».

L'avocat de la défense, Me Jean-Jacques Dayan, a parlé de « cette vie brisée par un instant d'égarement » et de « cet homme devenu meurtrier sans avoir voulu l'être ». Francis Han a été condamné à seize années de réclusion criminelle. — (Corr.)

● *L'agresseur d'un instituteur condamné.* — La première chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Strasbourg a condamné, lundi 17 mars, Jacky Weiss à huit mois de prison ferme après une agression contre M. Francis Gillmann, instituteur de la section d'éducation spécialisée (SES) du collège Solignac (*le Monde* du 6 octobre 1979). L'enseignant, partie civile, a obtenu 1 000 F de dommages-intérêts.

Dans le Nord

TROIS OUVRIERS INCARCÉRÉS APRÈS UNE TENTATIVE D'INCENDIE DANS UNE USINE

Un délégué C.G.T. et deux ouvriers de l'usine Usinor-Mardyck, près de Dunkerque (Nord), ont été inculpés, mardi 18 mars, de voies de fait et tentative d'incendie et incarcérés à la maison d'arrêt de Dunkerque.

Le 4 mars, la direction de l'entreprise avait déposé une plainte contre ces trois personnes. Selon la direction, dans la nuit du 3 au 4 mars, alors que six foyers d'incendie avaient été allumés dans l'usine, le délégué C.G.T. et les deux ouvriers avaient été surpris sur les lieux. Ces incidents étaient l'un des épisodes d'une grève des employés du service transports de l'usine qui durait depuis trente-quatre jours.

L'union locale C.G.T. de Dunkerque rappelle sa « *désapprobation de toute violence comme elle avait rappelé à l'époque que les incidents incriminés étaient étrangers à l'action syndicale* ». M. Jean-Pierre Guérin, secrétaire de l'union locale souligne cependant « *que la direction avait créé elle-même le climat propice à ces incidents. La C.G.T. est intervenue auprès des pouvoirs publics et du procureur de la République pour demander la mise en liberté de ces trois travailleurs.* »

POLICE

EN DÉPOSANT UNE PLAINTE CONTRE X

Un syndicat de policiers relance la polémique sur les notes de frais

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.), qui groupe plus de 80 % des inspecteurs de police, vient de porter plainte contre X... pour faux en écriture publique, avec constitution de partie civile, auprès de M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction à Paris. Cette action est un nouvel épisode de la « guerre des frais », qui oppose les inspecteurs à l'administration depuis plusieurs mois.

A l'automne 1979, la section Ile-de-France du S.N.A.P.C. déclenchait une grève du zèle pour appuyer ses revendications au sujet de la distribution des « frais de police », sommes servant à couvrir les débours engagés par les fonctionnaires au cours de leurs enquêtes (*le Monde* du 25 octobre 1979). En fait, il apparut bientôt que la revendication visait moins une augmentation substantielle du budget global des frais qu'une répartition plus équitable de ceux-ci. Les inspecteurs mettaient notamment en cause certaines pratiques qui changeraient les frais de police en complément de salaire distribué selon des critères hiérarchiques, sans justification et de manière forfaitaire et quasi régulière, pratiques en contradiction avec la vraie destination de tels crédits.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, avait alors demandé à l'I.G.P.N. (Inspection générale de la police nationale) l'ouverture d'une enquête. Remis au ministre à la fin du mois d'octobre 1979, le rapport n'a toujours pas été transmis au syndicat des inspecteurs.

En 1970, M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur, avait déjà demandé à l'inspection générale des services (I.G.S.) un rapport sur les notes de frais, ne concernant alors que les personnels de la Préfecture de police de Paris. Rappelant que « *des instructions préfectorales (...) ont spécifié que la répartition de ces frais doit éviter de reposer sur des critères forfaitaires ou hiérarchiques et d'avoir un caractère régulier* », le rapporteur y admettait « *que ces instructions ne sont pas strictement appliquées* », ajoutant qu'en matière de hiérarchisation, il existait des variations de 1 à 10 et même « *de 1 à 20 dans les cas extrêmes* ». Le dossier de l'I.G.S. évoquait encore des cas de « *déplacement soit parfaitement imaginaires, soit dépassant sensiblement la durée réelle du déplacement* », voire la « *comptabilité officieuse distincte tenue par les bureaux administratifs des directions ou par chaque service permettant seule de connaître la part réelle de chacun* ».

En est-il toujours de même aujourd'hui ? Si la situation semble s'être améliorée en province, il semblerait qu'à Paris le problème demeure suffisamment actuel pour que le S.N.A.P.C., dans le libellé de sa plainte, dénonce comme touchant des notes de frais « *certains fonctionnaires qui n'accomplissent aucune mission* » et qui établissent « *pour tenter de justifier ce versement indû, de faux bordereaux, faisant apparaître des missions, des déplacements imaginaires ou de fausses heures de service de nuit* ».

Si les policiers n'obtiennent pas la communication du rapport de l'I.G.A.N., certains d'entre eux pourraient aller jusqu'à s'accuser de falsification dans le mandatement de leurs frais de manière à obtenir, une fois inculpés, l'accès à ce document.

GEORGES MARION.

LE SYNDICAT C.G.T. DE LA POLICE PROTESTE CONTRE LES NOUVELLES CONDITIONS DE TRAVAIL

« La lutte contre les nouvelles conditions de travail actuellement à l'essai dans quatre arrondissements de la capitale continue, en dépit de l'autoritarisme de l'administration », a indiqué, mardi 18 mars, lors d'une conférence de presse, M. Claude Toulouse, secrétaire général de la Fédération des syndicats C.G.T. de la police. « Quatre dirigeants de notre syndicat sont convoqués par l'Inspection générale des services, a encore précisé M. Toulouse, après le rassemblement du 11 mars, et risquent des sanctions, mais nous n'avons pas l'intention de baisser les bras. »

AVANT LE PROCÈS DE TARBES

Des groupes féministes demandent l'abrogation de la loi sur l'avortement qu'ils jugent trop restrictive

Avant le procès, le vendredi 21 mars à Tarbes, au cours duquel comparaîtront plusieurs médecins accusés d'avoir adressé à une clinique de Lourdes des femmes qui demandaient à interrompre leur grossesse au-delà du délai légal, un certain nombre de groupes féministes (1) veulent obtenir l'abrogation de toute mesure restrictive relative à l'avortement. En particulier, les membres de ces groupes dénoncent la brièveté du délai légal (dix semaines) de l'intervention : « *Il est bien évident que nous ne voulons pas justifier, encore moins promouvoir, l'infanticide (...). Médecins, nous ne sommes ni des juges, ni des moralistes. Nous devrions avant tout assurer de bonnes conditions sanitaires et psychologiques aux femmes qui sont dans cette terrible situation* (l'hypothèse d'un avortement tardif) *et témoigner de notre solidarité aux médecins qui acceptent de les délivrer.* »

En d'autres termes, les membres des groupes féministes demandent la suppression de tout délai. Elles déplorent que les médecins qui ont pratiqué récemment des avortements tardifs aient été pénalisés, à ce titre, alors qu'ils n'auraient dû l'être, ont-elles estimé, qu'en raison du trafic financier auquel ils se livraient.

Les membres des groupes féministes souhaitent, en outre, la suppression de la loi, en raison notamment de ses clauses restrictives, relatives aux mineures et aux étrangères en particulier. « *L'information est si mal faite, les restrictions si discriminatoires à l'encontre des mineures et des étrangères, le nombre des lits hospitaliers si insuffisant, les délais de rendez-vous si éloignés, que nombre de femmes sont acculées à l'illégalité.* »

Pour soutenir les médecins jugés à Tarbes, les membres des groupes féministes appellent à une manifestation, le 21 mars, devant le ministère de la santé et de la sécurité sociale à Paris.

(1) Notamment le Collectif femmes-médecins et le Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, 34, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

La pilule, on piétine

Très bien goupillé, ce film anglais présenté en prélude aux « Dossiers de l'écran » sur la contraception. Gai, léger et, si l'on y songe, original pour l'époque, 1967. Ce n'est pas d'hier. Aux quatre coins du bon vieux triangle élevé au carré, des flacons de pilules, que l'on vide subrepticement et que l'on remplace par de l'aspirine, ajoutent la surprise de naissances mal contrôlées aux quiproquos et coïncidences exigés par le vaudeville.

A S.V.P., ça rouscaillait ferme. Avait-on idée de plaisanter avec des choses pareilles ! Passons sur les appels reconnaissants : telle femme avait subi dix-neuf fausses couches provoquées avant que ne sorte sur le marché la pilule libératrice, telle autre quatorze débuts de grossesse en douze ans. On a cité ces quelques cas et puis c'est reparti pour la longue énumération des craintes et des réserves d'usage : risque de cancer, d'embolie, de déprime, d'obésité, d'adultère, de dénatalité. Chaque bébé évité est un bébé trucidé par un mini-avortement. Dans ce domaine délicat, décision pour l'homme donne la rime à érection. Enfin, vous voyez le schéma. On a tout repris, point par point : le cancer non, l'embolie oui, mais, l'adultère peut-être, etc.

Moi, ce qui m'a frappée, c'est le récit d'un volontaire qui a pris la pilule pour homme. Ils étaient six à le faire, six seulement. Et ça s'est si bien passé que, aujourd'hui, on pourrait recommencer l'expérience sur des dizaines de cobayes pleins de bonne volonté, si seulement on avait les crédits nécessaires.

Réaction à la fois curieuse et typique d'une gynécologue invitée à l'émission : la pilule pour homme présente des inconvénients. D'abord il faut trois mois pour retrouver sa fertilité. Et pour les femmes, n'est-ce pas pareil ? D'ailleurs, un an après qu'il eut arrêté le traitement, la compagne de ce monsieur était enceinte. Cela nécessite ensuite une entente absolue dans le couple.

Si le pauvre mari est trompé par sa femme, à quoi servira son sacrifice ? Risque partagé, excusez-moi : et si le mari prétend prendre la pilule, mais s'en abstient ? Il semble que sur ce terrain l'expérimentation soit beaucoup plus avancée aux Etats-Unis et en Chine. Il y a eu quelqu'un pour le déplorer sur un ton qui signifiait : du moment que les recherches ne sont pas françaises, on aurait mauvaise grâce à s'y intéresser.

Mme le ministre délégué à la condition féminine y est allée de son couplet, elle était là pour ça, à la gloire du gouvernement. La fameuse pharmacienne qui refuse, depuis 1972, de vendre la pilule à ses clientes s'est expliquée en des termes si convaincus et si confus qu'ils échappaient totalement à la discussion. Quand on est arrivé au chapitre de la dénatalité, elle a eu ce cri patriotique : d'ici quarante ans, le Maroc et l'Algérie compteront plus d'enfants que notre grand pays. Sous-entendu : pensez-y avant de vous mettre au lit. On avait, décidément, la fibre tricolore sur Antenne 2, mardi.

CLAUDE SARRAUTE.

Faits et jugements

L'enquête sur le meurtre d'un notaire de Meurthe-et-Moselle.

Nancy. — Une affaire d'héritage détourné est peut-être à l'origine de l'assassinat, dans la nuit du 4 au 5 février dernier, à Muzeray (Meuse), de Me Jean Flauder, notaire à Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle) (*le Monde* du 8 février).

En étudiant les dossiers de la victime, les enquêteurs du S.R.P.J. de Nancy avaient remarqué que le notaire s'était opposé, en 1976, à l'homologation du testament sous seing privé de Mlle Renaud, soixante-dix-huit ans, de Longwy, établi en faveur de l'un des membres d'une famille de vanniers gitans fixée dans la région, Mme Catherine Clarenn, soixante-huit ans.

L'ensemble des biens de la vieille dame était estimé à quelque trois millions et demi de francs. L'attention de Me Flauder avait été attirée par le fait que les Clarenn avaient eux-mêmes pris contact avec lui en vue de faire authentifier le document. Estimant que sa cliente ne jouissait plus de toutes ses facultés mentales, Me Flauder avait refusé, et s'était mis en quête, comme la loi l'exige, des héritiers naturels de Mlle Renaud, et les retrouva.

Ceux-ci devaient introduire une action en annulation auprès du tribunal de Briey (Meurthe-et-Moselle) quelques jours après le décès de leur parente, survenu le 12 mars 1976, et cette instance devait statuer dans les premiers jours de février sur la requête des héritiers naturels ; le témoignage du notaire aurait dû être déterminant.

Sept membres de la famille Clarenn, deux femmes et cinq hommes, ont été interpellés le 18 par la P.J. de Nancy. Le parquet de Nancy a accordé aux enquêteurs une prolongation de garde à vue de vingt-quatre heures, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 20 mars au matin. — *(Corresp.)*

Suicide d'un policier dans les Yvelines.

S'estimant injustement mis en cause au sujet d'un trafic de permis de séjour, un sous-brigadier de police du commissariat de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), M. André Pigeon, quarante-huit ans, s'est donné la mort, vendredi 14 mars, après avoir rédigé un message dans lequel il jure de son honnêteté. M. Pigeon avait délivré cinq ou six récépissés d'autorisations de séjour destinés à des travailleurs maghrébins. Le policier avait reconnu qu'il avait agi avec trop de souplesse, mais uniquement dans le but de rendre service et gratuitement. Dans un court article paru le 12 mars dans les pages communes du *Figaro* et de *l'Aurore* et faisant état d'un « *trafic de permis de séjour au commissariat de Saint-Germain-en-Laye* », M. André Pigeon se trouvait accusé de « *délivrer indûment des certificats de séjour* ». L'article précisait que « *le prix du service qui était dispensé par l'intermédiaire de deux Algériens allait de 2 000 à 5 000 F* ».

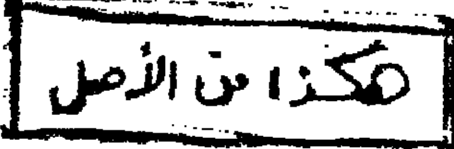
On affirme au parquet de Versailles que l'affaire est sans gravité et que M. Pigeon n'avait jamais été inculpé.

Dans la lettre laissée à sa famille et à laquelle était épinglée la coupure de presse le mettant en cause, M. Pigeon écrit notamment : « *Je jure sur l'honneur que j'ai simplement fourni quelques récépissés et que je n'ai jamais touché d'argent. L'article est faux. Mais j'aurai toujours tort au point de vue justice. Je préfère mourir. Je demande pardon à ma femme et à mes deux enfants.* »

« *C'était un homme très droit et les petites erreurs qu'il avait commises méritaient un blâme tout au plus*, dit l'un de ses supérieurs. *Il avait été pour cela changé de service et affecté à la sûreté urbaine. Il n'a pas supporté que son honnêteté soit mise en cause.* »

● Dans la nuit du mardi 18 mars au mercredi 19 mars, un attentat à l'explosif a été commis à 1 heure du matin devant une agence de l'E.D.F., 74, avenue d'Italie, à Paris-13e. Le rez-de-chaussée et les deux étages ont été partiellement détruits. Il n'y a eu aucune victime, mais l'explosion a causé d'importants dégâts matériels aux alentours.

L'engin, de fabrication artisanale, était d'assez forte puissance, mais la nature et la quantité de l'explosif utilisé n'avaient pas encore été déterminées mercredi en fin de matinée. Il n'a été retrouvé ni tracts ni inscriptions sur les lieux de l'attentat, qui n'a pas été revendiqué.



RELIGION

Jean-Paul II convoque un synode particulier des évêques ukrainiens uniates au Vatican

Jean-Paul II a convoqué un synode particulier des évêques ukrainiens uniates pour le 24 mars au Vatican, a annoncé, mardi 18 mars, le directeur de la salle de presse du Saint-Siège. Le but de cette réunion extraordinaire est de « passer en revue tous les problèmes pastoraux de l'Eglise catholique de rite byzantin ukrainien ». Le pape paraît ainsi montrer une prédilection pour cette forme de concertation collégiale, puisque ce sera le deuxième synode particulier convoqué cette année, après celui des évêques néerlandais, à Rome, en janvier dernier.

Il est probable que la vingtaine d'évêques ukrainiens, qui participeront au synode, évoqueront le statut du chef spirituel de la plus importante Eglise orientale rattachée à Rome : le cardinal Josip Slipyj, archevêque majeur de Lvov (en exil à Rome), quatre-vingt-huit ans, que beaucoup de catholiques ukrainiens verraient bien élever au rang de patriarche.

Les chrétiens d'Ukraine ont été écartelés, historiquement, entre Byzance, Rome et Moscou. Le baptême du prince Vladimir de Kiev, dans le Dniepr, avec tout son peuple, en 988, marque la naissance de l'Ukraine, mais aussi de la Russie chrétienne. D'origine byzantine, l'Eglise d'Ukraine-Rous fut reliée au patriarcat de Constantinople, mais le siège métropolitain de Kiev jouissait d'une large autonomie.

Avec le grand schisme qui divisa l'Eglise d'Occident et d'Orient en 1054, la jeune chrétienté slave a dû choisir les Grecs contre les Latins. Après la prise de Constantinople par les musulmans en 1453, Moscou est devenue la capitale religieuse de l'Eglise d'Orient — « troisième Rome » — et l'Ukraine fut à nouveau contrainte de choisir entre Moscou, sortant de la barbarie grâce à la puissance grandissante et la fortune des tsars, et Rome, capitale culturelle de l'Occident.

Une première vague de persécution

S'ensuivit une période d'occidentalisation, avec la soumission de l'Ukraine occidentale à la Pologne et à la Lithuanie catholiques, culminant par l'acte d'union avec Rome, signé par le métropolite de Kiev au concile de Florence (1459-1463), puis ratifié en 1596 à Brest-Litovsk. Conformément aux conditions de l'union, les catholiques ukrainiens conservaient tous les rites et coutumes de l'Eglise orthodoxe tout en reconnaissant le pape comme le chef de l'Eglise.

Après le partage de la Pologne en trois, à la fin du dix-huitième siècle, certains catholiques ukrainiens intégrés à l'Empire russe ont été forcés de se rallier à l'Eglise orthodoxe russe. En 1922, la République soviétique socialiste d'Ukraine fut rattachée à l'Union soviétique, et le partage soviéto-nazi en septembre 1939, amena une première vague de persécution communiste.

A la fin de la guerre, l'Eglise uniate fut liquidée, officiellement, avec l'arrestation en 1945 de toute la hiérarchie grec catholique, y compris le métropolite Josip Slipyj, suivie l'année suivante d'un prétendu « concile de réunion » par lequel les Soviétiques obligèrent les catholiques d'annuler l'union, vieille de trois cent cinquante ans, avec Rome et de « revenir » à l'Eglise orthodoxe russe.

Aujourd'hui, plus de trente ans après la suppression de leur Eglise, des communautés de catholiques ukrainiens continuent d'exister en Union soviétique. L'Eglise uniate clandestine comprend environ trois cent cinquante prêtres et au moins trois évêques, qui reconnaissent l'autorité du primat de cette Eglise, l'archevêque majeur Josip Slipyj, qui, après presque dix-huit ans d'internement, fut relâché par le régime soviétique en 1963, à la suite d'une intervention de Jean XXIII, et autorisé à s'établir à Rome.

La question du patriarcat ukrainien

Elevé au rang de cardinal par Paul VI en 1965, Mgr Slipyj a plusieurs fois exprimé le désir que soit institué un patriarcat ukrainien, « *parce que*, dit-il, *c'est dans la logique de la situation actuelle* ». Au synode romain de 1971, le cardinal Slipyj s'est plaint de la diplomatie du Vatican, pour qui « *les Ukrainiens catholiques sont considérés comme des gêneurs* ». Puis, à la fin de cette même année, les seize évêques se sont réunis en synode à leur tour, sous la présidence du cardinal Slipyj et sans l'autorisation de Paul VI.

Le contentieux continue depuis lors, et le Saint-Siège maintient son refus. Recevant le cardinal Slipyj et six évêques ukrainiens en 1976, Paul VI a notamment déclaré : « *Permettez-moi d'évoquer devant vous, avec tout le respect dû aux personnes, le malaise diffus de certaines communautés ukrainiennes et de leurs pasteurs. Nous voulons parler de l'attente d'un titre patriarcal que, dans la conjoncture présente, le Siège de Rome ne voit pas la possibilité d'accorder. (...) Vous savez, chers frères dans l'épiscopat, qu'il existe des normes au sujet du titre patriarcal. Vous savez également que des circonstances, indépendantes de ce siège apostolique, empêchent vraiment d'accéder à une requête maintes fois présentée. C'est pourquoi le Saint-Siège s'en tient à une ligne très sage de conduite, et cela, croyez-le bien, dans le plus grand intérêt de l'Eglise catholique ukrainienne elle-même.* »

En clair, les réserves de Rome s'expliquent par trois raisons :

1) La reconnaissance de la conférence épiscopale ukrainienne comme synode diminuerait considérablement les pouvoirs du Saint-Siège sur un peu plus d'un million d'uniates ukrainiens de l'émigration. Le synode nommerait les évêques, au lieu du pape ;

2) L'octroi au cardinal Slipyj de la dignité de patriarche créerait un dangereux précédent pour les patriarches orientaux de l'Eglise : ses prérogatives ne seraient pas, en effet, limités à un *territoire*, comme l'exige le droit canon, puisqu'il aurait le contrôle des Ukrainiens de la diaspora.

3) Une Eglise ukrainienne, largement financée par des capitaux nord-américains, pourrait constituer un foyer de propagande anti-communiste et anti-orthodoxe, au moment où le Saint-Siège multiplie ses efforts pour « normaliser » ses rapports avec les pays de l'Est et développer l'œcuménisme.

Un pape « membre de la grande famille slave »

La situation a-t-elle changé depuis l'accession de Jean-Paul II, saluée dans un message des catholiques ukrainiens publié au lendemain de son élection comme « *membre de la grande famille slave* » et « *issu de la hiérarchie de l'Eglise souffrante* » ? Il est évident que le sort des Ukrainiens tient particulièrement à cœur à Jean-Paul II. En mars 1979, il adressa une lettre au cardinal Slipyj, à l'occasion de la préparation du millénaire de l'évangélisation de l'Ukraine (qui sera célébré en 1988).

Cette lettre, qui présente l'Union de Brest-Litovsk comme « *un aboutissement heureux, bien que partiel* » des « *efforts qui ont été faits pour rétablir l'unité de l'Eglise* », a été mal reçue par les orthodoxes, qui soupçonnent Jean-Paul II de vouloir rouvrir la polémique en souhaitant le retour des orthodoxes ukrainiens (ex-uniates) au sein de l'Eglise catholique. « *Ce serait une rupture totale avec l'attitude de Paul VI*, écrivait le théologien orthodoxe Olivier Clément dans *le Monde* du 11 août 1979, *dont les gestes réparateurs avaient commencé d'émouvoir les orthodoxes, parmi lesquels, aujourd'hui, les intégristes sont tentés de dire : Rome n'a pas changé et ne changera jamais !* »

De son côté, le patriarcat de Moscou, dans une lettre envoyée en septembre 1979 par le métropolite Juvenaly au cardinal Willebrands, président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, exprime les mêmes craintes : « *On est frappé par le fait que cette lettre* [de Jean-Paul II au cardinal Slipyj] *semble en contradiction avec l'esprit des décisions du IIe concile du Vatican, lorsqu'il traite des relations avec les Eglises orientales.* » Et le cardinal Willebrands a dû écrire une lettre d'apaisement pour affirmer que « *le Saint-Père n'avait pas l'intention d'exprimer* [dans cette lettre] *sa pensée sur les relations entre l'Eglise de Rome et les Eglises orthodoxes* ». Le pape avait aussi chargé le primat de Hongrie, le cardinal Lekai, lors d'un voyage en U.R.S.S., de s'entretenir de ce sujet avec la hiérarchie orthodoxe.

Il est significatif que Jean-Paul II n'aborde pas la question du patriarcat ukrainien dans sa lettre au cardinal Slipyj. Qui plus est, au cours de sa visite à la communauté ukrainienne de Philadelphie, lors de sa tournée aux Etats-Unis, en octobre 1979, le pape semble avoir fait sienne la position de son prédécesseur. Après avoir réaffirmé que les Eglises orientales, avec leurs traditions liturgiques, canoniques et spirituelles, sont un « *signe vivant de la richesse de l'Eglise* », Jean-Paul II a fait un appel ferme, mais discret, à une obéissance « *crucifiante* ».

« *L'unité catholique*, a-t-il déclaré, *comporte la reconnaissance du ministère du pape pour garantir la communion de l'Eglise universelle (...). Elle exige l'acceptation de certaines formes particulières de discipline que mon prédécesseur et moi avons retenues comme nécessaires pour le bien de tout le corps du Christ. L'unité catholique dpend de la charité réciproque. N'oublions pas que l'unité de l'Eglise prend sa source dans la croix du Christ.* »

Cela n'empêche pas les Ukrainiens d'espérer. « *Nous sommes les plus nombreux de tous les chrétiens orientaux rattachés à Rome et représentons plus de 65 % de tous les uniates*, nous a déclaré Mgr Michel Wasylyk, vicaire général de l'exarchat apostolique pour les Ukrainiens, à Paris. *Nous attendons depuis longtemps une reconnaissance plus grande de notre rite byzantin et peut-être, bientôt, un patriarche...* »

ALAIN WOODROW.

PLUS D'UN MILLION DE FIDÈLES

L'Eglise gréco-catholique d'Ukraine compte plus d'un million de fidèles à travers le monde, hors d'Ukraine. Ils se répartissent principalement dans les pays suivants :

- AMERIQUE DU NORD :

Etats-Unis, 306 000, dans trois diocèses : Philadelphie, Stamford (Connecticut) et Chicago ; Canada, plus de 20 000, dans cinq diocèses : Winnipeg, Edmonton, Toronto, Saskatoon et Westminster.

- AMERIQUE DU SUD :

Brésil, 128 000 ; Argentine, 110 000.

- OCEANIE :

Australie, 23 00 ;

- EUROPE :

Tchécoslovaquie, 315 000 ; Yougoslavie, 50 000 ; République fédérale d'Allemagne, 32 000 ; Grande-Bretagne, 25 000 ; France, 17 000 ; Autriche, 4 000.

En Ukraine, il y avait quatre millions de fidèles gréco-catholiques en 1939, répartis en quatre diocèses, avec huit évêques et 2 638 prêtres. Aujourd'hui, il n'existe pratiquement plus de statistique sur cette Eglise devenue clandestine.

RELIGION

Dans une lettre aux évêques du monde entier sur l'Eucharistie

Jean-Paul II prend la défense de la messe de Paul VI et déplore les polémiques liturgiques

Jean-Paul II, comme il l'avait fait en 1979, à l'occasion du jeudi saint, s'adresse cette année, dans une lettre personnelle datée du 24 février, aux évêques du monde entier (et, à travers eux, aux prêtres et aux diacres) afin de développer certains points doctrinaux d'actualité sur l'Eucharistie.

Ce *document, d'une cinquantaine de page*, établit un lien vivant entre le mystère de l'Eucharistie, son culte et l'usage qui en est fait aujourd'hui dans la mesure où il tend à déformer les visées du concile. Soit par laxisme, soit, au contraire, par un manque de compréhension des aspirations actuelles.

Selon son habitude, le pape prend vigoureusement la défense de Vatican II et répond ainsi aux critiques des traditionalistes concernant le rituel de Paul VI (1). Non sans demander pardon « pour tout ce qui, en raison de quelque faiblesse, impatience, négligence, que ce soit par suite d'une application parfois unilatérale, erronée, des prescriptions du concile, peut avoir suscité scandale et malaise au sujet de l'interprétation de la doctrine et de la vénération qui est due à ce grand sacrement ».

Jean-Paul II invite ainsi à faire preuve de respect pour ceux qui sont attachés au latin et demande de les satisfaire dans la mesure du possible. — H. F.

Dans les deux premiers chapitres de sa lettre, Jean-Paul II rappelle que le culte eucharistique est « *trinitaire* », que c'est « *l'Eglise qui fait l'Eucharistie* » et l'Eucharistie qui « *construit l'Eglise* ». L'Eucharistie, ajoute-t-il, est « *une école d'amour effectif envers le prochain* ».

D'autre part, la lettre souligne fortement le caractère « *sacré* » de l'Eucharistie ainsi que son caractère « *sacrificiel* ». « *Le pain et le vin*, affirme le pape, *deviennent vraiment réellement et substantiellement le corps et le sang du Christ.* » De tels rappels doctrinaux ne manqueront pas de satisfaire les conservateurs, de même que l'affirmation du « *lien singulier et exceptionnel qui unit le prêtre à l'Eucharistie* »

Dans une troisième partie, Jean-Paul II traite de la manière dont le corps du Christ est reçu par les fidèles : certains ne communient pas alors qu'ils le pourraient, à cause d'un « *manque de faim* » eucharistique ; d'autres reçoivent le corps du Christ pour manifester surtout la communion fraternelle, mais sans avoir le souci de purifier leur conscience. La pratique du sacrement de pénitence et « *le juste sens de la responsabilité face au dépôt de toute la doctrine morale* » sont alors en cause.

Au passage, le pape affirme le bien-fondé des règles établies en matière liturgique ou pour ce qui regarde l'intercommunion avec des chrétiens non catholiques. Ces normes, dit-il, doivent être respectées au nom des exigences objectives de l'unité authentique.

Le pape ne s'élève nullement contre « *la communion dans la main* », mais rappelle que cette manière de faire est facultative.

Dans sa conclusion, le pape supplie les chrétiens de ne pas faire de la liturgie eucharistique une occasion de division et une menace pour l'unité de l'Eglise.

(1) On sait que certains catholiques et notamment ceux qui se regroupent autour de Mgr Lefebvre rejettent le rituel de Paul VI au profit de celui dit de « saint Pie V ».

● RECTIFICATIF. — Parmi les nominations par Jean-Paul II de religieux à des postes importants, que nous avons signalées dans *le Monde* du 11 mars, celle du cardinal Anastasio Ballestrero, carme, n'était pas au siège archiépiscopal de Turin qu'il occupait déjà, mais à la tête de la conférence épiscopale italienne.

ÉDUCATION

Manifestation nationale des instituteurs à Paris

Grèves, occupations et manifestations se multiplient dans les établissements scolaires. Né d'un refus, par les parents, des fermetures de classes prévues par la nouvelle « carte scolaire », le mouvement a été marqué, ce mercredi 19 mars, par une manifestation nationale des instituteurs à Paris. Plusieurs dizaines de milliers d'instituteurs et d'institutrices, des parents d'élèves et quelques enfants ont manifesté à partir de 11 heures. Venus de nombreux départements, à l'appel du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.), pour protester contre les fermetures de classes annoncées pour la rentrée prochaine, les manifestants ont défilé de la Bastille à la place du Palais-Royal. Au milieu du cortège, les instituteurs des comités de grève scandaient des slogans réclamant la grève générale à laquelle se refuse actuellement la direction nationale du SNI-P.E.G.C. Ce groupe de mille cinq cents à deux mille manifestants devait se réunir, dans l'après-midi, à la Bourse du travail pour décider de la poursuite du mouvement.

Le jeudi 20 mars, une grève nationale est organisée, dans le second degré, à l'appel de cinq syndicats (SNES et SNEP pour la FEN, SGEN-C.F.D.T., SNETP-C.G.T. et S.N.C. autonome). La FEN a publié un communiqué de soutien à ces deux journées. Elle « appelle tous les syndiqués à répondre aux consignes données par leur syndicat national ».

Au journal d'Antenne 2, mardi soir, le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, a dénoncé les « professionnels de l'agitation » et leur presse. Contestant les « mille suppressions » annoncées dans une note par son directeur des écoles, M. René Couanau, le ministre a affirmé que les sept cent trente postes retirés au premier degré seront répartis entre le second degré (trois cent quatre-vingt-dix postes) et l'éducation spécialisée (trois cent quarante postes). Selon M. Beullac, les moyens « resteront les mêmes » à la rentrée 1980.

Dans une école occupée du vingtième arrondissement : « le seul intérêt des enfants »

Sous le préau de l'école de la rue Vitruve, avec ses vitres cassées et ses bancs trop durs, un peu trop vaste comme pendant une campagne électorale, les parents d'élèves présents, le mardi 18 mars, dans la soirée, n'ont pas tous respecté leur tour de parole. Certains instituteurs, en grève depuis trois semaines, se sont un peu appesantis sur les conditions de leur lutte. Pourtant, quelle ferveur chez ces cinquante jeunes parents pour évoquer jusque tard dans la soirée l'avenir de leurs enfants ! Quelle unanimité chez les instituteurs présents pour dénoncer ces classes de trente-cinq enfants, où « *rien de bon n'est possible* », même si « *à vingt-cinq le succès n'est jamais assuré* ».

« Vitruve », qui comprend un collège et une école primaire, est occupée depuis deux jours par des parents, tout comme le sont vingt-deux écoles dans le vingtième arrondissement — certains parlent même de vingt-quatre. Sur les murs, à l'extérieur, des banderoles ont été accrochées : « *Nous refusons la fermeture de dix-neuf classes dans le vingtième arrondissement.* »

Cette initiative, on vous l'assure, n'émane d'aucune organisation de parents d'élèves, et *a fortiori* d'aucun parti. On le croit, à en juger par les réticences d'une déléguée de la fédération Cornec. On le suppose en entendant Marie-Paule, déléguée médicale, apprendre avec le sourire le dur métier de médiatrice d'un débat animé.

Les interventions fusent : « *Je ne risque aucun chômage, mais ma grève depuis trois semaines vise le seul intérêt des enfants* », déclare Jean-Paul, un instituteur non syndiqué, vêtu d'un manteau de cuir et d'une casquette qu'il ôte pour montrer ses cheveux blancs. Il est le seul homme à porter une cravate dans cette assemblée, qui compte une majorité de femmes. Une mère de famille dénonce « *les pressions sur les enfants au premier jour de l'occupation* ». Un père de famille affirme que « *l'est de Paris, plus populaire, est touché davantage par la politique de redéploiement* », tandis qu'un ouvrier au chômage souligne les difficultés d'extension d'une lutte qui apparaît, dit-il, comme « *l'affaire des instituteurs* ». « *On ne les voit jamais d'habitude*, dit-il, *à l'usine.* » Pourtant, sur le mur décrépi a été collée une affiche sur une occupation d'usine ; une autre sur Plogoff.

Certains regrettent que cinquante parents seulement soient présents, alors que l'école compte près de cinq cents enfants. Peu de parents du collège participent à l'occupation prise en charge par une trentaine de personnes seulement. Des clivages existent aussi au sein du corps enseignant : si la totalité des instituteurs de l'école élémentaire sont en grève, cinq professeurs du collège sur vingt-six ont arrêté le travail ; un seul participe à la réunion de mardi. Le directeur de l'établissement, qui n'est pas en grève, côtoie chaque jour dans son bureau « occupé » les parents qui bloquent l'usage du téléphone.

Une chose est sûre pour tous : l'occupation durera jusqu'au 27 mars, date à laquelle le conseil départemental de l'enseignement primaire doit décider du nombre de classes à fermer. Cette décision n'affectera d'ailleurs pas directement l'école de Vitruve où aucune classe ne doit être supprimée. Et après ? « *S'ils maintiennent leurs intentions*, déclare simplement Marie-Paule, *on avisera.* » D'ici là, on travaillera avec une radio libre, on enverra des télégrammes, on distribuera des tracts sur les marchés et on préparera la « *braderie* », la fête de l'école qui doit avoir lieu samedi prochain. « *On pourrait*, murmure-t-on, *décider de ne plus donner cet argent aux classes vertes, mais cette fois-ci, aux grévistes.* »

Rue des Pyrénées, un peu plus loin, l'école maternelle est occupée aussi par des parents — en fait par trois mères de famille — les six institutrices, toutes membres du SNI, n'ont participé jusqu'à présent qu'à des grèves ponctuelles. Elles apparaissent autant préoccupées par le problème des remplacements que par celui des fermetures de classes : « *Cet hiver*, dit l'une d'elles, *nous avons été trois à être malades sur six.* » Elles demandent toutes que l'on augmente le nombre de postes. Une leçon bien comprise par Philippe, âgée de treize ans et demi, qui déclare, à la sortie du collège : « *Moins il y aura d'élèves dans les classes, plus il y aura de postes créés et moins il y aura de chômeurs...* »

NICOLAS BEAU.

Agitation persistante dans les universités de Nice et de Poitiers

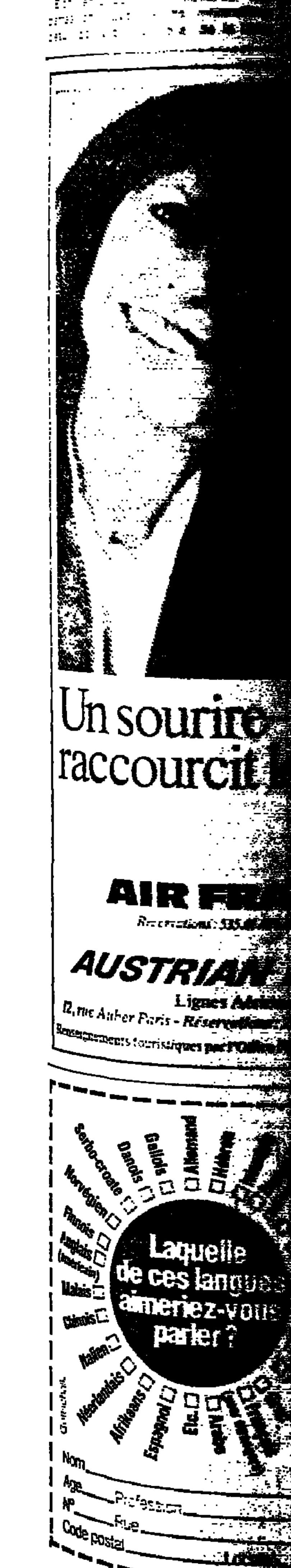
Plusieurs foyers d'agitation universitaire continuent à perturber la vie des campus. A Nice, la grève des étudiants en éducation physique — qui protestent contre la suppression par étapes de la section « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (DEUG-STAPS) — s'est étendue à tous les établissements universitaires et à certains lycées.

Plusieurs milliers d'étudiants et lycéens se sont rassemblés mardi 18 mars sur la promenade des Anglais et ont manifesté dans les rues du centre.

La grève est totale dans les facultés des sciences et des lettres, dont les locaux administratifs sont occupés. A la faculté de médecine, la plupart des cours ont été suspendus. A la faculté de droit, les cours ont lieu devant des auditoires réduits. A l'U.I.T., enfin, aucun cours n'a été donné mardi.

A Poitiers, les étudiants ont occupé durant toute la journée de mardi les secrétariats administratifs des différentes U.E.R. (lettres, sciences, droit, sciences économiques) de leur campus, pour protester contre le refus de réinscription de deux étudiants étrangers (*le Monde* du 14 mars). Ils ont annoncé leur intention de réoccuper chaque jour les bureaux du campus jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

A Vincennes, enfin, la démission du président de l'université, M. Pierre Merlin, ainsi que de la majorité des membres du conseil, continue à alimenter la polémique. L'Union régionale parisienne C.F.D.T. considère qu'il n'y a pas de « *situation de vacance du pouvoir* » et qu'il faut procéder à de nouvelles élections « *dans les meilleurs délais* ». Quant aux élus de la liste « Gardarem Vincennes », ils ont confirmé, mardi, leur intention de ne pas démissionner. Ils souhaitent que la mission de l'administrateur provisoire soit « *aussi brève et limitée que possible* » et précisent que la réunion ordinaire du conseil de l'université, prévue pour le lundi 24 mars, « *aura lieu et sera consacrée au fonctionnement de l'université jusqu'aux élections* ».



هكذا من الأصل

ARCHÉOLOGIE

Inquiétudes pour Angkor

(Suite de la première page.)

Lorsqu'on parle d'Angkor, la plupart des Français pensent à Angkor Vat, cet énorme temple hindouiste dont certains se rappellent avoir vu, en 1931, la réplique fidèle à l'exposition coloniale du Bois de Vincennes. En fait, Angkor est un gigantesque ensemble (40 kilomètres de l'est à l'ouest, 20 du nord au sud), où, du début du neuvième siècle au milieu du treizième siècle, les rois khmers ont édifié deux cent quatre-vingt-sept monuments, dont une quinzaine (Angkor Vat, Takeo, Baphuon, Bayon, Pro Rup, Mebon oriental, notamment) ont une taille qui les rend comparable à nos cathédrales.

Abandonné au quinzième siècle, le site a été pillé, ce qui a accéléré les processus de dislocation inévitables avec les pluies très abondantes de la mousson et en raison du mode de construction.

Beaucoup de sanctuaires — dont ceux cités plus haut — sont, en effet, des temples-montagnes : des galeries ou des terrasses quadrangulaires emboîtées les unes au-dessus des autres et dominées par une tour centrale. Dépourvus de fondation, ces temples sont constitués par un remblai de sable autour duquel sont édifiés des murs relativement peu épais : des parements de grès sculpté qui recouvrent un blocage en latérite. Les pluies abondantes et le poids du monument conjuguent leurs effets pour déstabiliser — comme à Borobudur à Java (*le Monde* du 15 septembre 1977) — le remblai dont les murs ne peuvent contenir la poussée.

Des valeurs magiques

Bien qu'assemblées à joints vifs (sans ciment de liaison), les pierres étaient reliées les unes aux autres, sur leurs faces non visibles, par des queues-d'aronde (des tenons) en fer scellées au plomb. Après l'abandon du site, les populations locales ont cassé les pierres pour récupérer ces métaux. Probablement pas pour la valeur marchande de ceux-ci, mais pour leur valeur magique. De même les statues et les fleurs de lotus couronnant les tours reposaient sur une pierre creusée d'alvéoles contenant des feuilles d'or et des pierres plus ou moins précieuses. Là encore, l'or et les pierres ont été récupérés sans doute aussi pour leurs vertus magiques. D'où les tours étêtées et les statues renversées et brisées.

Bien entendu, les cassures des pierres ont favorisé les infiltrations d'eau ; de la poussière et de la terre ont rempli ces cassures ; la végétation s'est installée. D'abord des herbes et des broussailles, puis après quelques décennies, des arbres dont les racines ont accentué la dislocation générale.

La conservation d'Angkor a été créée en 1908 dans le cadre de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Et les travaux systématiques ont commencé après la première guerre mondiale. D'abord, on a fait disparaître les herbes et les broussailles. Ensuite, on a enlevé les ficus et les fromagers, ces arbres énormes dont les racines, telles de gros serpents, rampent sur les pierres et se faufilent dans les fissures qu'elles élargissent inexorablement. Enfin, à partir de 1931, on a remonté des temples entiers, soit après avoir démonté une à une les pierres croulantes, soit en remettant en place les pierres déjà écroulées.

Ainsi, le merveilleux petit temple rose de Banteay Srei (à 40 kilomètres au nord d'Angkor Vat), une partie du sanctuaire de Bakong, et le temple de Banteay Samre, ont-ils retrouvé leur splendeur d'autrefois.

Après huit ans d'abandon, que devient Angkor ? Contrairement à ce que l'on a souvent lu, on ne s'est pas battu à Angkor et l'aviation de Lon Nol n'a pas mitraillé les monuments. M. Bernard-Philippe Groslier, directeur de recherches au C.N.R.S., qui a été, de 1959 à 1972, le dernier conservateur français d'Angkor, est formel. Seuls, deux obus de canon sont tombés sur la galerie sud d'Angkor Vat et les éclats ont abîmé quelques mètres carrés du très grand bas-relief représentant le défilé du roi Suryavarman II (1113-1150), constructeur du temple.

On a aussi parlé de vols de statues. Certes, de tels larcins se sont produits, très probablement. Mais, depuis 1960, toutes les statues intéressantes avaient été peu à peu mises en lieu sûr : en 1972, quelques centaines des plus belles étaient exposées au musée national de Phnom-Penh, quelques milliers d'autres étaient entreposées dans les dépôts de la conservation... qui abritent actuellement le P.C. vietnamien. Il semble que toutes ces statues aussi bien à Phnom-Penh qu'à la conservation sont à peu près intactes.

En revanche, on est sûr que tous les documents (plans, levés, photos, carnets de dépose, etc.) de la conservation ont été détruits stupidement. Toutefois, le double de très nombreux documents est en France.

Pour la végétation, le danger n'est pas immédiat. Certes, les arbres et les broussailles ont dû réenvahir les monuments. Mais il faut au moins cinquante ans avant que les fromagers et les ficus reprennent leur œuvre de dislocation.

Le manque d'entretien est plus grave. Les drains et les égouts aménagés dans les parties refaites ne sont plus curés : l'eau peut donc de nouveau faire son travail de sape. En outre même lorsque la surveillance était constante, des accidents — chute d'un bloc ou d'un arbre — survenaient de temps à autre. Les travaux nécessaires étaient alors faits. Ce qui n'est plus le cas actuellement. De même, on peut s'inquiéter pour les travaux qui étaient en cours comme au Baphuon, dont la reconstruction en était au troisième étage. Combien de temps les protections et les soutiens tiendront-ils ?

Sans aucun doute, le plus grave, le plus tragique, est la disparition du personnel compétent. Même si la protection d'Angkor était décidée, qui pourrait la mener à bien ? Et qui peut dire dans combien de temps les deux cent seize figures de Bouddha, souriantes et énigmatiques, sculptées sur chacune des quatre faces des cinquante-quatre tours du Bayon, contempleront un pays délivré des horreurs de la guerre, des massacres et de la famine ?

YVONNE REBEYROL.

MÉDECINE

A l'Académie de médecine

ÉLECTION DE M. JEAN VAGUE

Le professeur Jean Vague, spécialiste d'endocrinologie, a été élu, mardi 18 mars, à l'Académie nationale de médecine.

[Né le 25 novembre 1911 à Draguignan (Var), M. Jean Vague a fait ses études au collège catholique d'Aix-en-Provence, puis aux facultés de médecine et des sciences de Marseille. Médecin des hôpitaux de Marseille, en 1943, il est nommé professeur agrégé en 1946, et professeur de clinique endocrinologique à la faculté de médecine de Marseille en 1957. Ses travaux ont porté sur les aspects divers de l'endocrinologie et des sciences de la nutrition, et il a publié de nombreux ouvrages consacrés notamment à l'obésité, au diabète, ou à la différenciation sexuelle. Le professeur Vague était déjà membre de diverses sociétés savantes françaises et étrangères.]

DEUX COMMUNICATIONS :

● L'usage des codes en ville nuit à la vision.

L'usage des « codes » en ville nuit à la vision, surtout lorsque les véhicules sont nombreux et se suivent à faible vitesse, a estimé, le mardi 18 mars, M. Alexandre Monnier, rapporteur de la commission de l'Académie nationale de médecine consacrée à ce sujet.

La commission a d'ailleurs invité M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel de la sécurité routière et auteur de l'actuelle réglementation sur les codes en ville à venir s'entretenir avec elle pour en débattre. La décision définitive sur cette réglementation devrait être prise fin mars ou début avril.

La commission de l'Académie nationale de médecine préconise, en revanche, l'appel de phares à l'approche d'un carrefour, signal bref qui perturbe peu la vision et qui, par sa soudaineté, attire l'attention des autres conducteurs et des passants. Elle souhaite, en outre, que les routes peu éclairées soient dotées d'une ligne médiane blanche et même de bandes blanches latérales afin de mieux guider les automobilistes.

● La composition des chewing-gums.

L'Académie a étudié, à la demande du ministre de l'agriculture, un projet d'arrêté relatif à la composition... des chewing-gums. En dépit de la diffusion considérable de ces « gommes à mâcher », comme disent les académiciens, aucune disposition réglementaire ne régit leur contenu de façon précise.

Ce contenu peut être cependant très complexe, si l'on en juge par la liste d'une vingtaine de substances figurant, outre la gomme de base, dans ces confiseries, qui intéressent aussi les laboratoires pharmaceutiques, car la « gomme à mâcher » peut être un bon moyen d'absorption de certains médicaments.

Une liste des produits acceptés dans la composition des chewing-gums a été préparée ; publiée par décret, elle serait applicable pour cinq ans, laissant ainsi le temps aux fabricants concernés de soumettre une liste définitive, après avoir prouvé l'innocuité des composants utilisés.

Les critiques de l'Académie ont porté notamment sur les colorants et sur la teneur élevée des chewing-gums en sucres fermentescibles (60 à 70 % de leur masse), favorisant l'apparition de caries dentaires. Enfin, la commission souligne que les répercussions éventuelles de la pratique de la mastication sur les fonctions digestives sont mal connues et mériteraient des études plus poussées.

CARNET

Naissances

— Raoul GARCIA et Marie-Anne, née Bour, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Sébastien.

Décès

— M. Bernard, Eric, Paul Bory et Mme, née Monique Chaussé, et leurs enfants ont la douleur de faire part du décès de

Charlotte BORY,

survenu le 15 mars 1980, à l'âge de trois mois.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 mars, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Musset, 75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de **Paulo BREITTMAYER,** décédé le 13 mars, dans sa quatre-vingt-unième année.

Un culte d'action de grâces aura lieu le samedi 22 mars, à 15 heures, en l'église réformée de Fontainebleau, 3, rue Béranger.

[Ancien professeur de philosophie, Paulo Breittmayer avait dirigé « la Liberté de Seine-et-Marne » de 1934 à 1965 avant d'être directeur du quotidien « Havre-Presse ».

Il avait été l'un des fondateurs du Syndicat des hebdomadaires d'information de province.]

— Mme Jean Gris-Gailhard, son épouse,

Mlle Marie-Jean Gris,

M. François Gris,

M. et Mme Jacques Aubert et leurs fils,

M. et Mme André Girard et leurs enfants,

ses enfants et petits-enfants,

Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRIS,

ingénieur des Arts et Manufactures (promotion 1923),

ancien directeur et administrateur de la Société générale du Magnésium,

professeur honoraire de l'Ecole supérieure de fonderie,

président du comité des sages de l'Association technique de fonderie,

survenu le 11 mars 1980, dans sa quatre-vingtième année, à Colombes (Hauts-de-Seine).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 18 mars 1980.

Un service religieux sera célébré le lundi 24 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Maurice de Bécon-les-Bruyères, 218, rue Armand-Silvestre, Courbevoie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16 bis, rue Saint-Guillaume, 92400 Courbevoie.

— Le docteur et Mme S. Kleinfinger et leurs enfants,

M. et Mme A. Ben-Zvi et leurs enfants,

M. et Mme M. Corcos et leurs fils,

Le docteur et Mme M. Duffas et leurs enfants,

Et tous leurs proches,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme A. W. KLEINFINGER,

survenu le 12 mars 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le jeudi 13 mars au cimetière du Père-Lachaise.

— Le Mans.

Mme Jean-Charles Vaccharezza, son épouse,

Estelle, Cyril et Emiline Vaccharezza, ses enfants,

Mme Boudet, sa grand-mère,

M. et Mme André Vaccharezza, ses parents,

M. Henri Leau, son beau-père,

M. et Mme Jean-Marc Bouthors, ses beau-frère et belle-sœur,

Mme Pierre Aubin,

Le docteur et Mme Pierre Boudet,

M. et Mme Robichez,

Le docteur Odette Leau,

Le colonel et Mme Langlois,

ses grand-tante, oncles et tantes,

Les familles André, François, Garanger, Guerouit et Luce, ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Charles VACCHAREZZA,

survenu au Mans, le 17 mars 1980, à l'âge de trente-quatre ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 20 mars 1980, à 15 h. 45, en l'église Saint-Benoît au Mans, où le corps sera exposé.

Condoléances sur registre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

24 bis, place de l'Eperon, 72000 Le Mans.

40, boulevard de Clavelles, 24000 Périgueux.

10, rue de Lagarde, Paris (5e).

— Nogent-en-Bassigny.

Mme Lucemaine, née Germaine Wichard,

Mme Simone Deluermoz,

Michel et Corine Wichard et leur fils Thibaud,

Les familles Schatzel, Nancy, Dailly et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René WICHARD,

survenu à Nogent, le 10 mars 1980.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

François DELATTRE,

une messe sera célébrée en la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris (7e), le lundi 24 mars, à 18 h. 30.

Offices religieux

— Dimanche 23 mars, à 11 heures, à Saint-Julien-le-Pauvre, liturgie de requiem pour le repos de l'âme de

Mme SARKIS,

mère de M. Elias Sarkis, président de la République libanaise.

17, rue du Petit-Pont, 75005 Paris.

Conférences

— « Autorité et pouvoirs en islam », tel est le titre d'une conférence que donne ce mercredi 19 mars, à 16 h., M. Arkoun, professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales, 2, rue de Lille, 75007 Paris (entrée libre).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-I, jeudi 20 mars, à 9 h. 30, salle 314 Centre Sorbonne, M. Ahmed Osman : « Etude sur le pouvoir abbasside 749-1258 ».

Communications diverses

— L'association des Amis de Maurice Zundel, qui regroupe l'ensemble de ses œuvres et les enregistrements de ses conférences, invite les personnes intéressées à sa réunion le 29 mars, de 14 heures à 18 heures, chez les Bénédictins, 5, rue de la Source, 75016 Paris.

Exposition et diffusion de ses œuvres.

— « La littérature arabe et le conflit israélo-arabe », Shimon Balas parlera de son livre au Cercle Bernard-Lazare, le jeudi 20 mars 1980, à 20 h. 30, au 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE QUOTIDIENNE

Chauffage au gaz : attention

Les installations utilisant soit le gaz de ville, soit les gaz liquéfiés (butane et propane), peuvent faire courir des risques d'intoxication, d'explosion ou d'incendie.

Compte tenu de la substitution du gaz manufacturé, qui contenait des quantités importantes de monoxyde de carbone, par le gaz naturel qui en est exempt, les intoxications oxycarbonées dues à des fuites sur des canalisations de gaz de ville ont disparu. Mais les intoxications oxycarbonées, liées au fonctionnement d'appareils à gaz, restent très nombreuses, puisque toute combustion incomplète engendre du monoxyde de carbone.

Pour prévenir les accidents, les services de la Ville de Paris indiquent que les précautions suivantes doivent être prises :

● *Risques d'intoxication :*

Entretenir constamment les appareils de chauffage, de cuisine et de production d'eau chaude en parfait état de fonctionnement. Les nettoyer régulièrement et les faire réviser périodiquement par un professionnel qualifié ;

Etablir et maintenir dégagés les orifices de ventilation réglementaires, aussi bien en partie basse qu'en partie haute ;

Faire ramoner au moins une fois par an les conduits d'évacuation des gaz de combustion, notamment pour s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués par des poussières, débris, plâtras, nids d'oiseaux, etc., et vérifier fréquemment que leur tirage est correct ;

Ne pas demander un service prolongé aux appareils non raccordés à un conduit de fumée qui sont conçus pour un usage intermittent et de courte durée (petits chauffe-eau instantanés, appareils mobiles de chauffage d'appoint). (Ne pas dépasser dix minutes pour un chauffe-eau.) ;

D'une manière générale, il importe de respecter les instructions données par le constructeur. En ce qui concerne les chauffe-eau non raccordés à un conduit de fumée, depuis le 1er décembre 1978, ils doivent être munis d'un dispositif de sécurité destiné à protéger les utilisateurs contre les risques d'intoxication oxycarbonée. Il est donc nécessaire que les appareils ne fassent l'objet d'aucune modification ayant pour but de rendre ce dispositif inopérant. Une telle modification entraînerait directement la responsabilité de son auteur en cas d'accident qui lui serait imputé ;

Tout arrêt intempestif d'un chauffe-eau conforme aux nouvelles spécifications est le signe soit d'une défectuosité de fonctionnement de l'appareil, notamment de l'encrassement du corps de chauffe, soit d'un défaut de ventilation, auxquels il convient de remédier en faisant appel à un professionnel qualifié.

● *Risques d'explosion ou d'incendie :*

Rechercher les canalisations inutiles ou abandonnées et les faire supprimer après obturation des branchements en s'adressant à un professionnel qualifié ;

Contrôler régulièrement le bon état et la fixation des canalisations rigides et des robinets. Après utilisation, procéder à la fermeture des robinets en commençant par celle des appareils, puis :

Pour les gaz liquéfiés, fermer le robinet de la bouteille de gaz. Pour le gaz de ville, fermer le robinet porte-caoutchouc et, en dehors des heures de service et durant les absences prolongées, fermer le robinet du compteur ;

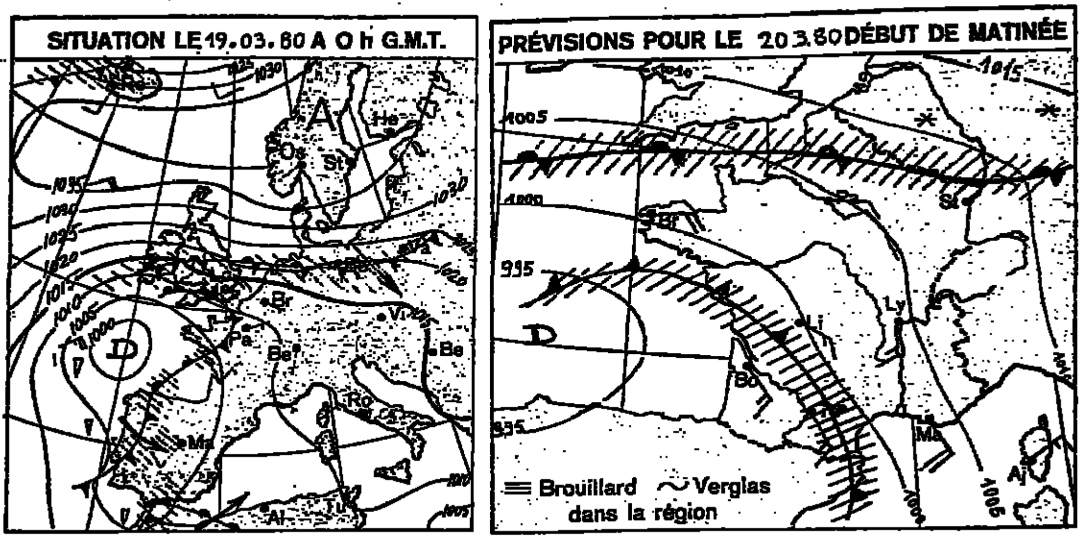
Remplacer les tuyaux et joints en caoutchouc ou en plastique lorsqu'ils ont vieilli. En tout état de cause, les tuyaux souples doivent être bien adaptés aux embouts et être changés avant la date limite d'utilisation inscrite sur leur corps ;

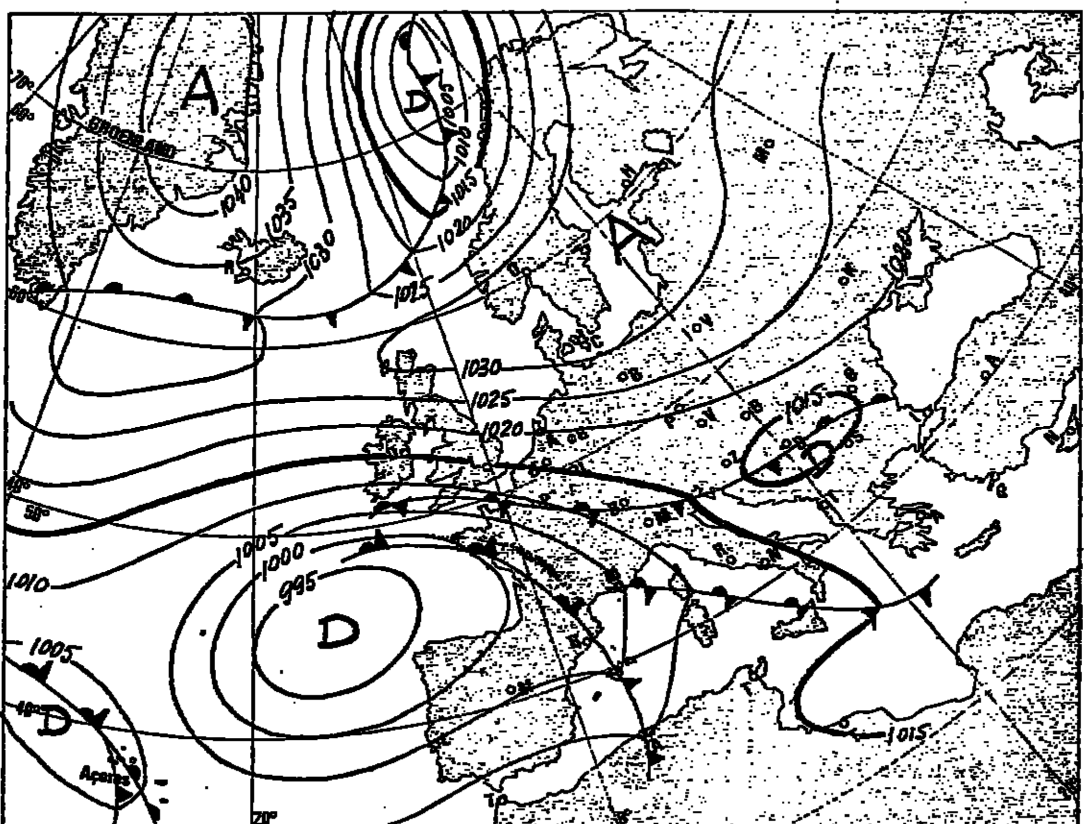
Lorsqu'une odeur de gaz est perceptible, il faut ventiler complètement le local en évitant toute flamme ou étincelle (briquets, allumettes, interrupteur électrique, sonneries, etc.). La recherche des fuites doit être faite avec un liquide moussant et, en aucun cas, avec une flamme.

★ Si l'on ressent des malaises (nausées, maux de tête, étourdissements) qui peuvent être attribués à une intoxication oxycarbonée, on peut s'adresser au Laboratoire central de la préfecture de police, 39 bis, rue de Dantzig, 75015 Paris, qui, en cas d'urgence, peut être joint par téléphone au 531-14-80.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 mars à 0 heure et le jeudi 20 mars à 24 heures :

La dépression centrée mercredi matin sur le golfe de Gascogne demeurera sensiblement sur place, et une perturbation venant d'Espagne remontera, à l'est de cette dépression, vers la France. D'autre part, de l'air froid, circulant de la Russie aux îles Britanniques se déplacera un peu vers le sud, il ne pénétrera que passagèrement sur nos régions voisines de la frontière belge.

Jeudi 20 mars, le temps sera généralement très nuageux en France. Il sera assez doux sur la majeure partie du pays, et il pleuvra dès le matin dans les régions méridionales et dans l'Ouest. Ces pluies pourront être assez fortes, et parfois orageuses, sur les Cévennes et le sud des Alpes ; elles s'étendront dans la journée jusqu'à la Normandie, la région parisienne et la Bourgogne. Dans l'extrême Nord, en revanche, il fera plus froid le matin : il y aura quelques pluies, et parfois un peu de neige, de la Flandre aux Ardennes.

Les vents viendront de l'est au nord de la Seine. Ils seront forts en mer du Nord et en Manche ; ils viendront du sud-est ailleurs. Assez forts dans le Midi méditerranéen, ils seront modérés dans l'intérieur. Le soir, des éclaircies apparaîtront en Aquitaine.

Le mercredi 19 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mars ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 16 et 3 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 13 et 7 ; Bourges, 8 et 3 ; Brest, 5 et 1 ; Caen, 8 et 5 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 15 et —1 ; Dijon, 14 et 3 ; Grenoble, 17 et 2 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 15 et 3 ; Marseille, 17 et 9 ; Nancy, 13 et —1 ; Nantes, 9 et 5 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Le Bourget, 11 et 4 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 8 et 3 ; Strasbourg, 13 et 2 ; Tours, 10 et 4 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 10 degrés ; Amsterdam, 6 et —1 ; Athènes, 12 et 8 ; Berlin, 6 et —3 ; Bonn, 13 et 4 ; Bruxelles, 10 et 1 ; Le Caire, 18 et 11 ; îles Canaries, 22 et 12 ; Copenhague, 1 et —5 ; Genève, 12 et 0 ; Lisbonne, 12 et 7 ; Londres, 8 et 3 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, —5 et —12 ; Nairobi, 28 et 14 ; New-York, 3 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 4 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, —5 et —11.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

ENTRAIDE

AVEUGLES ET AMBLYOPES. — Le groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes (plus de 2 000 adhérents, 75 délégations départementales) propose la plus importante et la plus complète bibliothèque sonore de France, 10 périodiques en braille et 22 revues sonores (extraits de la grande presse des voyants), un service de réadaptation et d'essai de matériel, des aides individuelles... Il fait appel à la générosité du public.

★ **Envoyer dons et legs à : G.I.A.A., 5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. Tél. 566-07-07, C.C.P. 2 007-77.**

FORMATION PERMANENTE

INITIATION A L'ART DRAMATIQUE. — Au cours des prochaines vacances de Pâques, la direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France organisera un stage d'initiation à l'art dramatique, ouvert aux animateurs en formation CAPASE et à tous ceux qui désirent profiter de leurs congés pour découvrir et développer leurs propres moyens d'expression.

Ce stage est organisé du 31 mars au 5 avril, au CREPS de Châtenay-Malabry. Participation financière : environ 200 francs, tout compris.

★ **Renseignements complémentaires et inscriptions : au service JEP, 8, boul. Jourdan, 75014 Paris. Tél. 581-11-69.**

LE TRAVAIL DE LA VOIX. — Un conseiller technique et pédagogique de la direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Il-de-France dirigera, du 29 mars au 3 avril — c'est-à-dire, pendant les vacances de Pâques, — un stage destiné à ceux qui, dans leur vie personnelle ou professionnelle, ressentent le besoin de mieux utiliser leur voix et qui ont déjà été initiés au travail vocal, parlé ou chanté.

Du 29 mars au 3 avril, au CREP, de Chatenay-Malabry. Participation financière : moins de 200 francs, hébergement compris.

★ **Service « Jeunesse, éducation populaire » de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Ile-de-France. Tél. 581-11-69.**

CREER VOTRE ENTREPRISE EN ARDECHE ? — Le CEFRA (Centre d'études et de formation rurales appliquées), organisme chargé d'une opération de formation exceptionnelle, en Ardèche, organise des stages de longue durée (1 200 heures) pour « préparer et former les candidats à la création d'entreprises et les accompagner dans le démarrage de leur activité ».

Un stage débute en Basse-Ardèche le 15 avril.

★ **CEFRA, 23, avenue de la Gare, 07000 Privas. Tél. (75) 64-15-69.**

LOISIRS

STAGE CROISIERE. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne organise, pendant les vacances de Pâques, du 30 mars au 5 avril, un stage de croisière au large de la Bretagne-Sud, à partir de Concarneau. Ce stage est ouvert à toute personne s'intéressant à la voile, et quel que soit son niveau dans cette discipline.

La participation financière est de 600 francs, plus le voyage jusqu'au port d'embarquement.

★ **Bureau « Plein air » de la Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Seine-et-Marne, centre Thiers-Gallieni, avenue Thiers, 77008 Melun Cedex. Tél. 439-59-45.**

P.T.T.

ANNUAIRES BIENTOT DISPONIBLES

Les abonnés des P.T.T. vont recevoir deux annuaires : la liste alphabétique, dont la diffusion a déjà commencé, et la liste par professions, qui sera disponible à partir du 2 juin. La publication de l'annuaire par rues est provisoirement suspendue, indique-t-on au secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Cette année, il a été décidé de distribuer aux abonnés un nouvel annuaire téléphonique alphabétique en plus de la liste par professions, le second étant considéré comme un complément indispensable au premier. La publication d'un troisième annuaire — celui des rues — aurait donc créé une charge supplémentaire exceptionnelle pour 1980.

RÉTROMANIE

DE PANTIN A CHATOU

Chère brocante !

Comme chaque année, la brocante de printemps offre son déballage insolite sous les parapluies de fonte des anciens abattoirs de La Villette, à la porte de Pantin et dans l'« île des impressionnistes » à Chatou. Les deux Foires à la ferraille et aux jambons revendiquent la tradition des Foires aux lards instituées par Philippe Auguste en 1222 pour fêter la fin du carême.

A vrai dire, les foires « ennemies » se sont partagé le marché des innombrables chineurs et curieux de la région parisienne. A l'est, la Ferraille de la porte de Pantin est plus populaire, avec davantage de marchandises baroques : bois dorés monumentaux, cheminées sculptées de 4 mètres de haut, phonos à pavillon à corolle de cuivre, limonaires, bars 1930, chaises à porteurs, poussettes à glace, lanternes ornées de vitraux... Une exposition d'instruments agricoles évoque la naissance de l'Europe verte : malaxeurs à beurre, cardeuses à laine, rouets, ruches, presses à miel, barattes et pétrins.

A l'ouest, la brocante de Chatou, plus sélectionnée (quoique souvent récente) et du moins vendue pour ce qu'elle est ; elle attire une clientèle nantie de résidences secondaires en quête de folklores régionaux. Le « Petit Musée » rassemble des curiosités aux formes indéchiffrables : écrase-bogues (cosses de châtaignes), machine à coudre les gants, presse à canard au sang, cage en rotin pour vélo 1900, « orthodomètre » à prendre les mensurations des délinquants, poupées de sorcellerie...

Partout les prix sont en hausse, stimulés par les marchands qui ont forcé les portes avant l'ouverture. La chaise en paille est à 300 F, la table à abattants à 2 000 F, le buffet Henri II à plus de 3 000 F et la moindre armoire régionale dépasse 7 000 F. Mais, en cherchant bien dans ce gigantesque fouillis, des trouvailles intéressantes sont toujours possibles.

F. G.

VIVRE A PARIS

PRESTATIONS FAMILAILES. — Depuis le 17 mars, l'unité de gestion de la dix-septième circonscription administrative gérera les dossiers des familles allocataires et des personnes âgées et jeunes travailleurs bénéficiaires de l'allocation de logement, résidant dans les 5e, 11e, 12e, 13e et 20e arrondissements de a Ville de Paris. Ces allocataires doivent s'adresser, pour les questions relatives aux prestations à : C.A.F.R.P., Unité de gestion de la seizième circonscription administrative, 120-130, rue du Château-des-Rentiers, 75013 Paris. Tél. 584-11-51.

Les services d'accueil sont normalement ouverts du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures et le samedi de 9 heures à 11 h. 30. Les travailleurs dont la famille réside à l'étranger et les handicapés adultes doivent continuer à s'adresser 18, rue Viala, 75010 Paris.

PISCINE DANS LE TREIZIEME. — Une nouvelle piscine municipale est ouvert,e au 62, rue Dunois, dans le treiziée arrondissement, depuis le 10 mars. Elle est ouverte au public au jours et heures suivantes : le lundi de 17 heures à 20 heures, les mardi, jeudi et vendredi de 7 heures à 8 h. 30 et de 11 h. 30 à 13 h. 30, le mercredi de 11 h. 30 à 18 heures, le samedi de 7 heures à 18 heures et le dimanche de 8 heures à 18 heures.

★ **Prix d'entrée : 5 francs.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 mars 1980 :

UN DECRET

● Modifiant le décret du 1er mars 1973 relatif à la défense opérationnelle du territoire.

UN ARRETE

● Fixant pour 1979 la liste des communes touristiques ou thermales et de leurs groupements prévus par l'article L 234-14 du code des communes.

UNE LISTE

● Des immeubles classés parmi les monuments historiques au cours de l'année 1979.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2632

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III							■		
IV					■				
V				■			■		■
VI		■						■	
VII									
VIII				■		■		■	
IX			■						
X						■			
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Ne demandent qu'à travailler quand ils ont beaucoup de chagrin. — II. Une partie de campagne quand elle est militaire. — III. Qui n'a donc pas tous les droits ; Conjonction. — IV. Blanchit quand il est coupé ; Nom de roi. — V Sans bavures ; Se suivent en marchant. — VI. Dans les Rocheuses. — VII. Est toujours à la recherche de quelque chose. — VIII. D'un auxiliaire. — IX. D'un verbe gai ; Peuvent servir de témoins. — X. On en fait du papier : Peuvent courir dans la campagne. — XI. Draine la Tarentaise.

VERTICALEMENT

1. N'aiment généralement pas être dérangées quand elles sont en train de pondre. — 2. Nom qu'on peut donner à ce qui est piquant ; Peut être une cause d'horreur quand elle est profonde. — 3. Capable de nous apaiser ; Ne semble jamais pressé. — 4. Occasions de sorties, autrefois ; Particule ; Cri pour demander un autre morceau. — 5. Régale parfois ; Grandit quand on la nourrit. — 6. Evoque une Union. — 7. Evoque des éclats ; Une rosse peut l'avoir au nez. — 8. Permet de tirer une carotte ; A gauche de l'Europe. — 9. Ne prend pas à sa charge ; Comme un citron.

Solution du problème n° 2631

Horizontalement

I. Plaquette. — II. Auguste. — III. Pirée ; Sis. — IV. Eternité. — V. Settons — VI. Et ; Unie. — VII. Rouler ; St. — VIII. Intérêts. — IX. Isée ; Eu. — X. Sol ; Vin. — XI. Sévère.

Verticalement

1. Papeteries. — 2. Luit ; Ton ; Os. — 3. Agrès ; Utile. — 4. Querelles. — 5. Usent ; Erèbe. — 6. ET ; Iturée. — 7. Teston ; Vé. — 8. Ienisseï. — 9. Eus ; Set ; Uni.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITE

« Œuvres d'art et souvenirs de Sainte-Marguerite », 15 h., 36, rue Saint-Bernard (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 15 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

JEUDI 20 MARS

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais, Mme Bachelier (entrées limitées).

« Itinéraire proustien », 15 h., 14, rue de la Rochefoucault, Mme Chapuis.

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., devant l'église, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Salvador Dali », 14 h., Centre Georges-Pompidou, pied de l'escalier (Approche de l'art).

« Hommage à Monet », 14 h. 45, Grand Palais (Arcus).

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Monet et ses amis », 15 h., 2, rue Louis-Boilly (Mme Fleuriot).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

CONFÉRENCES

10 h., UNESCO, 125, avenue de Suffren : « La conférence mondiale sur le théâtre dans la société contemporaine ».

11 h. 30, salle de l'IPIE, salle 525, 2, rue de Rouen à Nanterre, M. Gunther Schutze : « L'action de l'ONU dans les crises internationales ».

15 h., 62, rue Madame : « L'habitat préhistorique » (Arcus).

18 h., Sorbonne, grand amphithéâtre, 47, rue des Ecoles, M. Georges Suffot : « Développement, liberté et responsabilité face aux satellites de télécommunications ».

18 h., I.E.C., 16, rue de l'Estrapade, M. Raoul Girardet : « La France peut-elle seule assurer sa défense ? »

19 h., Université de Paris-X - Nanterre, 220, avenue de la République, M. A. Argyriou : « Les romanciers grecs contemporains devant l'histoire de leur pays (1940-1974) ».

19 h., 5, rue Las-Cases, docteur Jean-Claude Hagege : « Aspects psychologiques de la chirurgie esthétique » (Société française de graphologie).

19 h. 30, amphithéâtre Descartes, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. René Huyghe : « Comment naît une œuvre picturale » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « La porcelaine dure à Meissen et en Allemagne ».

20 h. 30, Maison populaire, 9 bis, rue Dombasle, Montreuil : « Informatique, fichage et liberté ».

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

INGRID CAVEN ET WERNER SCHROETER AU PALACE

La star et le vampire

IL y a juste deux ans, Ingrid Caven, la star insolente du nouveau cinéma allemand, la passionaria des amours vénéneuses, la vamp blonde aux lèvres enfantines, traînant la lourde soie luisante de sa robe Saint-Laurent dans les dorures kitch du Pigall's, Ingrid Caven frappait Paris au cœur, les cœurs s'embrasaient au feu de son orgueilleuse violence.

Ensuite le Pigall's a refermé ses portes, les lettres de lumière « Ingrid Caven chante » sont restées éteintes à son fronton, la grande affiche noire à l'entrée s'est délavée et déchirée, vision de mélo réaliste. Ingrid Caven chantait ailleurs : au Théâtre 347, en Allemagne, au Berlin Palast, grand dancing insensé de la Küfurstendamm, où, sous les boiseries tarabiscotées, les dragueurs timides regardent pensifs les téléphones intérieurs posés sur chaque table, dont ils n'osent pas se servir et qui ne sonnent jamais car on vient là par couples.

Ingrid Caven a enregistré un disque avec un grand orchestre et des poèmes d'Enzesberger — musique de Peer Raben. Entre son pays et Paris où elle habite, elle a traversé des aventures tumultueuses : « *Pendant un an*, dit-elle, *j'ai été très destructrice...* »

En décembre dernier, elle téléphone à Werner Schroeter, lui demande de venir mettre en scène son prochain show. Elle ne sait pas encore où et quand il se fera, ni avec quelles chansons ni avec quel argent. Parce que c'est elle, il accepte. Elle rêve de la salle Wagram et déjà il l'imagine reine d'une fête gitane, d'un cirque grinçant. Ils prennent contact avec le Palais des glaces, mais ne trouvent pas de production suffisante pour leurs délires. Depuis deux ans, Fabrice Emaer voulait la Caven dans son Palace. « *D'accord* », dit-elle enfin.

« *C'est*, dit Schroeter, *un show classique.* » Quel sens donne-t-il à ce mot-là. On peut se le demander à l'entendre inventer à chaque minute des images folles. Lesquelles verrons-nous ? On le saura au dernier moment, ainsi que l'ordre des chansons, Ingrid Caven ne sera jamais Liza Minelli. Contentons-nous d'apprendre que pour sa robe elle s'est inspirée de Mistinguett. « *Simple mais dansante, un très beau tissu, une très belle robe déchue.* »

Ingrid Caven et Werner Schroeter sont amis et complices depuis toujours, portés tous deux par « *une même curiosité en lutte contre l'indifférence* ». Un même élan vers l'impossible qui tranche les obstacles, et peu importe les blessures infligées aux autres, à soi. Il l'a dirigée au cinéma : *la Mort de Maria Malibran, Salomé, Willow Spring*. Au théâtre, *Salomé* encore, *Mademoiselle Julie...*

Elle jouait à la star avec lui, qui se définissait lui-même « star de l'underground ». Elle marchait à ses côtés, lui très haut, elle toute petite malgré ses talons vertigineux, dans les brumes de Venise et dans la nuit cannoise. Elle se déguisait en sirène hollywoodienne, rassurée parce que lui se fabriquait des extravagances languides, plus étonnantes encore.

Le dernier film de Schroeter vient d'obtenir le Lion d'or au Festival de Berlin : on ne peut plus parler d'underground. Mais encore de star, dans le sens d'image fantasmatique, de fétiche insolite. Werner Schroeter s'est composé une silhouette moitié rapin, moitié gangster, tout en noir, très sobre. Un feutre à demi baissé sur son œil bleu reste vissé sur le visage ovale aux cheveux mi-longs.

Il suffit d'écouter la voix râpeuse de Werner Schroeter pour reconnaître, derrière le masque de dandy râpé, la violence morbide de ses films, les décalages cinglants des images, leur splendeur. Avec lui, Ingrid Caven quitte le personnage de lady évanescente aux regards glacés, aux intonations sauvages qu'avait mis en scène Daniel Schmid pour son show du Pigall's. Avec Schroeter, elle est une poupée vampirique aux angles coupants. Ainsi apparaît-elle sur l'affiche du Palace, grise et blanche barrée de lettres gothiques noires.

Ingrid Caven et Werner Schroeter se ressemblent, c'est vrai par leur manière de voir le monde : avec une lucidité et une intelligence impitoyables, et en même temps, ils peignent le monde à leurs couleurs, le transforment selon leur logique personnelle, à la manière des fous et des poètes. On peut les croire quand ils disent qu'ils ne sont ni suicidaires ni même désespérés : ils luttent jusqu'à la limite de leurs forces contre l'indifférence. Ils vont au bout de leurs passions sans perdre de vue l'image qu'ils offrent. Qui est la star, qui est le vampire ? Ils sont l'un et l'autre, chacun.

COLETTE GODARD.



Le voyage en Chine

« La Chine est un pays charmant qui doit vous plaire assurément », affirme un personnage de Labiche dans une pièce intitulée précisément *le Voyage en Chine*. L'Occident découvre périodiquement l'Empire du Milieu. Depuis la mort de Mao, voici de nouveau nos regards tournés vers les multiples splendeurs de l'Asie, immense marché potentiel entrouvert aux produits de notre industrie.

Les choses de l'esprit précédant l'ordinaire du commerce, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, est en Chine jusqu'au 23 mars. Au programme de ce voyage de dix jours : « Le renforcement des relations culturelles entre les deux pays. » Si tout va bien, les échanges porteront sur le théâtre (d'ores et déjà, la Comédie-Française présentera à l'automne *la Maison de thé* par le Théâtre des arts populaires de Pékin), la musique (l'Orchestre de Lyon était en avril dernier à Pékin et à Shanghaï .la venue de l'Opéra de Pékin au Palais des congrès de Paris est prévue pour la mi-avril), les expositions (on espère beaucoup, du côté français, voir un jour à Paris les guerriers de terre cuite découverts à Xiam dans la province de Chen-Si en 1975) et surtout le cinéma.

Une semaine française aura lieu en juillet dans quatre villes chinoises et une semaine du cinéma chinois sera organisée en France l'an prochain. L'adaptation cinématographique de *la Condition humaine*, dans une réalisation de Costa-Gavras, fera l'objet d'une coproduction.

Cependant, les Français ne sont pas en ce domaine les seuls interlocuteurs des Chinois. L'agence Chine nouvelle vient de révéler que depuis sa création en juillet dernier la Société chinoise de coproduction cinématographique avait reçu cent soixante propositions émanant d'une cinquantaine de compagnies étrangères. Les négociations en cours concernent notamment l'Italie (pour un film sur Marco Polo), le Canada, les Etats-Unis (on parle d'un documentaire de M. Jack Ford, fils de l'ancien président des Etats-Unis, sur les pandas géants, et d'un long métrage, *le Merveilleux Mongol*, sur un scénario de Han Suyin).

L'ouverture de la Chine est un bien pour les Occidentaux, à condition qu'ils l'accueillent dans un esprit de réciprocité et qu'aux excès de l'idéologie ne viennent pas se substituer ceux du mercantilisme. Alors les « cent fleurs » refleuriront...

THOMAS FERENCZI.

UNE SELECTION

cinéma

SCUM D'ALAN CLARKE

LE ROI ET L'OISEAU DE PAUL GRIMAULT

CERTAINES NOUVELLES DE JACQUES DAVILA

(Lire nos articles page 21.)

RHAPSODIE HONGROISE DE MIKLOS JANCSO

Pour conter la nécessaire révolution de la Hongrie d'avant 1914 et dire la violence impitoyable de l'histoire, un Jancso de plus en plus lyrique, de moins en moins « réaliste ».

GEEL DE VINCENT BLANCHET ET ANDRE VAN IN

Héritée d'une tradition moyenâgeuse, l'hospitalité accordée aux fous dans le village flamand de Geel, à 45 kilomètres à l'est d'Anvers, fait l'objet de ce film « vécu » par deux cinéastes, l'un belge, l'autre d'ascendance hollandaise. La caméra de Blanchet (déjà coréalisateur de **Histoire de Wahari**), discrète mais omniprésente.

CHRONIQUE DES INDIENS DU NORD-EST D'ARTHUR LAMOTHE

Les deux premières parties d'une série sur les Indiens montagnais au Québec, privés de leurs terres, de leur culture, de leur raison d'être. Un admirable document. Egalement, dans un second programme parisien, un film de témoignage sur l'éducation des enfants montagnais dans une école de Blancs.

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE DE WERNER HERZOG

Vue par l'auteur d'**Aguirre, la colère de Dieu**, toute réalité se transfigure. Ce documentaire d'un genre particulier sur l'univers des sourds-muets surprend, irrite, passionne. En même temps Werner Herzog nous fournit là, peut-être, la meilleure introduction possible à la démarche foncièrement non réaliste qui inspire l'ensemble de son œuvre.

Mon île Faro d'Ingmar Bergman : loin des brumes métaphysiques, près d'un quotidien affectueusement observé : **les Européens** de James Ivoty : par l'auteur de **Shakespeare Wallah**, la mise en images raffinées d'un roman de Henry James, le contraste de deux mondes, l'ancienne et la nouvelle Angleterre. **Black Jack**, de Ken Loach : un des derniers joyaux du cinéma anglais, un conte pour grands et petits, comme si Dickens ressuscitait. **La Maladie de Hambourg** de Peter Fleischmann : une satire truculente de l'ordre moral ouest-allemand. **Simone Barbès ou la vertu** de Marie-Claude Treilhou : le film français le plus remarqué de ce premier trimestre 1980.

théâtre

LILI CALAMBOULA PAR LE CHENE NOIR AU PALAIS DES GLACES

Confession d'une fille folle, reine d'un trottoir enchanté, amoureuse de la vie, de la liberté, de la musique, d'un rocker... Les armes de la folie contre la fuite des illusions, la silhouette nerveuse, la voix chaleureuse de Nicole Aublat, les images étincelantes de Gérard Gelas, l'accordéon déchiré d'Astor Piazzola.

LES TRAVAUX ET LES JOURS THEATRE OUVERT A BEAUBOURG

Le service après-vente d'une petite entreprise rachetée par une grande société. A travers les conduites et les paroles, apparaît par touches vivantes tout ce à quoi les personnages doivent faire face, au travail comme chez eux. Il y a dans cette pièce belle et forte une rigueur d'écoute, une pureté d'approche, une lumière que la mise en scène orchestre avec un tact accompli.

Opéra parlé à Aubervilliers : la merveilleuse union Maréchal-Audiberti. **Attention au travail** à Saint-Denis : la violence et le rire de la misère. **Michel Hermon** au Petit-Montparnasse : chansons-choc. **A cinquante ans elle découvrait la mer** au Petit-Odéon : une fille raconte sa mère. **Méphisto** à la Cartoucherie du Soleil : les plaisirs du théâtre et de la générosité. **L'Atelier** au Gymnase : les petites gens du Sentier.

musique

LE TRIOMPHE DE LA MORT DE MARTINET

Absent de France pendant des années où il fut professeur de composition à Montréal, Jean-Louis Martinet (1912) est peu connu des nouveaux mélomanes ; c'est un musicien original, passé à travers l'atonalisme, et qui a suivi d'autres chemins. Pierre Dervaux dirigera la création de son **Triomphe de la mort**, symphonie dramatique d'après le célèbre tableau de Breughel, une œuvre grave, sans complaisance, traversée d'espoir dans la vie. Elle sera jouée par l'Orchestre national, qui interprétera aussi la superbe **Tragédie de Salomé**, de Fl. Schmitt et le **Troisième Concerto de Prokofiev**, avec Gabriel Tacchino (Pleyel, le 19 mars).

NOUVEAUTES LYRIQUES

A l'Opéra de Paris, on attendra avec curiosité la prise de rôle de Teresa Strats, inoubliable Lulu, devenue Mélisande dans le **Pelléas** contestable de Laveili et Maazel, avec toujours Bacquier, Soyer, Taillon et un Pelléas inédit nommé Hynninen (Opéra, les 22 et 25). A Strasbourg, Jean-Pierre Ponnelle excite la curiosité avec une nouvelle **Traviata** et des chanteurs peu connus, sous la direction d'Alain Lombard (les 21, 23, 28, 31). A Nanterre, la Biennale présente un des meilleurs spectacles de théâtre musical de ces derniers temps, **les Mangeurs d'ombre** de Mâche et **Syllabaire pour Phèdre** d'Ohana, mis en scène par Pierre Barrat (les 21 et 22, à 20 h 30 ; 23, à 16 h).

DOHNANYI ET SILJA

Deux grands artistes à l'affiche de l'Orchestre de Paris : le chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi, directeur de l'Opéra de Hambourg, qui dirigera la **Symphonie Inachevée** et **Till Eulenspiegel**, et Anja Silja, inoubliable interprète de Wieland Wagner, qui chantera le terrible monodrame lyrique de Schoenberg, **Erwartung** : une femme dans la forêt attend son amant et bute sur son cadavre (Congrès, les 20, à 20 h 30 ; 21, à 19 h 30 ; Champs-Elysées, le 22, à 10 h).

Schumann par A. Brendel (Champs-Elysées, le 20) ; **le Porteur d'eau** de Cherubini (Favart, les 20, 22, 25) ; Tom Krause (Favart, le 21) ; **André Chénier**, de Giordano (Opéra de Nice, les 21 et 23) ; **Béatrice et Bénédict**, de Berlioz (Metz, les 21 et 23) ; Duo de pianos Gold et Fizdale (Gaveau, le 22, à 17 h) ; Weber, Liszt, Dvorak, par l'Orchestre Lamoureux, dir. G. Albrecht, avec F. Cildat (Pleyel, le 23 à 17 h 45) ; H. Prey (Athénée, le 24) ; N. Magaloff (Champs-Elysées, le 25) ; Ensemble de chambre de Saint-Martin-in-the-Fields (Théâtre de la Ville, du 25 au 29, à 18 h 30) : Mozart, Liszt, Ravel, par F. Aguessy, prix M.-Long (Hôtel de Ville de Paris, le 26).

danse

Maurice Béjart à Beaubourg (lire notre article page 23). **Le Lac des cygnes au Palais des congrès** : dansé par la troupe de l'Opéra de Paris dans la version de Bourmeister, par toutes les étoiles maison et deux invités, Rudolph Noureev et Peter Schaufuss.

Rencontres-spectacles à la Forge, avec Jean Pomarès, Jean-Claude Gallota, François Verret, le groupe Mâ, Caroline Marcadé, le Four solaire ; **Jean-Claude Ramseyer** au Théâtre Oblique : **Impertidanse** (un titre qui se suffit) ; **l'Ensemble Arlette Bon** au Lucernaire Forum ; **Free Dance Song** à la Cité universitaire.

expositions

MATISSE AU MUSEE DE GRENOBLE

Autour d'une toile majeure de 1911, **Intérieur aux aubergines**, de retour dans ses murs après restauration, l'ensemble des Matisse du musée de Grenoble : huit peintures, une douzaine de gravures, neuf livres illustrés ; l'un des plus importants dans les collections françaises.

Dali, au Centre Georges-Pompidou : on s'y presse. **Monet**, au Grand Palais : on s'y bouscule. **Alleaud**, à l'Arc : dans la jungle de la peinture.

jazz

JAZZ AU CINEMA A MERIBEL

A côté de Lyon, une entreprise hardie et séduisante : un concert du Cohelmec Ensemble suivi de six heures de films inédits sur le jazz (Ellington, Coltrane, Rollins, Dexter, etc.). Samedi 22 mars, à partir de 21 heures (salle des fêtes), ciné-club de l'Union laïque.

TROIS JOURS A JOINVILLE

Importante manifestation sous chapiteau à deux pas de Paris. Vus du pont, Art Ensemble of Chicago, Johnny Griffin, Barre Phillips, Bill Connors, J.-F. Jenny-Clark (les 22 et 23 mars).

CINQ JOURS A GRENOBLE

L'annuel rendez-vous de la région Rhône-Alpes : programme audacieux et varié. Acitvités tous azimuts avec l'Art Ensemble, la Marmite infernale, les Percussions de Strasbourg, et la **Légendaire Compagnie** de Derek Bailey (du 17 au 23 mars).

variétés

RENAUD A BOBINO

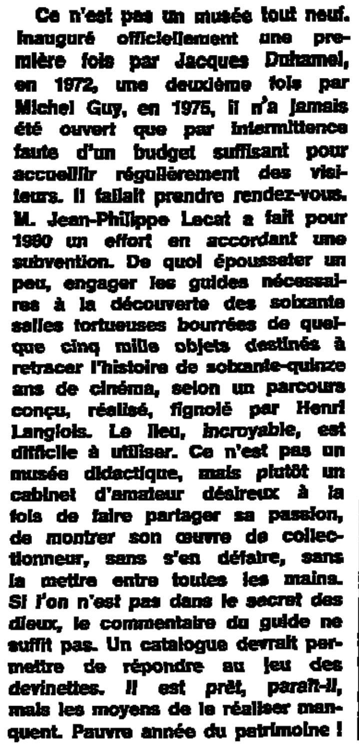
Un auteur-compositeur et chanteur authentique, dont les racines proviennent d'une tradition populaire française, qui a le ton juste et qui parle de la vie, d'êtres de chair et de sang dans des chansons-histoires solidement construites. Une confirmation.

Les frères Jolivet au Théâtre de Dix-Heures : l'air du temps des sketches ; **Hervé Cristiani à la Cour des Miracles** : Une fantaisie légère et sensible ; **Jacques Douai au Théâtre Fontaine** : La mémoire collective d'un peuple.

UNE VISITE AU MUSÉE DU CINÉMA

Suivez le guide

Ce n'est pas un musée tout neuf. Inauguré officiellement une première fois par Jacques Duhamel, en 1972, une deuxième fois par Michel Guy, en 1975, il n'a jamais été ouvert que par intermittence faute d'un budget suffisant pour accueillir régulièrement des visiteurs. Il fallait prendre rendez-vous. M. Jean-Philippe Lecat a fait pour 1980 un effort en accordant une subvention. De quoi épousseter un peu, engager les guides nécessaires à la découverte des soixante salles tortueuses bourrées de quelque cinq mille objets destinés à retracer l'histoire de soixante-quinze ans de cinéma, selon un parcours conçu, réalisé, fignolé par Henri Langlois. Le lieu, *incroyable*, est difficile à utiliser. Ce n'est pas un musée didactique, mais *plutôt* un cabinet d'amateur désireux à la fois de faire partager sa passion, de *montrer* son œuvre de collectionneur, sans s'en défaire, sans la mettre entre toutes les mains. *Si l'on n'est pas dans le secret des dieux,* le commentaire du guide ne suffit pas. Un catalogue devrait permettre de répondre au jeu des *devinettes. Il est prêt, paraît-il,* mais les moyens de le réaliser manquent. Pauvre année du patrimoine !



MAIS oui, n'importe quel particulier peut désormais le visiter. Il suffit d'arriver un peu avant l'heure de la prochaine visite guidée, pour vingt personnes maximum, en principe, et d'attendre l'ouverture de la grille, au fond du trou. A 14 h. 30, indique un panneau écrit à la main. Dépêchons. Il y a bien — déjà — quinze intéressés à patienter ; des jeunes, des moins jeunes, impossibles à situer. 14 h. 30, ça y est, la grille est ouverte. On entre. Premiers pas dans le hall. Rien de spécial à dire. Le portier met en marche une boîte à musique, c'est chouette, puis il va chercher une boîte de métal, la pose sur la table qui barre le passage vers une salle, l'ouvre et commence à distribuer les billets d'entrée (7 francs). On est vingt, vingt-cinq, mince ! ça continue à arriver, trente, trente-cinq, quarante ; à cinquante il va fermer la grille, rentrer la caisse, pousser la table. Flottement. Il a l'air un peu bizarre. On comprend vite pourquoi : notre portier-caissier est aussi notre guide-conférencier, et, comme n'importe quel guide qui se respecte, il a le trac avant de commencer.

Un mot rapide pour nous dire qu'on est *ici* dans la première salle du musée, qui raconte l'histoire de la Cinémathèque depuis sa fondation en 1936 ; il *montre* les lettres de protestation envoyées quand Henri Langlois fut démis de ses fonctions, en 1968. On ne s'attarde pas. Il est jeune, il n'a pas dû tellement vivre l'« affaire ». Autre porte : décidément, on *n'en* finit pas d'entrer dans le sanctuaire. Le guide bafouille : voilà, on est dans un musée un peu spécial, pas vraiment chronologique, pas un musée classique... irrationnel... itinéraire Langlois...

Le décor est vieillot, fin de siècle, juste comme il faut, avec ces colonnes de vrai ou faux marbre, ces vitrines éclairées, tendues de tissus divers, remplies de documents, de choses d'optique, d'images, de disques, de roues... Superbe. Comment ça marche ? Il montre, il raconte le pré-cinéma. Depuis le théâtre d'ombres. Il explique. L'anamorphose (il y en a une pleine vitrine) ! Le principe de l'anamorphose, tout le monde sait ce que c'est ? Réponse en chœur : Non ! Evidemment pas très académique tout ça. Tant mieux. Il fait ce qu'il peut. Ne peut pas tout montrer, tout dire, sur Robertson et ses spectres peints pour faire peur aux citoyens à peine remis de la mort de Louis XVI ; sur les boîtes des colporteurs, sur les lanternes magiques, sur le mégascope, sur le praxinoscope, sur le phénakistiscope...

Et voici Reynaud, sa roue, ses bobines et les lentilles de son théâtre optique, la bande de *Autour d'une cabine* qui court tout le long du mur, bleu royal : il fallait bien ça pour l'inventeur de la bande perforée, celui qui fit son cinéma au Musée Grévin.

L'écran de Lumière

Puis c'est l'écran de Lumière. Des bouts de films sont présentés : *l'Entrée du train en gare de La Ciotat*, la sortie des usines, *l'Arroseur arrosé*. Puis c'est Marey, puis c'est Muybridge, dans un climat de laboratoire — néons et murs gris... On ne sait plus où donner de la tête. Il y a des affiches partout, des documents partout. On a envie de s'attarder, de flâner. Mais il faut suivre le guide, et pour cause : rien, ou presque, n'est étiqueté. Il faut avancer. Si vous saviez tout ce qui reste à voir. On est soufflé de découvrir l'existence de toutes ces richesses endormies, ou presque, dans les fins fonds de Chaillot depuis huit ans. On est abasourdi d'apprendre que ce que l'on verra ne constitue en fait que le dixième des collections accumulées par Langlois.

A partir de Méliès, à partir du studio de Montreuil reconstitué, alors là, on est complètement dedans, oui, dans les décors, dans le carton-pâte, dans les trucs pour truquer, dans les maquettes. Dans les toiles de fond, celle de l'usine du *Voyage à travers l'impossible*, le trompe-l'œil de *Tempête dans un verre d'eau*. Plus loin, le coin du premier western, les éperons et la culotte du cow-boy sont là. Il y a aussi le coin des divas, sur fond de tapisserie à fleurs sucrées, où l'on apprend comment Francesca Bertini refusa un contrat avec la Fox, parce qu'aller en Amérique c'était « tourner le dos à la civilisation ».

Plus on avance, plus on se dit qu'il faut retourner en arrière, reprendre au commencement, pour ne rien louper, comprendre le jeu des associations, revoir la couleur des murs, qui change de mètre carré en mètre carré, comme la moquette. Bien sale cette moquette avec ses grandes auréoles d'humidité ; et bien poussiéreuses ces tentures. Quant au plafond, il s'écaille. Mais j'ai perdu le guide. Il est déjà passé de l'autre côté de la grande rue de carton de Caligari (oui, oui), il montre la tunique de Rudolf Valentino, dans *le Cheik*. Alors, c'est quoi, c'était pourquoi ce jeu de couleurs signé Survage ? Et cet espèce de Pierrot cubiste en bois, à qui il manque une moustache ? Le découragement gagne tandis que les surprises jaillissent à tous les tournants du parcours labyrinthique : les maquettes des *Niebelungen*, le robot de *Metropolis* ; ailleurs, dans une vitrine, l'étoile de mer de Man Ray, dans son bocal, et la boîte rayée du *Chien andalou*... et des photos, et des objets, et des costumes, des robes, des robes épinglées... Un peu plates. Pourquoi a-t-on étiqueté, quand on l'a fait, surtout les robes ? Fabuleux. On est à peine arrivé dans les années 30. Quelle histoire.

Peu à peu les photos font place aux affiches, au carton-pâte. Vite, vite, le temps de saluer le décor de *A nous la liberté*, de lancer un coup de chapeau à celui des *Enfants du paradis*, on traverse le réalisme. Vite, jusqu'au blouson de cuir du *Beau Serge*. La nouvelle vague. C'est la fin. Non. Nouveau coup de théâtre : rideaux, tentures, draperies, brocards, stucs, torse colossal, cheminée incroyable, consoles modern style qui ouvrent comme une entrée de métro (Goldwin Mayer !) sur un lit gondole. Juste en face, en haut d'un escalier couvert d'un tapis rouge, une chapelle, un autel-reliquaire pour le costume d'Ivan le Terrible. Eisenstein contre Hollywood, c'est une belle fin, ou un beau début, pour ceux qui peuvent entrer côté jardin.

Au fait, la séance a duré combien de temps ? Le temps d'un long métrage. Une heure et demie, deux heures. On sort aussi agacé qu'émerveillé, aussi exaspéré de cette mise à l'épreuve, et déçu d'avoir eu tant de choses sous les yeux, d'en avoir si peu reconnu, de ne pas avoir eu les moyens de les reconnaître, que ravi de les avoir vues. Au fait Vigo, où était Vigo ? Et Ford ? Et Stroheim... y étaient-ils ? Il faudra revenir. Quelque part, au cœur, Langlois a réussi son « parcours initiatique ».

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée Henri-Langlois, palais de Chaillot, place du Trocadéro. Tous les jours, sauf lundi.

RENCONTRES HENRI-LANGLOIS A TOURS

Travaux d'écoles

« DEUX manifestations, à notre connaissance, défendent et illustrent l'importance des écoles de cinéma : celle, la première en date, créée par Raymond Ravar, directeur de l'INSAS, à Bruxelles, avec la collaboration capitale, jusqu'à sa mort il y a trois ans, du metteur en scène hongrois (et professeur de l'Académie de Budapest), Felix Mariassy et les actuelles Rencontres Henri-Langlois, nées en 1977, la dernière initiative du *« dragon qui veillait sur nos trésors »*.

Naturellement rivales, refusant de conjuguer leurs efforts, elles semblent, l'une et l'autre, aborder une période difficile. Les autorités de tutelle du Festival de Lille, qui débute cette semaine, ont refusé d'avaliser une suggestion intéressante : celle d'assurer régulièrement l'alternance avec la Pologne et la Tchécoslovaquie pour permettre la tenue annuelle des réunions du CILECT, c'est le nom de l'organisme, créé par Raymond Ravar, qui a patronné les réunions antérieures des écoles de cinéma à Grenoble, Lille, Lodz et Karlovy-Vary. De leur côté, les Rencontres Henri-Langlois de Tours ont du plomb dans l'aile ; malgré le dévouement des organisateurs.

D'abord, ces confrontations-échanges entre écoles n'attirent pas les foules, il faut bien le dire. On n'a pas su créer autour d'elles l'aura indispensable pour mobiliser la curiosité du jeune ou moins jeune public. Elles ne peuvent rivaliser avec le dernier festival italien ou tiers-mondiste, aussi irréprochables soient-elles.

Ici le problème se complique : quelles écoles doivent avoir la prééminence ? qui choisir ? L'absence de présence américaine, qu'on peut expliquer par les coûts de transport, constatée cette année à Tours, ou le peu de représentativité des sélections américaines autrefois dans certaines rencontres du CILECT restent une grave lacune. Une rencontre idéale d'écoles de cinéma exigerait la collaboration étroite d'un pur cinéphile, visionnaire, comme l'était Henri Langlois, et d'un organisateur né, enseignant de surcroît, comme Raymond Ravar.

∴

Félicitons-nous de ce que deux des meilleures écoles actuelles d'enseignement du cinéma, l'Académie d'art dramatique et cinématographique de Budapest et la National Film School de Beaconsfield, Grande-Bretagne, sachent être présentes partout, sans discrimination. Les Hongrois devaient même remporter, *ex aequo*, le Grand Prix des Rencontres Henri-Langlois pour les films *Ainsi et ainsi de suite*, de Janos Kantos, et *les Petits Lapins*, de Janos Kovacsi, tous deux excellents. *Ainsi et ainsi de suite* décrit les rapports de deux sourds-muets dans une société pas plus agressive qu'une autre, tout simplement indifférente. L'amitié sauve tout, aide à devenir homme, car il s'agit d'adolescents. Une voix *off*, parfaitement rendue en français, commente, au rythme des mouvements des mains, du regard ou de la bouche, les signes échangés par les deux protagonistes. Le réalisateur met cartes sur table au départ, avec cette phrase révélatrice, reprise un peu plus tard : *« Sois heureux de n'être plus muet mais seulement un homme qui se tait. »* La condition du sourd-muet devient la chance du cinéma : observer la réalité avec un regard plus perçant. *Les Petits Lapins*, plus facile, mais enlevé avec une maestria rare, écoute les forfanteries d'un chauffeur de taxi à son volant, don Juan de ces dames, super-mâle, dont une simple allusion vers la fin du film nous donne à comprendre qu'il fabule, qu'il ne fait rien du tout. Charge du machisme comme état mental, comme attitude sociale.

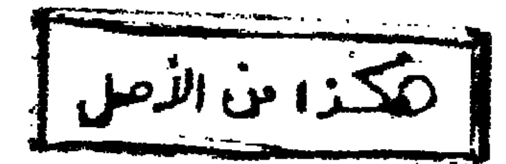
∴

La National Film School a obtenu le Prix spécial du jury avec *Time in Between*, de Lucy Harrington : une jeune sociologue — en fait *social worker* — accomplit un stage dans un *home* pour vieillards. Elle y rencontre la mesquinerie, l'étroitesse d'esprit. Deux films français, *Prologue d'Antigone* (INFAC Ceris, France), de Jean-Paul Burges, et *Plage privée* (Ecole Louis-Lumière, France), de Thierry Verrier, recevaient un Prix d'encouragement — tous les prix donnés à Tours étaient accompagnés d'une somme d'argent. *Prologue d'Antigone* est la mise en film du prologue de l'*Antigone* de Brecht, adaptation via Hölderlin de l'original de Sophocle : œuvre stylisée à l'extrême, exaltant le texte ; *Plage privée* sait créer une remarquable atmosphère visuelle autour de cette version moderne de *l'Hôtel du libre-échange*. Prix Henri-Langlois du documentaire, *Ten Times a Day*, de Robert Khodadad observe, caméra tenue à la main par le réalisateur, les bonds dans l'espace d'une troupe de trapézistes. Chef-d'œuvre d'émotion et de rythme. *Flicka* de Egon Humer, Prix de la recherche, s'inscrit dans la tradition du film expérimental à la façon des frères Whitney aux Etats-Unis et de toute une tradition autrichienne.

Parmi les films ignorés au palmarès, citons, très proches par les préoccupations, *Jozef* (National Film School), de Jerzi Kaszubowski, et *Un enfant sans histoire* (IDHEC), France), de Philippe Bensoussan : tous les deux inscrivent leur travail dans l'histoire et la politique par une interrogation à la première personne sur le passé. Dans *Jozef*, le père du cinéaste, ancien soldat, exhale le rêve, et les préjugés, d'un Polonais émigré à Londres. *Un enfant sans histoire*, à travers la fiction, s'interroge sur l'antisémitisme, la réaction nécessaire.

Nous n'avons cité, à tort, que quelques noms, et pourtant, dans l'ensemble, certaines de ces œuvres d'initiation, pourrait-on dire, nous procurent un plaisir souvent bien plus grand que pas mal de films récents du commerce. Encore faudrait-il les connaître.

LOUIS MARCORELLES.



Animation, documentation, évocation : trois films

« LE ROI ET L'OISEAU », DE PAUL GRIMAULT

L'œuvre accomplie

LE le 25 mars 1905, à Neuilly-sur-Seine, Paul Grimault a soixante-quinze ans au moment où sort son long métrage d'animation *le Roi et l'Oiseau*. Le prix Louis Delluc, décerné pour la première fois à un film de dessins animés, vient de récompenser cette œuvre, de couronner la carrière de son auteur (*le Monde* du 15 décembre 1979). Un artisan, un poète, un créateur.

L'aventure de Paul Grimault commence en 1930. Dessinateur, il entre aux établissements de publicité Damour, où il fait la connaissance de Jean Aurenche, Jean Anouilh et André Sarrut, avec lequel il va fonder, en 1936, la société de production Les Gémeaux. Dans ces années-là, par ses activités au sein du groupe théâtral Octobre, il devient l'ami de Jacques et de Pierre Prévert. Jusqu'en 1939 Les Gémeaux, dont Grimault assure la direction artistique et Sarrut l'administration, se contentent de réaliser des commandes publicitaires. Le dessin animé coûte cher, l'industrie hollywoodienne, avec Walt Disney, domine le marché mondial. En France, les conditions économiques ne sont pas favorables aux entreprises ambitieuses, en ce domaine.

Pourtant, lorsque la guerre éclate, Paul Grimault et l'équipe des Gémeaux travaillent à un petit film d'animation, *Go chez les oiseaux*, où apparaît un personnage original inventé par le dessinateur. Ce travail, interrompu par la guerre, est repris en 1941, devient *les Passagers de la Grande Ourse*, court métrage d'une dizaine de minutes et en couleurs, comme tous ceux qui vont suivre. La production américaine n'arrive plus en Europe occupée. Les Gémeaux sont alors le seul studio d'animation. Paul Grimault réalise de façon artisanale, mais librement, *le Marchand de notes* (1942, scénario écrit avec Jean Aurenche) et *l'Epouvantail* (1943, scénario écrit avec Jean Aurenche et Maurice Blondeau). En 1944, toujours avec le concours de Jean Aurenche et Maurice Blondeau pour le scénario, *le Voleur de paratonnerres* connaît un grand succès après la libération. En 1946, c'est *la Flûte magique*, et Roger Leenhardt a participé au scénario.

∴

En 1947, un événement consacre Paul Grimault : *le Petit Soldat*, tiré, avec Jacques Prévert, d'un conte d'Andersen et dont Joseph Kosma a écrit la musique. Fable populaire, dans le monde des jouets, contre la guerre et les forces mauvaises, triomphe de l'amour sur la mort. Au style de Grimault, il fallait, sans doute, pour s'épanouir pleinement, la mythologie de Jacques Prévert. *Le Petit Soldat* est la réussite éclatante du dessin animé aux mains des poètes.

Aussitôt après, Grimault et Prévert commencent, ensemble, *la Bergère et le Ramoneur*, d'après un autre conte d'Andersen. L'entreprise a, tout de suite, une importance historique : ce sera le premier film d'animation français de long métrage en couleurs. A cette époque, tout le monde est sûr, chez nous, que Paul Grimault est le seul à pouvoir concurrencer Disney sans l'imiter, à pouvoir imposer une « école » nationale de l'animation. Malheureusement, de multiples difficultés (les procédés d'animation demandent beaucoup de temps et d'argent) vont entraîner un différend avec André Sarrut, qui retire peu à peu à Grimault et son équipe leurs moyens de travail. *La Bergère et le Ramoneur* est mis en exploitation en 1953, dans une version de soixante-deux minutes désavouée par Grimault et Prévert pour les modifications apportées et qui recevra pourtant un prix au Festival de Venise. C'est la fin d'un espoir, une création inachevée, non conforme. Dès 1951, Paul Grimault avait quitté Les Gémeaux pour fonder sa propre maison de production, Les films Paul Grimault, dont l'activité allait s'exercer dans le film publicitaire et le court métrage.

Mais, en 1967, Paul Grimault récupère les droits et le négatif de *la Bergère et le Ramoneur*. Il entreprend alors de refaire son vrai film. Il lui faudra douze ans pour y parvenir, et ce sera *le Roi et l'Oiseau*, long métrage de quatre-vingt-cinq minutes auquel Jacques Prévert travailla jusqu'à sa mort. Aujourd'hui, Paul Grimault ne veut pas revenir sur le conflit qui le sépara d'André Sarrut, refuse la polémique. *La Bergère et le Ramoneur était* pour lui un « faux ». Il n'en a gardé qu'une partie, des séquences morcelées correspondant à son projet ; il a pu sauver trois chansons de Joseph Kosma (mort lui aussi). *Le Roi et l'Oiseau* n'est pas une reconstitution. Pour qu'il n'y ait pas d'équivoque, le titre a été changé.

∴

Au prix d'un énorme travail technique, l'ancien s'est fondu (dessins, animation, couleurs, son) dans le nouveau ; d'autres voix ont été choisies pour les personnages, et le compositeur polonais Wojcieh Kilar a écrit une autre musique. Aboutissement de trente ans de recherches, *le Roi et l'Oiseau* n'est pas pour autant un film archéologique. Sur le thème du conte d'Andersen, c'est la fusion heureuse, parfaite, de l'imagination, de la pensée de Jacques Prévert et des conceptions graphiques, cinématographiques de Paul Grimault.

Au roi Charles V et Trois font Huit et Huit et Huit font Seize, le tyran de Takicardie, s'oppose un oiseau au plumage étincelant, à la verve caustique et l'esprit anarchiste, défenseur de la liberté. Il y a bien quelques souvenirs de Disney dans le couple un peu trop mièvre des « enfants qui s'aiment », cette bergère convoitée par le roi et ce petit ramoneur pourchassé, mais, pour le reste, c'est l'apogée d'un style bien personnel. Les dessins, figuratifs, reproduisent la profondeur de champ, l'espace, du cinéma de prises de vues réelles, l'animation très souple donne l'impression de mouvements d'appareil et fait vivre de la même manière les humains et les animaux. Des décors monumentaux de la cité royale, rêve d'un architecte mégalomane et symbole de puissance, on passe à la ville souterraine où les pauvres croupissent dans l'ombre, ce qui rappelle *Metropolis*, de Fritz Lang. Un musicien aveugle joue et chante des chansons de lumière et d'espoir, charme les lions qui se révoltent contre le tyran. Le roi bellâtre et cruel, frère du diable des *Visiteurs du soir*, entouré de policiers moustachus, est vaincu par l'oiseau frondeur, les animaux et les forces populaires, et l'automate géant dont il avait fait une machine d'oppression et de mort sert à sa punition. La féerie a sa morale, les couleurs expriment des atmosphères, des sentiments, des rapports de force. *Le Roi et l'Oiseau* est une œuvre accomplie du « réalisme poétique » dans le cinéma d'animation.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Scum » d'Alan Clarke

Le tableau noir d'une prison britannique

CARLIN, jeune délinquant — ou prédélinquant, on ne sait pas bien — arrive dans une maison de redressement britannique, transféré d'un précédent établissement où il avait rossé un surveillant, pour de justes raisons, expliquera-t-il.

Ce *borstal* n'est pas une maison pour « pieds tendres », on le voit tout de suite. Le personnel n'y parle qu'avec ses poings, et le caïdat, pour ne pas dire les *kapos*, s'y étale sans vergogne. D'abord faussement paisible, Carlin, le dur, raciste comme pas un, « se fait » les deux caïds du *borstal*. Carlin prend le pouvoir, et devient le maître des rackets carcéraux, l'interlocuteur des surveillants, qui le haïssent autant qu'il les méprise.

Archer, autre jeune pensionnaire, joue les Gandhi, se proclame végétarien et marche pieds nus en plein hiver pour ne pas porter de cuir, une substance animale, jusqu'au jour où l'administration se fend d'une paire de bottes... en plastique. Le distingué M. Archer, plus britannique que nature, rompu aux jeux du légalisme insolent, fait tourner en bourrique les maîtres de l'établissement, qui mijotent leur revanche, exaspérés qu'ils sont de se voir réclamer des livres de Dostoïevski, alors qu'il est offert au jeune homme une bible... en yougoslave (?).

La revanche des maîtres vient à l'occasion du suicide d'un autre jeune — et fragile — détenu, Davis, violé par trois codétenus sous l'œil de l'ignoble, trop ignoble, surveillant Sand.

Le lendemain, sur l'initiative de Carlin, le réfectoire est saccagé, et les cadres du *borstal* ne doivent leur salut qu'à la fuite, parmi eux le surveillant qui, la nuit du suicide de Davis, préférait lire son journal plutôt que de répondre à ses appels au secours. Le calme revient évidemment et plusieurs pensionnaires sont tabassés au-delà de ce qui est imaginable. Carlin et Archer figurent, bien sûr, dans le lot des « punis ».

Le film, nous dit-on, ne repose que sur des faits authentiques. Bien. Sont-ils exemplaires ? Loin de nous, assurément, l'idée que les prisons, quelle que soit leur apparence, sont des demeures idylliques. Les auteurs de *Scum* ne glissent-ils pas exactement dans une peinture inverse, un tableau noir qui n'est peut-être pas la réalité même ?

Il demeure que *Scum* montre de manière très pédagogique l'engrenage dans lequel chacun des pensionnaires risque d'être pris. On n'aperçoit guère en effet comment ces pensionnaires pourraient, à terme, cesser d'appartenir à cet univers à double entrée, mais sans issue : prison et délinquance.

De *Scum*, d'abord tourné pour la B.B.C. (qui le refusa en raison, semble-t-il, de sa violence), puis pour le cinéma, la commission française de contrôle des films a dit qu'il était « un témoignage méticuleux et implacable d'une exceptionnelle valeur de document ». Tout en l'assortissant, presque pour cette même raison, d'une interdiction aux mineurs. Il est donc autorisé aux adultes, sinon recommandé. On attend avec intérêt un film du même genre, tourné en France, sur des prisons françaises, qui ne serait pas accueilli avec plus de réserve. Le sujet en vaut aussi la peine.

PHILIPPE BOUCHER.

★ Voir les films nouveaux.

« Certaines nouvelles », de Jacques Davila

Les dernières vacances de l'Algérie Française

JUILLET 1961. Au bord de la mer, du côté d'Oran, un jeune homme, Pierre, passe les vacances avec sa mère, Hélène, et son beau-père, Jean, des Français d'Algérie, tous deux enseignants. A la fin de l'été, il retournera à Paris, pour ses études. Dans la maison d'à côté vit une jeune femme, Mayette, dont l'ami, Georges, s'absente souvent pour des affaires, qui sont peut-être politiques. Car, en cet été 1961, la guerre civile de l'O.A.S., après l'échec du putsch militaire d'avril, s'ajoute à la guerre menée par le F.L.N. pour l'indépendance.

Tourné avant le Coup de sirocco, *d'Alexandre Arcady, qui racontait, à travers l'histoire d'une famille de « pieds noirs » oranais, l'exode de ceux qui furent, après les accords d'Evian, des « rapatriés », le film de Jacques Davila (son premier long métrage, prix Jean-Vigo 1979) s'attache moins au drame de la communauté française qu'à l'évocation de ce temps suspendu, dans la douceur d'un dernier été où l'histoire n'avait pas encore prononcé son verdict. Quelque chose d'inquiétant est dans l'air. Les plasticages et les attentats d'Oran se rapprochent, mais on se comporte encore comme s'il y avait un avenir. Hélène a peur pour son mari Jean, ancien des Brigades internationales d'Espagne, que ses opinions libérales mettent en danger du côté de l'O.A.S. Elle écoute « certaines nouvelles » que diffuse la radio. Elle corrige ses copies, va à la plage avec Mayette et une autre amie, Denise, bourgeoise un peu fofolle ; elle se préoccupe de son corps alourdi, de son tour de taille, et les autres parlent chiffons. On prépare l'anniversaire de Mayette. Pierre évolue entre sa mère, avec laquelle il lui arrive de se disputer, la provocante Mayette, dont les sourires et la chair sont invites perpétuelles, et Françoise, fille d'une riche famille, dont il est amoureux, mais avec laquelle il ne peut plus s'accorder, trop lucide qu'il est dans ce milieu où l'on continue à « faire semblant ».*

Ainsi, tandis que gronde le drame dont tous seront, différemment, victimes, les conflits individuels, parfois dérisoires, occupent le temps. C'est comme la fin du domaine familial des Dernières vacances, *de Roger Leenhardt, jadis. L'écriture cinématographique de Jacques Davila se situe dans la durée romanesque (littéraire), la réalité d'un quotidien où mûrissent les tensions d'une société en train de basculer. On se raccroche au présent, inconfortable mais encore supportable, en voulant croire que l'été ne se terminera jamais. Ce point de vue du quotidien, loin de banaliser le sujet (écrit avec Marie-France Bonin, scénariste et interprète des films de Claude d'Anna sous le nom de Laure Deschanel), en renforce le sens profond, fait apparaître le désarroi de personnages qui ne sont plus maîtres de leur destin, quel que soit leur choix politique. Les Françaises, stupéfaites, regardent un Arabe traverser « leur » plage, ou le cadavre de la femme en blanc, l'inconnue dont elles jasaient. C'est sur le visage bouleversé d'Hélène que se lit le choc de l'attentat qui vient de détruire la vitrine d'une boutique d'Oran où elle était allée faire ses achats. Dans le* Carrosse d'or, *de Jean Renoir, on suivait ainsi le spectacle d'une corrida invisible par les réactions animant le visage d'Anna Magnani. La fête d'anniversaire et la baignade nocturne, avec les chassés-croisés des personnages, le relâchement des attitudes, la gaieté factice et les crises de jalousie, ont la même fonction révélatrice que la soirée au château dans* la Règle du jeu.

Citer Renoir et Leenhardt, c'est placer Jacques Davila dans une « modernité » cinématographique dont ils ont été les précurseurs. C'est ne pas juger sur l'anecdote ou la modestie des moyens matériels, mais sur la mise en scène et son langage. Un premier film d'« auteur » n'appelle pas plus ou pas moins d'indulgence ou de sévérité que le dixième film d'un cinéaste chevronné. Jacques Davila tient jusqu'au bout son propos de cinéaste de la durée et du comportement par sa façon de filmer et par sa direction d'acteurs. C'est cela qui est important. Témoin d'un monde qui va être coupé de ses racines et cherche encore à se préserver, Davila en restitue la réalité historique, sociologique et morale (et non le folklore émouvant, comme dans le Coup de sirocco) *par son esthétique. Il a réuni des comédiens très proches de lui, particulièrement Micheline Presle, qui joue selon sa personnalité, sa nature, son âge, sans image flatteuse, une femme inquiète, intérieurement déchirée, et Gérard Lartigau, qui a, ici, la présence physique, le balancement psychologique entre chien et loup de certains acteurs américains. Tous deux ont fait un travail subtil, mais Davila a « sorti » la vérité de chaque interprète : Bernadette Lafont et son magnétisme pervers, ses roueries calculées dans l'humour, Caroline Cellier, mystérieuse et fragile sous son arrogance et sa légèreté de nantie, Martine Sarcey, Frédéric de Pasquale et Roger Hanin, comme les autres emportés, au jour le jour, par ce qui se passe autour d'eux.*

J. S.

★ Voir les films nouveaux.



LIVRES



Théâtre

STREHLER UN HUMANISTE D'AUJOURD'HUI

DANS le théâtre, seul le poète est investi d'une vocation, d'une durée, tandis que les autres, comédiens, metteurs en scène, subissent les ravages du temps. Tout en faisant sienne cette conviction de Jouvet, Strehler s'affronte infatigablement à la machine à produire des spectacles : aux menaces de l'oubli, il répond par la surenchère d'une multiplication folle de ces disparitions futures, qui s'effaceront comme les pas sur le sable. « *Il n'est rien de plus définitif que la mort d'un homme de théâtre* », écrit-il dans son livre lumineux, qui sort enfin en France. Ni programme ni méthode — d'ailleurs, selon Strehler, même ceux de Stanislavski ou de Brecht « servent peu » — mais uniquement des lambeaux : fragments, notes, lettres. Il livre les ruines de sa vie dévorée par le théâtre. C'est ce qui reste quand le temps a déjà fait son travail. En metteur en scène qui refuse d'être un bâtisseur de systèmes, il répète inlassablement : « *Le théâtre est à réaliser ensemble.* » Opaque à la gratuité, réfractaire à l'obscurité, Strehler n'écrit que pour engager un dialogue.

Cet Italien, connu pour son éloquence, ne se livre pas. En artiste de théâtre, il parle de lui-même à travers des personnages — Goldoni, son auteur, Moretti, son Arlequin, Brecht, son maître — ou à travers des histoires. Il est d'abord un conteur. Néanmoins, il ne brouille pas les pistes : une enquête est possible. Ce qu'elle révèle, c'est un Strehler fasciné par un théâtre primitif, originaire — qui l'aurait cru au vu de ses spectacles ?, — un théâtre dont les acteurs effraient tant ils sont chargés de pouvoirs immaîtrisables. Lorsqu'il trouble véritablement, on fuit l'acteur, tandis qu'au contraire son idolâtrie témoigne de la décadence du théâtre : apprivoisé, on ne le craint plus. Désormais commence le règne de l'intermédiaire, du passage, de cette incertitude dont on ne sait pas encore si elle annonce la fin ou la résurrection. Strehler ne pense le théâtre qu'en termes de vie et de mort.

En créant le Piccolo, avec son ami Paolo Grassi, Strehler est à l'origine d'une aventure collective qui passe d'un premier rêve d'unité, inspiré par Vilar, à un autre projet, scellé cette fois-ci par Brecht, car « Le bon théâtre doit diviser et non pas unir », dit le maître à son jeune disciple italien. Mais, plus tard, celui-ci, sans trahir cet héritage, finit par faire sien le testament de Goldoni. Il ne croit plus à un changement de la vie par le théâtre mais se contente désormais des mutations à peine perceptibles, des secousses légères, car, en alter ego du grand vénitien, il veut être aussi « *quelqu'un qui fait avancer au lieu de faire reculer... presque sans rien changer* ». Tout l'espoir gît dans le secret de ce « presque ».

Ce livre nous révèle, avec la pudeur des demi-teintes, le rêve strehlérien d'un art limpide où la clarté, comme chez Mozart, son idole, apaise les affres et tempère les excès. « L'œuvre d'art véritable n'est que solaire », mais son bonheur ne vient pas d'une inconscience, mais d'un trouble surmonté. Strehler s'imagine en Rousseau endigué par Racine. Comment accéder à la vérité sans échouer dans le ravin de la terreur, se demande-t-il ? « Une révolte sans amour n'est que violence. Elle prépare le piège de l'horreur. » C'est un humaniste d'aujourd'hui qui parle. Nous sommes prêts à l'entendre.

Strehler s'attache aux objets, à ces morceaux de bois ou de cuir qui, après avoir servi sur scène, restent là, cicatrices d'une aventure déjà loin. Des objets imprégnés de vie, dispersés dans cette « nature morte » qui est la table de maquillage d'un comédien... Il raconte que Fellini, lui aussi, transporte dans son attaché-case des bouts de tissu, des accessoires minuscules, traces de l'imaginaire. Lorsqu'ils les regardaient, un jour, tous deux dans un taxi, ils avaient l'air de trafiquants traqués par la police. Qui n'aurait aimé être le chauffeur ? — GEORGES BANU.

★ Giorgio Strehler *Un théâtre pour la vie*, Ed. Fayard (titre original : *Per un teatro umano*). Préface de Bernard Dort, traduction Emmanuelle Genevois.

DISQUES



Rock

LE TRAJET DE JACQUES HIGELIN

L'aventure de Jacques Higelin a pris des formes diverses depuis vingt ans. Tour à tour acteur, animateur, baladin improvisant des histoires, prenant sa guitare et chantant, musicien dans le ghetto de la marginalité et rocker, Higelin n'a pas entrepris ces transformations du jour au lendemain mais avec le désir de ne pas se répéter, de changer l'image que les gens se faisaient très vite de lui, de fuir l'esprit cartésien, de ne pas s'empêtrer aussi dans des voies sans issues.

C'est en 1974 qu'Higelin a fait ses premiers pas dans le rock — musique qu'il aime d'abord parce qu'elle entretient des rapports étroits avec la vie et ses débordements, avec les gens et le dépassement de soi. Mais, de 1974 à 1978, cela n'a pas été toujours facile pour celui qui a fait redémarrer une forme de rock français qui avait sombré corps et biens. Porté par un romantisme adolescent et par un besoin d'éclat, de décoller du quotidien, d'entrer dans des spectacles où les sentiments joués, chantés, aboutissent à une espèce de folie générale et soudent entre eux spectateurs et musiciens. Jacques Higelin donne aujourd'hui devant plusieurs milliers de personnes des concerts qui durent parfois quatre heures et ne s'arrêtent, comme à Baltard en janvier dernier, que par jet de l'éponge, parce que spectateurs et musiciens ne peuvent pas aller plus loin.

Les deux derniers albums d'Higelin, publiés par Pathé-Marconi, font un peu le point de ce qu'a entrepris le chanteur dans le rock depuis son départ de Saravah. Ce grand cycle terminé, sans doute Higelin présentera-t-il dans quelques mois une forme différente de spectacle, avec toujours le moteur de la musique mais aussi en utilisant la danse et le théâtre. — C. F.

★ Double album *Champagne pour tout le monde*. Pathé-Marconi, 2C 068-14843 et 14844.

COURRIER

« LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PÉTAIN »

Une mise au point de Jean A. Chérasse

Nous avons reçu de M. Jean A. Chérasse la lettre suivante en réponse à l'article de Jean-Pierre Azéma sur le film la Prise du pouvoir par Philippe Pétain *publié dans* le Monde *du 22 février.*

● Vous m'accusez d'avoir « *repris une recette qui a si bien réussi à Marcel Ophüls* ». Un historien *sérieux* vérifie avant d'affirmer. La *recette* en question a été créée et expérimentée en 65, 66 et 67 dans le cadre de l'émission de TV « Présence du passé » (cf. articles de Jacques Siclier de l'époque).

● J'ai « *inséré Pétain par inadvertance* » dans le montage de mon film. En fait, j'ai mis l'éclairage sur Pétain chaque fois qu'il était intéressant de connaître son attitude ou sa position : la Rhénanie, le Front populaire, la doctrine aérienne de l'armée française, Munich, Franco, la déclaration de guerre, etc., toutes dates qui jalonnent *De Munich à la libération*, de J.-P. Azéma.

● Les témoins interviewés ne sont « *guère convaincants* ». Et les ex-communistes, pourquoi les passez-vous sous silence ?

● Le vieux maréchal aurait « *roulé les routiers de la politique* ». Contre-vérité. C'est Pierre Laval qui a manœuvré dans son dos. D'autre part, le film montre assez bien, je crois, le côté dérisoire et l'aspect picrocholin des gouvernements qui ont succédé à celui de Léon Blum...

● « *Pourquoi les Français se sont-ils donnés à Pétain ?* » Je m'excuse, mais c'est le thème principal du film, celui que je développe pendant cent vingt minutes sur une heure cinquante-trois au détriment même (ce que je regrette) de l'économique et de l'évolution du mouvement syndical.

● « *On nous suggère bien la thèse du complot.* » Il s'agit d'Henri Guillemin, et non pas de l'auteur du film, qui s'efforce au contraire de détruire cette idée reçue.

● « *La fuite des élites...* » Et Pierre Andreu ? J'estime que son témoignage d'homme de gauche perverti par le mirage Doriot et le P.P.F. répond bien à cette juste préoccupation.

● « *Il est aberrant de s'arrêter en 1940.* » Pas lorsque le film s'appelle *la Prise du pouvoir par Philippe Pétain*, et surtout lorsqu'il constitue *la première partie d'une trilogie* qui comportera « La collaboration et la Résistance », « La libération et l'épuration ». Votre critique est donc sans objet : si vous vous étiez renseigné, vous n'auriez pas commis cette erreur.

● « *Marcel Ophüls, lui, avait su...* » Ophüls a fait un film d'humeur, avec talent. Mais *le Chagrin et la Pitié* n'est en aucun cas un film historique, plutôt un essai sociologique. De plus, ayant vécu mon enfance en Auvergne sous l'occupation, je peux vous affirmer que la vision d'Ophüls est un point de vue tout à fait particulier.

● « *Louis XIV...* » Je vous en remercie, puisque je suis l'un des auteurs de l'idée de « cette petite merveille ». Mais au fait, pourquoi ne reprochez-vous pas à Rossellini de ne pas terminer sa « prise de pouvoir » par une séquence sur la Révolution française ?

★ *Le Seuil, collection* « *Points* » *Histoire.*

La réponse de Jean-Pierre Azéma

Vous m'accorderez — je suppose — le droit de juger votre film décevant et de trouver, pour reprendre les termes de Jacques Siclier (avec lequel — curieusement — vous ne polémiquez pas) qu' « *il y a quelque chose de réducteur et de schématique dans [votre] démarche* ». *Mais comme une réponse point par point n'intéresserait que médiocrement les lecteurs du* Monde, *je m'en tiendrai au seul terrain historique sur lequel, effectivement, nous divergeons. Je ne crois pas que la divine surprise soit le produit de quelque vingt ou trente ans de République : elle est au mieux — ou au pire — une revanche sur 1936 et sur son esprit de jouissance. De même, j'estime que le gouvernement Daladier d'avril 1938 à septembre 1939 n'était pas* « *dérisoire* », *encore moins* « *picrocholin* ».

Quant à la thèse d'un Philippe Pétain « *manœuvré* » *par Pierre Laval, celle du détournement de vieillard, elle a déjà été plaidée, il y a quelques lustres, par le bâtonnier Payen lors du procès Pétain. Et je m'étonne que vous la repreniez à votre compte : car c'est bien Philippe Pétain qui rédigea, comme un grand, sans l'aide d'un Laval réfugié en Auvergne, et lut, en conseil des ministres, le 13 juin, une note d'un intérêt capital, où il préconisait une stratégie hexagonale et exigeait l'armistice [...] condition nécessaire de la pérennité de la France éternelle.*

Et pour le deuxième volet de votre trilogie — puisque deuxième volet il y aura — peut-être pourriez-vous relire Henri Michel (Vichy année 40, Robert Laffont) *ou Eberhard Jäckel* (La France dans l'Europe de Hitler, *Fayard*) *qui démontrent que c'est bien Pétain qui, en octobre 1940, faisait le choix décisif : celui de la collaboration politique. Et ce n'est pas à vous que j'apprendrai que le même Pétain déclarait dans son* « *Message du 30 octobre 1940* » : « *C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer [...]. Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. Les modalités en seront discutées ultérieurement [...]. Cette politique est la mienne. Les ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera...* » *Cela étant dit, bien sûr, sur le mode le plus sérieux du monde.*

هكذا من الأصل

Un opéra de Ferrero à Rome

La gloire de Marilyn

PRODUIT d'une industrie autant que d'un contexte politique, Marilyn Monroe a perdu son identité pour n'être plus qu'un prénom et un symbole. Sa fin tragique, si peu conforme à l'image qu'on avait fabriquée d'elle, mettait soudain en lumière ce qui devait rester caché — sa personnalité réelle — et en accusation les mécanismes du vedettariat. On avait voulu, de son vivant, en faire l'incarnation d'un mythe, celui de la femme-enfant sans problèmes, l'image de la réussite ; morte prématurément, sacrifiée, elle entre de plain-pied dans la légende et dans l'opéra comme déjà, il y a un siècle, *la Dame aux camélias*.

Est-ce un hasard si c'est aussi un compositeur italien, Lorenzo Ferrero (né en 1951), qui a fait de l'artiste un soprano colorature, incarné ici par Emilia Raveglia qui crée l'illusion et se joue des escalades vertigineuses de sa partie, sans oblitérer la dimension humaine de son personnage ? Faut-il s'étonner qu'il ait retrouvé pour son héroïne l'accent si caractéristique de la grande tradition mélodramatique, qui vient de Bellini et se retrouve chez Donizetti, Verdi, Puccini, Dallapiccola ou Nono ? Cela ne tient pas seulement à ce qu'on appelle le génie national, mais peut-être davantage à la conscience des obligations qu'implique un tel héritage.

Pourtant l'œuvre, comme le laisse entendre son sous-titre : « Chronique des années 50 », est moins une biographie de Marilyn qu'une suite de scènes contemporaines de son apogée et de sa mort qui coïncide avec la fin d'une époque, celle de l'Amérique de la paix et du progrès, et le début d'une autre : la *beat generation*, le pacifisme, les expériences psychédéliques.

Le premier acte s'ouvre sur l'inévitable défilé de majorettes, typique de la vie américaine, au son de l'hymne national transformé en un canon perpétuel qui le rend de plus en plus irréel. Deuxième tableau : Marilyn se souvient de son enfance et retrouve une robe qu'elle portait au temps de sa tournée en Corée.

La scène suivante nous montre le général Mac Arthur (basse parlante) s'adressant à ses soldats pendant la guerre de Corée, puis prononçant son discours d'adieu après sa destitution. Retour de Marylin, prisonnière d'une image qui lui est étrangère, et qui souffre. Suit une série d'interrogations typiques de l'époque maccarthyste avec la question rituelle : « *Avez-vous jamais été membre du parti communiste ?* » Les coups de marteau nerveux du président se répercutent dans l'orchestre de façon chaque fois plus développée.

Par une sorte de raccourci, c'est la vision du bûcher auquel ont été condamnés les livres de Wilhelm Reich qui succède au procès, puis l'auteur lui-même, brutalisé par des infirmiers-policiers, tandis que Marilyn, désespérée, tente de convaincre son psychanalyste, le docteur Johnson, de venir l'aider. Unis par leur solitude et leur quête d'une forme d'amour plus authentique, Marilyn et Reich se rejoignent dans un duo très développé, irréel, où chaque voix conserve néanmoins son indépendance. Le rôle de Reich, confié à une voix de ténor lyrique avec un emploi très judicieux de la voix de tête, est tenu de façon exemplaire par Robert Dumé.

Le désespoir, la mort

Le second acte montre l'autre versant de l'évolution : les poètes de la *beat generation* (Allen Ginsberg notamment), le malaise au sein de la société, le mysticisme, l'orientalisme, les premières marches pacifistes, le L.S.D. et les interventions brutales de la police. Entre ces différents tableaux on assiste à la chute de M a r i l y n : quelques moments de bonheur, l'angoisse, le désespoir et la mort. L'opéra s'achève comme il a commencé : par un défilé de majorettes, comme s'il ne s'était rien passé.

Le livret, réalisé uniquement à partir de documents d'époque, est dû à la collaboration de Floriana Bossi et de Lorenzo Ferrero. La partition est celle d'un véritable opéra, même s'il n'exige que deux chanteurs à part entière et prévoit un grand nombre de rôles parlés ou de figurants, car, compte tenu de la part très importante de l'orchestre et du chœur, l'équilibre général est assez habilement réalisé. Les rapports entre la musique et le drame vont de la simple citation transformée (hymne américain, be-bop) au bel canto où les mots servent de prétexte à des digressions vocales qui ne sont pas pour autant de la virtuosité gratuite.

La supériorité dramatique du deuxième acte ne tient peut-être pas tant à une plus grande efficacité de l'écriture qu'à la succession des scènes qui, depuis le début, va naturellement dans ce sens. Outre le grand duo du premier acte, les deux airs de Marilyn, il faudrait citer parmi les pages les plus réussies l'intermezzo qui précède le deuxième acte et dont l'orchestration aérienne, toute en finesse, est très représentative de l'aspect « musique de chambre » si caractéristique de l'ouvrage. Si l'on peut déceler certaines inégalités dans une musique qui ne craint ni ce qu'on pourrait appeler des ruptures de style ni certains emprunts (mais n'est pas composite pour autant), cela tient sans doute à ce que Ferrero, dont le tempérament dramatique s'affirme d'une œuvre à l'autre, s'est moins soucié de l'*effet* que de la logique interne de son opéra : c'est tout à son honneur.

On ne peut en dire tout à fait autant de la mise en scène de Maria Francesca Siciliani, très brillante et qui tranche entièrement avec les habitudes plus traditionnelles de l'Opéra de Rome, mais repose essentiellement sur des effets ingénieux, évocatifs peut-être, d'une froideur qui morcelle l'œuvre au lieu de l'alimenter. L'idée d'enfermer Marilyn derrière des vitres qui coupent le son de sa voix et exigent une sonorisation est certainement la plus catastrophique musicalement ; celle du tribunal maccarthyste, tout en blanc, est au contraire excellente.

GÉRARD CONDÉ.

MAURICE BÉJART A L'IRCAM

Équation à trois personnages

DANS le final somptueux de son nouveau spectacle, *Casta Diva*, Maurice Béjart se transforme en une immense marionnette de kabuki. Monté sur des cothurnes, assisté de deux Kurotos vêtus de noir, il évolue dans un manteau fleuri, prolongeant ses bras dans des enroulements de voiles à la Loïe Fuller : entièrement transcendé, pour se retrouver nu, dérisoire, sur le plateau désert.

Depuis longtemps, Maurice Béjart rêvait de prendre sa distance vis-à-vis du ballet pour se consacrer à une recherche sur le langage scénique. Il a déjà utilisé des é l è v e s de Mudra dans des spectacles comme *Héliogabale*, *Notre Faust*, où il s'efforçait de créer une métaphysique de la parole, du geste, de l'expression. Rien d'étonnant à ce qu'il ait été fasciné par l'environnement sophistiqué de l'espace-projection de l'IRCAM. De son côté, Pierre Boulez souhaitait la greffe de l'artiste sur les manipulations de ses ingénieurs.

Le résultat est un exercice de style, *Casta Diva*, sur le thème de l'identification du comédien à son personnage, avec une partition électronique et des voix transformées par ordinateur, venant se mêler au parler naturel et aux impressions sonores d'un orchestre de quatre instrumentistes, qui jouent en direct une musique d'Alain Louvier.

Pourquoi ce titre ?... Parce que Béjart avait écrit son texte à l'intention de Maria Callas, dont il concevait la virtuosité vocale comme un dépassement de soi. *Casta Diva* n'est pas un avatar dans la production du chorégraphe mais au contraire la reprise obstinée d'un sujet de prédilection qui lui inspira déjà *la Reine verte*, œuvre complexe, hybride, manquée, sur la vie d'une comédienne en quête de l'inaccessible, se gorgeant de mots, tandis que les danseurs s'étourdissaient de gestes.

Il y avait aussi un texte important où Béjart tendait à cerner le mirage et la magie du théâtre : jeu de miroir entre le réel et l'imaginaire, comme dans *Molière*, où l'on glisse d'Armande à Agnès, de l'ours à Arnolphe ; jeu de masque que l'on met pour devenir un autre comme dans *Notre Faust*, où Béjart devint Hélène puis Marguerite ; jeu de marionnettes comme dans *les Illuminations*, où il tient l'emploi du manipulateur à la façon du théâtre Bugaku.

Casta Diva donne l'impression que Maurice Béjart a repris toutes les données de ses précédents ballets et les a mises sur ordinateur pour obtenir une version synthétique à son usage personnel. Tout cela a pris la forme démonstrative d'une équation entre trois personnages — qui n'en sont que deux : *a)* le comédien, sorte de marionnette masquée (Alain Loufia) en proie aux affres qui précèdent la représentation ; *a')* le lecteur (Maurice Béjart), voix du comédien, voix montrée, parlée, qui va lui insuffler la vie, avant de l'absorber complètement ; *b)* Jules, le serviteur, le confident, responsable du geste et lien entre les deux (Yann Le Gac).

Insensiblement, le comédien va perdre son identité dans un rapport à trois ambigu, qui atteint sa plénitude dans une scène de *Salomé*. D'autres extraits de pièces de Kleist, Shakespeare, Corneille, Wilde, se succèdent dans un jeu libre à travers l'espace de l'IRCAM, avec des échappées sur les passerelles et dans la salle, et la participation théâtrale des musiciens au gré d'une scénographie impeccablement réglée.

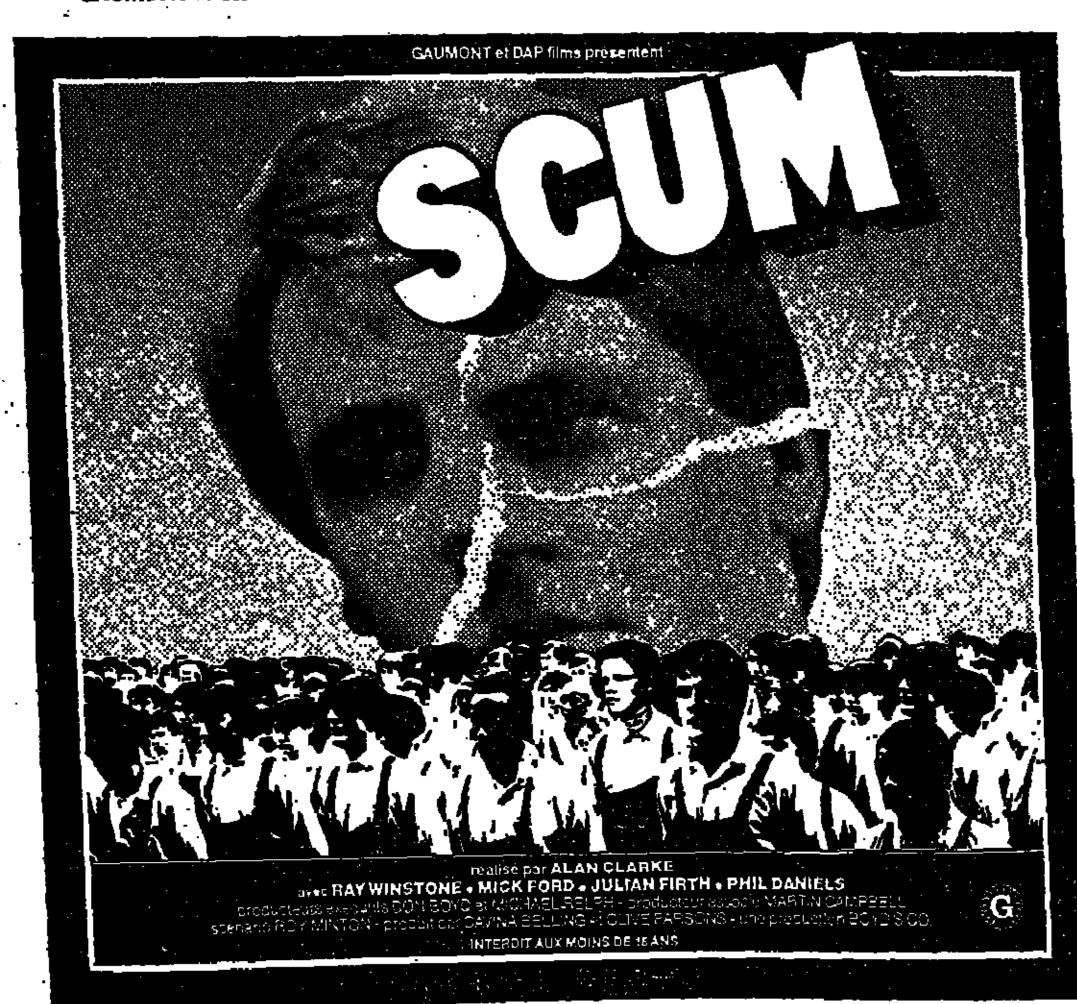
Quelques gadgets viennent agrémenter le spectacle, en particulier un transistor géant, boîte à malice conçue par Alan Burrett, où s'inscrit en sinusoïde sur un écra de télévision la musique de la partition.

Casta Diva n'est pas une pièce de théâtre, bien que Béjart, exercé à la parole par Maria Casarès, fasse preuve de présence et de magnétisme. Ce n'est pas un ballet, bien que les danseurs manifestent une grande maîtrise corporelle et bougent bien. C'est plutôt un rituel où le langage s'élargit à la gestuelle et à la voix. Malheureusement, l'auteur s'est laissé prendre au piège du discours et des références culturelles. Elles cassent le rythme et engendrent des baisses de tension où le public prend conscience de la dureté des gradins de bois.

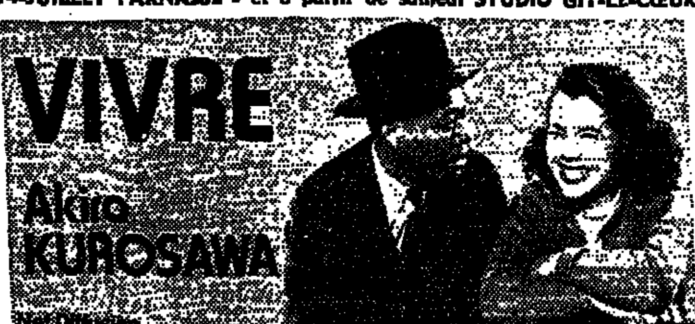
MARCELLE MICHEL.















Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. : entrée du musée (3e étage); lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 20 avril (animation à 16 h. et 20 h. sauf mardi et dim.).

OYVIND FAHLSTROM. Rétrospective. — Jusqu'au 31 mars.

ADOLF WOLFLI. — Jusqu'au 7 avril.

ATELIER 294 : Scanreigh et Jully. Jusqu'au 21 avril. — LA PHOTOGRAPHIE EXPERIMENTALE ALLEMANDE, 1918-1940. Jusqu'au 12 mai. ATELIERS PHOTOGRAPHIES : Matsuoka. Jusqu'au 31 mars.

HISTOIRES DE VOIR. — Les itinéraires de l'Atelier Dessin. Atelier des enfants sauf mardi et dimanche, de 14 h. à 19 h. — Jusqu'au 19 avril.

DIXIEME ANNIVERSAIRE DE L'ONISEP. — Promenoir de la Mezzanine. — Jusqu'au 24 mars.

B.P.I.

IMAGES DE L'AMERIQUE EN CRISE. Photographies de la Farm Security Administration 1935-1942. — Jusqu'au 24 mars.

MICHEL DE GHELDERODE, ou la comédie des apparences. — Jusqu'au 7 avril.

UNE HISTOIRE DES MILLE ET UNE NUITS DANS KORBA. — Jusqu'au 31 mars.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril). Jusqu'au 5 mai.

MUCHA (1860-1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 9 F ; sam. : 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril.

L'AMERIQUE AU SALON DES INDEPENDANTS. — Grand Palais, avenue Wiston-Churchill (296-89-68). De 11 h. à 19 h. ; merc. jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

VIOLLET-LE-DUC 1814-1879. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (544-40-41). Entrée : 12 F ; sam. ; 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.

CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 avril.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU LOUVRE, A PROPOS D'UN NOUVEAU CATALOGUE. — Dossier du département des peintures no 20. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 31 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

GILLES AILLAUD : Le proche et le lointain. — BOUBAT : Photographies. — BERNARD MONINOT : Peintures et dessins. — ARC au Musée d'art de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 avril.

DONATION MASUREL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 20 mai). Jusqu'au 25 mai.

PARVINE CURIE. Prix Bourdelle 1979. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Du 20 mars au 12 mai.

DEGAS. La famille Belleli : variation autour d'un chef-d'œuvre. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 avril.

RENE CHAR. Manuscrits enluminés par des peintres du vingtième siècle. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 mars.

VISAGES D'EUGENE CARRIERE. Legs Yvan Loiseau. — Bibliothèque nationale, salle Mortreuil (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

ANDRAS BECK. Sculptures, médailles, dessins. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 8 avril.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1880-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 mai.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F. Jusqu'au 21 avril.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en mai.

ATILA. Dans l'arc-en-ciel. — Peintures et dessins Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf. dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

CHAPEAUX, DE 1750 à 1960. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 avril.

SAVORGNAN DE BRAZZA (1852-1905). — Musée de la marine, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

TISSAGE ET VETEMENTS DANS L'ANTIQUITE. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (514-40-41, poste 30-31). Jusqu'au 28 mars.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'en juillet.

L'ŒUF DE PAQUES DECORE DANS LES PAYS D'EUROPE. — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 6 mai.

IMAGES, ART ET ORDINATEUR. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 mars.

CENTRES CULTURELS

CHEZ SOI QUANT A SOI : Amann, Bouillon, Ib et Ragna Braase, Dewez, Milhaud, Osman, Pandini, Weber. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

LANGAGE TEXTILE. Atelier Silvestri. — Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf dim., de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 mars.

LARS ERIK FALK, sculptures. — PEINDRE LE LIVRE. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

JACK CHAMBERS (1931-1978). Tableaux et dessins. — LESLIE REID. Tableaux récents. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 20 avril.

LOTTE REINIGER. L'art des ombres chinoises au cinéma. — Décors transparents de ses films. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril.

ARMIN MEHLING. Aquarelles, dessins. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 3 avril.

UNG NO LEE. Œuvres récentes. — B.I.M.C.-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Jusqu'au 5 avril.

CRUZ DIEZ, réalisations monumentales, ANDRADE, FLORES. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 9 mai.

BEZIE, COUDRIN, GUIFFREY. Peintures. M.J.C. Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). De 15 h. à 21 h. ; dim., de 15 h. à 18 h. Du 20 mars au 12 avril.

FLEURS SUR PAPIERS PEINTS, (1840-1870). Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 24 avril.

L'ACTUALITE 1885-1900 A PARIS. Le musée Grévin, au Forum des Halles (grand balcon, niveau 1). A partir du 22 mars.

LA COMMISSION DU VIEUX PARIS ET LE PATRIMOINE DE LA VILLE. — Mairie annexe du cinquième arrondissement, 21, place du Panthéon. Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

PEINTURE ET SCULPTURE CONTEMPORAINES DES ARTISTES DU XIIe. Autour de Chapelain-Midy. — Mairie annexe du 12e arrondissement, 130, avenue Daumesnil. De 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 30 mars.

LA SAUVEGARDE DE VENISE, une œuvre internationale. — Mairie annexe du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 avril. Salle des actes de l'UNESCO, 125, avenue de Suffren (577-16-10). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

IMAGES DE L'IMAGINAIRE. — Centre Daviel, 24, rue Daviel (589-05-99). Sauf sam. et dim., de 14 h. 30 à 22 h. Jusqu'au 28 mars.

L'ART FORAIN. La fête foraine à l'ancienne. Les artistes et la fête du futur. — Chapiteau du Forum des Halles, rue Pierre-Lescot. Sauf lundi, de 11 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mars.

GALERIES

GONZALEZ, SMITH, CARO, SCOTT, STEINER. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 29 mars.

LE TRANSPORT A TRAVERS L'AFFICHE, de 1900 à nos jours. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 29 mars.

GROUPE OBJECTAL. — Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (763-10-23). Jusqu'au 4 avril.

CHAIBIA, peintures - HOSSEIN TALLAL, dessins - GERARD VOISIN, sculptures — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 28 mars.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (266-60-33). Jusqu'au 26 avril.

MAITRES DE L'ABSTRACTION : Poliakoff, Lanskoy, Goetz : œuvres récentes. Galerie Claude-Jory, 4, rue Aubry-le-Boucher (271-60-96). Jusqu'au 14 avril.

EXPRESSION 80 : Goetz, Delaunay, Jansson, Kudo, Lanskoy, Pelayo, etc. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 25 avril.

ALECHINSKY. Travaux d'impression, principalement. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

AMARAL. Floralies. Galerie Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Du 21 mars au 19 avril.

KAREL APPEL. Œuvres récentes. — Galerie D. Templon, 30 rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 10 avril.

PIERRE BAEY. Villes et bidonvilles... — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Mars-avril.

BARTOLOMEU DOS SANTOS. Estampes récentes. — Galerie Mazarine, 34, rue Mazarine (326-60-34). Jusqu'au 29 mars.

HENRI BASSMADJIAN. Dessins. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-58-69). Jusqu'au 29 mars.

BAUDUIN. Homéomorphies. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 3 mai.

HENRI CARTIER-BRESSON. Photographies. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 5 avril.

CHADWICK. Sculptures. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 12 avril.

DA ROCHA. Le territoire des terrains vagues. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 15 avril.

COLETTE DEBLE. Mille fois dedans, soixante-neuf dessins. — Librairie-galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60).

JEAN DEGOTTEX. Les années 50. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 12 avril.

ALEXANDRE DELAY. Dessins récents. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 29 mars.

ERIK DIETMAN « Les vacances de M. Pabiean ». — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 26 mars.

FAGNIEZ. Aquarelles, gouaches, dessins. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 12 avril.

FRED. Dessins. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 avril.

JOEL FREMIOT. Peintures récentes. — Galerie C. Pissaro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 31 mars.

JEAN GARONNAIRE. Peintures. — Curia du Louvre, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Jusqu'au 30 mars.

GENTILINI. Peintures 1954-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 28 avril.

GERARD HAAS. Living-sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 29 mars.

KLAPHECK. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PETER KLASEN. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59).

DANIEL LEVIGOUREUX. — Galerie Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 29 mars.

ANNE MADDEN. Dessins 1978-1980. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66) Jusqu'au 29 mars.

MAGGIANI. Peintures. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 avril.

CHARLES MAUSSION. — Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 19 avril.

GINA PANE. Travail d'action. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 26 avril.

PERISSE. — Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 5 avril.

PETLIN. Pastels. — Galerie N. Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 5 avril.

EDUARDO POSADA. Images peintes. — Biennale des particuliers, 39, avenue V.-Hugo. Entrée : 14 F. Jusqu'au 30 mars.

REMZI. Peintures. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 29 mars.

JEAN RENAUDAT. Dessins. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 5 avril.

HUBERT ROBERT (1733-1808). Peintures et dessins. — Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré (359-25-24). Jusqu'au 30 mars.

ROYER ESTEVE. Peintre de Catalogne. — Galerie du Moulin Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 mars.

SEPT PEINTRES LATINO-AMERICAINS : Balmes, Barrios, Cabrilero, Gamarra, Marcos, Netto, Noé. — Le Balcon des Arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 28 mars.

SACKSICK. Peintures, aquarelles, dessins. — Galerie Yomiuri, 5, quai de Conti (354-93-00). Jusqu'au 31 mars.

TAJAN. — Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 29 mars.

VELICKOVIC. Estampes récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 5 avril.

VERLINDE. Rétrospective. — Galerie d'art de la place Beauveau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-66-98). Jusqu'au 29 mars.

VILATO. Gravures récentes. — Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four (329-56-85). Jusqu'au 29 mars.

LAURENT WOLF. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 12 avril.

YAMADA. Itinéraire du fœtus. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 27 mars.

REGION PARISIENNE

BELLE-EPINE. Aspects de l'architecture en Val-de-Marne. — Centre commercial. Jusqu'au 29 mars.

BOBIGNY. Picasso, le peintre sans la légende. Picasso au travail. Photographies d'E. Quinn. — Maison de la culture, boulevard Lénine (830-08-95). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

BOULOGNE-BILLANCOURT. L'art et le sport. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h. ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 20 avril.

BRETIGNY. Eve Gramatzki et Alain Martin. Dessins. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 6 avril.

CERGY-PONTOISE. Jean Messagier : le parcours d'un peintre de 1949 à 1980. — Centre culturel A.-Malraux, place de la Préfecture et galeries du Théâtre des Louvrais. Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 13 avril.

COURBEVOIE. Les poupées françaises. — Musée Roybet-Fould, 178, boulevard Saint-Denis (333-30-73). De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

CRETEIL. Festival international du dessin d'actualité : Daumier républicain (Maison des associations, avenue du Général-de-Gaulle). — Ghertman, rétrospective (Maison des arts et de la culture). — L'actualité vue par les dessinateurs de presse (Galerie du Club de Créteil, rue de Charpy). — La caricature en R.D.A., André Barbe (M.J.C. village, 57, rue du Général-Leclerc). — Le journal « le Monde » et ses dessinateurs (M.J.C. Mont-Mesly, 100, rue Juliette-Savar). Renseignements au 899-75-40. — Jusqu'au 6 avril. — Ville oscillante et musicale : B. Lagneau et N. Frize. Maison des arts A.-Malraux, place S.-Allende (899-94-50), mars.

LEVALLOIS. Création de Levallois, 1820-1914. Salle des fêtes de la mairie. De 13 h. 30 à 18 h. ; le vendredi, jusqu'à 19 h. ; samedi, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h. (270-83-84). Jusqu'au 31 mars.

LE VESINET. Le Mexique : art populaire, visages, paysages... Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 6 avril.

MARLY-LE-ROI. Sire : itinéraire d'un peintre. .. Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal (958-49-11). De 10 h. à 19 h.. Jusqu'au 20 avril.

MONTREUIL. Jeu, pour petits et grands. — Centre des expositions, esplanade B.-Prachon (858-91-82). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. — Images et mémoire d'une ville. — Manège royal. De 14 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 6 avril. — Albert Kahn, témoin de l'Ile-de-France, 1910-1930. — Musée Vera, place A.-Malraux (550-32-12). Jusqu'au 25 mars.

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS. Tapisserie et poésie. — Salle Gérard-Philippe. Jusqu'au 15 avril.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Leppien. Peintures. — Centre culturel de la Villedieu, à Elancourt (050-50-70). Jusqu'au 30 mars.

VILLEPARISIS. Dorothée Selz. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Cent dessins d'aujourd'hui. — Galerie municipale, parc de la mairie, rue de la Glacière (680-85-20). Jusqu'au 30 mars.

EN PROVINCE

BEAUVAIS. La religion à Chypre dans l'Antiquité (jusqu'au 14 avril). Joe Downing, peintures. (Donation D. Fossard.) — Musée départemental de l'Oise, ancien archevêché (445-13-60).

BORDEAUX. Claude Viallat. Peintures. Peinture plein air 1969-1972. Sur le chemin de la maison à l'école... Votre paysage 1977. — C.A.P.C., entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 26 mars.

CAGNES-SUR-MER. Chirico : atelier intime. — Château-musée (20-85-57). Jusqu'au 31 mars.

CALAIS. Salon des réalités nouvelles, 1946-1956. — Musée des beaux-art, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 8 avril.

CHALON-SUR-SAONE. Gens d'images : vingt-cinq ans de prix Niepce (1955-1979). — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 27 avril.

COMPIEGNE. Ferdinand Bac (1859-1952). — Musée Vivenel, 2, rue d'Austerlitz. Jusqu'au 21 avril.

DUNKERQUE. La peinture française des dix-septième et dix-huitième siècles dans les musées du nord de la France. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

EVREUX. L'activisme hongrois, 1910-1936. L'art d'avant-garde en Hongrie. — Musée, ancien évêché, 6, rue Charles-Corbeau (39-34-35). Jusqu'au 25 mars.

FLAINE. Zuka. Collages de papiers peints. Centre d'art contemporain (90-85-84). Jusqu'au 20 avril.

GRENOBLE. Matisse : intérieur aux aubergines et œuvres du musée. Jusqu'au 5 mai. — François Devaux. Jusqu'au 8 avril. — Musée place de Verdun (50-09-82). — Sergio Ferro : Futur antérieur, variations sur Michel Ange. — Maison de la culture. Jusqu'au 18 mai.

HONFLEUR. Le Corbusier vu par Lucien Hervé. Le Nouvel espace, place A.-Boudin (89-19-45). Jusqu'au 30 mars.

LE HAVRE G.L. Jaulnes, 1873-1979. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 20 avril.

LONS-LE-SAUNIER. Gravures de Dürer (fac-similés). Musée. Jusqu'au 30 mars.

LYON. Dessins des maîtres des Pays-Bas, septentrionaux et méridionaux nés avant 1600. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Du 20 mars au 30 avril. — De Sumer à Babylone. Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Kleberg (25-94-68). Jusqu'au 4 mai. — Art Vidéo. Le Nouveau musée. Salle H.-Berlioz, place Ch.-de-Gaulle. De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

METZ. Artisanat au bord du Nil. Musées, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 5 mai.

MARCQ-EN-BAREUIL. Eugène Boudin. — Septentrion. Fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 11 mai.

MORLAIX. Le groupe Finistère : Cornec, Thoeron, Fedorenko, Garo, Pagnoux. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-36-96). Jusqu'au 31 mars.

NICE. Jules Chéret aime la fête. — Galeries des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 15 avril.

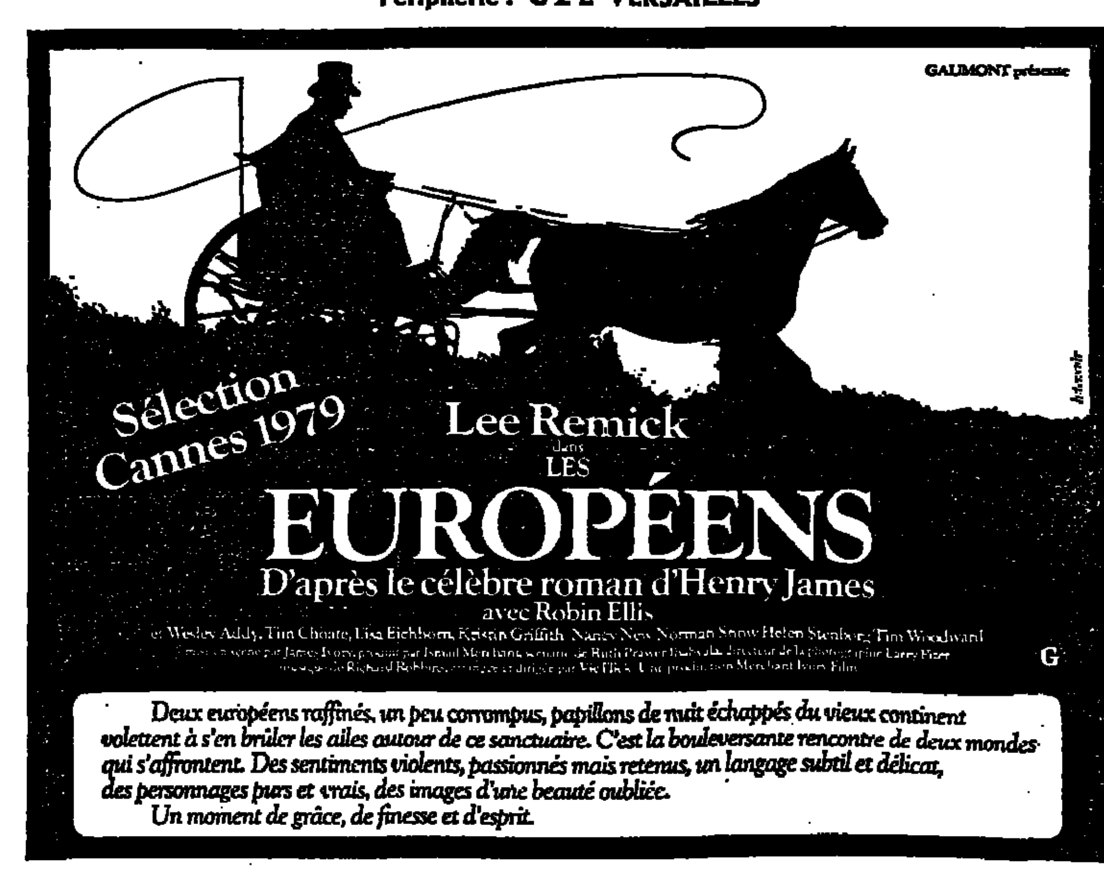
REIMS. Masques : Afrique, Océanie, Salzbourg, Aix-la-Chapelle. — Maison de la culture A.-Malraux. Jusqu'au 7 avril.

RENNES. Geneviève Asse. Dessins 1941-1979. — Musée des beaux-arts (68-10-18). Jusqu'au 18 mai. — Arturo Carmassi : Sculptures et graphiques 1975-1980. — Maison de la culture, 1, rue St-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 14 avril.

STRASBOURG. Max Ernst, écrits et œuvres gravées. — Musée d'art moderne. Jusqu'au 30 mars.

TOULON. Georges Bru. — Musée, boulevard Leclerc. Jusqu'au 28 mars.

VANNES. Le paysage au musée de Vannes. Palais des arts. Jusqu'au 19 avril.





Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

Les salles municipales

OPÉRA (742-57-50) : le 19, à 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra ; le 22, à 19 h. 30, le 25, à 20 h. : Pelléas et Mélisande.

SALLE FAVART (296-12-20), le 19, à 20 h. 30 : Concert Mozart ; les 20, 22 et 25, à 19 h. 30 : le Porteur d'eau ; le 21, à 20 h. : Récital Tom Krause.

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 21, 23 et 24, à 20 h. 30 : Tartuffe ; les 19, 22 et 25, à 20 h. 30, les 22, 23 et 26, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; les 20 et 26, à 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.

CHAILLOT (727-81-15), Gémier (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Passion selon Pier Paolo Pasolini.

ODEON (325-70-32) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Folle de Chaillot.

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.), à 18 h. 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

T.E.P. (797-96-06), le 20, à 20 h. : films ; les 21, 22 et 25, à 20 h. 30, le 22, à 14 h., le 23, à 15 h. : le Camp du drap d'or ; le 26, à 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (dim. soir, lun.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Dialogue d'une prostituée avec son client.

CENTRE POMPIDOU (277-12-23) (mardi). — Débats, le 19, à 18 h. : Construire en quartiers anciens ; à 20 h. 30 : F. Choay ; le 20, à 18 h. 30 : M. de Ghelderode et son théâtre ; le 24, à 18 h. 30 : La musique de film. — Théâtre : les 19 et 21, à 18 h. 30, les 20 et 22, à 21 h. : Théâtre ouvert ; les 19, 21 et 24, à 21 h., les 20 et 22, à 18 h. 30, le 23, à 16 h. : Les travaux et les jours. — Musique (278-79-95) (mar.), 20 h. 30 : Casta Diva. — Cinéma : le 19, à 17 h. : Cinéma indépendant américain (Milestones) ; le 21, à 18 h. : Mol. Tintin ; le 20, à 20 h. 30 : la Revue de l'image ; les 19, 20, 21, 22 et 23, à 15 h. : Rétrospective Maurice Lemaître.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), le 20, à 14 h., les 22 et 23, à 14 h. et 16 h. 30, le 26, à 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 19, 20, 21, 22 et 25, à 20 h., le 23, à 14 h. 30 et 18 h. : Moïse.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 19, 20, 21 et 22, à 18 h. 30 : Dennis Wayne and Dancers ; les 19 et 22, à 20 h. 30, le 23, à 14 h. 30 : La musique adoucit les mœurs ; les 20, 21, 25 et 26, à 20 h. 30 : le Légataire universel ; les 25 et 26, à 18 h. 30 : Academy of Saint Martin in the fields ; le 24, à 20 h. 30 : Coucou la fourmi.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-95) (dim., lun., mer.), 21 h. : les Totos-logiques.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 12 h. 15 : Venez partager ma gamelle ; 18 h. 30 : Do ré mi pas folle ; (L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Amélia.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une drôle de vie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (272-26-77) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam., 15 h., dim., 17 h. : Jours impairs : Un silence à soi ; Jours pairs : Quatuor à cordes.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Audience ; Vernissage.

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. : Silence, on aime.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., J., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.

CARTOUCHERIE, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) : 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Flaubert. — Théâtre du Soleil (374-24-08) (Mer., D. soir), 20 h., mat. sam., 14 h. 30, dim. 15 h. 30 : Mephisto (dern. le 25). — Atelier du Chaudron (328-97-04), V., S., 20 h. 30, sam., dim., 16 h. : le Prince heureux.

CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16) (D., L.), 20 h. 45 : Une soirée comme une autre.

CHAPELLE SAINT-ROCH (296-48-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Douceur.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été ; Resserre, 20 h. 30 : Mime-parade, Yves Riou et P. Pouchain (dern. le 22) ; à partir du 25 : Cotillard et Grugru.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : J'suis bien.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la Bête et la Vertu.

EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.

E.S.C.P. (805-86-80), le 24, 20 h. 30 : Valentiniana.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h. 30 : Jacoby-Mime (à partir du 25).

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Negroropéen-Express ; Chapiteau Bleu (D. soir, L.) : 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : La vie rêvée de Wolfgang Borchert.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim. 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : L'Atelier.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.

IL TEATRINO (322-28-92) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : L'épouse prudente.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'à des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Tovaritch.

MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-53-93) (Sam., mar., L.), 20 h. 30 : Hypérion.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : l'Azalée.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Les Frères Ennemis.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.

OBLIQUE (355-02-94) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. le 19, 15 h. 30, dim. 16 h. : la Belle et la Bête.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 18 h., dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), I. — 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Elle est là. — II. — Sam. et dim., 16 h. : Première partie du Soulier de satin ; 20 h. : Deuxième partie. — Le 19, 20 h. 30 : Harold et Maude ; Les 20, 21, 25, 20 h. 30 : Zadig.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Lili Calamboula.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; Le 22, 14 h. 30 ; le 24, 20 h. 30 : Talleyrand le cynique (rencontres).

PLAINE (842-32-25) (D. soir, L. Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : le Cavalier seul (à bureaux fermés les 19, 20 et 21).

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 22 h. 30 : Rosa, les épines de la passion.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), (D.), 21 h., Sam., 20 h. 30 et 22 h. 15 : Une place au soleil.

POTINIERE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Contes et exercices.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : l'Asile. Amphi, les J., V., S., 20 h. 30, Dim., 15 h. : la Mémoire.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), Mer., V., S., Mar., 21 h., Dim., 15 h. : Carmosine.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 17 h. : les Orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.

STUDIO-THEATRE 14 (527-13-88) (D., L.), 21 h. : le Grand Ecart.

T.A.I., THEATRE D'ESSAI (274-11-51), J., V., 20 h. 45 : Artaud-Roi ; Sam., 20 h. 45, Dim., 15 h. : le Journal d'un fou.

THEATRE 18 (229-09-27) (D. soir), 21 h., mat. Dim., 18 h. : Pierre Villaminta (dern. le 23) ; Mer., J., V., S., 19 h. : la Senorita (en espagnol) ; (D. soir, Mar.), 21 h., mat. Dim., 18 h. : les Trois Femmes. Lumières (à partir du 26).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : l'Arche du pont n'est plus solitaire.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 23, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : Sacrée famille.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Pourquoi m'avez-vous appelé ? 22 h. 15 : Mythes et termites.

THEATRE NOIR (797-85-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 18 h. : les Enfants de Zombi.

THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Amour pour amour.

THEATRE 347 (526-29-06) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : la Poube.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une chambre pour enfant sage.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

NOUVEAUX SPECTACLES

Studio d'Ivry (672-37-43) (19), 20 h. 30 : le Deuil sied à Electre.
Sorano, Vincennes (374-73-74) (19), 21 h. : le Gardien.
Marie-Stuart (508-17-80) (19), 22 h. 15 : Mythes et termites, de Jean-Louis Bauer.
Nanterre (721-18-81) (20, 21, 22), 20 h. 30 : Regardez les hommes tomber par les Hauser Orkater.
Vitry (680-85-20) (20), 20 h. 30 : Visage de sable.
Sartrouville (914-23-68) (20), 21 h. : Aux limites de la mer, par la Pomme verte.
Atelier du Chaudron (328-97-04) (21 h.), les vendredis et samedis, 20 h. 30, dimanche, 16 h. : le Prince heureux, d'après Oscar Wilde.
Salon permanent (636-12-16) (21), 20 h. : Tarot, avec Benito Gutmacher.
Suresne (772-38-80) (21, 22, 23), 21 h : les Caprices de Marianne, par Robert Fortune.
Conservatoire (346-12-91) (24 au 27), 20 h. 30 : Exilés de mémoire, de Paul Eloi, par Aurelien Recoing.
Théâtre de la Tempête (328-36-36) (25) : Conte d'hiver, par Jean-Claude Fall.
Espace Marais (271-10-19) (25), 20 h. 30 : Jacoby mime.
Marchepied (636-72-45) (25), 21 h. 30 : Jamais deux sans moi, par Denis Paneral.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) : (D.) 19 h. 45, le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h., Pinter And Co ; 22 h. 15, la Revanche de Nana ; (D., L., Mar.), 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud (dernière le 2?).

BISTROT DES HALLES (233-33-20) : (D.) 23 h., B. Dimey.

BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) : (D.) 20 h 15, Areuh = MC2 ; 21 h. 30, Raoul, je t'aime ; 22 h. 30, Cause à mon c... ma télé est malade ; (J., V., S.), 23 h. 45, P. Triboulet.

CAF'CONC' (372-71-15) : (D.), 21 h., (S.), 19 h. 30 et 21 h., Phèdre à repasser ; 22 h. 30, Si être heureuse était conté.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h 30, Charlotte ; 22 h., les Deux Suisses ; 23 h. 15, Couple-moi le souffle. — II : 22 h 30, Talila.

CAFESSAION (278-46-42) (D., L.) : 21 h. + (S., D.), 18 h., Mollien chante Aragon ; 21 h. 30, J. Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30, L'avenir est pour demain ; 22 h. 30, Quand reviendra le vent du nord.

COUPE-CHOU (272-01-73) : (D.), 20 h. 30 : Home ; 22 h., Six Points de suspension ; 23 h. 30, J.-P. Rampal.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) : (D., L.), 20 h. 30, R. Bohringer ; 21 h. 30, H. Christiani ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.

CROQ'DIAMANT (272-20-06), (D., L.) : 20 h. 30, Claude Astier ; 21 h. 45, Dominique Mac Avoy.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) : (D.), 21 h. 30, Bobok ; 22 h. 30 : M. Fanon.

L'ECUME (54)-71-16) : (D.), 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. : Théophile ; (J., V., S.), 23 h. 45, C. Aubron (dernières le 22).

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15, le Président.

FER-PLAY (707-96-99) (Jeu., mar.) 20 h. 30 : Le songe d'un homme ridicule. 22 h. : Marie-Fra...e. 23 h. 15 : Médium soft. Le 20, à 20 h. 30 et 22 h. : R. Nizard, M. Dorange. 23 h. 15 : Plurielle.

LA GRANGE AU SOLEIL (727-43-41) (Dim., lun.) 21 h. : Pinatel.

LE MARCHE-PIED (636-72-15) (Dim., lun.) 21 h. : Muche.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (Dim.) I. 21 h. : Racontez-moi votre enfance. 22 h. 15 : Du moment qu'on est pas sourd. 23 h. 30 : Chansonges. II : 21 h. : Ça s'attrape par les pieds. 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (dim., lun.), 20 h. 30 : Offenbach Bagatelle. 21 h. 30 : G. Langoureau.

SELENITE (354-53-14) (Dim.) I : 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. II : 21 h. : Sornettes d'alarme.

SOUPAP (278-27-54) (Dim., lun., mar.), 20 h. : Beijafolr, musique afro-brésilienne. 21 h. 30 : La plus forte. Le défunt.

SPLENDID (887-33-82) (Dim., lun.), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.

LA TANIERE (337-74-39), les 19, 20 et 21, 20 h. 45 : J.-P. Huser, Y. Thérauiaz, J.-L. Debatice, G. Lazert, Reverdy, Ph. Garnier. Les 22, 23 et 24, 20 h. 45 : Math Samba, A. Ben Dhiab, G. Lazert, Reverdy, Ph. Garnier.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet. 21 h. 30 : Les jumelles. 22 h. 30 : Otto Wessely.

THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69) (Dim.), 20 h. 30 : Le plus beau métier du monde. 21 h 30 : Magnifique... magnifique. 22 h. 30 : D. Kaminka.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas. 22 h. : Bussi. II : 22 h. 30 : Vies et morts d'un chien. Le 23, à 17 h. : Les beaux dimanches de la Vieille Grille.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), le 21, 21 h. : Fin de partie ; le 22, 21 h. : les Chaises ; le 23, 15 h. : les Marionnettes, de Y. Joly.

ARCUEIL, salle G.-Môquet, le 21, 21 h. : M.C.B., Sad Scandale, rock.

ATHIS-MONS, Eglise Saint-Denis, le 23, 16 h. : Professeurs de l'école de musique (Lully, Bach, Mozart, Chopin, Brahms, Brouwer). — Skydom (938-79-78), le 22, 20 h. 45 : Hommage à Jacques Brel.

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-25-29), le 21, 20 h. 45 : Art Ensemble of Chicago ; le 23, 15 h. 30 : Estudiantina d'Argenteuil (Mozart, Beethoven, Bizet, Gounod, Maciocchi).

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 19, 21, 22, 20 h. 30, le 23, 17 h. : Opéra parlé ; le 20, 20 h. 30 : Luis Cilia.

AULNAY-SOUS-BOIS, M.C. (868-00-22), le 21, 20 h. 30, le 22, 14 h. 30 et 16 h. : Marcovaldo ; le 22, 16 h. 30 et 18 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Lyon ; le 23, 15 h. 30 et 16 h. 30 : les Petites Lumières ; 17 h. 15 et 18 h. 15 : Megumi Satsu chante Prévert.

BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), le 21, 21 h. : Grupo Malambo Latino.

BOBIGNY, M.C. (831-11-45), le 23, 15 h. et 16 h. 30 : Macovaldo ; 17 h. et 19 h. : Ballet de l'Opéra de Lyon.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Hauts de Hurlevent ; le 24, 20 h. 30 : Léo Ferré.

BRAY-SUR-SEINE, salle des Fêtes, le 22, 21 h. : Una Ramos.

CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux (030-46-01), le 22, 21 h. : A la renverse, A. Vinaver.

CACHAN, C.C. (665-66-12), le 22, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. A. Girard, sol. : R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky).

CARRIERES-SUR-SEINE, Eglise du Réveil-Matin, le 22, à 21 h. : Ensemble instrumental B. Fonteny (Bach, Bartok, Szokolay).

CHAMPAGNE-SUR-OISE, C.S.C (034-24-69), le 22, à 20 h. 45 ; le 23, à 15 h. : Interdit au public.

CHAMPIGNY, C.M.A. G.-Philipe (880-96-28), le 21, à 21 h. 30 : Pena folk et danse ; le 22, à 21 h. : Théâtre du silence. C.M.A. Y. Gagarine (880-96-29), le 22, à 15 h. : Spectacle de l'école de danse.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 22, à 21 h., le 23, à 16 h. : En r'venant d'l'expo.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 22, à 20 h. 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

CLICHY-LA-GARENNE, Théâtre Rutebeuf (346-68-70), les 19, 20, 21, à 20 h. 30 : Pinocchio.

CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), les 21, 22, à 20 h. 30 : Honte à l'humanité ; le 25, à 20 h. 30 : Steve Lacy Quintet.

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 25, à 20 h. 45 : Léo Ferré.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 21, à 20 h. 30 : J.-Y. Joanny ; le 22, à 20 h. 30 : V. Le Masne.

CRETEIL, MAC A.-Malraux (899-94-50), le 21, 20 h. 30 : Bach Orchester de Bonn (Bach) ; le 22, à 20 h. 30 : Mac Coy Tyner ; le 23, à 15 h. 30 : Helena Varvarova (Haydn, Scarlatti, Beethoven Gilhos, Liszt, Debussy, Messiaen, Prokofiev, Stravinsky) ; le 25, à 20 h. 30 : Marguerite et Boniface.

EAUBONNE, Salle des fêtes, le 23, à 16 h. 30 : la Lyre amicale d'Eaubonne (Verdi, Fauré, Ketelbey, Gluck, Hérouin).

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 21, à 21 h. : les Percussions de Strasbourg (Cage, Kabelac, Varèse, Taira).

EVRY, Agora (077-93-50), le 23, 16 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Girard ; sol. : R. Pasquier (Rossini, Paganini, Chopin, Ravel). — Le 22, 21 h. : les Aiguilleurs. — Le 25, à 20 h. 30 : Aragon ou le malheur d'aimer.

GARCHES, C.C.M (741-39-32), le 20, 21 h. : Claude Bolling.

IVRY, Théâtre des Quartiers (672-37-43) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat D., 16 h. : le Revizor. — Studio (D. soir, L.), 20 h 30, mat D. 16 h : le Deuil sied à Electre.

LEVALLOIS, Palais des Sports (270-83-84), le 21, 21 h. : Claude Nougaro.

MAISONS-LAFFITTE, Eglise (604-91-78), le 21, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. D. Martin ; sol. : M. Laforêt (Haydn, Mozart, Prokofiev).

MALAKOFF, Théâtre (655-53-45), les 19, 21, 22, 25, 21 h. ; le 23, 17 h. : l'Echelle des valeurs a perdu ses barreaux.

MANTES-LA-JOLIE, Cinéma Normandie, le 22, 21 h. : Alain Souchon, D. McNeil.

MARLY-LE-ROI, Maison pour Tous (958-74-87), le 22, à partir de 15 h. : Carnaval.

MEUDON, C.C.M (626-41-20), le 20, 21 h. : H. Christiani. — Le 22, 21 h. : Betja Betch.

MONTREUIL, C.C. des Grands Pêchers (857-86-17), les 21 et 22, 20 h. 30 : Chambre à part et le Primitif. — Auditorium du Conservatoire, le 23, 16 h. 30 : Quintette à vent de Paris (Rameau, Rossini, Milhaud, Hindemith).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), les 20, 21, 21 h. : Regardez les hommes tomber. — Les 21, 22, 20 h. 30 ; le 23, 16 h. : les Mangeurs d'ombre et Syllabaire pour Phèdre. — Le 25, 21 h. : Les percussions de Strasbourg (Mâche, Taira, Xenakis). — II. : le 25, 20 h. 30, Die Schönste Zeit Im Leben (en allemand).

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00), le 25, 20 h. 45 : Ensemble instrumental de Versailles (Mozart, Chopin, Tomazzi).

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-46-01), le 21, 21 h. : Ballet-théâtre J. Russillo (le Sacre du printemps).

RAMBOUILLET, C.M.L. (041-11-69), le 21, 20 h. 45 : T. Santos (Bach, Villa-Lobos, Albeniz, Granados).

RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), le 22, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles (Vivaldi).

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.), 20 h. 30, Mar. 19 h 30, mat. Dim. 17 h. : Attention au travail. — Salle Serreau (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Expédition pôle est. — Les 21, 22, 23 h. : Megumi Satsu.

SAINT-GRATIEN, O.C. (989-24-42), le 21, 21 h. : Orchestre J.-F. Gonzales.

SAINT-MAUR, Maison pour tous (883-41-00), le 22, 21 h. : Tisane, bal folk.

SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C. (464-05-16), le 21, 21 h. : Julos Beaucarne.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68) les 20, 21, 22, 25, 21 h. : Aux limites de la mer.

SARCELLES, Forum des Cholettes (990-30-94), le 23, 21 h. : Ensemble instrumental B. Fonteny.

SENLIS, Fondation Cziffra (899-94-50), le 23, 16 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl, sol. : O. Garnier (Leduc, Rameau, Bach, Mozart, Haydn).

SUCY-EN-BRIE, C.C. (590-25-13), le 22, F. Lieutaud, Ch. Ombane (Bach, Beethoven, Jadin, Jolivet).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), les 21, 22, 21 h. ; le 23, 16 h. : Les Caprices de Marianne.

VERSAILLES, Chapelle Royale, le 19, 20 h. 45 : London Symphony Orchestra Wind Ensemble (Mozart, Beethoven). — Théâtre Montansier (950-71-18), le 19, 21 h. : Arlequin serviteur de deux maîtres ; le 20, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart, Boïeldieu) ; les 21, 22, 21 h. : le Tout pour le tout. — Auditorium C.-Delvincourt, le 19, 20 h. 45 : E. Pachet, S. Taniel, S. Bourillon (Bach, Chopin, Taniel, Prokofiev).

LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 20, 21 h. : les Caprices de Marianne.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 25, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus.

VILLENEUVE-LE-ROI, salle des fêtes (597-33-88), le 22, 21 h. : les Frères Jacques.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, C.C.M. (389-21-19), le 25, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet, sol. : C. Maillols (Weber, Chopin, Wagner).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 23, 17 h. : J. Beaucarne.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), I. (Sam., Mar.), 21 h. Dim. 16 h. : le Gardien. — II, le 23 18 h. ; le 24, 21 h. : Misère et Noblesse.

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 20, 21, 22, 20 h. 30, le 23, 15 h. : Visage de sable.

YERRES, Gymnase, le 22, 21 h. : les Professeurs du conservatoire (Schumann, Schubert, Villaroel, Dubost).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 19 MARS

15 h. Courts métrages de Lotte Reiniger : the Magic Horse ; Puss in Boots ; Sleeping Beauty ; Snow white and Rose red ; the three Wishes ; Thumberlina and Aladin ; 18 h. : Théâtre d'ombres et cinéma : Karaghiosis (le théâtre d'ombres grec d'O. Vahl-Olsen ; Hitler et Mussolini en enfer, d'O. Vahl-Olsen ; Karagoz ; le Monde de Karagoz ; Preparation and Execution of a traditional performance of Malaysian Wayang Kulite, de Z. Hussain) ; 20 h. : Images de la folie, d'E. Fulchignoni ; Matchless, de J. Papadopoulos ; 22 h. : Silence et Cri, de M. Jancso.

JEUDI 20 MARS

16 h. : l'Ombre du passé, de M. Camerini ; 18 h. : Courts métrages de Lotte Reiniger : Carmen ; Papageno ; Arlequin ; Galathea ; A Trip to Africa; In Cannibal Land; The Lion's End ; 20 h. : théâtre d'ombres et cinéma : Des poupées à l'ombre ; théâtre d'ombres et marionnettes en Chine, de J. Pampaneau ; Bima à la recherche de la connaissance (Théâtre d'ombres d'Indonésie) ; les Aventures de l'Arche Yi (Théâtre d'ombres chinois) ; 22 h. : Hommage à A. Lamothe : Pukuanipanan, campement d'hiver où est tendu le filet.

VENDREDI 21 MARS

16 h. : Cette folle jeunesse, de G. Franciolini ; 18 h. : les Racines du ciel, de J. Huston ; 20 h. : Hommage à A. Lamothe : La neige a fondu sur la Manicouagan ; Ce soir-là Gilles Vigneault; 22 h. : Ah, ça ira, de M. Jancso.

SAMEDI 22 MARS

16 h. : American guerilla in the Philippines, de F. Lang ; 18 h. : Hommage à A. Lamothe : Notre terre, nous l'aimons et nous y tenons ; 20 h. : Egi Barany Agnus Dei, de M. Jancso ; 22 h. : Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses, d'A. Page.

DIMANCHE 23 MARS

15 h. : les Enfants du paradis, de M. Carné ; 18 h. : Hommage à A. Lamothe : l'Homme de la toundra ; 20 h. : Moi, Anna Magnani, de C. Vermoreken (en sa présence) ; 22 h. : le Miracle, de R. Rossellini ; la Voix humaine, d'après la pièce de Cocteau ; le Miracle, de F. Fellini.

LUNDI 24 MARS

Relâche.

MARDI 25 MARS

16 h. : Filomena Marturano d'E. de Filippo ; 18 h. : la Pacifista, de M. Jancso ; 20 h. : Hommage à A. Lamothe : la Mort d'un bûcheron, de G. Carle ; 22 h. : the Party, de B. Edwards.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 19 MARS

15 h. : Surcouf, le tigre des sept mers, de S. Bergonzelli ; 17 h. : Miss Dorothy, de G. Antamoro ; Sei mia, d'U. Fracchia ; 19 h. : Pavel Kortchaguine, d'A. Alov et V. Naoumov ; 21 h. : Hommage à Y. Ozu : le Goût du saké.

JEUDI 20 MARS

15 h. : Retour de Surcouf, tonnerre sur l'océan Indien, de S. Bergonzelli ; 17 h. : la Fine dell'amore, de G. Bistolfi ; Il Grido dell'acquila, de M. Volpe ; 19 h. : Tarass Chevtchenko, d'Igor Savtchenko ; 21 h. : Teresa la ladra, de C. di Palma.

VENDREDI 21 MARS

15 h. : la Bigorne, caporal de France, de R. Darène ; 17 h. : la Grazzia, d'A. de Benedetti ; 19 h. : Et si c'était l'amour, de Youri Raizman ; 21 h. : l'Imprevviso, d'E. Bruck.

SAMEDI 22 MARS

15 h. : les Derniers Jours de Pompéi, d'A. Palermi et C. Gallone ; 19 h. : œuvres méconnues du cinéma soviétique : les Dentelles, de S. Youtkevitch ; 21 h. : l'Œillet rouge, de L. Facchini.

DIMANCHE 23 MARS

15 h. : Anthologie du néo-réalisme, de L. Verdone ; 17 h. : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 19 h. : Œuvres méconnues du cinéma soviétique : le Garçon du restaurant, de J. Protazanov ; 21 h. : le Fou, de F. Giornelli.

LUNDI 24 MARS

15 h. : Laurel et Hardy dans : Alter ego ; Where to now ; Birth marks ; Music box ; 17 h. : Messalina, d'E. Guazzoni ; 19 h. : Œuvres méconnues du cinéma soviétique : l'Aigle blanc, de J. Protazanov ; 21 h. : Gay Salomé (opéra rock) (film inédit du premier Festival du cinéma italien).

MARDI 25 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

ALIEN (A.) (**), v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMITYVILLE LA MAISON DU DIABLE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).

APOCALYPSE NOW (A.) (*), v.o. : Balzac, 8e (561-10-60).

L'AVARE (Fr.): Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BLACK JACK (Ang., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8 (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72). — V.f.: Impérial, 2e (742-72-52) ; Eldorado, 10e (208-18-78) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. ital.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

ELLE (A., v.o) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action-République, 2e (805-51-33).

FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I... COMME ICARE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).

JOSEPH ET MARIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). (H. sp.)

JUBILEE (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). — V.f. : Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MA CHERIE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Marignan, 8e (359-92-82).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Ternes, 17e (380-10-41).

1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LA MORT EN DIRECT (F.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (F.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

L'ŒIL DU MAITRE (F.) : Quintette, 5e (354-35-40).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (F.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

PAYSANNES (F.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES PETITES FUGUES (F.) Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).

LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Racine, 6e (633-43-71).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Marais, 4e (278-47-86).

LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LES SEIGNEURS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v. o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62), (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-juillet Bastille, 11e (357-90-81).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE TAMBOUR (All., v. o.) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).

TESS (Fr.-Brit.), vers. angl. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; vers. fr. : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).

THE PATRIOTE GAME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Parmount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VIOLENCES SUR LA VILLE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Normandie, 8e (359-41-18), (v. Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Clichy Pathé, 18e

Les films nouveaux

LE ROI ET L'OISEAU, dessin animé français de Paul Grimault. Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

PREMIER VOYAGE, film français de Nadine Trintignant. Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS, film français de Serge Poljinsky. La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

RAS LE CŒUR, film français de Daniel Colas (*). Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359 92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ECLIPSE SUR UN ANCIEN CHEMIN VERS COMPOSTELLE, film français de Bernard Férie. St-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE, film allemand de Werner Herzog. V.O. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

CERTAINES NOUVELLES, film français de Jacques Davila. Broadway, 16e (527-41-16).

C H A P ' L A, film français de Christian Lara. Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE, film canadien de Arthur Lamothe. La Clef, 5e (337-90-90).

SCUM, film anglais de Alan Clarke (**). V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Rive Gauche, 5e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

BLACK IS BEAUTIFUL, film italo-américain de Nanni Loy. V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ETALON NOIR, film américain de Caroll Ballard. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE COMBAT DES SEPT TIGRES, Film chinois d'Alex Gouw. V.O. : Seine-Cinéma, 5e (325-95-99).

FOG, film américain de John Carpenter (*). V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR TREK, film américain de Robert Wise. V.O. : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gobelins, 13e (326-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24 24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

هكذا من الأصل

Cinéma

(522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Français, 9e (770-33-88), Bois, 5e (337-57 47).

WOYZECK (All., v. o.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (354-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les séances spéciales

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES DIABLES (A., v.f.) (**) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar., 21 h.

DUELLISTES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

EN QUATRIEME VITESSE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., 22 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

HARDCORE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 23 h. 45.

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

LA HONTE DE LA JUNGLE (Belg.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

PSYCHOSE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), L. et Mar., 23 h.

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.

SŒURS DE SANG (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

Les grandes reprises

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AU FEU LES POMPIERS (Tch.), v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

CAPITAINE BLOOD (A., v.f.) : Rivoli Cinéma, 1er (272-63-32).

LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : Cin'ac Italien, 2e (296-80-27) ; (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (325-85-78).

FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA GUERRE DES BOUTONS (F.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-35-11).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LOULOU (All.) (1928) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-12) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Opéra-Nigth, 2e (296-62-56).

MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A., v. f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE PETIT JUGE (It.) : Styx, 5e (663-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassiens, 14e (329-83-11); Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A.), Haussmann, 9e (770-47-55) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals.

CINEMA DE BELGIQUE, Centre culturel (271-26-16), 18 h. 30, les 19, 20, 21, à 15 h. : Horta ; Béjart ; Sept sur huit ; Une nuit ou les instruments de musique ; Sax-o-phone.

U.R.S.S., FICTION ET REALITE (v.o.), Denfert, 14e (354-00-11), dim., 21 h. 30 ; mer., jeu., (sf 21 h. 30) : Je demande la parole ; mer., 21 h. 30 : Vodka-Pravda, (1 et 2); Moscou 80 ; jeu., 21 h. 30 : Siniavski, une voix dans le chœur; Psykhouchka, Vodka-Pravda (1) ; ven., sam., dim. (sf 21 h. 30) : le Miroir ; ven., 21 h. : Vodka-Pravda (1 et 2) ; Boukovski à Zurich ; Christophe Colomb découvre la Russie ; sam., 21 h. 30 : Boukovski à Saint-Nazaire ; Ida Nudel ; Psykhouchka ; dim., 16 h., lun., 14 h., 16 h 30, 19 h : l'Ascension ; dim., 18 h. : Femmes russes et soviétiques ; Ida Nudel ; Vodka-Pravda (1) ; Peintures de Tatiana Mamonova ; lun., 21 h. 30 : Vodka-Pravda (1) ; Boukovski à Zurich ; Christophe Colomb découvre la Russie ; Moscou 80 ; mar., 21 h. 30 : Psykhouchka ; Vodka-Pravda (1) ; Boukovski à Saint-Nazaire.

ITALIEN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), en alternance : Profession reporter ; le Conformiste.

RIVETTE, Olympic, 14e (542-67-42), mer., sam. : l'Amour fou ; ven. : la Religieuse ; dim. : Céline et Julie vont en bateau ; lun., mar. : Paris nous appartient.

HOMMAGE A E. J. ROBINSON (v.o)., Lucernaire, 6e (544-57-34), mer. à sam. : l'Entraîneuse fatale ; dim. à mar. : la Femme au portrait.

ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-095-4) : Crin Blanc; le Ballon rouge.

BERGMAN (v.o.), Palace - Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : Crin Blanc; nance : la Honte ; Persona.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Roberta ; jeu., dim. : Ziegfeld Folies ; ven. : Banana Split ; sam., lun. : Entrons dans la danse ; mar. : Yolanda et le Voleur.

RETROSPECTIVE A. WAJDA (v.o.), Parnassiens, 14e (329-83-11), mer., sam. : le Bois de bouleaux ; Méli-Mélo ; jeu. : Sanson ; ven. : l'Homme de marbre ; dim. : les Demoiselles de Wilko ; lun. : Kanal ; mar. : Cendres et Diamants.

RETROSPECTIVE A. WAJDA (v.o.), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), mer. : l'Homme de marbre ; jeu., lun. : le Bois de bouleaux ; Méli-Mélo ; ven. : les Demoiselles de Wilko ; sam. : Kanal ; dim. : Cendres et Diamants ; mar. : Sanson.

MARLÈNE DIETRICH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : l'Impératrice rouge ; jeu. : Ange ; ven. : Désir ; sam., mar. : Morocco ; dim. : l'Impératrice rouge ; lun. : Shanghai Express.

LES ANNÉES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Convoi sauvage ; jeu. : California Split ; ven. : la Fugue ; sam. : Klute ; dim. : John McCabe ; lun. : le Prête-nom ; mar. : Norma Rae.

FRED ASTAIRE (v.o.), Action - La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Carioca ; jeu. : En suivant la flotte ; ven. : Top Hat ; sam. : la Grande Farandole ; : dim. : Swing Time ; lun. : Amanda ; mar. : l'Entreprenant M. Petrov.

M. DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : India Song ; 14 h. 30 : Détruire, dit-elle ; 18 h. 30 : Aurelia Steiner.

SHAKESPEARE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), en alternance : Hamlet ; Henri V ; Richard III.

HITCHCOCK. (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille.

ERIC RHOMER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., sam. : l'Amour l'après-midi ; jeu., dim. : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau ; ven. : la Collectionneuse ; lun. : Ma nuit chez Maud ; mar. : le Genou de Claire.

HUMPHREY BOGART, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13). — Mer., J. : le Faucon maltais ; V., S. : le Port de l'angoisse ; D., L. : Casablanca ; Mar. : la Mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). — Mer. : Un jour aux courses ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Une nuit à l'Opéra ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : la Soupe au canard ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Monkey Business.

D. HOFFMAN, v.o., Calypso, 17e (380-30-11). — 13 h. 30 : le Récidiviste ; 15 h. 45 : le Lauréat ; 17 h. 40 : les Hommes du président ; 20 h. : John and Mary ; 21 h. 45 : Lenny.

PASOLINI, v.o., Actua Champo, 5e (354-51-60). — I. les Contes de Canterbury ; II. les 1001 Nuits.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : C'est pas moi, c'est lui ; Frankenstein Jr.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Fog ; Manhattan ; le Flic et la Police des mœurs ; jeudi soir : Manhattan.

LES MUREAUX (474-38-90) : l'Avare; la Guerre des boutons ; 1941 ; les Seigneurs ; mardi soir : Easy Rider (*).

LE VESINET, Médicis (976-09-15) : Cocktail Molotov. — Cinéval (976-39-17) : C'est pas moi, c'est lui ; Monty Python. — Cal (976-32-75), le 21, à 21 h. : Que viva Mexico (v.o.); le 22, à 21 h. : Agatha (v.o.).

MANTES, Domino (092-04-05) : Kramer contre Kramer ; Fog ; l'Avare. — Normandie (477-02-35) : les Turlupins ; Little Big Man.

MAULE, Etoiles (090-85-74) : Bons baisers d'Athènes ; l'Enfer des Zombies.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Fog ; les Seigneurs ; Elle : l'Avare ; mar. soir : Monty Python ; Sacré Graal.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**) ; la Femme flic.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-64-11) : 1941 ; Star Trek.

VELIZY, centre commercial (946-24-26) : l'Avare ; Star Trek ; Kramer contre Kramer ; Amityville.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Kramer contre Kramer ; les Seigneurs ; 1941 ; l'Avare ; Star Trek ; Amityville (*). — C 2 L (950-56-55) : les Européens. — Club (950-17-98) : la Fille des neiges ; le Chagrin et la Pitié ; le Goût du saké ; le Bourgeois gentilhomme ; Chérie, je me sens rajeunir.

VILLEPREUX, Théâtre (462-49-97), le 25, à 20 h. 30 : Maman a cent ans.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Les 400 coups.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : l'Avare ; Star Trek ; Un amour de Coccinelle ; C'est pas moi, c'est lui.

ÉTAMPES, Théâtre (494-07-32) : Don Giovanni ; Ratataplan.

ÉVRY, Gaumont (077-06-23) : le Roi et l'Oiseau ; Kramer contre Kramer ; l'Avare ; 1941 ; Violences sur la ville (*).

GIF, Central Ciné (907-61-85) : Un couple parfait (*). — Val Courcelles (907-44-18) ; Amityville (*) ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Mary Poppins.

GRIGNY, Paris (905-79-60) : la Guerre des polices ; Hair.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Cycle (v.o.) ; la Luna (v.o.) ; Cher papa (v.o.) ; Voyage à Tokyo (v.o.) ; le Divorcement.

SAINTE - GENEVIÈVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : les Borsalini ; Amityville (*) ; l'Avare ; Prends l'oseille et tire-toi.

VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Amityville (*) ; la Guerre des boutons.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Avare ; Kramer contre Kramer ; 1941.

CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : la Ruée vers l'or ; Girl Friends ; Harlan County U.S.A. ; l'Atalante.

CHAVILLE (926-51-96) : la Fille ; Un amour de Coccinelle.

COLOMBES, Club (784-94-00) : les Seigneurs ; Star Trek ; l'Avare ; la Guerre des polices.

COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Dora et la lanterne magique ; Tess ; Viridiana ; Regarde, elle a les yeux grands ouverts.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : C'est pas moi, c'est lui.

LEVALLOIS, G. Sadoul (270-22-15) : I comme Icare ; le Livre de la jungle.

NEUILLY, Village (722-63-05) : l'Avare.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Kramer contre Kramer ; l'Avare.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : C'est pas moi, c'est lui ; Midnight express. — Gémeaux (660-05-74), à partir du 22 : Festival « Films de Femme ».

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : On a volé la cuisse de Jupiter ; le Mariage de Maria Braun.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Star Trek ; Amityville, la maison du diable ; C'est pas moi, c'est lui ; l'Avare. — Prado : les Borsalini ; jeu., 21 h. : les Petites Fugues.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : la Vie et les Aventures extraordinaires de Robinson Crusoe ; le Mors aux dents ; les Enchaînés.

BOBIGNY, Maison de la culture (831-11-45) : Dora et la lanterne magique ; Passe ton bac d'abord.

BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : le Livre de la jungle. — Salle Giono (847-18-27) : Pluriel-les ; la Liberté sauvage.

GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : Iphigénie ; Maman a cent ans.

LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : 1941 ; l'Avare ; Violences sur la ville.

MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Star Trek ; Fog ; les Seigneurs. — C.C. (858-07-20) ; le 22, 20 h. 30 : A la recherche de Mr Goodbar.

LE RAINCY, Casino (302-32-82) : l'Avare.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : le Flic et la Police des mœurs (**) ; la Guerre des boutons ; les Seigneurs ; les Borsalini ; Star Trek ; Fog.

ROSNY, Artel (528-90-00) : l'Avare ; Amityville, la maison du diable ; Star Trek ; la Guerre des boutons ; On a volé la cuisse de Jupiter ; Elle.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Fantasia ; mar. soir : Sans anesthésie (v.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Scum (**). — C.M.A. (880-96-28) : Hollywood-Hollywood.

CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Camouflage ; Kounak, le lynx fidèle ; la Luna.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Amityville la maison du diable ; Star Trek ; Un amour de coccinelle ; Elle ; la Guerre des boutons ; Fog. — Maison des Arts (899-94-50) : à partir du 19, Festival le Monde ouvrier vu par le cinéma. — La Lucarne (207-37-67), dim. 23, à 14 h. : Festival du film de jazz ; la Planète sauvage ; Flipper City.

FONTENAY, Le Kosmos (876-41-70) : la Luna ; Lisztomania ; Pair-Impair.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre socio-culturel (883-22-26) : Tintin et le Lac aux requins ; Profession Reporter ; Manhattan.

LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Star Trek.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Ras le cœur.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : l'Avare ; Pipicacadodo (le 22, 16 h., débat avec F. Dolto) ; On a volé la cuisse de Jupiter.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : l'Etalon noir ; les Seigneurs ; Fog ; les Borsalini. — Port : C'était demain.

ORLY, Paramount (726-21-69) : Star Trek ; Retour en force.

3 VINCENNES (328-22-56) : On a volé la cuisse de Jupiter ; l'Avare : Violences sur la ville (*).

THIAIS, Belle - Epine (686-37-90) : 1941 ; Violences sur la ville ; l'Avare ; Kramer contre Kramer ; Prends l'oseille et tire-toi ; Ras le cœur.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-03) : la Femme flic.

VILLENEUVE - ST-GEORGES, Artel (389-08-54) : 1941 ; l'Avare, les Seigneurs.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : l'Avare ; 1941 ; Fog (*) ; Infirmières de nuit (*) ; Amityville, la maison du diable (*) ; Prends l'oseille et tire-toi. — Gamma (981-00-03) : Star Trek ; les Seigneurs ; les Borsalini ; Scum (**).

BEZONS, Théâtre (982-20-88) : Buffet froid ; l'Ile mystérieuse ; le 22 : Festival du film policier.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Kramer contre Kramer ; 1941 ; l'Avare ; les Seigneurs.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Star Trek ; Elle ; 1941 ; C'est pas moi c'est lui ; l'Etalon noir ; l'Avare ; Kramer contre Kramer.

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : la Fureur de vaincre ; Passe ton bac d'abord.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Seigneurs ; Star Trek ; les Borsalini ; l'Avare ; 1941.

Concerts

MERCREDI 19 MARS

SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : C. Ferras, Jeanne - Marie Darré (Beethoven, Franck). 21 h. 15 : Magda Tagliafero, piano.

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : P. Dervaux Sol. : G. Tacchino (Martinet, Schmitt, Prokofiev).

RADIO - FRANCE, au grand auditorium, 19 h. : Nouvel orchestre philharmonique. Dir. : J.-C. Pennetier (Milhaud).

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45: Chœurs et orchestre J.-B. Corot (Brahms).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Misha Lobko, synthétiseur.

JEUDI 20 MARS

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris. Dir. : C. Von Dohnanyi. Sol. : Anja Silda (Schubert, Strauss, Schoenberg).

EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Chœurs et Orchestre Bach. de Bonn. Dir. : H. Ermert (Bach).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : Chorale A cœur joie de Vincennes-Fontenay (Brahms, Langlais, Liszt, Schubert, Schumann, Schütz).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : N. Succari, M. Garbarini (Debussy, Franck, Ravel, Ysaye).

EGLISE DES BLANCS - MANTEAUX, 21 h. : Nouvel ensemble Polyphonies (Monteverdi).

AMERICAN CENTER, 21 h. : T. Buckner, voix, piano, bandes et synthétiseur.

THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES, 20 h. 30 : Alfred Brendel (Schumann).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Sandor Vegh, P. Pettinger (Bartok, Bach).

EGLISE SAINT - LOUIS D'ANTIN, 12 h. : N. Pien (Mozart, Bach, Brahms, Widor, Demessieux).

RADIO - FRANCE (106), 18 h. 15 : P. Barbizet (Beethoven, Schubert, Chabrier). (105), 20 h. 30 : D. Fournier, P. Séchet, C. Giardelli, D. Cuiller, B. Charbonnier (Hagen, Weiss, C.-P. Bach, Kohaut).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : France Pennetier, T. Paullet (Lalo, Brahms, Rubinstein, Honegger, Strauss, Prokofiev).

CHAPELLE SAINT - LOUIS DE LA SALPETRIERE, 20 h. 45 : Ensemble Instrumental F. Schubert (Janacek, Dvorak).

VENDREDI 21 MARS

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Maîtrise de Radio-France, dir. H. Farge (Schubert, Mendelssohn, Schumann, Brahms).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : M. Larrieu, L. Urbain (Vivaldi, Stamitz, Cimarosa) ; Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy (Corelli).

PALAIS DES CONGRES, 19 h. 30 : voir le 20.

SORBONNE, grand amphithéâtre, 20 h. 30 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert, sol., C. Eda-Pierre (Bach) ; 12 h. 30: Trio Delta (Beethoven, Schumann, Ravel).

SALLE CORTOT, 21 h. : Magda Tagliafero (cours d'interprétation : Beethoven, Chopin, Ravel, Debussy).

F.I.A.P., 21 h. : Francis Verbat, Anne Perchat (Castelnuevo, Tedesco, Hummel, Weber, Wagenseil).

RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : œuvres des étudiants en composition musicale (Satie).

CRYPTE SAINT-AGNES, 20 h. 30 : Y. Gruson, J.-C. Guillen, C. Bayle (Frescobaldi, Atteignant, Jannequin, Ensina, Monteverdi).

SAMEDI 22 MARS

LUCERNAIRE, 19 h., voir le 20.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h., voir le 20 (Palais des Congrès). Quatuor Via Nova (Mozart, Dutilleux, Beethoven).

SALLE GAVEAU, 17 h., 21 h., Arto Noras, B. Rigutto (Schumann, Schubert, Debussy, Chostakovitch).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : J.-F. Heisser (Albeniz).

EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Ensemble Spatium (musique contemporaine).

THEATRE EN ROND, 18 h. : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy. Dir. : J.-Cl. Malgoire (musique française du XVIIIe siècle).

STUDIO CHANDON, 21 h. : Nageswara Rao.

DIMANCHE 23 MARS

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux. Dir. : G. A. Albrecht. Sol. : France Clidat (Weber, Liszt, Dvorak).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : G. Tacchino, Ph. Bride, Ch. Crenne, T. Adamopoulos, R. Fontanarosa, S. Wiener (Schumann, Schubert).

LUCERNAIRE, 17 h., voir le 20.

C.I.S.P., 17 h. 30 : Orchestre parisien. Dir. : E. Damais. Chœurs du Centre de formation des centres musicaux (Damais, Brahms, Beethoven).

RANELAGH, 17 h. 30 : Joëlle Bernard (Haendel, Mozart, Glinka, Schumann, Pierné, Debussy).

ORSAY, 10 h. 55 : Trio Fontanarosa (Schumann).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Musique populaire contemporaine grecque.

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Brigitte Haudebourg, Marielle Nordmann (Sonates insolites du XVIIIe siècle).

SALLE ROSSINI, 10 h. 45 : R. Loewenguth, R. Rivera, P. Michaca (Torino, Popper, Fauré, Schubert, Beethoven).

EGLISE REFORMEE DE L'ETOILE, 16 h. : Ensemble de musique baroque (Purcell, Hottetere, Rameau).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : A. Fleury (Dupré, Claudel).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : M. Milheres (Dupré).

EGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h. 45 : J. Taddéi (progr. non comm.).

LUNDI 24 MARS

RADIO-FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Quatuor Vermeer (Mendelssohn, Schumann); (studio 105), 19 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Reibel. J.-C. Pennetier (Darasse, Cagneux, Lejet).

ATHÉNÉE, 21 h. : Hermann Prey, L. Hokanson (Schumann, Strauss).

SALLE BERLIOZ, 20 h. 30 : P. Benhaïem (Beethoven), Quatuor Ravel (Ravel).

POINT-VIRGULE, 21 h. : Ensemble Dominos (Monteverdi, Purcell, Haendel, Couperin, Gehrardhscl).

PLEYEL, 21 h. : Eva Osinska (Schumann, Chopin).

CORTOT, 21 h. : Madeleine de Tarrieux (Bach, Mozart, Chopin, Ravel).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20.

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Wolff, Tchaïkovsky).

THÉATRE OBLIQUE, 20 h. 30 : Oreyma, Glen Davis, J. Loubelo, J. Baegne.

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Agrupacion Musica, dir. E. Gieco (musique baroque d'Amérique du Sud, musique de chambre d'Argentine).

MARDI 25 MARS

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble Fitzwilliam (Bach, Haendel, Telemann, Hotteterre).

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 12 h. 45 : X. Dufresse (Lenglet).

RANELAGH, 20 h. 30 : Daniel Cadé (Bach-Liszt, Schumann, Schubert, Wagner).

CITÉ INTERNATIONALE, 21 h. : Meredith Parsons, H. Olivier Greif (Rossini, Wagner, Debussy, Schubert, Brahms, Greif).

SALLE ASCA-8e, 20 h. : Hélène Bellanger, P. Bouyer (Mozart, Schumann, Brahms...).

ÉGLISE DE LA MADELEINE, 18 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Delalande, Bach).

ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Dormagen Kantorei, dir. H. Max, sol. G. Bovet (Bach, J.-F. Bach, Frescobaldi, Kirnberger, Bovet).

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : M. Hallynck-Figuerola (Chopin, Couperin, Liszt), J. Luplanez (de Falla, Granados...), L. Mafflotte (Albeniz, de Falla, Montsalvatge...).

SALLE GAVEAU, 21 h. : voir le 24.

PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : J. Di Donato, L. Laskine, G. Loridon... (Thomas, Beethoven).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20.





LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Renaud.
CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 20, 20 h. 30 : Alain Lamontagne.
C.I.S.P. (343-19-01), le 21, 20 h. 30 : Douby Show.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Jacques Doual.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Negroropean-Express ; 18 h. 30 : Bernard Haillant.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. 30 : Michèle Bernard ; le 24, 20 h. 30 : J.-P. Alarcen.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Thierry Le Luron.
MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Michel Hermon.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Enrico Macias; le 24, 21 h. : Les Shadows.
PALACE (246-10-87), les 19, 20, à 22 h. 30 : Ingrid Caven.
PALAIS DES SPORTS (828-40-38) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer. 15 h., mat. samedi et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
LA SOUPAP (278-37-54), le 23, 20 h. 30 : Arsène Mouton.
THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), le 24, 20 h. 30 : Glem Davis, G. Oreyma, J. Loubelo, Jeanne Baegne.
THEATRE DU RANELAGH (288-64-44), 20 h. 30 : J.-C. Vannier (à partir du 20).
CONCIERGERIE, le 21, 20 h. 30 : P. Chatel, Claude Bowling, Show Biz Band (ESME).
PORTE DE PANTIN, chapiteau Jean-Richard (720-32-17), les 20, 21, 22, à 20 h. 30 : Quatrième Gala des grandes écoles.

Les comédies musicales

RENAISSANCE (203-18-50) les 21, 22, 25, 20 h. 45 ; les 22, 23, 14 h. 30 ; le 23, 18 h 30 : Viva Mexico.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-5), 21 h., matinée D., 15 h. 30 : Sans le mot « con », Monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer), 21 h., mat. D., 15 h. 30 ; Pétrole... âne.

La danse

THEATRE OBLIQUE (805-78-51), les 21, 22, 23, 18 . 30 : Impertidanse (J.-C. Ramseyer, Sandra Alvarez de Toledo Mariannick Dagois).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), 20 h. 30 : Free Dance Song.
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), le 22, 20 h. 30 : Les ballets arméniens.
THEATRE DES AMANDIERS (797-19-59), les 19, 20, 21, 20 h. 30 ; le 23, 18 h. 30 : Compagnie El Teatro del Arte Flamenco.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 20, 21, 22, 20 h. 45 : Danses des théâtres No et Kabuki. — Le 24, 20 h. 45 : Danse de l'Inde (Usha Ramaswamy).
THEATRE DE PLAISANCE (320-00-06), J., V., S., 18 h. 30 : S. Fléchet, J. Siriez, M. Vossen et S. Kassap (Danses-créations).
LA FORGE (371-71-89) : International Danse Connection, les 19, 20, 20 h. : Gneest (Décollage). — Le 21, 20 h. : Quatre-Vingt (Modèle 80). — Le 22, 20 h. : Emile Dubois (Waslaw-Désirs). — Le 23, 20 h. : Théâtre de la Danse Martine Harmel (Clair-Obscur).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 25 à 20 h. 30 : le Lac des Cygnes par le ballet de l'Opéra de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : Mac Laferrière Orchestra.
CAVEAU DE LA MONTAGNE, 21 h. 30 : Duo Boell - Roubach (jusqu'au 22).
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Eddie Boyd. 22 h. 45 : Chama y su Combo. Le 23, 18 h. : Khamsa.
DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Eddie Louiss (jusqu'au 23).
DUNOIS (584-72-00), le 24, 20 h. 30 : Verre d'eau. Les 19, 20, 21, 22, 18 h. 30 : Triolem. Les 19, 20, 21, 20 h. 30 : V.O. Le 22, 20 h. 30 : Quartet B. Vitet.
EGLISE AMERICAINE (7e), le 22, 20 h. : Daniel Cobbl. Le 21, 20 h. : Blow Jazz.
GIBUS (770-78-88), les 19, 20, 21, 22, 22 h. : The Barracudas.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 22, 21 h. 30 : Double Dose.
EGLISE ST-PHILIPPE-DU-ROULE, le 30, à 21 h. : Gospel Night.
THEATRE DE MENILMONTANT, le 21, à 21 h. : Gospel Night.
PETIT JOURNAL (326-28-59), le 19, 21 h. 30 : Watergate Seven + One. Le 22, 21 h. 30 : New Farmers.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 22 h. : B. et L. Fays, R. Thiébault (jusqu'au 23).
SLOW CLUB (233-84-30), les 21, 22, 21 h. 30 : Dixie Francis Jazz Group. Les 19, 20, 25, 21 h. 30 : Claude Luter.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 32,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
LA TOUR HASSAN. Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 3e. F/dim.	Spécialités marocaines. Couscous. Méchoui. Tagines. Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 32,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de renne, canard salé.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et D. 37, rue François-Ier, 8e, 359-32-01.	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climatisée. Cuisine française tradit. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
L'AUBERGE DES TEMPLES. T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers). 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Angkor, spéc. chi., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. chef du pays - 874-84-41.
LE GOLF T.l.jrs 20, bd Montmartre, 9e. 770-91-35	Jusqu'à 2 h. du matin sur les Grands Boulevards. Fruits de mer. Poissons. Choucroutes. Grillades. Desserts faits maison.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déj., Dîn., Soup. après minuit. Fermé le mardi. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking assuré par voituriers.
AMBASSADEUR. T.l.jrs. 727-90-00 30, rue de Longchamp (Trocadéro)	DEJEUNERS, DINERS jusqu'à 23 h. SALONS de 10 à 200 couverts. Délicate sélection de la cuis. chinoise. Elégance, qualité, raffinement.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Salade St-Jacques aux artichauts, 36 F. Salade foie gras 39 F. Carré d'agneau aux herbes, 2 personnes, 96 F.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 heures. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestion. Ecrevisses - P.M.F. : 100 F.
RIBATEJO 370-41-03 6, rue Planchat, 20e. F/mardi	Jusqu'à 24 heures. Spécialités portugaises. Morue à Bras. Viande de porc Alentejo. Coquelets grillés au Pili-Pili (Churrascos). P.M.R. 80 F.

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci, Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 80 F.
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande Carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard, 6e.	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES - 350 places.
Ch. FRANÇOISE 561-87-20, 705-49-03 Aérog. Invalides. F/dim. soir, lundi	Foie gras frais Maison, Barbue aux petits légumes, Filets de sole « Françoise », Aiguillettes de Canard au citron. Parking assuré soir.
BOUQUET DU TRONE 8, avenue du Trône, 12e. F/dim.	Cadre agréable. Déjeuners. Dîners d'affaires. Poissons. Viande grillée premier choix. Réservation : 343-26-19. Service de midi à 1 h. du matin.
LA MANDRAGORE 331-69-01 22, rue des Gobelins, 13e.	Déjeuners. Dîners. Jusqu'à minuit. Fermé le dimanche et lundi midi. Cadre intime. Spécialités et plats du jour. P.M.R. : 100 F.
TY COZ 826-42-69 333, rue de Vaugirard, 15e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. Spéc. bretonnes : Fruits de mer, Poissons (Lotte en matelote, Bar grillé « Beurre monté ». Terrine chaude de poissons).

SOUPERS APRÈS MINUIT

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huîtres SPEC. POISSONS - GRILLADES.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 Huîtres - Poissons - Vin de pays.

LE MUNICHE 633-62-09 27, rue de Buci, 6e Choucroute - Spécialités.

BOFINGER 372-87-82. Ouv. dim. 5, rue de la Bastille Spéc. carré d'agneau - Poissons. Fruits de mer - Parking facile. American Express.

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24 80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées.

VAGENENDE 142, bd St-Germain (6e) - 326-68-18 T.l.jrs jusqu'à 2 h. du matin. Foie gras frais.

LE LOUIS XIV 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 208-56-56 Fermé mardi HUITRES - FRUITS DE MER - Crustacés - Rôtisserie.

LA MÉTHODE 2, rue Descartes. 5e - 354-22-43 Cuisine Trad. Cadre XVIe siècle.

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42.

LA CHOPE D'ALSACE T. l. jours 824-89-16 4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e SON BANC D'HUITRES Ses choucroutes, Jarrets, Grillades

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades.

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille. 344.32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 354-21-68 Au piano : Yvan Mayer.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillère, 1er. 236-74-24.	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons. Grillades. Sa cave.

SPORTS

LA CONTROVERSE SUR LES J.O. DE MOSCOU

La conférence de Genève sur les « contre-Jeux » n'a débouché sur aucune décision spectaculaire

Genève. — Lancée il y a moins d'une semaine par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie, l'idée d'organiser des compétitions de remplacement aux Jeux de Moscou pour ceux qui les boycotteraient n'a débouché, pour l'instant, sur aucune décision spectaculaire. Ce n'était d'ailleurs pas l'espoir des promoteurs de ces compétitions, qui s'en sont tenus aux réalités tout au long des deux journées qu'a duré la conférence de Genève, les 17 et 18 mars. Les représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Australie, en mettant fin à la conférence, sont convenus de poursuivre avec beaucoup de discrétion, de manière à ne pas gêner les pays dont l'attitude à l'égard des J.O. de Moscou n'a pas été décidée.

De notre envoyé spécial

« *Ceux qui sont déçus avaient trop d'imagination ou sont trop pressés* », a dit M. Lloyd Cutler, conseiller du président Carter qui a donné, le mardi 18 mars, une conférence de presse à la légation américaine, entouré de représentants de onze pays, y compris la Grande-Bretagne et l'Australie, ayant pris part à la réunion. Sans trop se soucier du scepticisme avec lequel ses propos ont été accueillis, M. Cutler a affirmé qu'il était « *satisfait des progrès réalisés* ». Pour le reste — choix des sites, contact avec les fédérations internationales, etc., — tous sont restés muets.

M. Lloyd Cutler et M. Douglas Hurd, ministre adjoint au Foreign Office de Grande-Bretagne, ont essayé de faire comprendre que le détail de ce qui a déjà été décidé, si tel est bien le cas, était réservé à ceux qui sont au premier chef concernés par la mise sur pied de ces compétitions. M. Cutler a cependant indiqué que, pour certains sports, le cadre et les dates ne posent pas de problèmes mais que pour d'autres, tout est à créer. Les lieux d'épreuves « *répartis sur les cinq continents* » existent, selon lui, mais il est trop tôt pour les situer. Durant deux jours, les mêmes noms ont circulé à Genève, Montréal, Tokyo, Nairobi, Melbourne, Brisbane, etc. Ce qui est sûr pour le moment, c'est que les compétitions de remplacement seront ouvertes à tous les pays, y compris à ceux qui participeront aux Jeux de Moscou.

Un pétard mouillé ?

M. Cutler a aussi nié que le boycottage des Jeux organisés en Union soviétique et la mise sur pied d'éventuelles autres compétitions puissent constituer en quoi que ce soit une menace pour l'avenir du mouvement olympique. Il ne s'agit, ni plus ni moins, que d'incidents ponctuels dus à une conjoncture particulière. A l'en croire, et pourvu que la situation internationale redevienne ce qu'elle devrait être, les Jeux de 1984 auront lieu *sans* problèmes à Los Angeles.

Pendant deux jours, il y a eu de toute évidence un décalage important entre les travaux de la conférence de Genève et la portée qu'en attendait l'opinion. A cet égard, la sérénité de MM. Cutler et Hurd laisse à penser qu'il leur importe peu que la bombe, souhaitée ou redoutée, selon que l'on soit pour ou contre le boycottage, n'ait été qu'un pétard, et, encore, un peu mouillé. La possibilité de créer ou de donner de l'ampleur à ces compétitions demeure, ont-ils affirmé : « *Nos projets sont flexibles et ils pourront être aménagés en fonction des propositions que pourront nous faire nos partenaires.* »

Le rôle de la télévision

Le seul élément nouveau a eu trait au financement de ces compétitions « *qui pourraient être regroupées malgré leur dispersion géographique sous le même label afin de coordonner leur retransmission par les chaînes de télévision* ».

De la télévision au financement, il n'y a qu'un pas que beaucoup ont sans doute franchi. En fait, si ces compétitions sont effectivement créées malgré les difficultés sans nombre qui ne manqueront pas de surgir, la vraie rivalité qui les opposera aux Jeux de Moscou passera par la télévision. Si, comme on le pense de plus en plus, un grand nombre de pays s'alignent de bon cœur ou non sur la position américaine et décident le boycottage, la retransmission des Jeux olympiques de Moscou perdra l'essentiel de son intérêt pour les chaînes de chacune de ces nations.

Déjà, N.B.C., l'une des trois grandes chaînes américaines détentrices de l'exclusivité des Jeux olympiques de Moscou pour le territoire des Etats-Unis, se pose la question de savoir si, pendant quinze jours, les retransmissions dont se détournera la majorité de sa clientèle — valent d'être maintenues malgré les accords passés et les frais engagés. Et ce qui est vrai pour les Etats-Unis le sera sans doute pour les autres pays.

On assure qu'un peu partout, des programmes de remplacement, tout ou partie, sont prévus, ne serait-ce qu'à titre de précaution, et c'est cet aspect du boycottage qui donne de la force aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à l'Australie et à leurs amis. Le talon d'Achille des Jeux pourrait bel et bien être son agent de promotion : le petit écran.

Bien entendu, la couverture télévisée des compétitions préconisées par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie n'a pas été oubliée. « *Un maître d'œuvre a déjà les pouvoirs nécessaires*, a dit M. Cutler, *pour négocier ce qui peut l'être et trouver des commanditaires.* »

Est-ce une coïncidence avec le choix de Genève et le grand cas que l'on a fait durant deux jours des travaux de la conférence ? Toujours est-il que l'ambassade d'Union soviétique à Berne a élevé une protestation auprès du département fédéral des affaires étrangères helvétiques contre la propagande anti-soviétique menée par la presse et la télévision.

FRANÇOIS JANIN.

Bonn veut éviter une rupture avec l'Est tout en affirmant sa solidarité avec les États-Unis

De notre correspondant

Bonn. — Pour apprécier l'attitude des autorités de la République fédérale d'Allemagne dans l'affaire des Jeux de Moscou, les sportifs parlent de « slalom », tandis que les milieux politiques vont jusqu'à recourir au terme de « schizophrénie ».

Une chose paraît pourtant très claire. Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, le ministre de la défense, M. Appel, et, un peu plus vaguement peut-être, le chancelier Schmidt lui-même ont fait savoir à plusieurs reprises déjà que la participation des sportifs ouest-allemands aux Jeux olympiques serait « *inconcevable* » si les Américains ne se rendaient pas à Moscou. Etant donné la situation « géopolitique » de la R.F.A. une telle attitude est en effet inévitable. Bonn s'efforce, certes, d'éviter autant que possible une rupture avec l'Est, qui compromettrait non seulement les rapports entre les deux Allemagnes, mais peut-être aussi la sécurité de Berlin. En fin de compte, personne ici n'ignore que le sort de l'ancienne capitale du Reich et de la République fédérale elle-même dépend d'une étroite solidarité avec les Etats-Unis.

Ces préoccupations contradictoires expliquent peut-être les tergiversations parfois déroutantes du chancelier Schmidt. Beaucoup de citoyens ont quelque peine à comprendre l'attitude officielle du gouvernement. Si, comme tout le monde l'admet, il est exclu que, d'ici à la fin mai, l'armée rouge évacue l'Afghanistan, il devient difficile de comprendre pourquoi les dirigeants de Bonn ne veulent pas se prononcer tout de suite et de façon très claire pour le boycottage des Jeux de Moscou.

Une explication est peut-être que le chancelier s'efforce de faire savoir ainsi qu'il a toujours considéré la stratégie du président Carter dans cette affaire comme une de ces « sur-réactions » qui lui paraissent tout à fait inappropriées. M. Schmidt ne cesse-t-il pas de souvenir, non sans raisons d'ailleurs, qu'après le mois d'août l'affaire des Jeux sera réglée d'une façon ou d'une autre, tandis que le problème du déséquilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest restera aussi actuel qu'aujourd'hui ?

Recherche d'un équilibre

Une autre démarche du chancelier vise également, semble-t-il, à dégager la responsabilité de son gouvernement. Il ne manque pas une occasion de rappeler que la décision de prendre part ou non aux Jeux de Moscou ne relèverait pas des autorités politiques, mais des organisations sportives. Celles-ci, cependant, ne manquent pas de réagir à cette manœuvre. Tout en admettant l'indépendance du comité olympique de la République fédérale, son président, M. Willi Daume, vient en tout cas de répéter que celui-ci ne saurait s'opposer à une décision du gouvernement. Autrement dit, les sportifs entendent faire apparaître sans équivoque que la responsabilité d'un boycottage reposerait sur la chancelier et ses collègues.

Dans ces conditions, il n'est évidemment pas question à l'heure actuelle que le gouvernement, pas plus que le comité olympique, envisagent de prendre part aux contre-Jeux étudiés à Genève. Cela d'autant moins que, une fois de plus, la République fédérale se voit rappeler la situation très particulière dans laquelle elle se trouve. Les autorités de la R.D.A. n'ont en effet pas perdu de temps pour faire savoir que si Bonn devait boycotter les Jeux de Moscou, une telle décision compromettrait les rapports des deux Allemagnes dans le domaine du sport (1). Or il s'agirait là d'un développement particulièrement regrettable aux yeux des autorités ouest-allemandes.

Dans l'immédiat, la stratégie du gouvernement, comme celle du comité olympique, consiste donc à rechercher un équilibre très délicat entre la solidarité indispensable avec les Américains et les efforts visant à ne pas infliger au bloc de l'Est un affront trop direct. Personne cependant ne croit plus au « miracle » qui permettrait aux sportifs de tous les pays de se rendre, cet été, à Moscou.

(1) Dans un commentaire publié dimanche 16 mars par l'agence A.D.N., la République démocratique allemande a lancé un avertissement au gouvernement de Bonn en cas de boycottage des J.O. de Moscou. « *Une telle décision aurait des conséquences négatives sur le développement des relations entre sportifs des deux Etats allemands* », a indiqué l'Agence.

JEAN WETZ.

BASKET-BALL. — *Tours, en battant Villeurbanne (88-86), et Le Mans, en obtenant le match nul à Evry (87-87), se sont qualifiés, mardi 18 mars, pour la finale du championnat de France, qui aura lieu le samedi 22 mars à Nantes.*

La Croix-Rousse de Lyon et Berck, qui occupent les deux dernières places du classement à l'issue de l'ultime journée, joueront la saison prochaine en seconde division.

UN COMITÉ FRANÇAIS POUR LE BOYCOTTAGE

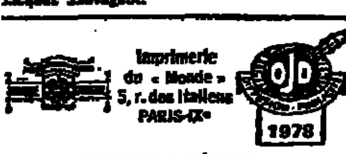
Un « Comité français pour le boycottage international des Jeux olympiques à Moscou », créé par M. Romain Marie et présidé par Me Jean-François Galvaire, invite les Français à signer son appel (1). Ce comité estime que « *le déroulement des Jeux 1980 à Moscou constituerait une injure aux principes établis par Pierre de Coubertin, une offense aux martyrs du système soviétique et aux victimes du goulag, un nouveau prétexte à bafouer les accords d'Helsinki* ».

« *Il n'est pas concevable*, ajoute le comité, *que ces Jeux puissent se tenir à 400 verstes du lieu où est proscrit l'académicien Sakharov, que des athlètes rivalisent sur les stades pendant que les armes soviétiques tentent d'écraser la résistance du peuple afghan.* »

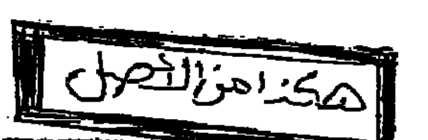
Parmi les premiers signataires : le colonel Argoud, l'amiral Auphan, MM. François Brigneau, journaliste, Achille Dauphin-Meunier, doyen émérite de la FACO, Pierre Debray, journaliste, Pierre Dudan, chansonnier, Mgr Ducaud-Bourget, MM. André Figueras, écrivain, Jean Fontaine, député de la Réunion (non inscrit), Mgr Virgil Gheorghiu, MM. Pierre Jonquères d'Oriola, ancien champion olympique de saut d'obstacles, à Tokyo, Jacques Médecin, ancien ministre, maire de Nice, le colonel Rémy, compagnon de la libération et M. Michel de Saint-Pierre, écrivain.

(1) R.E.C., B.P. 46, 92502 Rueil-Malmaison Cedex.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 10 Auto mag.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La nuit des espions.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le retraité de 1980 : sportif et étudiant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Julien Fontanes, magistrat ». Une femme résolue (n° 2).
22 h 5 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
La plume et les masques.
Les Humeurs de la mer, de V. Volkof ; *le Promeneur amoureux*, de D. Fernandez ; *l'Arme à l'œil*, de K. Follet. Récitant, D. Manuel. Kiosque : poésie, livres de photographie.
23 h 5 Sports : football.
Coupe d'Europe de football (résumé des matches retour).
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et les lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.

20 h Journal.
20 h 35 Coupe d'Europe de football : Nantes-Dynamo de Moscou (sous réserves) ou T.V. - Music - hall (variétés).
21 h 45 Magazine sportif : Grand stade.
22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération Corneo, avec Mᵉ Jean Corneo.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « D'Amour et d'eau fraiche ».
Film français de J.-P. Blanc (1975), avec A. Girardot, Miou-Miou, J. Clerc, S. Choquet, J.-P. Darras, Cerise.
Un jeune professeur de piano quitte sa maîtresse, bourgeoise mariée et quadragénaire, pour partir sur la Côte d'Azur avec une fille de vingt ans, douce et paumée.
Une comédie dramatique sur la solitude, l'amour menacé par le temps et la mort. Un ton insolite, des interprètes surprenants.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly
19 h. 30, La science en marche : la pollution atmosphérique.
20 h., « le Château d'Argol », de J. Gracq, adapt. J. Clancier, avec P. Vaneck, F. Chaumette, J.-P. Jorris, M. Sarcey. (Rediffusion.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations (A chacun ses socialistes).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique : Lauréats du concours autrichien (Jugend Musiziert).
20 h. 30, Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Le Triomphe de la mort » (J.-L. Martinet) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Prokofiev) ; « la Tragédie de Salomé » opus 50 (F. Schmitt), par l'Orchestre national de France et les Voix de femmes des chœurs de Radio-France, dir. Pierre Dervaux, avec Gabriel Tacchino, piano.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien, avec D. Fischer-Dieskau, W. Krenn, E. Schumann, P. Schreier et H. Hotter ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : du bel canto à Verdi : pages de Donizetti, Chopin, Bellini, Mercadante et Verdi ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
Petits enfants... petits tourments.
14 h Les vingt-quatre jeudis.
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 5, Amis ou ennemis ; 14 h. 25, Sécurité : surprise ; 14 h. 35, Crinières ; 14 h. 55, Pour les enfants, pour les parents, un lieu d'échanges ; 15 h. 5, Entrer à l'université ; 15 h. 35, La fête des images ; 16 h., Y a-t-il des genres à la télévision ; Idoles et idolâtres ; 17 h., Les adultes et la lecture.
18 h TF 4.
18 h 35 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La pudeur et l'indifférence.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les loisirs et la retraite.
19 h 20 Informations régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Fortune des Rougon ». N° 4.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 Expression.
Magazine culturel de C. Wellhoff.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les enfants et la justice.
15 h Série : « Mission impossible ».
La rançon.
16 h L'invité du jeudi : Elie Wiesel.
17 h 20 Fenêtre sur...
Etre moine et avoir trente ans.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... hôtesse de l'air.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
Emission de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
L'opposition : le P.C.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Passager de la pluie ».
Film français de R. Clément (1969), avec M. Jobert, C. Bronson, A. Cordy, J. Ireland, G. Tinti, J. Gaven, M. Mazza, C. Marchand.
Violée par un inconnu, dans sa villa isolée, une jeune femme tue son agresseur en état de légitime défense, mais n'avertit pas la gendarmerie et va jeter le cadavre dans la mer.
Un mystérieux Américain se présente alors à elle et cherche à lui faire avouer le meurtre.
Un drame angoissant dont l'intrigue criminelle n'est que le ressort d'un débat moral, du secret douloureux d'une personnalité psychologiquement bloquée. Mise en scène et interprétation remarquables.
22 h 30 Magazine : Première.
Le pianiste Misha Dichter interprète des œuvres de Liszt.
23 h Sport : Football.
Spécial Coupe d'Europe.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules (n° 2) : le Mystère des canaux martiens ; A l'écoute de la terre ; Dérive des continents.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.R.S. (parti radical socialiste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 (Cinéma cycle Alain Delon) : « l'Eclipse ».
Film italien de M. Antonioni (1961), avec A. Delon, M. Vitti, F. Rabal, L. Brignone, L. Seigner, R. Rory, M. Ricciardi (N., rediffusion).
A Rome, une jeune femme qui a rompu avec son amant se laisse peu à peu séduire par un autre homme qu'elle croit aimer et auprès duquel elle cherche une solution à ses problèmes personnels.
Les thèmes dominants de l'univers d'Antonioni. Perfection poussée au maniérisme d'un langage cinématographique moderne. Monica Vitti et Alain Delon superbes.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (textes de femmes) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : irriguer ou mourir de faim ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses (et à 13 h. 30, 17 h. 32 et 19 h. 55) : La Genève contemporaine.
12 h. 5, Agora : ...avec M. Aicardi : « Fortunés privées et patrimoine national ».
12 h. 45, Panorama : La Chine.
13 h. 30, L'école genevoise de l'orgue.
14 h., Sons : Communications (péniche).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Prince de la terre », de M. Schneider.
14 h. 47, Départementale : En direct du Conquet.
16 h. 50, Actualité : En direct du Conquet.
17 h. 32, Denis Dufour et le Trio G.R.M.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies (deuxième partie).
19 h. 55, « Faust », de Gounod, chanté en français, en direct du Grand Théâtre de Genève, dir. musicale, M. Plasson ; mise en scène, Luca Ronconi ; décors et costumes, P.L. Pizzi ; chorégraphie, G. Urbani, avec G. Aragall, R. Raimondi, Y. Bisson, L. Sukis, M. Szirmay, D. Perriers.

FRANCE-MUSIQUE

9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Mahler, « Kindertotenlieder » (K. Ferrier), dir. B. Walter ; « Symphonie n° 6 », dir. V. Neumann, et des extraits de la « Symphonie n° 7 » et de la « Symphonie n° 10 ».
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens : 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Millocker, Schoefers, Seiter, Leoncavallo, Hubay J. Strauss ; 14 h. 30, Notes de Dukas sur Debussy : « Quatuor à cordes », « Nocturnes », « la Mer », « Pelléas et Mélisande » acte IV, scène 4 ; 15 h. 30, Répertoire choral : « les Carillons », poème pour orchestre, chœurs et solistes, opus 35 (Rachmaninov), dir. K. Kondrachine ; « Messe » (Stravinski), dir. K. Ancerl ; 16 h. 25, Grands solistes : A. Scherbaum, trompette, et F. Chapelet, orgue, œuvres de Bach, Vivaldi, Haydn, Purcell, Ximenez, Correa de Arauxo, Casanoves, S. Aguilera de Heredia et Sweelinck.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de Radio-France : Récital Pierre Barbizet, piano : « Sonate Appassionata en fa mineur » opus 57 (Beethoven) ; « Six Moments musicaux » (Schubert) ; « Pièces pittoresques » (Chabrier).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Ecole de Paris (Concert donné à Radio-France) : « Follia » opus 106 (M. Mihalovici) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » Martinu), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Mercier, avec Jacques Prat ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-G R.M.
23 h., Ouvert la nuit : Le Quatuor de Prague, œuvres de Mozart, Bartok, Haydn et Dvorak ; 1 h., Jazz forum : Trajet Charles Mingus.

GRÈVE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS NON CADRES A RADIO-FRANCE

● A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les personnels administratifs non cadres de Radio-France ont observé, le mardi 18 mars, un mouvement de grève dont ils ont décidé la reconduction le 19 mars. Cet arrêt de travail, suivi, selon la direction de Radio-France, par un tiers des agents de gestion et de maîtrise non cadres, a pour objectifs la revalorisation des salaires et l'intégration de tous les personnels permanents exerçant des fonctions administratives à la convention collective de Radio-France. Des discussions sont en cours.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 19 MARS

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., participe à l'émission « Face au public », à 19 h. 10, sur France-Inter.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, fait le bilan de son action à la mairie de Paris, à 19 h. 40, sur FR 3.

JEUDI 20 MARS

— *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, est l'invitée du journal sur A 2, à 12 h. 45.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, conclut une série d'émissions sur la vérité des prix, à 13 h. 20, sur France-Inter.

— *M. Michel Debatisse*, secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, répond aux auditeurs au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

● *Les présidents des sociétés de télévision TF 1, A 2 et FR 3* s'inquiètent de l'emprise de la publicité dans les stades. Celle-ci leur paraît « *présenter, dans certains cas, un caractère excessif lorsque les manifestations sportives font l'objet de retransmissions à la télévision* ».

DÉFENSE

M. Bourges inspecte les forces françaises du Pacifique et pourrait assister à un essai nucléaire à Mururoa

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, inspectera, du jeudi 20 au vendredi 28 mars, les forces françaises du Pacifique, installées principalement en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie. A cette occasion, il devrait assister à un essai nucléaire à Mururoa, si l'on en croit des sources bien informées à Paris.

Le ministre de la défense a prévu de se rendre principalement à Papeete et à Mururoa, et ensuite à Nouméa, où la France entretient des forces dites de souveraineté nationale, indépendantes des moyens civils et militaires nécessaires aux expérimentations nucléaires.

C'est entre le jeudi 20 et le lundi 24 mars que M. Bourges visitera les sites nucléaires de Mururoa, après s'être entretenu avec les responsables administratifs et élus de la Polynésie française. A la veille de ce séjour, les partis politiques locaux demeurent divisés sur la présence militaire en Polynésie, selon notre correspondant à Papeete.

Le Tahoeraa Huiraatira, apparenté au R.P.R. et principal mouvement d'opposition à la majorité autonomiste, a déclaré qu'il approuvait la décision de la France de se doter d'un armement nucléaire à but uniquement dissuasif. De son côté, M. John Teariki, chef du Here Ai'a, qui est l'un des deux partis composant la majorité de l'Assemblée territoriale, a rappelé que le site de Mururoa, avec ses essais nucléaires, est à l'origine du dépeuplement des îles, de l'abandon des modes de vie au profit d'une société de « *consommation égoïste* ».

M. Francis Sanford, ancien député, vice-président du conseil du gouvernement et chef du He'a Api, le second parti majoritaire, a rappelé son opposition « *à toutes les formes d'essais nucléaires* ».

Depuis le passage, en 1975, des expériences aériennes aux essais souterrains, les techniciens français sont parvenus à réduire de moitié le coût unitaire de leurs expérimentations. Ces tirs ont lieu en des puits creusés dans la roche basaltique sous la zone corallienne émergée de l'atoll ou — selon la technique *offshore* — à très grande profondeur sous le sol marin du lagon intérieur.

La réduction du coût de chaque essai a permis d'en multiplier le nombre par rapport aux campagnes précédentes en atmosphère.

Il y a un an et demi environ, l'insuccès d'une expérience avait fait redouter aux ingénieurs et techniciens du Commissariat à l'énergie atomique la perspective d'un retard dans la programmation décidée par le gouvernement pour équiper, en 1985, de plusieurs têtes explosives chacun des missiles M4 des sous-marins stratégiques. D'autant que le gouvernement avait attribué au C.E.A., pour parvenir à la mise au point de la tête multiple, un nombre d'expérimentations dix fois moindre que celui requis par les Etats-Unis.

Aujourd'hui, il semble que cette technique ait été maîtrisée, et les dirigeants du C.E.A. se déclarent en mesure de respecter les délais et les caractéristiques ou performances de l'arme.

Les missions de la DOT relèveront désormais de l'autorité du chef d'état-major de l'armée

Un décret paru au *Journal officiel* de ce mercredi 19 mars place désormais les forces de la défense opérationnelle du territoire (DOT) plus directement qu'auparavant sous l'autorité unique — qu'il pourra déléguer à des commandements opérationnels locaux — du chef d'état-major des armées en France. D'autre part, le même texte prévoit qu'en situation de crise l'autorité préfectorale doit ses ... maintien de l'ordre public, pour mieux distinguer ainsi cette période de la proclamation de l'état de siège au cours de laquelle le commandement militaire reçoit cette mission particulière.

La DOT concourt officiellement « *au maintien de la liberté et de la continuité d'action gouvernementale, ainsi qu'à la sauvegarde des organes essentiels à la défense de la nation* ». Les forces classiques de DOT relevaient de l'autorité du chef d'état-major de l'armée de terre placé comme adjoint direct du chef d'état-major des armées, responsable de l'emploi de toutes les forces.

Avec le nouveau décret, les commandants désignés des zones de défense — il s'agit de certains des généraux commandant les régions militaires en temps de paix, — seront chargés de mettre en œuvre, le cas échéant, les plans de défense sous l'autorité du chef d'état-major des armées ou du chef d'état-major général des armées lorsque le gouvernement donne ces fonctions de crise au chef d'état-major des armées. Ainsi, il n'existera plus de commandement militaire des forces de DOT — exercé jusqu'à présent par le chef d'état-major de l'armée de terre, — mais ces forces de DOT seront indissociables des forces interarmées placées, pour la manœuvre aéroterrestre d'ensemble, sous l'autorité du chef d'état-major des armées.

Dépendant plus directement que ses subordonnés du président de la République, le chef d'état-major des armées conduira donc toutes les opérations, y compris la DOT, et il actionnera lui-même les commandements de zones de défense.

Le même décret répondant à l'hypothèse d'une crise progressive et de plus longue durée qui mettrait en évidence l'organisation d'une défense civile et économique répartit les responsabilités préfectorales et militaires en période de tension.

Selon les promoteurs de ce texte interministériel il s'est principalement agi de mieux distinguer que par le passé les responsabilités propres aux administrations civiles et militaires. En temps de crise l'autorité préfectorale devra conser- public et l'animation de la coordination civilo-militaire prévue par des textes réglementaires antérieurs. De ce fait, la promulgation de l'état de siège qui donne au commandement militaire des responsabilités accrues au maintien de l'ordre public devrait devenir une éventualité extrême.

PRESSE

A partir du 15 avril

« L'AURORE » NE SERA PLUS QUE LA « JAQUETTE » DU « FIGARO »

Les journalistes du service politique de *l'Aurore* ont été informés de la décision de la direction de fusionner leur rubrique, à partir du 1ᵉʳ avril, avec celle du *Figaro*. On apprend également que le service des informations générales de *l'Aurore* viendra renforcer celui du *Figaro* à partir du 15 avril, en vue de pages communes.

Ainsi, après les pages communes de petites annonces entre *le Figaro* et *l'Aurore*, le couplage du carnet, des programmes radio-TV, des rubriques sportive et économique entrepris depuis l'été 1979, l'ancien journal de Robert Lazurick ne disposera plus en propre, à partir du 15 avril, que de la première et — peut-être — de la dernière page, ce qu'on appelle la « jaquette ».

● *Le tribunal de commerce de Paris* a rejeté mardi 18 mars la demande de saisie pour « concurrence déloyale » présentée par la société éditrice de *Télé-7 jours* à l'encontre du supplément gratuit de télévision offert le vendredi par *le Figaro* depuis le 7 mars.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	098 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

-ça va les chevilles?
-pas mal, en coton.



Chaussettes Dim pour hommes, 78% coton,
pour être bien jusqu'au bout.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

la ruche méridionale

Société leader de distribution sur le plan régional et connaissant une croissance exceptionnelle

RECHERCHE

dans le cadre de son expansion

Directeurs Hypermarché

- Capable de prendre la responsabilité d'une unité dans le cadre d'une politique de Direction par objectifs.
- Pouvant justifier d'une expérience réussie en hypermarché.
- Souhaitant participer à la mise en œuvre d'une politique humaine avancée.
- Mobilité dans le secteur géographique du Sud-Ouest indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service GESTION des RESSOURCES HUMAINES La Ruche Méridionale, 2, rue Jean-Baptiste Pérès - 47000 AGEN.

IMPORTANTE FIRME INDUSTRIELLE A VOCATION INTERNATIONALE DU SECTEUR MECANIQUE/CHAUDRONNERIE, FILIALE D'UN TRES GRAND GROUPE FRANCAIS, recherche :

ingénieur de production

Minimum 30 ans - Formation A.M. ou similaire (ENSAIS - INSA). Expérience confirmée méthodes et fabrication mécano-soudure lourde ou moyenne POUR DIRIGER

ATELIER DE CHAUDRONNERIE

Il devra :
- participer aux choix technologiques
- prévoir les coûts de production
- définir les programmes de fabrication et assurer leur mise en œuvre
- superviser le montage et la réception clients sur le site (80% export).

Pratique de l'anglais indispensable.

La structure de l'entreprise et du groupe peut permettre une évolution de carrière très intéressante à un candidat excellent technicien désireux de prendre une position d'assistant industriel.

Poste ville agréable 80 kms de Paris.

Adresser dossier de candidature et prétentions sous référence 30 M 054 au



Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 Paris
Partenaire pour la France de
Consult-Eur

PRATIQUER UNE INFORMATIQUE DYNAMIQUE...

... EN BOURGOGNE

SOGECOR : S.S.C.I. de 100 personnes créée en 1963 et implantée à DIJON - équipée d'un 370/138 - 1024 K 1 milliard d'octets en ligne fonctionnant sous DOS/VSE avec CICS, travaillant en télétraitement local et externe (liaison permanente avec PARIS), recherche son nouveau

DIRECTEUR TECHNIQUE

sous l'autorité du Directeur Général.

Ce poste nécessite une formation supérieure sanctionnée par un diplôme de Grande Ecole ou Universitaire, une bonne connaissance de l'informatique et du télétraitement tant dans le domaine des matériels que du logiciel. Un goût prononcé pour l'animation et la conduite des hommes. Une certaine connaissance de la vente directe ou de la gestion du crédit à la consommation, bien que non indispensable, serait appréciée.

Noël DECHELOTTE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature à :

SOGECOR, 5, rue Ernest-Chaput, 21016 DIJON CEDEX.



FORD FRANCE S.A.

CONSTRUCTEUR DE MATERIELS DE T.P. dans le NORD-EST intègre de

jeunes diplomés d'enseignement supérieur

et offre aux candidats de valeur des possibilités d'expérience et de carrière très intéressantes.

VOUS ETES :

INGENIEUR DIPLOME (MECANIQUE)

TYPE ENSAM - INSA..., PARLANT ANGLAIS

TECHNICIEN SUPERIEUR (MECANIQUE)

CONNAISSANT L'ANGLAIS

TECHNICIEN SECURITE

PARLANT ANGLAIS

Nous vous proposons un poste correspondant à votre niveau et à vos exigences.

Ecrivez en envoyant votre C.V., photo et prétentions à FORD FRANCE Etablissement de Charleville - Service Recrutement - Boîte Postale 228 08104 CHARLEVILLE MEZIERES.

HEBDO CATHOLIQUE Régional informations cherche

RÉDACTEUR EN CHEF

Solide expérience profess., motivation person. en accord avec caract. propre journal. Env. lettre man., C.V. et photo à Régie-Presse No 844.378 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ENTREP. DE CONFECTION accessoires de l'habillement région ORLEANS recherche

UNE CONTREMAITRESSE

qualifiée et expérimentée pour diriger atelier de 60 ouvriers. Env. C.V. et prétentions HAVAS ORLEANS No 200092.

ENTREP. DE CONFECTION accessoires de l'habillement région ORLEANS recherche

UN COUPEUR

qualifié et expérimenté. Ecrire HAVAS ORLEANS No 200092, qui transmettra.

ASSOCIATION F.J.T. LIMOGES recherche rapidement

ADJOINT DIRECTION

25 a. envir. Form. CAPASE, DEFA ou équivalent. Env. C.V., photo réc., prétent. Directeur F.J.T AURENCE, 2, avenue Vincent-Auriol, 87100 LIMOGES. Tél. 55-01-65-61.

ENTREPR. DE CONFECTION Accessoires de l'habillement. Région ORLEANS. Recherche

UN COUPEUR

qualifié et expérimenté. Ecrire HAVAS ORLEANS No 200.093, qui transmettra.

A CAEN GROUPE recherche son SECRETAIRE GENERAL. 35 ans. H.E.C. et/ou expertise comptable, 6 ans de pratique professionnelle confirmée (droit des affaires, gestion de groupe, notions d'informatique). Personnalité de premier plan pouvant évoluer vers la direction générale. Salaire 120.000 F annuels et plus suivant références. Ecr. av. C.V., photo et prétent. à GERPA, 80, av. Libération, 14000 CAEN, qui transmettra.

P.M.I. à vocation internationale, leader dans sa branche (construction mécanique) recherche

SON CHEF DE BUREAU DES MÉTHODES

Profil souhaité : Ingénieur IDN, ICAM, A.M., ENSI ou équiv. Age : 30 ans environ. Fonction évolutive vers la responsabilité de la production. Rémunération suivant expér. Lieu de travail, rég. lilloise. Adr. C.V. détaillé et photo, au No 7.781 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS.

FMC Europe SA

Filiale de FMC Corp. (USA) Leader exportation Equipements Pétroliers recherche

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

1) pour vente de bras de chargement navires pétroliers
2) pour vente d'équipements têtes de puits pétrole et gaz.

Ces postes basés à SENS exigent :
- déplacements fréquents à l'étranger
- formation technique avec 5 ans d'expérience minimum dans vente d'équipements similaires
- bilingue Anglais-Français exigé
- voiture fournie.

Envoyer CV et photo ou téléphoner Henry KUFELD FMC Europe SA Route des Clérimois - B.P. 91 - 89103 SENS CEDEX. Tél. (86) 65.65.45.

BANQUE PRIVÉE

recherche pour son agence de *NICE*

COLLABORATEUR Classe V ou VI

Connaissant parfaitement les problèmes administratifs d'exploitation.

Ce poste conviendrait éventuellement à Cadre retraité de banque ayant expérience de fonctions similaires.

Envoyer C.V., photo et prét. no 50.869 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

MÉDECIN DU TRAVAIL à TEMPS PLEIN

TITULAIRE DU C.E.S.

Pour Service Médecine du Travail Interentreprises du HAVRE

Adresser C.V. manuscrit et photo no 50.597 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE recherche

UN DIRECTEUR D'USINE

de formation ingénieur (diplômé ou autodidacte) pour mission de deux ans en Afrique.

Le candidat devra avoir eu une réelle expérience de la gestion, de la production, de l'organisation, des méthodes.

Des connaissances techniques dans l'un des domaines suivants sont indispensables :
- *charpente métallique,*
- *engins de travaux publics,*
- *semi-remorques,*
- *poids lourds.*

Bonnes connaissances en mécano-soudure.

Logement et voiture de fonction assurés (bord de mer).

Salaire important prévu en fonction capacités. Ecrire avec C.V., lettre man., photo (rép. assurées), à CESRAM s.a., 3, pl. Meissonier - 69001 LYON

IMPORTANTE ENTREPRISE BATIMENT recherche pour une Agence en

AFRIQUE FRANCOPHONE

ingénieur

possédant une expérience de chantiers Bâtiment d'environ 5 ans pour occuper les fonctions

d'ADJOINT AU CHEF D'AGENCE.

Conditions d'expatriation et perspectives d'avenir intéressantes dans une société en plein développement à l'étranger.

Adresser C.V. détaillé sous No 50.628, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)

recherche

UN INGENIEUR

(GRANDE ECOLE + ENSPM si possible)

Ayant une expérience de plusieurs années dans le domaine de la production ou du raffinage des pétroles bruts.

L'intéressé aura la responsabilité de la section «Analyses de Pétroles Bruts» constituée d'une équipe de 20 techniciens.

Il participera également aux études sur les problèmes posés par le traitement et l'évacuation des bruts produits (déshydratation, pompabilité, dessalage, lutte contre les dépôts...).

Spécialités :
Génie chimique et mécanique des fluides appliqués au pétrole.

Première affectation : SUD OUEST.

Aptitude à l'expatriation dans le cadre de développement de carrière.

Ecrire avec CV + prétentions No 50.243 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12-04 - 64000 PAU.



PROCTER & GAMBLE FRANCE

(Ariel, Bonux, Lenor, Camay, Pampers ...) recherche

responsables de région HOMMES ou FEMMES

REGIONS ACTUELLES A POURVOIR
- NORD (6 Dépts)
- CENTRE OUEST (12 Dépts)
- EST (10 Dépts)
- CENTRE (14 Dépts)

RESPONSABILITES	*PROFIL*
GESTION et DEVELOPPEMENT en FRANCE des AFFAIRES de PAMPERS, couche-culotte No 1 sur le marché mondial, en assurant sa VENTE et sa RECOMMANDATION auprès des UTILISATEURS PROFESSIONNELS : maternités, crèches, hôpitaux.	Vous êtes jeune diplômé (ou niveau études supérieures), libérés des obligations militaires • ayant une forte personnalité (actif, tenace, organisé) • pouvant effectuer des déplacements sur un plan régional • prêt à faire preuve d'obstination et de disponibilité pour obtenir les meilleurs résultats.

- Formation assurée
- Voiture fournie
- Avantages sociaux
- Salaire motivant
- Frais pris en charge
- Progression uniquement interne

Si cette perspective de carrière, basée sur votre VALEUR PERSONNELLE et vos RESULTATS vous intéresse, envoyer votre C.V. détaillé à PROCTER & GAMBLE FRANCE, Monsieur P. Frambourt, 96, Avenue Charles de Gaulle 92201 NEUILLY SUR SEINE.

---

offres d'emploi offres d'emploi

NOUS SOMMES UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE qui DEVELOPPE UNE LIGNE DE

PRODUITS POUR MOTOCYCLISTES

LUBRIFIANTS, BOUGIES D'ALLUMAGE, CASQUES, VETEMENTS, etc...

Nous souhaitons engager un

JEUNE INGENIEUR

même débutant, âgé de 23 à 30 ans, qui quoique diplômé d'une école d'ingénieurs parmi les plus valables, se trouve attiré par une ACTIVITE EN GRANDE PARTIE COMMERCIALE.

Ecrire avec C.V. à LABO INDUSTRIE
1, rue Lavoisier, 92002 NANTERRE CEDEX
à moins que vous préfériez un premier contact par téléphone : 725.90.50

Publi. G.R.

CONSULTANT PARTENAIRE

vous êtes « FREE LANCE »

ou membre apprécié d'un grand cabinet d'ORGANISATION ou « d'EXECUTIVE SEARCH ».

vous envisagez de créer votre propre affaire

Nous sommes un cabinet d'ingénierie financière anciennement connu et bénéficiaire, disposant d'une bonne image technique et de deux exceptionnelles plates-formes de contact, l'une avec les grands groupes, l'autre avec les P.M.E. Nos origines sont l'ECOLE POLYTECHNIQUE et l'I.S.A.

Venez :
- prendre une participation dans notre capital,
- développer vos produits.

Ecrire à Mme NICOLLE, 27 bis, quai Anatole-France, 75007 Paris. ou téléphoner au 555-28-40.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Cadres Financiers Internationaux

Le Défi
The International Finance Corporation (IFC), filiale de La Banque Mondiale, spécialisée dans la promotion du secteur privé dans les pays en voie de développement, recherche des cadres de haut niveau désireux de poursuivre leur carrière dans un contexte international.

La Tâche
Les spécialistes investissements de l'IFC seront chargés de déterminer et d'évaluer les opérations possibles, de négocier et de proposer celles-ci au comité de direction tout en supervisant les investissements existants, au sein d'une équipe multinationale pluridisciplinaire.

Les Qualités Requises
Ces postes s'adressent à des candidats de formation supérieure, ayant acquis une expérience financière ou industrielle de haut niveau, de 5 ans minimum dans le domaine considéré (operations de prêts, placements en actions etc.) et concernant de préférence le pays en voie de développement. Ces postes impliquent de fréquents déplacements, la pratique courante de l'anglais est indispensable. Celle du français ou de l'espagnol sera un atout majeur.

Les Avantages
La rémunération globale sera très attractive et sera assortie d'avantages particuliers, frais d'expatriation, liaisons avec le pays d'origine.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé rédigé en anglais sous le no de référence IFC-1080-00401 à: Ernest T.W. Fones, Senior Personnel Development Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Room 1-9-169, Washington D.C. 20433, USA.



INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION

Dans le cadre de son expansion

MATHIEU ET Cie
Balances et machines alimentaires
recrute

1) Région parisienne
Représentants
2) Région Ouest Bretagne
Responsable commercial d'agence

Pour premier contact
Tél. : 885-73-47

Recherche pour couple, Paris et 2/3 mois Côte d'Azur CUISINIERE CONFIRMEE logée, nourrie, sérieuses références exigées. BON SALAIRE. Ecr. nº 7.798 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Commune de Seine-Saint-Denis recrute assistante sociale familiale de secteur. Ecr. nº 844.170 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SIDE recherche
— 2 analystes programmeurs COBOL-PL1. Connaiss. télétraitement indisp. (I.M.S. ou C.I.C.S.).
— 1 analyste bonne expérience, méthode PROTEE pour formation et direction équipe études.

Expérience professionnelle de 2 ans minimum.
— Postes stables.
— Adress. C.V. 11, rue Degas, 75016 PARIS.

Important Groupe multinational recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL ASSEMBLEUR confirmé 2 à 3 ans expérience préférence parlant allemand. Libre rapidement. Déroulement carrière intéressant. Tél. 293-62-41 poste 5

Nous fabriquons, commercialisons, installons des biens d'équipement notamment dans les industries agro-alimentaires. Nous sommes leader dans ces principaux domaines. Notre développement est important et nous avons besoin de renforcer notre équipe.
Nous recherchons

▪ ingénieur des ventes
(Ingénieur AGRO-ENSAIA Nancy, ENSIA Massy-Douai ou équivalent)

Il prendra en charge un secteur important de notre Division Industrie Laitière. Nous lui demandons d'avoir une personnalité ouverte et vraie, si possible une expérience en laiterie fromagerie, et une connaissance de l'anglais. (Réf. 422)

▪ ingénieur des ventes frigoriste
(Ingénieur IFFI ou équivalent)

Intégré dans notre Division Réfrigération industrielle, il aura une large responsabilité technico-commerciale dans le domaine des installations frigorifiques. L'anglais est indispensable. (Réf. 423)

▪ ingénieur de projet
(Diplômé de Centrales - Mines, ENSI, AM ou équivalent)

Il prendra en charge, au sein de notre Département Technique, la réalisation d'installations très automatisées dans l'agro-alimentaire. Il a quelques années d'expérience dans une société d'ingénierie et une bonne pratique de l'anglais. (Réf. 424)

▪ ingénieur soudeur de fabrication
pour notre USINE DE NEVERS
(Formation A.M. ou équivalent)

Il assurera la gestion des fabrications d'une unité de plus de 100 personnes.
Nous lui demandons en outre de perfectionner les techniques et procédés de soudage.
Il a 3 à 5 ans d'expérience. La connaissance de l'anglais sera un atout apprécié. (Réf. 425)

Les 3 premiers postes sont basés aux CLAYES-SOUS-BOIS (78).

Si ces postes vous intéressent, écrivez avec CV photo et prétentions en rappelant la référence du poste choisi à Bernard LEGRAND - Directeur du Personnel.

ALFA-LAVAL INDUSTRIE
BP. 56
78340 LES CLAYES SOUS BOIS.

Ingénieur (Centrale, Mines, A et M...)
méthodes - sécurité du travail

L'entreprise, qui fabrique et vend des produits de second-œuvre du bâtiment connaît une expansion régulière et continue (CA x 5 en 5 ans). Son programme de développement passe par un renforcement des structures et par la création à la Direction Industrielle du poste Méthodes et Sécurité du Travail.

L'ingénieur recherché entre dans une équipe d'un très bon niveau de compétence. Il agit en fonctionnel sur l'ensemble des dix unités de production et est responsable, en étroite collaboration avec les opérationnels en place, de l'amélioration des coûts de fabrication ainsi que de toutes les actions qui concernent la qualité de la vie et la sécurité dans le travail.

C'est donc un homme qui a le sens de l'analyse, et qui sait convaincre. Il a vécu une expérience de production avec une certaine autonomie.

L'anglais sera un atout supplémentaire très apprécié.

La rémunération prévue au départ est de l'ordre de 120 000 F et il existe de réelles possibilités d'avenir liées à la bonne santé de l'entreprise et à la qualité de ses collaborateurs. Le poste est basé au siège, en grande banlieue Sud-Est.

SEFOP remercie les ingénieurs intéressés par ce poste de lui adresser leur dossier sous référence IM 392 M.

SEFOP
11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SMITHKLINE

Groupe mondial
50 Filiales - 18000 pers. - 5,5 Milliards de Frs C.A.
représenté par les Laboratoires
GREMY-LONGUET
et SMITH KLINE & FRENCH
engage

RESPONSABLE ORGANISATION et METHODES

POSTE :
rattaché au Directeur Informatique et Organisation, consiste principalement à :
- analyser les structures, la circulation des produits et de l'information
- recommander la mise en place ou l'aménagement de systèmes manuels ou automatisés .
- assurer le suivi

PROFIL :
INGENIEUR ayant pu acquérir une expérience confirmée dans le département Organisation d'une grande entreprise ou dans un Cabinet de conseil.

BON CONTACT INDISPENSABLE ET CAPACITE DE CONVAINCRE. ANGLAIS NECESSAIRE.

La progression rapide du Groupe laisse envisager le développement du Service et des possibilités d'évolution en France ou à l'Etranger en fonction de la réussite dans le poste.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata à Direction du Personnel - Réf. BV - 15, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

Discrétion et réponse assurées

Nous désirons étendre nos activités commerciales sur le marché français et recherchons

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX EN FRANCE

dynamiques, ambitieux, avec de bonnes connaissances techniques dans le domaine élévation - transport - manutention (anglais ou allemand favorable, mais pas obligatoire).

Nos conditions financières sont très intéressantes et nos plans pour l'avenir prometteurs.

Notre gamme : Tables élévatrices - Technique de chargement.

TREPEL AG
D-6200 Wiesbaden 13
Postfach 130205



HEC - ESSEC - ESCP...ou équivalent

LESIEUR
vous propose un poste

assistant contrôle de gestion

Ce poste recouvre :
- la coordination de l'élaboration des budgets dépenses
- la participation à la constitution des états financiers mensuels et à leur analyse.

Ce poste offre de larges possibilités d'évolution, notamment au sein de nos différents établissements, à un jeune candidat intéressé par les problèmes informatiques et possédant l'anglais.

Expérience du Marketing des biens de grande consommation souhaitée.

Mobilité ultérieure indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo à LESIEUR COTELLE et Associés DRHC/DESF 122, Avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE.

SOCIETE D'INGENIERIE ET DE COMMERCIALISATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES EN FORTE EXPANSION
spécialisée dans la fourniture et l'installation de matériels et de logiciels de gestion en mini-micro informatique
recherche

2 INGENIEURS INFORMATICIENS
ADJOINTS AU RESPONSABLE DE REALISATION LOGICIEL

Les candidats, de formation supérieure (Grandes Ecoles ou Scientifique), devront justifier d'au moins 6 ans d'expérience Informatique et connaître de préférence la mini-informatique de gestion. Ils auront acquis une solide expérience de l'encadrement d'équipes de réalisation. Leur rôle sera d'assurer le suivi des projets et d'animer les différentes cellules. Ils devront veiller tant à la qualité des réalisations qu'au respect des plannings.

Le premier poste requiert une bonne connaissance Système et Matériel; le second, de réelles connaissances de gestion. Ils conviennent tous deux à des éléments dynamiques et motivés souhaitant assumer des postes de responsabilités en fonction des résultats.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel
INSTITUT DE PROGRAMMATIQUE (I.P.C.)
113 rue Aristide Briand 91400 Orsay
(Mo R.E.R. Sceaux - Station Lozère)

LTP

Société de Conseil
recherche

chargé de mission HF

ayant compétence en matières :
- de gestion et organisation du personnel ;
- de droit du travail dans les transports de voyageurs.

Expérience confirmée dans la branche professionnelle.

Adresser C.V. photo, prétentions et salaire actuel sous référence CIM (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet. 75008 PARIS

---

formation créative *s'agrandit et recherche*
animateur de formation

(MANAGEMENT - MARKETING - VENTE)

IL FAUT :
- *Trente ans minimum,*
- *Trois ans d'expérience du métier,*
- *Un esprit créatif,*
- *Etudes Supérieures souhaitées.*

NOUS OFFRONS :
- *Un travail varié (analyse - diagnostic - animation de stages - suivi des résultats)*
- *Une participation à la politique de la Société sous tous ses aspects*
- *Une petite équipe performante et riche de réalisations depuis 9 ans et de projets pour les années à venir*
- *Notre marché ? les 100 premières entreprises de FRANCE.*

TELEPHONEZ-NOUS *pour prendre contact au : 293.48.11*
ou ECRIVEZ-NOUS : FORMATION CREATIVE
22, rue de Turin - 75008 PARIS.

AÉROPORT DE PARIS
recherche :

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
DEBUTANT

titulaire d'un diplôme de l'Enseignement supérieur, ayant des connaissances en électro-technique, électronique industrielle et automatisme.
Connaissance de l'anglais indispensable.
Il sera chargé d'effectuer des études techniques et économiques.

Envoyer C.V. à M. CARRIERE, 291, boulevard Raspail, 750675 PARIS Cedex 14.

Nous sommes un
CABINET CONSEIL, Paris (8e)
spécialisé dans le CONSEIL SOCIAL
Notre clientèle s'accroît plus vite que prévu... c'est pourquoi nous recherchons plusieurs

CONSULTANTS

pr assurer des interventions complètes d'amélioration des rapports sociaux.
Ce poste (salarié à plein temps) convient à des cadres ayant assumé des fonctions de responsabilité en Entreprise.
Des déplacements fréquents en France sont prévus, mais compensés par 2 mois de congés payés.
Les consultants intéressés adressent lettre manusc. C.V. et prétentions à nº 11.301 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 47938 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Ingénieur de vente

Composants passifs — *Paris*

La filiale française d'un groupe international spécialisé dans la fabrication et la vente de composants électroniques passifs, recherche un ingénieur de vente. Sous les directives du responsable de la société française, assisté d'un agent technico-commercial, il participera à l'élaboration du plan d'action commerciale, sera responsable de son application, suivra et développera une clientèle et un réseau de distribution existants, assurant en général la promotion des ventes. Ce poste sera confié à un candidat de 26 ans minimum, de formation technique (niveau BTS, DUT en électronique) ayant une expérience de vente d'au moins 3 ans, acquise, si possible, dans le domaine des composants électroniques passifs dans le secteur de clientèle grand public et industrielle. Basé en proche banlieue Ouest, il acceptera des déplacements fréquents, de courte durée. Voiture fournie. Ecrire à A. Leclercq. Réf. M 8125.

Discrétion totale assurée

Nous sommes une CENTRALE D'ACHATS *en produits alimentaires, filiale d'un important groupe français.*

Nous recherchons un

Assistant de Direction

dont la mission comportera :
- *les négociations avec les fournisseurs,*
- *l'approvisionnement et le suivi des stocks,*
- *le suivi commercial des lignes de produits,*
- *une participation à la gestion du budget.*

De formation supérieure, les candidats devront avoir une expérience d'au moins 5 ans.

Le poste basé dans la région Ouest de Paris est évolutif.

Vous voudrez bien envoyer une lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 50929, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Réponse et discrétion assurées.

Sté de Transports de tout premier plan en expansion, recherche pour étoffer sa Direction Commerciale en vue de développer sa clientèle groupage

3 JEUNES VENDEURS

Formation commerciale ESSEC supérieure de commerce, désireux de diriger leur carrière.

Nous demandons :
- Esprit d'initiative.
- Sens de l'organisation.
- Disponibilité.

Expérience non indispensable, formation assurée.
Lieu de travail : PARIS.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions, à : TRANSPORTS DUBOIS, poste 238, 62, bd Ney - 75018 PARIS.

TITSA recherche

INGENIEURS-INFORMATICIENS

pour développement logiciel en télécommunications :
- Commutateurs téléphoniques
- Commutateurs de données par paquets
- Adaptateurs de procédures

Expérience temps réel souhaitée.

Ecrivez ou téléphonez pour R.V. :
LA BOURSIDIERE - BAT. J.-R.N. 186
92350 Le Plessis-Robinson - Tél. 632.18.91

Directeur Administratif et Financier

Pour une société de construction et de financement (C.A. 60 millions), située à PARIS, nous recherchons un DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER.

Membre du Conseil de Direction, il est responsable du bon fonctionnement de l'ensemble des services financiers, comptables, administratifs de la Société. En collaboration avec le Directeur Général, il fait passer aux différents niveaux de l'entreprise les améliorations comptables et informatiques nécessitées par sa croissance. De formation solide en finances - comptabilité, ce «patron», âgé de 38 ans minimum, justifie d'une expérience approfondie de Direction Financière et Administrative acquise en entreprise.

La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 180 000 francs, sera fonction de l'expérience acquise.

Ecrire sous référence 80 211 M à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra et qui garantit discrétion et réponse à toutes les candidatures.

MEDIA PA

SFENA

Importante Société Aéronautique

embauche

INGENIEURS SYSTEMES AVIONIQUES

et

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Les candidats auront de préférence :
- une solide connaissance des techniques numériques (logiciel et matériel),
- une formation niveau Grande Ecole,
- la pratique de la langue anglaise.

Ils participeront, dans le cadre de grands projets, à la conception soit de

Calculateurs Embarqués (Réf. I-031)

soit de systèmes importants de

Test Automatique (Réf. I-032)

Lieu de travail : Région Parisienne Sud-Ouest

Adresser CV et photo à :
S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

G.CAM - Entreprise de Service et de Conseil en Informatique du groupe de la Caisse de Dépôts recherche un

CADRE CONFIRME EN GESTION DU PERSONNEL

Mission : assister les directions opérationnelles dans tous les aspects de la gestion du personnel.

Profil : expérience réussie dans une fonction analogue ou dans l'un de ses domaines principaux (carrières, formation, recrutement,...), de préférence en milieu tertiaire.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 4676 à J.R. LEONHARD - G. CAM - Tour Maine Montparnasse - B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15.



---

steria

Dans le cadre du développement de ses activités dans le domaine du

LOGICIEL DE BASE

recrute des :

INGENIEURS INFORMATICIENS

ayant de 2 à 4 années d'expérience.

Ces ingénieurs seront amenés à participer au développement de très importants projets mettant en œuvre les techniques les plus avancées en matière de :
- COMPILATION
- MONITEURS TEMPS REEL
- SYSTEMES GRAPHIQUES

Une bonne connaissance des matériels CII-HB (64, 66, Mini 6) ou SEMS (Mitra 125) est souhaitable.

Envoyer C.V. et prétentions à :
P. HUGOT

steria
26, av. de l'Europe
78140 VELIZY
VILLACOUBLAY

SOCIÉTÉ TETA

recherche

INGÉNIEUR CHAUFFAGE-CLIMATISATION

CONFIRME

Téléphoner entre 9 h et 11 h 30
302-65-11

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

recrute à PARIS

DES CHARGÉS DE MISSION CONTRACTUELS

(durée des contrats : deux à trois ans)

Activités proposées : études économiques, juridiques, financières ou comptables dans les domaines de la concurrence et de la consommation.

Qualités requises : formation des grandes écoles de commerce ajoutée à une expérience professionnelle économique, commerciale ou financière acquise dans le secteur privé.

Env. C.V. détaillé Nº 843.844 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Chef Section Comptable

Paris Nord

GROUPE IMPORTANT fabriquant et distribuant des produits de grande consommation recherche un CHEF DE SECTION COMPTABLE capable d'assurer les travaux de comptabilité générale et analytique d'une de ses filiales.

Ce poste exige une formation générale du niveau D.E.C.S. ou équivalent, beaucoup de rigueur, l'esprit d'équipe et d'être sensibilisé au contrôle de gestion.

Position cadre. Travail formateur et rémunération en conséquence. Avantages sociaux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 4 004 M au Service du Personnel

MEDIA PA



Purina France
Centre Paris Pleyel
Tour Ouest
93521 ST DENIS cedex 1

TECHNICO-COMMERCIAL cadre commercial

Pour département vente polymères techniques d'un important groupe chimique siège Paris -

Situation d'avenir pour homme d'action au sein d'un groupe international à candidat ayant 27 ans minimum, capable d'appuyer son argumentation sur des connaissances techniques en clientèle industrielle : transformateur, bureaux d'étude, etc ... Grande autonomie dans la gestion et l'organisation d'un secteur commercial. Indispensable expérience négociation à haut niveau, connaissance matière plastique souhaitée mais non indispensable. Domicile région parisienne. Déplacements fréquents.

Envoyer lettre, C.V., photo - réf. M 387 à préciser sur enveloppe et lettre. (Indiquer entre autres l'intérêt que vous portez à cette proposition, votre rémunération actuelle). Nous vous garantissons le poste à pourvoir dans la société qui nous a confié l'examen des candidatures.

ADC PARIS
CONSEIL EN RECRUTEMENT
6, RUE BREY - 75017 PARIS

ADC PARIS répond à toutes les candidatures

L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU MINISTÈRE DU BUDGET

recrute à Paris

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLOMÉ

(niveau grandes écoles ou doctorat d'Etat)

spécialisé dans la réalisation de projets informatiques de gestion.

Adresser C.V. détaillé à nº 844.379 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SFENA

Importante Société Aéronautique

développant des Équipements Embarqués de haute technicité électronique,

recherche

CADRE COMMERCIAL

HEC, ESSEC ou équivalent, ayant de 7 à 10 ans d'expérience de préférence dans l'INDUSTRIE AERONAUTIQUE et les Équipements Embarqués.

Il analysera les besoins du marché de l'aviation civile et recherchera les créneaux nouveaux.

Il assurera la promotion des produits existants ou en cours de développement.

Anglais parlé indispensable.

Déplacements fréquents en France et à l'étranger.

Adresser CV, photo et prétentions à :
SFENA - B.P. 59
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
Réf. C/106

Important organisme de contrôle technique PARIS recherche pour poste d'encadrement de haut niveau

UN INGENIEUR grande école

(E.C.P., A.M.,...)

Le candidat devra avoir :
- une bonne expérience de la fabrication des appareils à pression (matériaux, soudage et si possible calcul),
- une bonne connaissance de la langue anglaise écrite et parlée - allemand souhaitée.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 4701 à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

Pour sa ligne de Produits spécialisés dans le bâtiment

Un Groupe Chimique International

recherche :

UN ADJOINT AU DIRECTEUR DES VENTES

Le poste :
- Animer une équipe d'une vingtaine de délégués régionaux, sur un secteur correspondant à la moitié Ouest de la France.
- Assurer personnellement les contacts avec les clients importants : négociants en matériaux grossistes en peinture, prescripteurs.

Le Profil :

Diplômé d'une ESCAE, le cadre aura une expérience de 5 ans minimum de la vente et de l'animation.

Résidence : **Paris ou région parisienne**

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Nº 50.278, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX, qui transmettra.

MEDIA PA

Notre Cabinet est spécialisé dans les prestations de recrutement à tous les niveaux et principalement dans l'informatique.

Pour ce secteur d'activité en pleine expansion nous recherchons un

CONSULTANT SENIOR

HF

Professionnel, ayant une sérieuse expérience en cabinet, il est souhaitable qu'il soit déjà introduit dans le monde de l'informatique et qu'il maîtrise bien l'anglais.

La rémunération, composée d'un fixe et d'une commission, sera élevée.
L'autonomie et les perspectives d'avenir sont grandes.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET 20, rue de la Trémoille, 75008 PARIS sous référence 8013M.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

INERUNION-BANQUE

8, place Vendôme, 75001 Paris.
TEL. : 261-55-25

recherche

UN DIRIGEANT

de nationalité française
âgé 35 ans minimum
pour l'expansion de ses activités domestiques.

Les candidats, banquiers d'expérience, devront avoir fait preuve des plus hautes qualités d'intelligence et de dynamisme ainsi que d'un tempérament commercial et d'un bon esprit d'équipe.
Dans une ambiance stimulante nous leur offrons une carrière solide avec d'excellentes possibilités de promotion et une rémunération intéressante.

Veuillez adresser votre C.V. au Président ou téléphoner à son secrétariat.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

GROUPE BANCAIRE PRIVE PARIS 8e
recherche pour son Département
CREDITS AUX PROMOTEURS

JEUNE CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Formation juridique supérieure ou Ecole de Commerce.

COLLABORATEUR(TRICE)

chargé (e) de la gestion des crédits.
Expérience gestion immobilière appréciée.

Envoyer curriculum vitae, prétentions et photo à No 11283 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

VILLE DE BOBIGNY recrute puéricultrice diplômée d'Etat. Adresser candidature à Monsieur le Maire.

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE
Filiale d'un important
Groupe américain recherche

L'ASSISTANT DU CHEF DE SA COMPTABILITÉ DES FABRICATIONS

Formation :
Licence Sciences Eco ou équiv.

Agé de 25 ans minimum, ayant déjà une expérience des techniques de prix de revient et de paye, le candidat devra, en outre avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Lieu de travail :
proche banlieue SUD de PARIS

Envoyer C.V., sous no 60.013, CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
pour son Centre
INFORMATIQUE
IMPLANTE à PARIS

UN ANALYSTE

ayant une formation supérieure et ayant de préférence quelques années d'expérience dans L'INFORMATIQUE.
Adr. lettre et C.V. détaillé à Madame le Chef du Personnel 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS Cedex 19.

Ds secteur Banques de données, serv. Informatique recherche :

DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

expérimentés, connaissant :
P.L. 1, Assembleur sous O.S.
Envoyer C.V. et prétentions, au CEDIJ, Immeuble International, 2, rue Stephenson - 78181 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE
recherche pour sa Division médecine sociale

UNE PUÉRICULTRICE

DIPLOMEE D'ETAT
Salaire mensuel brut d'embauche : 4.143,26 F
13e mois. Prime de vacances égale à 66 % du salaire mensuel. Prise en compte possible de l'ancienneté professionnelle - Déroulement de carrière assuré.
40 heures par semaine.
Avantages sociaux.
Lieu de travail :
PARIS et BANLIEUE.

Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au 508-57-12 poste 73.
Transmettre les candidatures + C.V. + photocopie des diplômes et des références professionnelles à M. le Directeur du Personnel de la Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la Région Parisienne, 13, rue Barbanègre, 75935 Paris Cedex 19

POUR SECONDER CHEF DES VENTES

rech. J.H. trentaine, gestionnaire et animateur
Ayant expérience de la distribution (possédant voiture)
Secteur proche banlieue.
Adress. C.V., photo et prétent. à J.B.B., 9, rue Montgolfier, 93115 - ROSNY-SOUS-BOIS

Sté française d'études et réalisation importants ensembles industriels ayant Siège Paris (proche banlieue Sud) recherche

UN AGENT TECHNIQUE

universitaire (DEUG ou licence math) intéressé par physique nucléaire pour calculs s'y rapportant.

Adresser C.V., photo et prét., s/réf. 3475 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE DE PARIS, recherche

ASSISTANT

ayant probatoire et expérience de deux ans minimum dans cabinet.

Envoyer C.V. no 60.059 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

FORMATION ASSURÉE

PAR NOS SOINS
recherchons pour banlieue Sud Collaborateur (trice) capable de rédiger en excellent français, possédant de solides connaissances en anglais et disposé (e) à se familiariser avec des techniques variées.
Tél. 632-27-27

ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES
recherche

DÉLÉGUÉS - ÉES

pr DIFFUSER ses programmes (Enseignants ou personnes en relation avec établissements SCOLAIRES, et Associations de JEUNES)
Ecrire ou Tél. à : **OFACIL**
281-15-96 19, rue Turgot, 75009PARIS

PUBLIAS RECRUTE avec CONTRAT pour Service « Petites Annonces » DACTYLO, 45 ans, si privée d'emploi un an et bénéficie allocation chômage, parfaite orthographe, contacts clients par tél. Possibilité logement. Env. C. V. et prétentions : 212, rue Réaumur, Paris 2e.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE LUXE
recherche pour son Chef de département « MARQUES »

UN (E) ASSISTANT (E)

Ayant plusieurs années de pratique en dépôt et renouvellement de marque (tenue du portefeuille, mise à jour, suivi du renouvellement).
Connaissances en anglais souhaitées.

Adr. lettre, C.V. et prétentions, no 60.057, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Recherche

JEUNE JURISTE

spécialisé dans le droit des Stés deux années d'expér. souhaitées. Hab. la rég. de Mantes (78200) et désirant y travailler. Adr. C.V. et prétentions à : S.J.F.F. 222, boulev. du Maréchal-Juin, 78200 MANTES-LA-JOLIE.

Société La Garenne - Colombes recherche

CHEF COMPTABLE

habitué à listings informatiques.
LIBRE IMMEDIATEMENT.
Salaire fonction expérience dans un poste identique.
Téléph. pour R.-V. 781-92-79.

SOCIETE CINEMA cherche

COMPTABLE

chargé (e) de tenir journaux auxiliaires, déclarations sociales, fiscales, courant.
Ecrire CABINET BELLAICHE, 152, bd Péreire - 75017 PARIS.

ORGANISME PARA-PUBLIC recherche

INGÉNIEUR OU DOCTEUR ÈS SCIENCES

— Actuellement dans la fonction publique ;
— Bonne connaissance des problèmes de création et de diffusion des informations scientifiques et techniques (base et banques de données) ;
— Solides connaissances d'informatique ;
— Goût des relations publiques ;
— Anglais courant.

Ecrire avec C.V., photo et prét. Service du Personnel, AFTERM, tour Europe Cedex 07 92080 PARIS-LA DEFENSE.

RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

BILINGUE pour CONTRAT temporaire, âge min. 35 ans. Parfaite connaissance comptabilité anglo-saxonne. 030-02-99

ECCO Travail temporaire recrute URGENT une

ASSISTANTE D'INGÉNIEUR

(niveau Polytechnique)

AGENTS TECHNIQUES

avec D.U.T. ou B.T.S.
— Mesures physiques
— Electronique
— Electrotechnique
— Bureau d'études
— Fabrication mécanique

DESSINATEURS

PE ou E1 mécanique générale. Hommes ou Femmes même débutants, dégagés O.M. Possib. insertion dans l'entreprise.
Tél. 068-80-60 ou 452-45-91

Société spécialisée en RADIO COMMUNICATIONS recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

Dynamiques et expérimentés dans la vente de matériel électronique.
Spécialisation en radio communications appréciée.

Adresser C.V. et prétentions, à no 50.953, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

information divers

Pr connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe), demander la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon - Paris (9e).

traductions

Demande

J. F., 27 ans, mait. all. (certif. all. techn. et scient.) cherche comme trad. indép. trad. techn., scient. et litt. Ecr. no 7.831 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE, Réf. 1er ordre, cherche manuscrit à taper. Travail soigné.
Ecr. no 6.196 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

Secrétaire direction, solide cult. générale, recherche frappe manuscrit à domicile - 535-25-20.

occasions

PROTOTYPE - SKIMER
Vêtements sport d'hiver solde sa collection 79-80 les 20-21 et 22 mars de 10 h. 30 à 19 heures.
65, rue St-Honoré - 75001 Paris.

secrétaires

Importante Société de produits de luxe
QUARTIER DE L'OPERA
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Parfaitement bilingue français/anglais

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à REGIE-PRESSE, no T 018.885 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.M.E. recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

parlant et écrivant couramment l'allem., lieu de trav. Morangis, Essonne. Env. C.V. et prétent. Ec. no T 018890 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

cours et leçons

INITIAT. A LA PHILOSOPHIE (adultes) par Diplômée doctorat. Téléph. 700-58-05.

représent. demande

V.R.P. M.C. très introduit centrales d'achats, gds magasins, hyper, rech. fabricant ou importateur pulls, t-shirt, chemise (homme, femme, enfant)

pour remplacer carte défaillante étudier. ttes proppposit.

Ecr. no 2092 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

demandes d'emploi

Officier supérieur, Air Pilote, Ingénieur, Expér. : gestion, dir. techn., sécurité Indust. Rech. poste responsabilité France ou étranger av. contrat d'expatriat. Ecr. no 7721 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H., 29 ans, D.E.C.S. complet 1 an. exp. cabinet comptable CHERCHE STAGE EXPERTISE COMPTABLE
Régions : Paris, rég. parisienne, sud France ou sud-ouest.
Ecrire ANTONIOTTI M.
37, rue Arago, 92800 PUTEAUX

J.F., 27 ans, bil. angl., bonne présent., 7 ans d'expér. prof., sens des contacts, capable assumer responsabilités, ch. emploi stable secrétariat, tourisme, etc. Ecrire Mme LABELLE, 4, allée d'Anjou, 78170 LA CELLE-SAINT-CLOUD ou tél. 918-36-01

CHEF SERVICE JURIDIQUE 18 a. expér. ht niv. (assurance, banque, avocat, stés) DES Dt privé, anglais ,not. esp., all., gde faculté adaptation, ch. poste simil., secrétaire général ou collab. serv. personnel.
Ecr. no 7652 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 26 ans, études internationales, ch. emploi administratif ou tte autre propros.
Jean-Claude TONME, 94, av. de la République, 75011 PARIS

ASSISTANT DE GESTION
IFAG, 31 ans, anglais-espagnol. Exp. banc., voyages, rech. sit. motivante dans tout domaine même inhabituel. Tél. 296-46-38.

Jeune pharmacienne, 31 ans
C.E.S. Radioactivité
Doctorat biochimie
étudie toutes propositions.
Ecr. no 94.783 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VENDEUSE MAROQUINERIE, 32 ans, bilingue anglais. recherche poste responsable. Téléph. : 969-18-29.

Jeune homme, 23 ans, possédant voiture cherche à travailler le soir dans Paris et sa proche banlieue, de 19 à 23 heures. Accepte toutes propositions. Téléphoner le soir au 540-93-20 entre 19 h. 30 et 21 heures.

SECRÉTAIRE TRILINGUE

(Allem., angl., franç.), 39 ans, orig. allem., diplôme de l'Assoc. de secrét. européen. Lausanne, form. comm. et banc. ch. poste SECRETAIRE DE DIRECTION. Ecr. No 2.085 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J. H. 25 ans - ESLSCA Paris option contrôle expertise - bonnes connaissances d'anglais et d'allemand + DECS - stages divers en entreprise (chimie, T.P., cab. d'expertise).

RECHERCHE : poste de contrôleur de gestion dans entreprise internationale France-Etranger (section BCO/JCB).

J. H. 28 ans - E.D.C. + stage de contrôle de gestion (Chambre de Commerce de Paris) Probatoire DECS en cours - anglais courant 2 ans d'expérience professionnelle en informatique.

RECHERCHE : poste d'assistant contrôle de gestion dans toutes sociétés désirant étoffer leur service administratif - France (déplacements acceptés à l'étranger) (section BCO/JCB).

J. H. 38 ans - D.E.S.E. (Economie-Gestion) - Probatoire DECS - anglais, arabe, espagnol courants - Stages divers en entreprise - 10 ans d'expérience professionnelle (organisation, administration, formation).

RECHERCHE : poste de prospecteur ou chargé d'études à l'étranger pour Sté désirant implanter ses produits (agro-alimentaire ou autres) (section BCO/JCB).

CONSEILLER FINANCIER - 33 ans - Sciences Po + DECS - allemand courant - bonnes notions d'anglais - 7 ans d'expérience (banque et entreprises), prospection, analyse financière, gestion prévisionnelle, fiscalité, montage, crédit - sens du commandement, qualités commerciales - Habitude contacts haut niveau.

RECHERCHE : poste de conseiller d'entreprises au sein d'Ets financiers ou de Services - Paris (missions courtes durées acceptées) (section BCO/JCB).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Hme célibataire, 39 ans, bonne présentation, bac arabe, licence anglais, connaissance de franç., turc. arménien, rech. place à responsabilités à Paris.
M. PEGAKGIAN M., 163, rue de Charenton 75012 Paris.

Dame seule recherche, à compter du 15 avril, emploi temps partiel à Paris ou banlieue sud, travaux de secrétariat, comptabilité, réception clientèle, garde d'enfants. Tél. après 19 h. 30 au 539-46-79.

GERANT APP. RESTAURANT 36 ans, travaillant impte société parisienne, expérience gestion, recherche position similaire Paris - Province.
M. NADAUD, 4, rue du Congo 75012 Paris - Téléph. 340-12-75.

INGEN. INFORMATIQUE, 33 a. Expér. système mini-ordinateur, calcul scientifique, anglais cour., recherche emploi autre-mer.
M. FERRY, résid. la Pépinière, 3, allée des Myosotis, 78390 - Bois-d'Arcy.

J. F., 31 ans, MAITRISE DROIT 4 ans 1/2 collabor. cab. conseil jurid. et expert compt., rédact. d'actes, procès verb., consult., droit des stés, social et fiscal, rech. collab serv. jurid. ds sté ou cab. conseil jurid. Possibilité temps partiel. Ecrire références No T 018.878 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. FME, 41 ans, PROFESSEUR ALLEMAND dans l'est de la France ds Institut commercial, rech. (pour raison familiale), poste similaire ou service form. dans entreprise région Paris. Ecrire no 50.659, CONTESSE, 20, avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

FEMME LATINO-AMERICAINE

JURISTE D.E.A.

D.E. privé gal Univ. Paris-II, spéc. droit internat. privé bil. espagnol, bonne conn. anglais. Excel. formation expér. profess., étudie ttes proposit. rég. Paris. Ecr. No 2.079 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

DIRECTEUR équipement social
diplômé CREP Paris + cycle CAPASE, 6 ans expér. adultes, adolescents, enfants. Etudie ttes prop. région paris., départ. limitrophes. Préavis à donner. Ecr. no T 18.547 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

automobiles

vente

– de 5 C.V.

Particulier vend : LNA entrepr. Mai 79. P.M. 30 000 km. Px arg. 15.000 F. Rad.-cass. FM stér. en opt. Tél. apr. 19 h. 30 : 267-44-48.

8 à 11 C.V.

FIAT 124 Coupé 1600, rouge, 1971, bon état. 5.500 F. Tél. : 354-48-15, après 19 h.

12 à 16 C.V.

MERCEDES

280 SL.
1968
Beige, intér. cuir . noir. Boite mécan. Peinture nve (1 an) H.T. Tél. à part. 19 h. : 899-18-55.

604 TI 1978, automatique 40.000 km.
Etat except. Garantie.
40.000 F av. 4.000 F. 202-66-39.

604 TI 1979, automatique cuir, 13.000 km.
Garantie. 52.500 F. Crédit avec 5.000 F. 208-23-93.

divers

PART. VEND ESTAF., 1.000 kg 1977, 4.500 km. 18.000 F.
T. VIAU (47) 24-03, 17 h., repas.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS
GARANTIE B.M.W.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-XIe, à louer 3 Pces, cft, terras., park., 2.200 F + cherg. Agce s'abst. - JEAN : 343-84-95

323, rue Saint-Martin, superbe 7 pces, 300 m2, cft, luxe, loyer intéressant, jeudi 14 h. 30 à 17 h.

Mo POMPE, 9, rue de Siam, 2e ét., asc. bel appt hall d'entrée, vaste séj., 1 chambre, cuis., tt cft + 1 chbre indép. même niveau 2.800 F + ch., jeudi s/place. 344-71-97

MÉTRO PORTE-D'IVRY
DIRECT PROPRIETAIRE
Immeuble neuf, stand. Jamais habité. Libre 1er mai 1980, 46,56 m, 2 pces principales. Entrée, séjour, chambre, cuis. Salle de bains, w.-c., cave, gar. 2e ét. Chauff. électr. Immeuble. Tél. loyer : 1.465 F. Charges 330 F. Tél. 22-07-56 matin 9 h.-11 h. Soir 18 h. 30-20 h.

PONT NEUILLY Grand standing
Résidence « LE FRANCE »
3 p., 2 s. de bains, cuis., tél., park. 4.700 F net. S/place jeudi à 14 h 30, hall de la Tour.

Région parisienne

FONTAINEBLEAU
Gde VILLA, 9 Pces princip. cft, jardin. Agence LANGLOIS 42-28-80

Urgt à louer cause départ province, pavillon F 5 banlieue sud, 2.500 F mens. 494-66-08

Part. loue VERSAILLES ravissant 2 P., 3' gare cuis. équipée, salle de bains, cave, 8e étage, avec grande terrasse ensoleillée.
1.800 F + CH. 950-82-13

locations non meublées Demande

Paris

HAUT FONCTIONNAIRE muté rech. appts 4 ou 5 pces et plus Paris. Quartier agréable, accepte loyer élevé si justifié - 720-25-23

Recherche STUDIO ou 2 PCES tous quartiers **261-53-88**

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue
du STUDIO au 5 P., standing.
43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES LOYERS GARANTIS par stés ou Ambassades. - Tél. 285-11-08

INTERNATIONAL HOUSE
ch. 2 à 6 P. vides ou meublées
LOYERS GARANTIS 705-54-78

appartem. achat

EMBASSY SERVICE rech. urgent petits et grands appts bon quart. PPTAIRE DIRECT. 742-75-68

RECH. appts 2 à 4 Pces Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55. Toute la journée même le soir

URGENT, paiement cpt chez notaire, ach. 2 à 4 P. PARIS Mme LEULIER. - 260-64-71 ou le soir - 900-84-25

JEAN FEUILLADE, 54 ,av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-0-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE
4 à 7 Pces, 8 , 16 , 17e, rive gauche, Neuilly
MICHEL ET REYL. - 265-90-05

Cherche urgent pour clientèle grands appts 16e ou Neuilly Solution immédiate.
Sté MAZARINE. - 747-15-00

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à3 PIECES. Tél. 261-39-78

appartements occupés

75.000 AV. 25.000 F
MAIRIE 18e, 2 Pces cuis., w.-c., possib. s. d'eau, occupé par couple âgé. Vr pptaire jeudi 1 à 3 PIECES. - Tél. 261-39-78

constructions neuves

INVESTISSEZ
Dans la pierre PARIS Ve
PANTHEON - Imm. NEUF
LIVRAISON MARS 1980
M2 moyen 10.800 à 11.500 F
707-20-29 13 à 19 h sauf samedi
65, RUE LHOMOND

immeubles

Europa, 54, r. d'Amsterdam-8e achète urgence immeubl. occupé (loi 48) avec un appart. libre Paris ou banlieue - 520-13-57.

PLACEMENT Paris, recherche immeuble loué, valeur 15 millions de francs envir. 563-83-33.

hôtels-partic.

PARIS (16e)
Place des Etats-Unis
HOTEL PARTICULIER
Salon + Salle à manger + Bibli 3 ch. + 3 s. d. bs + 1 ch. serv. 400 m2 Habit. (sur 4 niveaux) Après 19 hres - 750-21-45.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vd moteur Mercedes marinisé 100 ch. Diesel, avec réducteur. TEL. : 919-44-66.

Vd cause départ meuble living salon, ch. à coucher, état neuf. Prix très intéressant. TEL. : 494-66-08.

Artisans

TRANSFORMATION APPARTS plom., chff., carrel., pet. maçon. DEVIS GRATUIT
EXECUTION RAPIDE.
Téléph. : 770-54-59 et 770-86-32.

POUS TOUS VOS TRAVAUX : maçonnerie, carrelage, chauffage, plomberie, électricité, menuiserie. TEL. : 878-00-75.

EUROCHAUFFAGE
Tél. : 357-31-68
Spécialiste du chauffage toutes énergies
DEVIS GRATUIT
CRÉDIT TOTAL
entreprise agréée par l'Agence nationale des écon. d'énergie. 104-106, rue Oberkampf, 75011 PARIS.

Bateaux

House Boat neuf en acier L. 17 m., larg. 4,60 m., moteur 100 ch. Mercedes Diesel. Vendu sans aménagement intérieur. Vis. à Conflans-Sainte-Honorine. Sur. hab. 60 m2. T. 919-44-66.

Bijoux

Pour bien vendre au comptant ou acheter un DIAMANT D.I.C. Téléphone : 374-35-56.

ACHAT COMPTANT bijoux brillants, argent, monnaies or or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mo Brochant, ouv. lundi à ven.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Billards

BILLARDS ANCIENS
TOUS STYLES
Documentation gratuite.
J.-M. Semoux 23, av. G.-Clemenceau 51100 Reims 16-26 85-09-76.

Caravanes

A VDRE Mobilhomme ASTRAL 8 m. × 3 m. s/parc. aménag. 300 m2 ds parc résid. Châtelet-en-Brie, près de Melun. Mme Lamagnere, T. 656-38-26 H. de B. Tél. : 735-75-37 après 19 heures.

VENDS CARAVANE DIGUE 4,90 m., 5-6 places. Tél. : 043-37-87 de 18 à 20 h.

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND CHOIX.
NOMBREUX LOTS
BOCAREL
8, rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9e. Métro Cadet. Téléph. : 526-65-48 et 526-13-36.

Collections

URGENT VENDS COLLECTION IVOIRES et JADES sculptées dont qq. pièces très importantes. Ecr. no 2.073 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cours

BAC polytechnicien donne durant vac. Pâques cours maths physique vue rév. bac. 584-91-62.

Rattrapage MATHS, PHYSIQ. : le mercredi par École secondaire à CHATOU, 5 min. RER. STAGES INTENSIFS à Pâques. T. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

LANGUES IFLV (org. privé) 46, bd St-Michel, 75006, 326-08-70. Démons. gratuites : les mardis à 19 h. 30 ; les jeudis à 12 h. 30. Angl., esp., all., russe, français.

Pour Pâques
Study English in Ireland.
The Linguaviva Centre
2 Lower Hatch Street
Dublin 2 Ireland.
Cours individuel ou par groupe. Rens. PETIT : 283-49-76, 13, av. Michelet, 94210 LA VARENNE.

COURS INTENSIFS
ANGLAIS tous nivx 80 h./mois. Début le 1er de chaque mois. Inscription à tout moment.

ANGLAIS Débutants. SUGGESTOPEDIE Ns consulter

ESPAGNOL-BRESILIEN Méthode SGAV 120 h. juillet.

ARABE Méth. SGAV 120 h. août.

COURS EXTENSIFS
Ttes langues 20 sem. 4 h. sem. Inscription dès maintenant.

COURS PARTICULIERS

I.F.G.-LANGUES
37, quai de Grenelle, PARIS-15e. TEL. : 578-61-52.
34, avenue Kléber, PARIS-16e. TEL. : 500-84-58/61.

Débarras

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Ts locaux. Téléphone : 606-60-06.

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes déplac. province, serv. débarras (rech. Henri II, Louis XIII). Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

Jouets

DINKY TOY SALE SEND FOR A LIST, C.M.E. 162 Carlton Avenue West, North Wembley, Middlesex, England.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES. 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

Moquette

MOQUETTE MOINS CHER
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Numismatique

HÉNIN
Orfèvre,
77, rue des Archives, Paris-3e. TEL. : 271-34-56.
Achète au plus haut cours Pièces argent démonétisées 5, 10 et 50 F. Couverts Minerve et autres pièces de forme.

Pêche

SOLOGNE
Etang 4 hectares à louer, chasse sur 25 hectares.

Ag. Les Tourelles ORLEANS, 1, avenue Dauphine. T. 66-70-90.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert. TEL. : 436-61-69.

Psychanalyse

Psychanalyse-psychothérapie GROUPE I.C.S.
T. 271-66-80, 584-07-21, 770-22-34.

Psychologie

PSYCHOLOGUE CONSEIL
enfants et adultes, entretien individuel. T. 665-87-42 ts les jrs.

Soins de beauté

LABO DE RECHERCHE CAPILLAIRE
demande hommes ou femmes à cheveux gras pour soins et entretien réguliers de la chevelure. Soins gratuits effectués sous contrôle médical.
Tél. : 759-82-31 de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

LABO CAPILLAIRES
recherche femmes tous types de cheveux naturels ou colorés (secs, gras ou normaux) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. TEL. : 759-85-25.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F H.T. CREDIT. TEL. : 551-68-91.

Spécialistes vins

La Bourgogne vous attend à Montreuil dans ses chais (vins du plus simple au plus noble), 161, rue de ROMAINVILLE. Ouv. ts les jours + dim. mat. TEL. : 858-78-31.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ILE DE RÉ
A louer JUIN à SEPTEMBRE maison à Rivedoux, salle séjour, 2 chbres, cuis., petit parc. Tél. : 010-25-03 à part. 18 h.

ACHETEZ A VIE VOTRE SEMAINE DE VACANCES SCOLAIRES DE PRINTEMPS
A TIGNES
particulier vend 1 studio 4 personnes (4e semaine de mars et 3 premières d'avril) ds magnif. résid, avec pisc. et sauna au VAL-CLARET. Tél. : 973-57-85.

A louer TIGNES-GDE-MOTTE 30 mars au 20 avril, location à la semaine : 1.600 F, studio tt cft, 4 personnes. T. 476-60-91.

COMBLOUX-MEGEVE chalet cft, juin et Pâques 850 F par semaine. T. (1) 927-36-04.

MONTAGNES D'ÉCOSSE
Strathpeffer est un centre idéal p. les rand., la pêche, le golf, les prom. ds les collines, l'obs. des anim. sauv., etc. Pr plus amples dét. et une sélect. de prosp. s/les hôtels, loc. et aut. vac. avec activ., écr. P.O. Box 1, Strathpeffer (ECOSSE).

Le Monde

économie

EN GRANDE-BRETAGNE

TROISIÈME MOIS DU CONFLIT DE L'ACIER

Les syndicats proposent la création d'une commission d'enquête

De notre correspondant

Londres. — *L'espoir d'un règlement prochain du conflit de l'acier, qui entre dans son troisième mois, renaît avec l'initiative prise par les deux plus importants syndicats de proposer la création d'une commission d'enquête, dont les recommandations lieraient moralement les parties. La proposition, qui doit être acceptée au préalable par les dix membres du groupe de négociation, représente un assouplissement de la position des syndicats qui, dès le début du conflit, s'étaient opposés au principe d'une médiation.*

Les dirigeants syndicaux doivent tenir compte de la lassitude d'une large fraction de leurs troupes, éprouvées par la prolongation d'une grève qui, apparemment, n'a que faiblement affecté la British Steel Corporation (B.S.C.) et le secteur privé de la sidérurgie. D'après les statistiques officielles, malgré les efforts des piquets de grève, des dockers, des cheminots et des camionneurs, les importations d'acier ont atteint 80 % du niveau de l'an dernier. Sauf pour certaines industries, notamment celle de la conserve, la grève, qui affecte essentiellement la B.S.C., mais non le secteur privé, n'a pas eu d'effets sensibles ni sur l'économie ni sur la vie quotidienne des Britanniques.

Aussi bien, les syndicats des cadres et techniciens ont accepté de reprendre le travail aux conditions de la B.S.C., qui offre 14,4 % d'augmentation, auxquels s'ajoutent des primes de productivité. En outre, la société est passée à la contre-attaque en organisant un vote sur ses propositions salariales. Tenant compte des abstentions et des votes négatifs, 44 % des personnels se sont déclarés favorables à l'organisation d'un scrutin définitif sur l'offre patronale.

Le premier vote a révélé un certain flottement dans les rangs des grévistes et la B.S.C. a annoncé que, faute d'obtenir l'accord du comité de grève, elle se proposait de consulter de nouveau le personnel de l'entreprise nationalisée. Cette menace semble avoir fait réfléchir les dirigeants syndicaux, conscients aussi qu'une large fraction des syndiqués était prête à accepter les 14.4 % d'augmentation

Tout en refusant, une fois de plus, l'offre patronale, ils ont pris l'initiative d'une commission d'enquête qui serait composée d'un président indépendant, assisté de deux représentants des syndicats et du patronat.

Sur un autre front, celui de l'automobile, le patronat passe également à la contre-attaque. La direction de British Leyland, l'entreprise nationalisée de construction automobile, envisage d'imposer à son personnel une augmentation de 5 %, accompagnée de mesures visant à augmenter la productivité, que les syndicats avaient rejetée.

Tout en rejetant les propositions patronales, les syndicats s'étaient d'ailleurs bien gardés de lancer un ordre de grève. Apparemment, la direction estime qu'elle peut de nouveau prendre le risque de mettre les syndicats au pied du mur. L'initiative d'imposer une augmentation de salaire crée des problèmes juridiques, mais elle pourrait entraîner les syndicats à lancer un ordre de grève. Dans ce cas, le gouvernement — il assure à contre-cœur la survie de l'entreprise nationalisée, qui, la semaine dernière, annonçait déjà 120 millions de livres de pertes — pourrait favoriser la liquidation d'un empire industriel peu rentable.

H. P.

AUX ÉTATS-UNIS

Plusieurs banques portent à 19 % leur taux de base

Suivant l'initiative prise par la Chase Manhattan Bank et la First National Bank of Chicago, plusieurs banques américaines ont porté, mardi 18 mars, leur « taux de base » à 19 %. Vendredi, la Chase avait fixé son taux de base à 18.25 % et la First National Bank of Chicago à 18.50 %.

Cependant, la Chase a fait savoir que la nouvelle majoration ne s'appliquerait pas aux petites entreprises.

Cette dernière décision est conforme aux recommandations adressées aux banques par le Système de réserve fédéral (« Fed ») et son président, M. Volcker.

Prenant la parole mardi, à New-York, devant soixante-cinq dirigeants de banques, M. Volcker leur a demandé de ne pas prêter à ceux de leurs clients qui chercheraient à substituer des crédits bancaires à des ressources qu'ils devraient normalement se procurer sur le marché financier (c'est-à-dire par des émissions d'obligations), qui connaît actuellement de grandes difficultés. Les banquiers présents ont exprimé leur désarroi devant les responsabilités qui leur sont ainsi attribuées, leur rôle n'étant pas de déterminer quelles sont les demandes de crédits « justifiées » ou non.

Précisions sur le plan Carter

Une erreur de transmission nous a fait écrire dans l'analyse du plan Carter contre l'inflation (« le Monde » daté 16-17 mars) que les Etats-Unis avaient importé en 1979 pour 90 milliards de dollars de pétrole. Ce chiffre, cité par M. Carter, concernait en réalité la prévision d'importations pour 1980. Il représente une hausse de 137 % de la valeur des importations par rapport à 1978, résultant de la hausse des prix du « brut ». En volume, les importations de pétrole brut des Etats-Unis, après avoir plus que doublé à la suite du premier choc pétrolier de fin 1973 (+ 111 % entre 1974 et 1977), sont en en effet restées à peu près stables depuis 1977, ayant même légèrement tendance à diminuer depuis cette date.

De même est-ce par erreur — consommation n'est pas importation, valeur n'est pas volume — que nous avons écrit que la consommation de pétrole des Etats-Unis avait doublé en 1979, alors qu'en volume celle-ci est à peu près restée à son niveau de 1977, après avoir sensiblement augmenté entre 1974 et 1977 (+ 17 %). Il n'est reste pas moins vrai que la demande américaine demeure extravagante : les Etats-Unis consomment à eux seuls l'équivalent de deux fois la production de l'Arabie Saoudite et — avec le Canada — le tiers du pétrole mondial.

En 1979

LES ÉCHANGES ENTRE LA R.F.A. ET LA R.D.A. ONT AUGMENTÉ DE 8 %

Wiesbaden (A.F.P.). — Les échanges commerciaux entre la République fédérale et la R.D.A. se sont, en 1979, accru de 8 % pour atteindre 9 176 millions de marks. Selon le Bureau fédéral des statistiques, l'excédent de la R.F.A. s'est contracté à 246 millions contre 675 millions l'année précédente. Les exportations ouest-allemandes ont progressé de 3 % à 4 711 millions, tandis que les importations augmentaient de 15 % à 4 465 millions.

ÉTRANGER

LES PERTES DE CHRYSLER EN 1980 SERAIENT PLUS IMPORTANTES QUE PRÉVU

A l'occasion du lancement d'une émission d'obligations d'un montant de 400 millions de dollars partiellement réservée à leurs concessionnaires, les dirigeants du groupe Chrysler ont indiqué, le mardi 18 mars, qu'ils avaient révisé en hausse leurs prévisions concernant le déficit de la firme pour l'exercice 1980. Celui-ci serait compris entre 550 et 650 millions de dollars, alors que jusqu'à présent le constructeur tablait sur une perte inférieure à 500 millions de dollars.

Le même jour, le gouvernement américain a manifesté, par la voix de M. Askew, représentant spécial du président Carter pour les négociations commerciales, son opposition aux restrictions sur les importations de voitures étrangères, notamment japonaises, réclamées par un nombre croissant de syndicalistes et de parlementaires. Entendu par une commission de la Chambre des représentants, M. Askew a en effet déclaré que les inconvénients d'une limitation volontaire ou obligatoire des importations *« dépasseraient de loin les avantages probables »*.

D'autre part, afin de soutenir la production d'automobiles, Firestone (pneumatiques) a prévu en avril une prime de 100 dollars à ses salariés qui achèteraient une voiture américaine.

● *Belgique, relèvement du taux d'escompte de 12 à 14 %.* — La Banque nationale de Belgique a décidé mercredi 19 février de porter de 12 à 14 % son taux d'escompte.

AGRICULTURE

LA COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG SE PRONONCE POUR UNE HAUSSE DES PRIX DE 7,9 %.

La commission de l'agriculture du Parlement européen a adopté, ce mercredi 19 mars, le rapport de M. Delatte (libéral, France) sur les prix agricoles et les politiques d'accompagnement. Elle s'est prononcée pour une augmentation moyenne des prix de 7,9 %, alors que la Commission européenne proposait une hausse d'environ 2,4 % seulement. Par contre, le chiffre retenu par la Commission est conforme à celui revendiqué par les organisations agricoles européennes.

AFFAIRES

UNE ÉTUDE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

• 52 % des entreprises industrielles vendent à l'étranger
• Sept secteurs d'activité assurent plus de la moitié des exportations

Plus de la moitié (52 %) des entreprises industrielles exportent. En 1976, 18 400 entreprises, sur un total de quelque 32 000 ayant plus de 10 salariés, ont vendu à l'étranger pour un montant total de 196 milliards de francs. Telle est l'une des premières conclusions d'une très intéressante étude sur « les exportateurs de l'industrie », réalisée par le service de l'informatique et des statistiques du ministère de l'industrie. A partir de diverses données, notamment du fichier du Centre français du commerce extérieur, les auteurs ont tenté de dresser un panorama des exportations de l'industrie et de répondre à ces questions. Qui exporte ? Quels produits ? Vers quels pays ? Quel rôle jouent les filiales de groupes étrangers implantées sur le territoire national ?

Si beaucoup de petites entreprises de moins de deux cents salariés exportent (une sur deux), l'effet de taille joue incontestablement un rôle important, puisque neuf sur dix des sociétés de plus de deux cents salariés ont accès aux marchés extérieurs, le pourcentage des ventes à l'étranger augmentant avec la taille des firmes. Ainsi, 56 % des exportations en volume sont réalisées par les cent plus gros exportateurs, alors que les cent premières entreprises industrielles assurent seulement 44 % du chiffre d'affaires de l'industrie en France. C'est dire que la concentration des exportations est sensiblement supérieure à celle de l'industrie en général. Les entreprises dépendant de groupes industriels et financiers (1) sont à l'origine de près de 84 % des exportations, les P.M.E. (entreprises indépendantes de moins de cinq cents salariés) n'en assurant pour leur part que 12 %.

● La structure des ventes françaises à l'étranger s'est profondément transformée au fil des ans. Les biens intermédiaires, autrefois le point fort, ne représentent plus que 31 % des exportations contre 33 % pour les biens d'équipement. Plus de la moitié des ventes à l'étranger sont assurées par sept secteurs d'activité : l'automobile (34 milliards de francs), la chimie de base (15,5), les équipements industriels (15,5), la sidérurgie (12), l'aéronautique (11), le matériel électronique (9) et l'industrie textile (9). Il faut cependant noter que les balances commerciales de branches comme le textile et le matériel électronique sont globalement déficitaires.

● La C.E.E. absorbe près de la moitié des exportations industrielles françaises (47,6 %). L'Afrique reste, avec 15 %, un débouché important, suivie par le reste de l'Europe (14 %). Les Etats-Unis et les pays de l'Est ne représentent qu'une part modeste avec 5 % chacun. On constate que plus le marché est éloigné, moins les petites entreprises sont présentes, celles-ci concentrant leurs ventes vers la C.E.E. et l'Afrique.

● *A priori*, les entreprises du secteur public exportent peu : 16,2 % de leur production, alors que ce pourcentage atteint 24,3 % pour les entreprises liées à un groupe financier et 31 % pour celles dépendant d'un groupe industriel privé. Toutefois, si l'on exclut les entreprises publiques, qui n'ont pas vocation à exporter (E.D.F., G.D.F., Charbonnages), on atteint le taux record de 33,1 %.

● L'analyse du comportement des filiales des sociétés étrangères (2) constitue, sans doute, l'apport le plus original de cette étude. On découvre que leurs exportations ne représentent que 17,9 % de leurs ventes, contre 23,2 % pour les entreprises à capital entièrement français. Le comportement de ces firmes varie, il est vrai, selon leur taille : les filiales étrangères emploient plus de cinq cents personnes, exportent sensiblement moins que les sociétés françaises de taille équivalente, alors que l'on constate un phénomène inverse pour les entreprises de taille plus modeste. On constate donc que *« les taux d'exportation sont d'autant plus bas que la taille de l'entreprise contrôlée s'élève »*. Ce qui *« semble correspondre à l'objectif principal d'extension de la part du marché intérieur et de substitution d'exportation par une production délocalisée »*.

Pour intéressante qu'elle soit, cette étude est cependant incomplète puisqu'elle ne prend pas en compte les flux d'importations qui permettraient de raisonner en terme de balance nette. Pourquoi ne pas avoir comblé cette lacune ? Tout simplement parce que, à l'heure de l'informatisation et de la circulation internationale des données, la France de Courteline n'est pas morte. Seule l'administration des douanes dispose d'un fichier recensant les importations de chaque entreprise, affirme-t-on. Or, ces informations sont *« protégées »* par le *« secret douanier »* et aucun ministère n'y a accès. — Ph. L.

(1) Entreprises dont 10 % au moins du capital sont détenus par de tels groupes

(2) Entreprises dont 20 % du capital au moins sont détenus par une firme étrangère.

En Grande-Bretagne

Le groupe chimique I.C.I. a fait des bénéfices records en 1979

L'année 1979 a été faste pour le groupe chimique Imperial Chemical Industries (I.C.I.), numéro un de l'industrie privée britannique et cinquième au plan mondial dans son domaine d'activité.

Le chiffre d'affaires du groupe a atteint le montant inégalé de 5 638 millions de livres (51 milliards de francs), ce qui représente une progression de 18 % par rapport à l'année précédente, due pour partie à la hausse des prix et pour l'autre à l'augmentation des ventes en volume (+ 8 %), qui contraste avec les maigres 3 % de l'industrie chimique britannique. Les résultats obtenus à l'étranger sont aussi impressionnants. Les exportations se sont accrues de 29 % en moyenne et même de 35 % vers l'Europe occidentale, leur montant sur le continent dépassant le milliard de livres (9,8 milliards de francs) pour la première fois. Le chiffre d'affaires consolidé a même frôlé les 6 milliards de livres si l'on y ajoute les 559 millions de livres (5,3 milliards de francs) reçus de la participation de 19 % détenue par le groupe dans le gisement de Ninian, en mer du Nord.

Les bénéfices consolidés ont connu une croissance plus forte encore, puisqu'ils s'élèvent à 560 millions de livres (5,3 milliards de francs) avant impôts (+ 33 %) et à 431 millions (4,1 milliards de francs) après impôts (+ 41,8 %) hors plus et moins-values. Fait notable, alors que dans les comptes de 1978 les activités pétrolières du groupe étaient déficitaires pour 16 millions de livres (152 millions de francs), elles ont dégagé en 1979 un profit de 79 millions de livres (750 millions de francs) représentant 14,1 % du résultat consolidé avant impôt.

Autant dire que les dirigeants d'I.C.I. se frottent les mains. La manne de la mer du Nord leur a permis d'éponger les pertes subies dans les fibres synthétiques (33 millions de livres, soit 313,5 millions de francs), mais aussi celles provenant des variations de changes (34 millions de livres, soit 323 millions de francs) et du manque à gagner enregistré en janvier 1979 en raison de la grève des transporteurs. En 1980, l'« or noir » de Ninian devrait, au bas mot, rapporter 100 millions de livres (950 millions de francs) au groupe. Tout dépendra des hausses décidées par les pays producteurs dans le courant de l'année.

Les affaires marchent donc très fort, et Sir Maurice Hodgson, le président du groupe, pouvait à juste titre poser il y a quelques jours cette question : *« Mais où est donc la récession ? »* — A. D.

Un groupe britannique prend une participation dans la société marseillaise Comex

La société britannique Houlder Offshore, spécialisée dans les travaux sous-marins en mer du Nord et filiale du groupe Furness Whitby, vient d'entrer dans le capital de la société marseillaise Comex, l'un des chefs de file mondiaux de la plongée industrielle sous-marine.

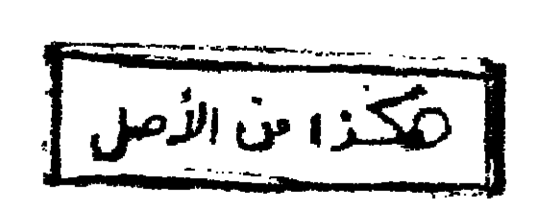
Houlder Offshore, qui détenait déjà 2 % du capital de la COMEX S.A., holding du groupe, va porter ce pourcentage à 16 % en rachetant des titres aux actionnaires actuels (M. Delauze, 33 %, le groupe pétrolier Total, le groupe bancaire Paribas et le Crédit lyonnais) pour la somme de 2,1 millions de livres (19 millions de francs). Parallèlement, Houlder Offshore acquiert 50 % du capital de Comex Diving Ltd, filiale britannique de Comex S.A., et le plus important employeur de plongeurs en mer du Nord (deux cents) pour un montant de 3,5 millions de livres sterling (32 millions de francs environ), cette filiale prenant le nom de Comex-Houlder. Il est prévu un développement des travaux en Grande-Bretagne, notamment sur les gisements de pétrole en mer du Nord qui faisaient déjà l'objet d'une association entre Houlder et Comex. Un centre britannique de technologie sous-marine, enfin, sera édifié en collaboration avec le centre de Marseille.

Cette opération, qui a reçu l'approbation du gouvernement français, constitue une solution partielle aux problèmes qu'avait rencontrés Comex. Fondée et animée par M. Henri Delauze, la société, après une expansion très rapide, au point de devenir le numéro un mondial de la plongée sous-marine, décuplant son chiffre d'affaires en cinq ans (plus de 700 millions de francs), avait durement ressenti la crise des forages pétroliers sous-marins après 1975, et éprouvé de lourdes pertes. En 1979 M. Delauze avait envisagé de s'associer avec le géant américain McDermott-Babcock et Wilcox, spécialiste des plates-formes pétrolières et désireux de se lancer dans les travaux sous-marins. M. Delauze y voyait un moyen de pénétrer le marché américain, fermé aux Français (et aux autres), mais au prix de la cession de la filiale Comex-Services. Le ministère français de l'industrie s'y était opposé, préconisant une solution française. Le nom d'Air-Liquide fut prononcé, puis celui de la société AMREP (matériel pour le forage pétrolier), mais les négociations échouèrent, M. Delauze ne voulant pas, semble-t-il, perdre son indépendance. La Comex dut, alors, licencier trois cents personnes en août 1979. Depuis, la signature de plusieurs contrats importants a permis de redresser un peu la situation et de négocier l'entrée du groupe britannique, à un niveau *« raisonnable »*.

● *Le groupe pharmaceutique britannique Beecham (10 milliards de francs de chiffre d'affaires) va prendre le contrôle de la Société des parfums Givenchy* - Un accord de principe sur cette prise de participation majoritaire a été conclu entre les deux parties après dix-huit mois de négociations (*le Monde* du 26 octobre 1978). L'opération a toutes chances d'être avalisée par le ministère des finances. Après le récent achat de Lubin par le groupe allemand Henkel, qui entend développer cette affaire en lançant une nouvelle eau de toilette, près de 40 % de l'industrie française des parfums sont désormais passés sous contrôle étranger. En 1980, Givenchy a réalisé plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires, dont les deux tiers à l'exportation.

● *Le groupe japonais Toshiba* va produire des circuits intégrés aux Etats-Unis. Il vient de racheter à cet effet la société californienne Marumen Integrated Circuits (MIC) qui appartenait déjà à un groupe japonais (Mansei Industry). Toshiba va investir environ 20 millions de dollars pour accroître les capacités de production de l'usine MIC. Toshiba a un important client aux Etats-Unis pour ses circuits : le constructeur automobile Ford.

● *La deux millionième G.S.*, voiture fabriquée par Citroën depuis 1970, est sortie des chaînes de Rennes-la-Janais, vendredi dernier. La cadence actuelle de GS tout type est de mille deux cents par jour; pour 66 %, cette production est exportée.



AFFAIRES

CONJONCTURE

LES « JOURNÉES SUR LES PRIX » A FRANCE-INTER

Pas de consommateurs à l'antenne

Les responsables de la Confédération du cadre de vie (C.S.C.V.), une des organisations nationales de consommateurs, ne sont pas contents. Le vendredi 14 mars, à l'occasion des Journées départementales de la consommation de l'Essonne (*le Monde* du 18 mars), la C.S.C.V. avait demandé à France-Inter qu'un représentant des consommateurs participe à l'émission « Le téléphone sonne ». Ce représentant, dûment mandaté par l'ensemble des organisations, devait être un membre de la C.S.C.V. La réponse négative de France-Inter au comité d'organisation a été justifiée par le fait que M. Monory, ministre de l'économie, avait été l'invité de cette émission quelque temps auparavant, et qu'il paraissait inopportun de revenir sur ce sujet.

Or, France-Inter, dans le même temps, organisait des « Journées sur les prix », qui ont commencé le 17 mars. Mardi 18, les militants de la C.S.C.V. apprenaient que le soir même, M. Fauchon, directeur de l'Institut national de la consommation, répondrait en direct aux auditeurs pendant l'émission « Le téléphone sonne »...

« *Y aurait-il à France-Inter deux poids deux mesures, suivant qu'il s'agit d'une organisation de consommateurs indépendante du pouvoir ou d'un directeur dépendant du ministre qui l'a nommé?* », demande la C.S.C.V. dans un communiqué. Et d'ajouter : « *On sait bien qu'un des moyens pour le consommateur d'exercer quelque influence dans le domaine des prix exige une information très complète, donc la libre expression des organisations de consommateurs à la radio et à la télévision. L'attitude de la radio nationale enlève toute crédibilité aux discours ministériels sur le rôle des consommateurs.* »

Pour ces «Journées sur les prix», dit encore la C.S.C.V., France-Inter « *n'a recueilli aucun avis d'organisations de consommateurs et ne leur a pas offert de participer à une émission* ».

[A la rédaction en chef de l'information à France-Inter on précise qu'ont été invités pour débattre des prix, outre le président de l'I.N.C., MM. Pierre Bernasconi, président de la confédération des P.M.E., Jacques Madieux, du Centre confédéral économique et social de la C.G.T., et Jacques Attali, conseiller de M. François Mitterrand. On ajoute que deux fois par jour, au cours des journaux de 9 heures et 10 heures, un journaliste de la chaîne a fait le point sur les prix, en direct de Rungis.]

LES BANQUES PRIVÉES SONT FAVORABLES A LA FACTURATION DES SERVICES BANCAIRES

M. Georges Hervet, président de l'Office de coordination des banques privées (O.C.B.P.), s'est déclaré favorable à la facturation des services bancaires (émission de chèques, retraits aux guichets, etc). En France, ces services sont gratuits, alors qu'ils sont payants à l'étranger, que ce soit aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale ou en Suisse. En conséquence, le coût de ces services est supporté par les emprunteurs.

« Je souhaite personnellement, a déclaré M. Hervet, que les utilisateurs de crédits ne paient que le juste prix et que les services fassent l'objet d'une facturation », ajoutant que le gouvernement n'y était pas hostile, mais que « les dés étaient pipés » en raison des « privilégiés » des réseaux mutualistes

A l'heure actuelle, les banques sont libres de taxer les services et opérations bancaires, à l'exception de la vente de chéquiers. Le Crédit du Nord a commencé, en juin dernier, à taxer les clients qui émettent trop de chèques, de même que la Caisse du Crédit agricole du Vaucluse. Mais jusqu'à présent, l'expérience n'a pas été étendue (« le Monde Dimanche » daté 16-17 mars).

L'ACCROISSEMENT DE LA MASSE MONÉTAIRE EN 1979, A ÉTÉ PLUS IMPORTANT QUE PRÉVU

L'accroissement de la masse monétaire a atteint 13,4 % en 1979 en moyenne annuelle, contre 13,2 % en 1978, la progression ayant été de 1,9 % pour le seul mois de décembre. En glissement, d'une année sur l'autre, la progression s'établit à 14,3 % contre 12,2 % en 1978, soit un net « dérapage » par rapport à l'objectif de 11 % prévu par le gouvernement.

Le chiffre de 14,3 % doit toutefois être réduit d'environ 1 %, une somme de 7 milliards de francs environ n'ayant pas été déduite des dépôts bancaires, du fait que le ministre du budget avait reculé au 18 décembre le paiement des impôts locaux et de la patente, et que le petit nombre de jours ouvrables en décembre n'a pas permis d'encaisser les chèques correspondants. Au surplus, dès janvier 1980, les dépôts à vue ont été amputés de 35 à 40 milliards de francs.

Il n'en reste pas moins qu'un dérapage s'est produit. M. Barre savait que son objectif d'une croissance de 11 % devrait être porté à 12 %, et c'est finalement 13,3 % qui a été obtenu. A l'origine de ce débordement, on trouve principalement l'expansion des crédits « désencadrés », surtout pour le logement, au second semestre. En glissement, les crédits à l'économie de caractère bancaire ont augmenté de 14 % contre 11,70 % en 1978. On sait que, pour 1980, le gouvernement a décidé de réintégrer dans l'encadrement une part des crédits « désencadrés » plus importante qu'auparavant.

● *La Société française de munitions (S.F.M.)*, filiale du groupe Gevelot, sous administration judiciaire depuis le 10 janvier, « *doit moderniser ses secteurs armement et diversifier ses activités commerciales* », ont indiqué le 17 mars les syndicats du personnel. Pour eux, la S.F.M. est une entreprise viable, à condition de trouver les 35 à 40 millions de francs d'argent frais indispensables à son redressement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,3795	4,3825	— 150	— 110	— 330	— 280	— 915	— 835
$ can. ...	3,7125	3,7165	— 30	+ 45	— 65	+ 25	— 220	— 85
Yen (100).	1,7535	1,7560	— 20	+ 10	— 40	— 5	— 35	+ 15
DM	2,3360	2,3395	+ 90	+ 130	+ 180	+ 225	+ 515	+ 600
Florin ...	2,1260	2,1285	+ 55	+ 85	+ 130	+ 165	+ 280	+ 340
F.B. (100)	14,4035	14,4205	— 965	— 645	—1465	—1100	—2790	—2290
F.S	2,4715	2,4755	+ 165	+ 200	+ 320	+ 365	+ 850	+ 930
L. (1 000).	4,9960	5,0025	— 225	— 160	— 485	— 400	—1505	—1370
£ . .	9,5875	9,6005	— 335	— 225	— 595	— 465	—1735	—1535

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 3/4	8 1/4	8 5/8	8 3/4	9 1/8	9 5/8	10
$ E.-U ..	45	45 1/2	17 3/16	17 9/16	18	18 9/16	18 5/8	19
Florin ...	1 3/4	4 1/4	10	10 1/2	10 1/8	10 7/8	11 1/2	12 1/4
F B. (100).	9 3/4	14 1/4	15 3/8	16 3/8	15 5/8	16 5/8	15 3/8	16 1/8
F.S.	1 5/8	2 1/8	5	5 3/8	6 1/8	6 3/8	7 1/8	7 5/8
L. (1 000).	10 3/4	13 1/4	17 3/8	18 5/8	19	20	20 3/8	21 1/4
£	16 1/4	17 1/4	17 1/2	18 1/8	17 1/2	18 1/8	18 1/8	18 7/8
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	13 1/2	13 3/4	13 3/4	14 1/4	14 3/4	15

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE RALENTISSEMENT DE L'ÉPARGNE S'AGGRAVE

La chute de la collecte de l'épargne des Français, qui se traduit par une très forte diminution des excédents des dépôts sur les retraits dans les caisses d'épargne, se poursuit. Amorcée en juillet, cette chute avait été de 61 % en octobre 1979 et de 67 % en novembre, pour faire place, il est vrai, à une progression de 51 % en décembre, grâce au relèvement du plafond des dépôts sur le livret A des caisses d'épargne exonéré d'impôt (porté de 41 000 F à 45 000 F).

Dès janvier, la chute reprenait (— 51 %), pour s'accélérer en février. Pour le réseau de l'« Ecureuil », perturbé par un conflit social (mais compte non tenu de la caisse de Paris, la plus importante), le fléchissement est d'environ 80 % : 230 millions de francs d'excédent des dépôts sur les retraits en février contre 1 200 millions (chiffre provisoire). Pour le réseau postal, le fléchissement est du même ordre (181 millions de francs d'excédent contre 688 millions).

Le gouvernement pense que cette chute devrait se ralentir dans les prochains mois, mais, déjà, le mois de mars s'annonce mauvais. En France, comme ailleurs, les ménages épargnent moins, soit que leur pouvoir d'achat stagne ou baisse soit qu'ils préfèrent consommer plutôt que placer à taux réduit des sommes ainsi rongées par l'inflation.

MONNAIES

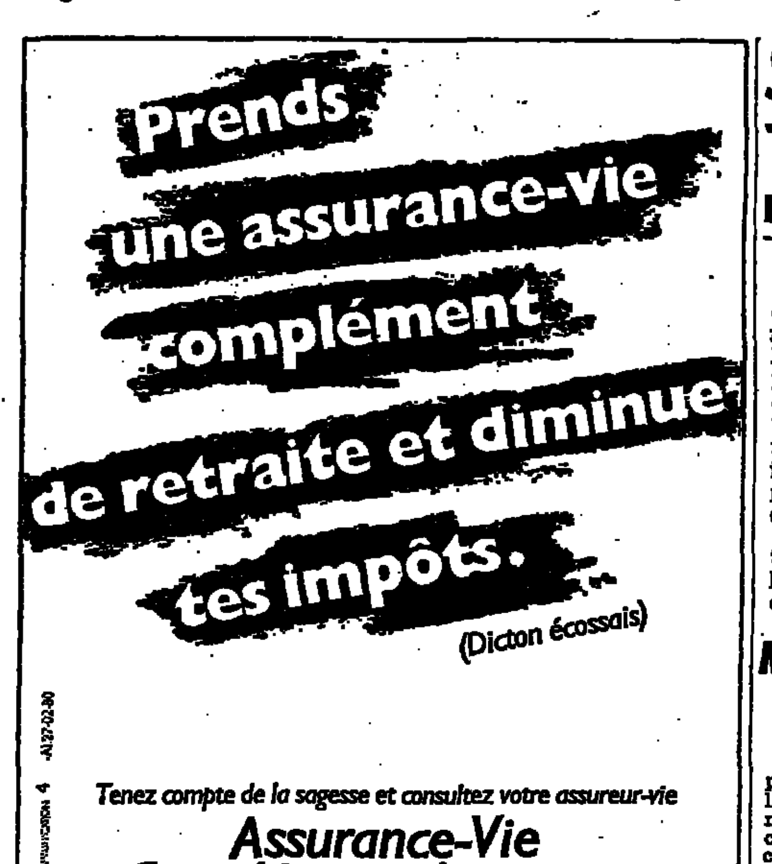
LÉGER REFLUX DU DOLLAR REMONTÉE DE L'OR

De fortes ventes bénéficiaires ont entraîné, mercredi 19 mars, un léger reflux des cours du dollar après leur ascension vertigineuse. La monnaie américaine, qui avait dépassé mardi 1,88 DM à Francfort contre 1,8350 DM vendredi est revenue à 1,8750 DM. A Zurich, elle a rétrogradé à 1,7725 F.S. contre 1,79 F.S. lundi, et, à Paris, elle s'établissait aux environs de 4,38 F, après avoir frôlé 4,40 F mardi dans le courant de l'après-midi. Dans le monde entier, de nombreux détenteurs de dollars, notamment les pétroliers arabes, éprouvent le besoin de se délester quelque peu, estimant, en outre, que la hausse non moins vertigineuse des taux d'intérêt aux Etats-Unis (19 % pour le taux de base des banques et près de 20 % pour l'eurodollar à trois mois) a été largement anticipée.

Cherchant à couper court aux rumeurs de dévaluation du franc belge au sein du « serpent », le ministre des finances de la Belgique, M. Geens, a déclaré que la ferme politique de défense de la monnaie serait maintenue. « Ceux qui croient qu'en ce domaine des changements vont se produire se font des illusions. »

Sur le marché de l'or, une nette reprise a été enregistrée, le cours de l'once passant de 481,50 dollars mardi soir à 514 dollars mercredi matin.

A Paris, la cotation du lingot a dû être réservée un moment mercredi. Finalement le lingot a gagné 12,9 %, s'inscrivant à 74 550 F contre 66 000 F mardi.





SOCIAL

L'AVIS DES LEADERS OUVRIERS SUR LES DIFFICULTÉS

Les centrales ouvrières apprécient différemment les difficultés actuelles du syndicalisme mises en lumière dans le récent reportage de Dominique Pouchin sur les lieux de travail (« le Monde » des 4, 5, 6 et 7 mars). La crise du mouvement ouvrier, pour la C.G.T., n'est que le fruit d'une campagne d'intoxication orchestrée par le patronat et le gouvernement pour intimider les travailleurs, manœuvre vouée à l'échec, car ceux-ci, loin de se résigner, se dressent avec dignité. Si maladie du syndicalisme il y avait, elle ne pourrait atteindre que les organisations qui pratiquent la collaboration de classe, ou, insinue M. Krasucki, celles qui y retournent, désignant ainsi implicitement la C.F.D.T.

A Force ouvrière, M. Bergeron rejette aussi catégoriquement tout diagnostic pessimiste. Il reconnaît cependant, lui aussi, l'existence de difficultés. La C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C. conviennent, elles, de la dureté de l'épreuve en cours.

Les deux grands alliés d'hier, la C.G.T. et la C.F.D.T., évaluent fort différemment le potentiel et la tactique du patronat. Pour la première, la faillite du capitalisme étant sans issue, le C.N.P.F. cherche à diviser les travailleurs ; notamment en créant une concurrence entre ceux qui ont acquis certaines garanties sociales et la masse de ceux qui en sont dépourvus. Pour la C.G.T., les employeurs, tout en utilisant l'arme de la répression, tentent de substituer le personnel d'encadrement au syndicat dans l'expression des doléances des travailleurs.

La C.F.D.T. pousse plus loin son analyse : le patronat veut avoir l'habileté de ne pas rejeter toute concession aux salariés, mais il boycotte l'accord collectif au profit des mesures individuelles, des cas particuliers que le syndicat a peut-être négligés, au nom des « globalisations unifiantes ». Sur la lancée du « réaxage » décidé au printemps 1978, M. Maire estime que le

M. Krasucki (C.G.T.) : une campagne orchestrée

« Comment le syndicalisme peut-il se libérer de sa crise actuelle ?

— Quelle crise ? En tout cas pas pour la C.G.T. Le syndicalisme pris en général est une notion trop indifférenciée. Si une crise vient à se produire, ce sera celle du syndicalisme de collaboration de classes ou de ceux qui y retournent, parce que c'est une impasse.

» La seule crise que je connaisse est celle du capitalisme, qui s'aggrave, et à laquelle il ne trouve pas d'issue. Elle détermine les conditions actuelles de la lutte de classe.

» Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de difficultés pour l'action syndicale.

» Le thème d'une crise du syndicalisme alimente une campagne orchestrée depuis de longs mois, à peine interrompue par le résultat indiscutable des élections prud'homales.

» Il y a là une sorte de mise en condition. Le C.N.P.F. et le gouvernement y ont le plus grand intérêt. Tout ce qui peut faire hésiter, freiner la lutte des travailleurs leur est bon, car c'est cette pression-là qu'ils craignent le plus.

» Mais la réalité est toute différente : autrefois, en période de grande crise économique, les travailleurs dans leur masse avaient tendance à faire le gros dos par crainte. Aujourd'hui, il y a près de 2 millions de chômeurs. Or, pour désigner certaines grèves massives et impétueuses, on parle à juste titre de grèves de la dignité. C'est tout le contraire de la résignation.

» D'ailleurs, les luttes qui se mènent actuellement sous l'impulsion de la C.G.T. donnent des résultats. Et nous n'en sommes qu'au début. C'est la voie où la C.G.T. est fermement engagée et sur laquelle nous aimerions rencontrer les autres organisations afin de surmonter les difficultés de l'unité d'action. Car l'unité, c'est l'action.

— Comment analysez-vous le dispositif patronal ?

— Concurrence, répression et action psychologique. La concurrence entre les travailleurs a toujours été l'arme favorite des patrons. L'individualisation des salaires, l'attaque contre les conventions collectives sous prétexte d'assouplissement, thèmes favoris du C.N.P.F., n'ont pas d'autre but. Le moyen le plus massif, actuellement en œuvre, est celui qui place plusieurs millions de travailleurs, et principalement des jeunes, dans une situation précaire.

» On nous présente pour un phénomène de société, pour une marginalisation inévitable où se complairaient même les intéressés, ce qui n'est qu'une méthode cynique pour détruire des conquêtes décisives de l'action syndicale. Ce serait un saut de plus d'un demi-siècle en arrière.

— Quelle peut être votre réplique ?

— Nous n'aurons que ce que nous pouvons décrocher par la lutte de tous ceux qui ont un statut normal, unis à ceux qui en sont dépouillés. Leur intérêt est commun : les uns pour combattre l'injustice, se préserver de la concurrence, les autres pour sortir de la précarité.

» La responsabilité syndicale est grande. Il faut lutter pour l'embauche définitive et contre les discriminations. Des résultats ont été obtenus dans des hôpitaux, des bureaux de poste, certaines entreprises privées, notamment pour les jeunes des « contrats Barre », avec l'appui décisif de ceux qui avaient un statut normal et de la population.

» D'autre part, la répression prend des proportions graves. En fait, il s'agit d'intimider pour gêner l'action revendicative, et il est parfaitement possible de mettre en échec ces mesures. A condition de leur opposer une riposte à leur mesure et de rendre coup pour coup. Enfin, cette répression se combine avec une action psychologique à forte dose dans les entreprises.

» M. Ceyrac n'a pas fait mystère du sens qu'il donne à « l'expression des travailleurs » : « *Les syndicats doivent s'habituer à ne pas être les seuls porte-parole des intérêts des travailleurs.* » Les autre étant le patron ou, par délégation, un encadrement spécialisé et dûment chapitré !

» Mais il n'est pas si facile de faire passer un porte-parole du patron pour un bon délégué syndical...

— Estimez-vous donc que le syndicalisme est en pleine santé ?

— Ce serait exagéré : il y a de sérieuses difficultés pour l'unité d'action. La C.G.T., avec 43 % des voix de l'ensemble des salariés et plus de 50 % dans l'industrie, est une organisation forte, influente, pourvue d'une orientation claire. Mais, naturellement, elle n'est pas sans problèmes : quel corps vivant l'est ?

» Actuellement, nous luttons contre tout ce qui vise à décourager les travailleurs et pour qu'ils s'engagent résolument et sans complexes dans l'action nécessaire. Nous voulons privilégier l'action dans les entreprises à partir des besoins concrets des travailleurs, définis avec eux.

» Nous travaillons pour que la C.G.T. soit davantage et partout ce qu'elle dit être. Les travailleurs ne doivent pas simplement penser « *la C.G.T. roule pour nous* ».

— M. Georges Séguy, à la tribune du conseil du parti communiste français en novembre dernier, n'a-t-il pas regretté que les décisions de votre congrès de Grenoble rencontrent des obstacles ?

— Vous avez sans doute vos raisons de choisir cette référence. Je me permets de vous signaler qu'il l'a dit bien avant et publiquement, en notre nom, dans les instances nationales de la C.G.T., dont c'est effectivement l'opinion collective...

» En fait, le quarantième congrès a été, à cet égard, le point de départ d'un effort qui ne peut pas aboutir par un effet magique. Des progrès très intéressants ont été accomplis dans cette voie et il y a bien du chemin à parcourir, des pesanteurs et des routines à secouer.

— Pourtant, depuis dix ans, vos effectifs sont stagnants, parfois même en régression, malgré de nombreuses campagnes de recrutement.

— Ce n'est pas une situation satisfaisante. Les travailleurs ont besoin d'une C.G.T. beaucoup plus forte. Là où l'activité syndicale se fait réellement au plus près des préoccupations des travailleurs et avec leur étroite participation, on progresse. Actuellement, la reprise des cartes 1980 marque une avance sur la même période de l'an passé, mais nous sommes beaucoup plus ambitieux.

— Les continuelles critiques à l'adresse de la C.F.D.T. ne nuisent-elles pas à l'unité d'action ?

— L'unité d'action est nécessaire pour l'efficacité de la défense des revendications. C'est une politique constante de la C.G.T. et nous n'entendons pas y renoncer.

» Que faire, si par suite de son « recentrage », la C.F.D.T. rabaisse effectivement les objectifs revendicatifs et refuse le plus souvent les actions vigoureuses pour s'en tenir à des positions « déclaratives » ? Il faut dire la vérité aux travailleurs. Nous leur disons : « Vous n'êtes pas seulement des spectateurs qui comptez les points, l'unité, c'est de votre lucidité, de votre intervention, de vos décisions qu'elle dépend. »

M. Bergeron (F.O.) : faire confiance au contrat collectif

« Le syndicalisme « *de masse* » n'a existe en France que durant de courtes périodes : au lendemain de la première guerre mondiale, en 1936 et à la libération de 1945. La situation actuelle n'a donc pas un caractère exceptionnel.

» Y a-t-il vraiment crise du syndicalisme ? Je ne le crois pas. Son influence dépasse largement le nombre des adhérents ainsi qu'on l'a constaté lors de l'élection des conseils de prud'hommes. Les difficultés qu'il rencontre aujourd'hui ne résultent donc pas d'un mal dont il serait atteint, mais de la complexité des problèmes qu'il doit résoudre.

» Ceux qui, de ce fait, imaginent qu'il faut transformer le syndicalisme, revoir son rôle dans la société afin de le mieux adapter aux « *réalités nouvelles* », se trompent. Au risque de paraître conservateurs, voire passéistes, nous persistons à considérer que le syndicat « *ne peut être autre chose que le syndicat* », c'est-à-dire le lieu de rassemblement de celles et de ceux qui, ensemble, prennent conscience de la nécessité de défendre leurs intérêts professionnels. C'est parce que nous sommes conscients de cela que nous réaffirmons sans cesse notre attachement au principe du contrat collectif et notre méfiance à l'égard des idées de participation auxquelles nous opposons celles du contrat. Et c'est aussi pourquoi nous défendons avec autant de force une indépendance du syndicalisme à l'égard des partis et de l'Etat. »

M. Jean Menu (C.G.C.) : trouver le langage et le comportement qui entraînent la masse

« Les difficultés actuelles du syndicalisme sont indéniables. Le résultat des élections législatives de 1978 n'en est pas la cause véritable pour la C.G.T. et la C.F.D.T. En effet, les autres organisations, y compris la C.G.C., avaient moins (ou n'avaient pas) de raisons d'être traumatisées par ces résultats : elles connaissant cependant des problèmes du même ordre.

» Il s'agit surtout d'une crise du militantisme, due à la « morosité » générale des Français, qui, par crainte de l'avenir, se replient sur eux-mêmes et ont tendance à essayer de sortir individuellement leur épingle du jeu.

» En outre, l'attitude du patronat, de plus en plus réticent à poursuivre la politique contractuelle, et celle du gouvernement, qui persiste à faire des salariés les victimes privilégiées de son inébranlable politique économique, sont de nature à semer le doute quant à l'efficacité de l'action syndicale.

» Mais il faut rester confiants dans les vertus de l'action collective. Le résultat des dernières élections prud'homales a clairement démontré que près de 90 % des salariés de l'entreprise font confiance aux cinq organisations représentatives. Le vrai problème pour les responsables syndicaux, c'est de trouver le langage et le comportement susceptibles d'entraîner l'adhésion non seulement de leurs adhérents mais aussi de la grande masse des non-syndiqués. C'est ce que la C.G.C. cherche à faire en organisant les « états généraux de l'encadrement ». Le syndicalisme est sans doute en crise, mais il peut en sortir renforcé pour peu qu'il réussisse à s'adapter à notre temps et à redevenir porteur des aspirations des salariés : c'est tout naturellement la vocation du syndicalisme réformiste. »

M. Jean Bornard (C.F.T.C.) : l'heure d'un syndicalisme de responsabilité

« Oui, il y a crise, non pas du syndicalisme, mais d'un certain syndicalisme, celui qui est d'ailleurs présenté le plus souvent aux travailleurs par les mass media.

» Un travailleur sur quatre à peine est syndiqué, et plusieurs organisations viennent de reconnaître une baisse de leurs effectifs.

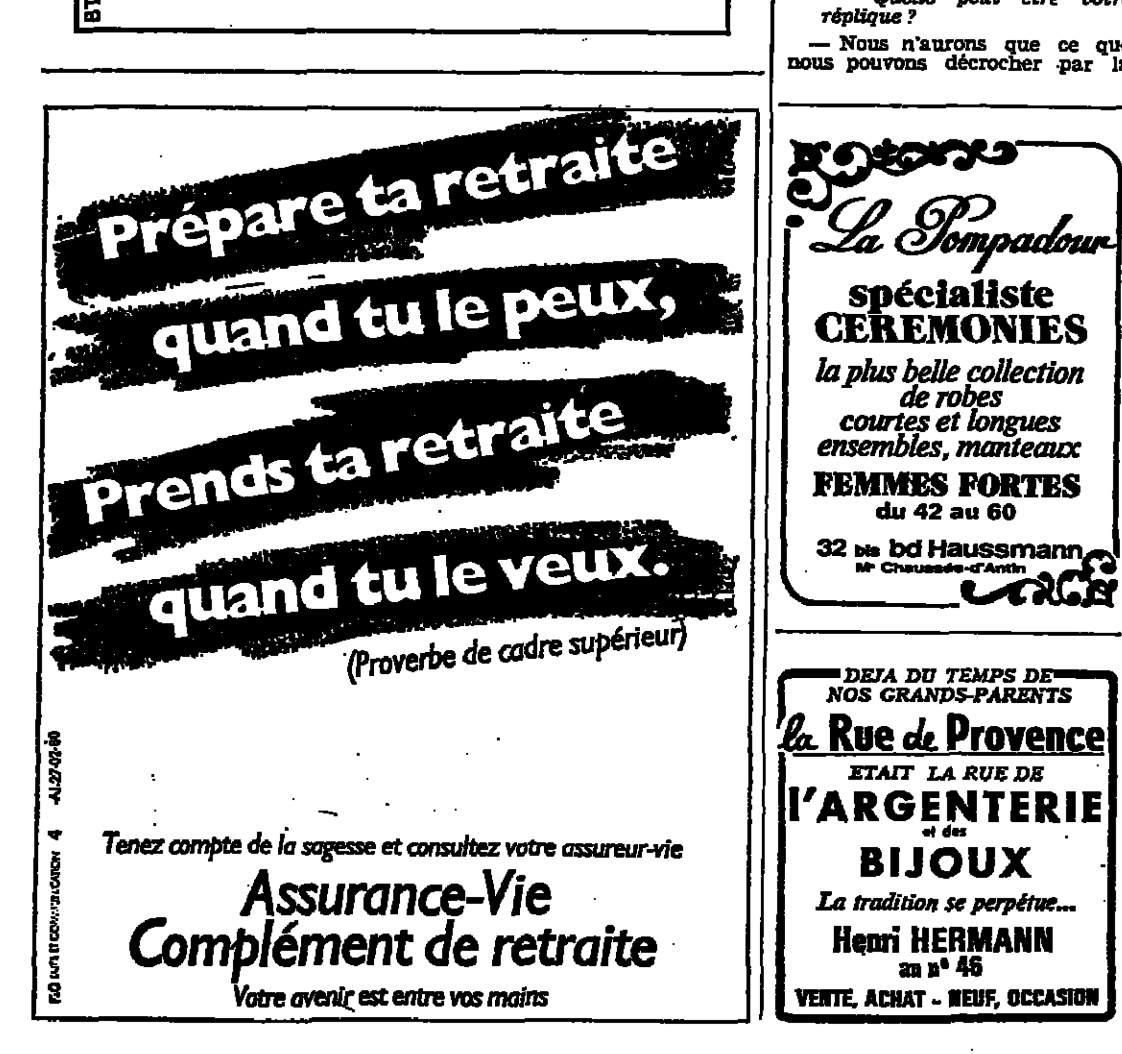
» Ce malaise est dû en premier lieu à la politisation des organisations qui vont jusqu'à subordonner leur comportement syndical à des considérations politiques : par exemple, depuis des années, le refus quasi-systématique d'accords par crainte d'avoir l'air « *de cautionner le système* ». Or la plupart des travailleurs n'admettent pas cette confusion.

» En second lieu, C.G.T. et C.F.D.T., depuis 1974, ont le plus souvent refusé de regarder la crise en face et préféré la nier. Or la défense de l'emploi, par exemple, doit se mener sur les conditions des adaptations et non sur leur refus. Le syndicalisme a perdu une part de sa crédibilité dans la mesure où il n'a pas osé s'attaquer aux vrais problèmes.

» Enfin, autant l'opinion comprend un mouvement clairement expliqué, aux objectifs bien définis, autant elle éprouve le sentiment d'une agitation stérile devant des grèves à répétition.

» Autant d'hypothèques qui pèsent, indépendamment de l'opposition bornée de nombreux employeurs qui pratiquent la lutte de classe avec autant d'ardeur et d'aveuglement que les tenants du marxisme.

» Or la C.F.T.C., pour sa part, ne connaît pas d'érosion. Essentiellement parce qu'elle lutte de toutes ses forces pour éviter les trois écueils ci-dessus. »





SOCIAL

DU SYNDICALISME

mouvement ouvrier doit « mieux accrocher » et prendre en main une « nouvelle donne » ; à savoir les conditions de travail, les mutations technologiques, les grandes mutations de structure qui commanderont l'avenir. Cette hauteur de vue ne ressemble-t-elle pas, sous un certain angle, à une fuite en avant ?

La C.G.T. est, elle, toujours aussi peu portée à l'autocritique. A ses yeux, reconnaître un fléchissement de la combativité ouvrière serait donner des armes à l'adversaire. Si les deux centrales se rencontrent sur l'urgence de mieux refléter les préoccupations de « la base », les retrouvailles ne durent guère. M. Krasucki ne laisse pas passer l'occasion, à propos des divergences syndicales nuisibles à l'unité d'action, d'accuser une nouvelle fois le « recentrage » de la C.F.D.T., coup de frein générateur selon lui de « revendications au rabais ».

JOANINE ROY.

M. Maire (C.F.D.T.) : une nouvelle donne se présente

« Au mois d'août dernier, vous constatiez, dans les colonnes du Monde, *les retards du syndicalisme sur son temps, en concluant qu'il fallait s'appuyer sur la crise pour changer. Où en êtes-vous ?*

— Une réflexion approfondie est en cours dans toute la C.F.D.T. Car il ne sert à rien de s'aveugler devant les faits : la force du syndicalisme français est insuffisante pour répondre aux défis de notre temps. Et nous avons l'ambition d'y faire face, avec succès. Pour cela, le mouvement syndical doit mieux accrocher aux problèmes de tous les travailleurs et accorder une grande importance à l'analyse du comportement patronal, qui nous pose de graves questions. Non pas que nous estimions nous trouver en face d'une grande stratégie sociale qui, pensée au siège du C.N.P.F., descendrait ensuite dans tout le corps patronal.

» Non, la « politique sociale » du patronat est plus pragmatique. Elle découle de son option fondamentale pour le libéralisme, pour le jeu du marché international, le plus brutal qui soit. Ses choix macroéconomiques induisent sa politique microsociale, où prédomine une double volonté d'individualisation des contrats de travail et d'aggravation d'un contrôle social des salariés.

» Pour cela, il tente de sortir des excès du taylorisme, d'engranger à sa façon les leçons de mai 68, de passer de l'autoritarisme à des méthodes de commandement plus ouvertes où l'ordre, l'autorité, sont accompagnés du conseil, voire de l'assistance aux problèmes individuels. Même si une partie des patrons continuent à se fier aux méthodes de répression directe.

» Depuis la crise économique, il existe une autre constante dans l'attitude patronale : le refus — sauf améliorations très partielles — de consolider et d'étendre les conventions collectives conclues dans les années 50, les accords nationaux interprofessionnels ou les importants accords d'entreprise de la décennie suivante. Cela ne veut pas dire que le patronat n'a rien fait depuis six ans, mais il a agi autrement, sous forme de décisions unilatérales, d'ailleurs souvent en réponse à des actions revendicatives. C'est ce que M. Chotard est en train de théoriser : une « politique sociale » hors syndicats.

— Les employeurs n'en font pas assez pour désarmer le mécontentement ?

— Exact. Mais le mécontentement ne conduit pas toujours à la combativité. Le chômage, la hantise de perdre son emploi, pèsent. Et particulièrement sur ceux dont la situation est la plus aléatoire : les travailleurs sans statut ou qui en ont un qui les défavorise. Et puis, à force de combattre la notion même de statut précaire, l'intérim par exemple, les syndicats n'ont-ils pas quelque peu négligé ceux qui étaient contraints d'y avoir recours ? Les syndicats ont perdu du terrain à trop globaliser les problèmes, plaquant souvent des revendications dites unifiantes sur une condition salariale morcelée et vécue d'une façon très diversifiée.

» Le noyau solide et stable du syndicalisme, aujourd'hui, est constitué par le salariat relativement qualifié et ayant acquis un certain nombre de garanties collectives. Or ce salariat-là diminue relativement. Il n'est peut-être même plus majoritaire, en nombre, par rapport à l'ensemble des autres salariés. A l'évidence, il nous faut inventer d'autres types de rapports avec l'organisation syndicale, d'autres formes pour l'action syndicale. Quand un travailleur adhère à la C.F.D.T., il attend de son organisation qu'elle l'aide à la défense individuelle de sa situation autant qu'il s'engage dans son combat collectif.

— Pourtant, le secteur public, qui ouvrait la voie, est relativement calme.

— Ce qui se passe aujourd'hui est différent, plus limité au plan de chaque entreprise publique ou administration. Mais l'on ne peut pas parler de baisse de la combativité. Surtout là où, évitant l'action catégorielle, on s'efforce de définir des revendications bien adaptées. Travail souvent discret et ingrat. La différence, par rapport à quelques années en arrière, réside dans l'absence des journées d'action générale qui exprimaient autant l'aspiration au changement politique que le mécontentement. Cela ne correspond vraiment plus à la situation.

— L'absence de perspectives politiques est donc très pesante ?

— Oui, bien qu'elle n'explique pas tout. Car les motifs de mécontentement sont nombreux, surtout autour des conditions de travail. Mais voyez ce qui se passe à propos du droit d'expression des travailleurs sur leurs conditions de travail. On ne peut dire que la C.F.D.T. soit en retard, sur ce point ! C'est une revendication fondamentale, une nécessité évidente devant toute évolution technique. Les patrons le savent, et, là encore, ils tentent des expériences menées sous leur seul contrôle et donc dénuées de portée véritable.

— Ne craignez-vous pas d'être mis hors jeu ?

— Non. Lorsque les premières conventions collectives ont été signées, des militants ont, à tort, redouté que ce ne soit un facteur de démobilisation, de « paix sociale ». Croire que donner la parole à chaque travailleur c'est l'enlever au délégué est un réflexe bureaucratique. Cela, au contraire, renforce l'efficacité du délégué. Mais Force ouvrière fait barrage, réduisant le syndicalisme à un système de délégation.

» La C.G.T., souvent, confond droit d'expression et réunion d'une vaste assemblée où les travailleurs écouteraient la bonne parole du responsable cégétiste. Ce double obstacle donne de l'espace au patronat pour organiser une expression des travailleurs sous le seul contrôle de la maîtrise, en mettant le syndicat à l'écart.

— Qu'en concluez-vous ?

— Une nouvelle donne se présente pour le syndicalisme. D'abord intervenir sur les conditions de travail, son organisation, les mutations technologiques, l'informatisation... Dans ces domaines, le salarié reste profondément subordonné aux décisions de l'employeur. La seconde tâche vise les mutations des structures industrielles qui placent le salarié non plus face à son travail mais à son avenir, celui de son industrie, de sa région. Ces deux approches permettent de progresser sur le problème de l'emploi et de la durée du travail. Elles doivent être liées à l'action contre le maintien et parfois la croissance des inégalités de revenus.

— Le fléchissement de l'influence syndicale et celui de vos effectifs vous ont donc amenés à chercher d'autres objectifs ?

— Nous mettons en lumière dans toute la C.F.D.T. une petite baisse de nos effectifs pour mener une réflexion en grand, pour mettre à jour le syndicalisme. La C.F.D.T. n'est jamais restée figée. C'est son atout.

» Nous nous attachons à replacer au premier plan le rôle de l'adhérent dans la vie syndicale, à diversifier le type de militants face à la multiplicité de nos domaines d'action, à mieux lier l'action pour l'amélioration des garanties collectives au service individuel à rendre à chaque adhérent par son syndicat. Nous avons du pain sur la planche,

Pour compenser les hausses des charges de chauffage

L'UNION DES H.L.M. DEMANDE UN RELÈVEMENT DES BARÈMES DE L'ALLOCATION LOGEMENT ET DE L'A.P.L.

L'Union des H.L.M., dans un communiqué, attire l'attention des pouvoirs publics sur les conséquences graves qu'entraînent les hausses des produits pétroliers sur les charges de chauffage.

Le comité directeur de l'Union des H.L.M. demande instamment « *le relèvement des barèmes de l'allocation de logement et de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), pour tenir compte de la hausse des coûts du chauffage, et l'application à toutes les énergies destinées au chauffage des habitations du taux réduit de T.V.A. de 7 % afférent aux produits de première nécessité* ».

Selon l'Union, en admettant qu' « *il n'y aura plus de hausse d'ici à la fin de la saison de chauffe, ce qui n'est qu'une supposition* », les charges réelles de chauffage auront augmenté de 36,3 % pour le fuel domestique, de 55,1 % pour le fuel lourd n° 2, de 25, 2 % pour le gaz naturel, de 19,4 % pour l'électricité.

Impasse dans les négociations sur une nouvelle convention

Les caisses d'assurance-maladie annulent la réunion avec les syndicats médicaux

Les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, exploitants agricoles, commerçants et artisans) ont décidé d'annuler la réunion qui devait avoir lieu, ce mercredi 19 mars, avec les syndicats de médecins sur l'élaboration d'une nouvelle convention fixant les conditions d'exercice du corps médical et de remboursement des assurés à compter du 1er mai.

Cette décision des dirigeants des caisses (1) constitue la riposte au coup de poing donné par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) qui, devant la lenteur des négociations et le blocage des honoraires depuis juillet 1979, a appelé ses adhérents, à partir du 17 mars, à majorer le prix des actes médicaux. De la « *guerre des tarifs syndicaux* », on passe ainsi à la quasi-rupture des négociations.

« *Les discussions ne reprendront pas tant que la C.S.M.F. n'aura pas rapporté sa consigne* », affirme-t-on dans les caisses, en précisant toutefois que les contacts pourront reprendre incessamment avec la Fédération des médecins de France qui, elle, n'a pas appelé à la « *guerre des tarifs* ». La F.M.F. a pourtant, dès le début de l'année, demandé à ses adhérents de majorer les honoraires médicaux, en violation de la décision du gouvernement de geler les tarifs tant qu'une convention ne serait pas signée. Y a-t-il deux poids deux mesures ?

Les caisses expliquent qu'elles étaient et demeurent hostiles au blocage gouvernemental et que la F.M.F. ne fait qu'appliquer des tarifs, négociés avec elles et prévus dans un avenant que les pouvoirs publics ont mis dans un tiroir. Heurté par l'intrusion du gouvernement dans la politique contractuelle, le président de la caisse-maladie des salariés, M. Derlin, avait d'ailleurs écrit à la F.M.F., en janvier dernier, qu'il ne poursuivrait pas les médecins appliquant des tarifs pour lesquels il avait donné son accord. Aujourd'hui, on ajoute : « *Si la F.M.F. veut poursuivre les discussions, les négociations reprendront avec elle.* »

L'arrivée des jeunes praticiens

Et la C.S.M.F. ? Restera-t-elle hors jeu, alors qu'elle représente la majorité des praticiens ? Après l'annonce de l'annulation des discussions, le président de la C.S.M.F. — le docteur Monier — a déclaré qu'il n'est pas question de renier la consigne de majoration des honoraires et que les distinctions entre les appels F.M.F. et C.S.M.F. au dépassement des tarifs étaient « *hypocrites et absurdes* ». « *Elles démontrent que les caisses ne veulent pas négocier un compromis avec le principal syndicat de médecins.* » Et le docteur Monier s'étonne d'autant plus du coup de semonce des caisses que son organisation a envoyé, dès lundi, des contre-propositions écrites au projet de convention. Alors que la C.S.M.F. refusait jusqu'à présent d'entrer dans le schéma des caisses qui, selon elle, crée un double secteur médical, elle a, cette fois, présenté quatorze amendements au cadre avancé par ses partenaires.

Est-ce le dialogue de sourds ? Chacun se renvoie la balle. Dans les caisses, on avoue ne plus comprendre la tactique de la C.S.M.F., qui tantôt « *sort des tranchées le sabre au clair* », tantôt « *semble prête au compromis* ». A la C.S.M.F., on accuse les dirigeants de l'assurance-maladie de faire le jeu du gouvernement, qui — convention ou pas — entend accroître la participation des assurés aux frais de santé.

Plus subtiles, les caisses estiment que la C.S.M.F. est en fait divisée dans la mesure où, bousculés par l'arrivée de jeunes et nouveaux praticiens, les généralistes sont prêts, en grande majorité, à accepter la maîtrise des soins et à maintenir l'esprit conventionnel. A la C.S.M.F., on dresse pour le moment un constat opposé et l'on se félicite de la décision du syndicat de Marseille, qui, au départ, opposé à la consigne confédérale d'un tarif syndical, vient de se rallier à cette position. Sauf intervention d'un tiers, le durcissement et de la C.S.M.F. et des caisses ne peut qu'aboutir à un éclatement de fait du secteur médical, au détriment des assurés.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Les représentants C.G.T. et C.F.D.T. au conseil d'administration de la caisse maladie des salariés n'ont pas approuvé cette décision.

LE CONGÉ MATERNITÉ

(Suite de la première page.)

Selon Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, qui présente le projet, cette amélioration a pour but d'« *aider particulièrement l'accueil de l'enfant dans une famille nombreuse, qu'elle le soit déjà ou qu'elle le devienne par cette nouvelle naissance : la mère est alors soumise à des contraintes particulières qui se traduisent le plus souvent par un surcroît de fatigue* ».

Le souci du gouvernement est de venir surtout en aide aux mères salariées, puisque, sur les sept cent cinquante mille naissances de l'année 1977, près de la moitié a eu lieu dans les ménages où la mère travaille à l'extérieur. Tenant compte d'ailleurs du travail que les mères accomplissent au foyer, le gouvernement devait approuver un deuxième projet de loi qui étend aux mères de famille nombreuse, n'exerçant pas une activité professionnelle, l'accès (réservé en totalité ou en priorité jusqu'à présent, aux salariées), aux équipements collectifs de garde d'enfants (cantines, garderies, centres aérés, colonies de vacances). Cette mesure devrait intéresser un million trois cent cinquante familles qui, au total, élèvent quatre millions et demi à cinq millions d'enfants de plus de trois ans.

En fait les pouvoirs publics visent deux objectifs : poursuivre la politique nataliste, qui consiste à faciliter la naissance d'un troisième enfant, et créer un mouvement en faveur du maintien à domicile des mères, afin d'éviter un gonflement du chômage. La forte augmentation du congé postnatal (huit semaines de plus) répond à cette dernière préoccupation, alors que, selon certains milieux associatifs et syndicaux, une majoration de même importance aurait dû porter sur le congé prénatal, afin de renforcer la prévention médicale et d'améliorer ainsi les conditions physiologiques de la naissance. — P. D.

NOUVELLES INTERVENTIONS DES FORCES DE L'ORDRE A LA SOCIÉTÉ D'APPLICATIONS PLASTIQUES PRÈS DE DIJON

(De notre correspondant.)

Dijon. — Les forces de l'ordre sont intervenues à deux reprises, mardi 18 mars, à la SBAP (Société bourguignonne d'applications plastiques), à Chevigny-Saint-Sauveur (Côte-d'Or), où une partie des ouvriers poursuivent un mouvement de grève déclenché le 7 février. C'est sous la protection des gendarmes des brigades environnantes que les camions de livraison ont pu pénétrer le matin dans la cour de l'usine. Dans l'après-midi, les gendarmes mobiles ont été appelés, car les grévistes ont retenu pendant deux heures un membre de la direction.

Le conseil municipal de Chevigny-Saint-Sauveur s'est réuni mardi soir en séance extraordinaire en présence du président du conseil général, M. Pierre Palau, et des conseillers généraux socialistes de l'agglomération dijonnaise et des grévistes. Le maire de la commune, M. Michel Basera, conseiller régional, a indiqué que l'ordonnance d'expulsion des grévistes rendue par le président du tribunal de Dijon, avait été exécutée lundi matin. N'ayant pas été prévenu des deux interventions des forces de l'ordre au cours de la journée de mardi, il a décidé de demander à son conseil municipal d'engager une procédure « *pour excès de pouvoir* » contre l'autorité de tutelle.

Le chef du cabinet du préfet de région, Mme Villain, a reçu dans l'après-midi les responsables des unions départementales C.G.T. et C.F.D.T., à qui elle a promis d'intervenir auprès de la direction pour que les négociations reprennent mercredi ou jeudi.

CHARLES MARQUÈS.

Elections professionnelles

RECUL DE LA C.G.T. ET DE F.O. DANS LES P.T.T.

Les élections professionnelles qui viennent d'avoir lieu dans les P.T.T. expriment, par rapport à 1977, un recul de la C.G.T. (— 2,6 %) et de F.O. (— 1,5 %). Celle-ci perd de peu la seconde place au profit de la liste C.F.D.T.-Fédération nationale des communications, ces deux organisations ayant décidé de fusionner au mois de mai. La C.S.L. (Confédération des syndicats libres) gagne 2,97 %.

Voici les résultats, sur 389 611 inscrits, soit 18 % des effectifs, et 326 265 suffrages exprimés : C.G.T., 38 % des exprimés ; C.F.D.T.-F.N.C., 24,4 % (en 1977 : C.F.D.T., 19,7 % ; F.N.C., 9 %) ; F.O., 24 % ; C.F.T.C., 5 % (+ 0,26 %) ; C.S.L., 4,4 % ; Fédération nationale des syndicats autonome, 1,5 % (+ 0,6 %) et la C.G.C., 1,2 % (— 0,3%).

SOCIAL

L'INTERDICTION DE LA GRÈVE DES NAVIGANTS

Un jugement qui sent la poudre

par GÉRARD LYON-CAEN (*)

Le juge des référés de Créteil vient de jeter un fameux pavé dans la mare. Estimant que leur grève serait irrégulière, il a interdit préventivement à des salariés (les officiers mécaniciens de l'aviation civile) de se mettre en grève, ce que nul n'avait jusqu'ici osé faire.

La grève est l'exercice d'un droit, mais il y a des grèves illicites. Des juges existent pour arbitrer le caractère licite ou illicite de la grève, et en tirer les conséquences : ce sont les prud'hommes. Un point parmi cent autres se révèle des plus délicats dans le régime juridique de la grève : l'employeur doit-il être saisi de revendications par les grévistes et doit-il être en situation de les satisfaire ? La chambre criminelle de la Cour de cassation répond que ce n'est pas indispensable ; ainsi mis en présence d'une journée nationale de grève pour la défense de l'emploi, l'employeur ne peut satisfaire une quelconque revendication, celle-ci s'adressant aux seuls pouvoirs publics.

C'est dire que le juge des référés a tranché allègrement un sacré débat de fond en estimant que la grève des officiers mécaniciens était illicite, parce que leur revendication (maintien des équipages à trois sur certains appareils) ne pouvait être satisfaite par les compagnies aériennes, leurs employeurs.

Mais ce juge des référés a fait beaucoup plus : annulant le préavis de grève (ce qui est en soi bizarre, car un préavis à lui seul ne peut être illicite), il interdit à l'avance aux intéressés de faire grève : ni plus ni moins. Une telle injonction est au sens propre sans précédent. Son seul argument est qu'un trouble imminent en serait résulté, la grève devant avoir lieu le lendemain ; comme si toute annonce de grève n'était pas nécessairement porteuse d'un dommage imminent.

Supposons que ce juge rencontre un imitateur et que cette fois les salariés ne s'inclinent pas, comme l'ont fait les officiers mécaniciens (qui ont simplement fait appel) : dans quelles perspectives serions-nous entraînés ? Est-ce le rôle d'un juge de provoquer, au lieu de pacifier ? Hier à Lunéville, un juge condamnait un syndicat à payer les salaires des non-grévistes. Aujourd'hui, un juge interdit purement et simplement l'exercice d'un droit constitutionnel. Demain ?

(*) Professeur à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne) ; directeur du Centre de recherches de droit social.

CINQ CENT CINQUANTE MILLE SALARIÉS TRAVAILLENT PLUS DE QUARANTE DIMANCHES PAR AN.

La durée du travail et sa répartition tout au long de la semaine varient énormément selon les catégories professionnelles. Tel est le résultat d'une enquête de l'I.N.S.E.E. et du ministère du travail, dont une partie, relative aux conditions de travail, a été présentée dans *le Monde* du 5 février.

Les auteurs de cette enquête faite par sondage, en octobre 1978, auprès d'un salarié sur mille, Mlle Anne-Françoise Molinié et M. Volkoff, estiment que les deux tiers des salariés ont le même horaire, tous les jours. Les autres — six millions — se répartissent ainsi : 1 400 000 travaillent en équipes alternantes (910 000 en deux fois huit heures par jour et 510 000 en trois fois huit heures) ; 510 000 travaillent en « *horaires à la carte* » ; 1 470 000 en « *horaires libres* » ; 2 250 000 enfin ont des horaires différents d'un jour à l'autre.

Autres indications : 940 000 personnes travaillent une à vingt-cinq nuits par an ; 440 000 de vingt-six à soixante-quinze nuits et 700 000 plus de soixante-quinze nuits par an. Quant au travail le dimanche, il est loin d'être exceptionnel : 3 290 000 salariés passent au moins un dimanche par an sur les lieux de travail et 550 000 plus de quarante dimanches.

La durée moyenne hebdomadaire du travail est, elle aussi, très diverse. Selon les fonctions des salariés : 41,6 heures à 42,6 pour les techniciens, agents de maîtrise, ouvriers ; 44,2 heures pour les ingénieurs ; 46,1 heures pour les cadres administratifs supérieurs.

● *Les fonctionnaires C.F.D.T. lancent un appel à l'action revendicative.* — Considérant les propositions d'augmentation salariale insuffisantes — contrairement à ce qu'indiquait *le Monde* du 15 mars — la C.F.D.T. a décidé d'organiser « *une riposte, du 24 au 29 mars, notamment le 25* », date déjà retenue par la C.G.T. pour une journée de grève.



ÉNERGIE

LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE MEXICAINE DÉPASSE 100 MILLIONS DE TONNES PAR AN

(De notre correspondant.)

Mexico. — Le président José Lopez Portillo a annoncé le mardi 18 mars à Guadalajara un plan de développement du pays à partir de ses richesses en hydrocarbures.

La production pétrolière mexicaine dépasse désormais 2 millions de barils par jour (100 millions de tonnes par an), ce qui représente plus qu'un doublement en trois ans. Elle devrait atteindre dans les mois qui viennent 2,7 millions de barils par jour, soit 10 % de plus que prévu. 1,1 million de barils seront exportés quotidiennement. Les réserves prouvées s'élèvent à 50 milliards de barils, ce qui place le Mexique au sixième rang des pays pétroliers.

M. Lopez Portillo a précisé que le taux de croissance du pays devrait être de 8 % par an, ce qui permettrait une hausse de 4 % des offres d'emploi, une relance de l'industrialisation et l'autosuffisance alimentaire. — J. C.

L'IRAN RELÈVERAIT LÉGÈREMENT LE PRIX DE SON PÉTROLE

Le ministre iranien du pétrole, M. Moinfar, a annoncé le 16 mars que le montant des primes qui s'ajoutent au prix de vente de la moitié du pétrole exporté par l'Iran allait passer de 3 à 4,25 dollars.

Le prix de base du baril de pétrole iranien est de 31 dollars. A ce prix s'ajoute une prime qui s'applique à la moitié du brut enlevé par contrat. C'est cette prime qui était de 3 dollars depuis le 1er janvier qui va être relevée de 1,25 dollar. Cette augmentation, a précisé M. Moinfar, touchera les compagnies dont les contrats arrivent à expiration en mars. — *(A.F.P.)*

SHELL INVESTIT 680 MILLIONS DE DOLLARS DANS LE CHARBON AMÉRICAIN

Le groupe Royal Dutch Shell va payer 680 millions de dollars sur cinq ans pour prendre une participation de 50 % dans A. T. Massey, filiale charbonnière de St Joe Minerals Corporation et dixième producteur de charbon des États-Unis.

A. T. Massey dispose de réserves charbonnières de 1 milliard de tonnes (essentiellement dans les Appalaches) et a produit 8 millions de tonnes en 1979.

La Scallop Coal Corporation, filiale de Shell chargée des intérêts du groupe dans le charbon américain, et A. T. Massey entendent doubler la production de cette société dans les dix ans à venir et développer la vocation de A. T. Massey à l'exportation. Cette société est le second exportateur américain de charbon.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf aquitaine

COMPTES DE L'EXERCICE 1979

Le conseil d'administration de la S.N.E.A., réuni le 12 mars 1980, a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1979 et fixé la proposition de dividende qu'il présentera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 12 juin prochain.

Les résultats financiers consolidés du groupe Elf-Aquitaine ne sont pas encore disponibles. Ils seront arrêtés par le prochain conseil et présentés à l'assemblée générale du 12 juin.

∴

Les comptes de la S.N.E.A. (maison mère) se présentent comme suit :

BILAN (M.F.)

Valeurs immobilisées	18.160	Situation nette	12.103
Stocks, réalisables et disponibles	6.460	Provisions pour pertes et charges	4.620
		Dettes à long et moyen terme	3.280
		Capitaux permanents	20.003
		Dettes à court terme	2.321
		Résultat	2.296
	24.620		24.620

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un résultat de 3 625 millions de francs contre 3 294 millions de francs en 1978. Cette amélioration provient, pour l'essentiel, de la progression des dividendes et produits financiers reçus des filiales et notamment de S.N.E.A. (P).

Au niveau des profils et pertes, les comptes enregistrent les mouvements habituels sur les provisions liées aux participations dans les filiales d'exploration-production et traduisent l'amélioration du secteur raffinage-distribution. A ce dernier titre, a été reprise une provision de 1 120 millions de francs qui avait été constituée au cours des précédents exercices pour prendre en compte les résultats déficitaires de l'activité raffinage-distribution en France.

La provision pour risques généraux a été dotée, en 1979, pour un montant de 2 200 millions de francs et atteint ainsi 4 530 millions de francs. Ce chiffre doit être rapproché de la valeur nette des titres, avances et prêts détenus par S.N.E.A. (17 573 millions de francs) et des engagements nets hors bilan contractés par la société (3 364 millions de francs).

Après cette dotation à la provision pour risques généraux, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 2 296 millions contre 906 millions de francs en 1978.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire de fixer le dividende relatif à l'exercice 1979 à 35 francs par action, soit un revenu global de 52,50 francs. On rappelle que, pour l'exercice précédent, ces sommes étaient respectivement de 18 francs plus 9 francs d'avoir fiscal par action. Le montant global du bénéfice distribué s'élèvera ainsi à 634 millions de francs contre 326 millions au titre de 1978.

TRAILOR

CONTAINERS - REMORQUES, SEMI-REMORQUES LOCATION - ÉQUIPEMENT POIDS LOURDS ET SERVICE

Chiffre d'affaires consolidé H.T. 1979 : 796 millions de francs
2 500 personnes - 2 usines - 12 succursales - 4 filiales en Europe

Le 5 mars 1980, le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. René More, a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé s'est élevé à 795 890 000 F (+ 21,8 %). Le bénéfice net avant provision pour investissements s'établit à 8 661 000 F (contre 7 534 000 F) après un montant d'amortissement de 27 394 000 F (contre 22 483 000 F).

Le cash-flow a ainsi progressé de 34 104 000 F en 1978 à 40 829 000 F en 1979 (+ 19,7 %). Cette progression a permis la réalisation du programme d'investissements de 44 797 000 F, dont 28 207 000 F consacrés à l'accroissement du parc location, qui atteint à la fin de l'exercice les 1 500 véhicules prévus.

Le conseil d'administration, optimiste pour l'avenir de la société, proposera à la prochaine assemblée générale du 9 mai 1980 de mettre en distribution un dividende de 30 F, avoir fiscal compris.

Au cours d'une réunion d'information tenue à l'issue du conseil, M. René More a rappelé que la stratégie de redéploiement des activités se poursuit par le développement des activités de service et de négoce. C'est ainsi qu'en 1980 Trailor distribue les grues auxiliaires de manutention P. M. et commercialise les hayons élévateurs Peugeot.

Dans un contexte qui s'annonce très difficile pour les biens d'équipement, les perspectives de croissance de la société pour 1980 ne peuvent être que prudentes, mais laissent toutefois augurer une amélioration de son chiffre d'affaires, de ses résultats et de son cash-flow.

La société, qui reste confiante dans le développement à moyen terme de ses activités, poursuivra sa politique d'investissements importants.

ÉCONOMATS DU CENTRE

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est réunie le 15 mars 1980, a décidé de faire coïncider les exercices sociaux avec les années civiles, alors qu'auparavant ils se situaient dans la période du 1er octobre au 30 septembre. Cette mesure a pour but de faciliter les statistiques, les études comparatives et les échanges de renseignements dans les relations avec l'administration et avec les organisations professionnelles. L'exercice, commencé le 1er octobre 1979, aura une durée exceptionnelle de quinze mois et prendra donc fin le 31 décembre 1980.

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le même jour, a approuvé les comptes de l'exercice 1er octobre 1978-30 septembre 1979.

Le dividende net par action a été fixé à 23 F (34,50 F avec l'impôt déjà payé au Trésor). Il s'appliquera au capital augmenté par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 1979. Il sera payable le 14 avril 1980.

MATRA

Le projet de comptes sociaux pour l'exercice 1979 fait apparaître, sous réserve des derniers contrôles des commissaires aux comptes et de l'approbation du conseil d'administration d'avril prochain, les résultats estimés suivants, après impôts, provisions et amortissements :

— Société mère, bénéfice net : 180 millions (contre 150,9 millions pour 1978).

— Groupe consolidé, bénéfice net hors intérêts des minoritaires : 215 millions (contre 155,2 millions pour 1978).

Les règles qui ont conduit au chiffre consolidé sont identiques à celles retenues pour l'exercice 1978.

Les groupes Jaz, Depaepe et Solex, compte tenu de leur situation juridique par rapport à Matra, n'entrant pas dans le champ de cette consolidation.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 17 mars 1980, le conseil d'administration de la Banque Transatlantique, réuni sous la présidence de M. Philippe Aymard, a examiné les comptes de l'exercice 1979 qui font ressortir un bénéfice net de 7.381.925,35 francs contre 6.790.430,24 francs pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 19 mai prochain, de distribuer un dividende de 7,50 F par action ancienne (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,75 F) contre 7 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,50 F), et de 3,75 F par action nouvelle créée jouissance 1er juillet 1979 (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 1,87 F). La distribution totale se trouvera ainsi portée de 2 800 000 francs à 3.375.000 francs, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'exercice précédent.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Dans sa séance du 18 mars 1980, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le total du bilan passe de 5.797 millions de francs à fin 1978 à 5.865 millions de francs à fin 1979, le capital de 926 millions de francs à 937 millions de francs à la suite de la conversion de 7 100 obligations et la situation nette comptable, hors provisions, de 4.350 millions de francs à 4.410 millions, ce qui représente un peu plus de 470 F par action.

Le bénéfice net de l'exercice ressort à 272,1 millions de francs contre 224,9 millions de francs, soit une augmentation de 21 %. Le compte des pertes et profits en charges et revenus dégage un bénéfice net de 188,6 millions de francs contre 169 millions de francs en 1978, soit une progression de 11,6 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de distribuer un dividende net de 20 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 10 F, contre respectivement 18 F et 9 F l'année précédente soit un revenu global de 30 F contre 27 F, en progression de plus de 11 %. Cette distribution d'un montant total de 187,5 millions de francs permettra de doter la réserve légale de 1,1 million de francs, la réserve spéciale de plus-values à long terme de 51,4 millions de francs et entraînera l'augmentation du report à nouveau de 92,7 millions de francs à 124,8 millions de francs.

Il sera également proposé à l'assemblée générale l'élection de deux nouveaux administrateurs, M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, et M. Dominique Chatillon, président du Crédit industriel et commercial, en remplacement de deux administrateurs sortants.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 MARS

Hausse de l'or et des actions

Le fait saillant de la séance de mercredi a été la vigoureuse reprise des cours de l'or. Tombé la veille à 66 000 F, le lingot de 1 kilo est remonté en flèche, sur les indications du marché de Londres, où le prix de l'once de métal précieux a valu 514 dollars (contre 481,50 dollars), pour s'inscrire, après une brève suspension de cotation à 74 550 F. D'un jour à l'autre, sa hausse atteint donc 12,9 %, ce qui n'est pas fréquent. Du coup, traduit en monnaie américaine, le prix de l'or à Paris est ressorti à 529,69 dollars, contre 467,87 dollars la veille. L'emprunt 7 % 1973, indexé sur le lingot, a vu lui aussi sa cotation retardée devant l'abondance de la demande. Quant aux mines d'or, elles se sont toutes vivement redressées, la palme revenant à Harmony (+ 11,4 %).

Seul le napoléon, toujours en retard d'une séance, a encore un peu fléchi, s'échangeant à 615 F puis à 617 F contre 621 F.

Une assez forte reprise a été aussi enregistrée sur le marché des actions et en clôture l'indicateur instantané affichait un gain de 1,9 % environ.

Les pétroles ont été favorisés au premier chef. Elf Aquitaine montant de 7,1 % (voir ci-contre), *le certificat C.F.P. de 6,6 %, Esso de 6,2 % après avoir été initialement réservé. Mais le meilleur score a été réalisé par la Française B.P.* (voir ci-contre), *elle aussi réservée, dont la progression a été de 12,3 %.*

La remontée de Wall Street, les rachats de vendeurs à découvert, les acquisitions des SICAV-Monory toujours omni-présentes : autant de facteurs, qui se sont conjugués, pour expliquer ce brutal et assez inattendu revirement de tendance.

LONDRES

Le marché ne maintient pas entièrement son avance initiale, les opérateurs attendant le résultat des négociations engagées pour mettre fin à la grève de l'acier. Seules les mines d'or restent très fermes.

Or (ouverture) (dollars) 514 . contre 481 50

VALEURS	CLOTURE 18/3	COURS 19/3
Beecham	117 ..	117 ...
British Petroleum	348 ...	358 ...
Courtaulds	79 ...	78 ...
*De Beers	8 70	9 ..
Imperial Chemical	364 ..	362 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	340 ..	358 ...
Shell	354 ...	358 ...
Vickers	114 ..	115 ...
War Loan 3 1/2 %	28 3/8	28 1/4
*West Driefontein	57 3/4	60 1/4
*Western Holdings	50 1/2	51 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. — Le dividende global pour 1979 va être presque doublé pour passer de 27 F à 52,50 F. Le bénéfice net de la société mère, il est vrai, a progressé de 153,4 % pour atteindre 2 296 millions de francs.

SOCIETE FRANÇAISE DES PETROLES B.P. — Pour la première fois depuis 1973, les comptes de la société se sont révélés bénéficiaires pour l'exercice écoulé, le résultat net comptable s'élevant à 382 millions de francs contre une perte de 164 millions. Après cinq ans d'interruption, le service du dividende est repris sur la base d'un montant global de 4,5 F par action ancienne (inchangé par rapport à la rémunération pour 1973) et de 3,66 F par action nouvelle.

VALLOUREC. — Aucune distribution de dividende ne sera faite pour 1979 avec un bénéfice net de 1,6 million de francs contre 21,1 millions pour l'exercice précédent. Les actionnaires recevront néanmoins une action Entrepose pour trente actions Vallourec, les titres de cette société devant être introduits au hors cote. Ils n'auront cependant pas droit non plus au dividende de cette entreprise, les actions reçues étant créées jouissance du 1er janvier 1980. La marge brute de Vallourec (200 millions pour 1979) devrait augmenter de 100 millions pour 1980.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/3	19/3
1 dollar (en yens)	248 80	248 10

NEW-YORK

Forte reprise technique

Une très forte reprise technique s'est produite mardi à Wall Street sous la direction, principalement, des valeurs pétrolières ainsi que des mines d'or, et l'indice des industrielles, retombées la veille en dessous de la barre des 800, est repassé au-dessus, regagnant 12,97 points à 801,61.

L'activité s'est sensiblement accrue et 47,34 millions de titres ont changé de mains contre 37,02 millions précédemment.

Manifestement, la nouvelle hausse du loyer de l'argent avec le taux de base bancaire porté à 19 % (voir d'autre part) n'a pas ému outre mesure les opérateurs, ce renchérissement s'inscrivant dans le cadre du plan anti-inflation, ayant déjà été anticipé. Outre les achats de couverture engendrés par la sévère chute des cours de ces derniers jours, il semble que les investisseurs aient été encouragés par la hausse du dollar et le raffermissement du marché obligataire.

Sur 1 910 valeurs traitées, 799 ont monté, 776 ont baissé et 335 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18.3	COURS 17/3
Alcoa	59 3/8	57 1/2
A.T.T.	47 3/4	46 3/4
Boeing	56 1/4	55 3/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	36 3/8
Du Pont de Nemours	34 3/4	33 1/4
Eastman Kodak	48 1/8	48 ...
Exxon	58 7/8	58 ...
Ford	29 1/4	29 3/8
General Electric	47 1/8	46 3/4
General Foods	25 1/2	24 3/4
General Motors	48 1/4	47 1/2
Goodyear	11 3/8	11 1/4
I.B.M.	59 5/8	58 1/4
I.T.T.	24 ...	24 1/2
Kennecott	30 ...	28 5/8
Mobil Oil	73 3/4	68 3/4
Pfizer	34 7/8	33 3/8
Schlumberger	103 1/2	100 ...
Texaco	35 1/2	33 1/2
U.A.L. Inc.	18 3/8	18 1/8
Union Carbide	37 7/8	37 3/8
U.S. Steel	17 3/4	17 3/4
Westinghouse	20 7/8	20 3/4
Xerox	56 3/4	54 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	17 mars	18 mars
Valeurs françaises	101,1	100,9
Valeurs étrangères	99,5	97,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104,2	103,4

Taux du marché monétaire

Effets privés ..... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 19 MARS - COMPTANT

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 397	4 367	4 170	4 480
Allemagne (100 DM)	233 600	233 270	227	239
Belgique (100 F)	14 376	14 405	13 100	13 800
Pays-Bas (100 fl.)	212 670	212 85	207 ...	218
Danemark (100 krd)	74 630	74 780	72 ...	77 ..
Norvège (100 k)	86 250	86 280	83	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 600	9 587	9 300	9 800
Italie (1 000 lires)	5 018	4 998	4 850	5 2.0
Suisse (100 fr.)	245 600	247 280	237	249
Suède (100 krs)	99 790	99 630	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 55	32 580	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 292	6 272	6 100	6 500
Portugal (100 esc.)	8 745	8 715	8 100	9 100
Canada ($ can. 1)	3 730	3 713	3 580	3 810
Japon (100 yens)	1 765	1 755	1 670	1 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 3
Or fin (kilo en barre)	66000	69000
Or fin (en lingot)	66 00	74550
Pièce française (20 fr.)	621	617
Pièce française (10 fr.)	361	359
Pièce suisse (20 fr.)	489	512 50
Union latine (20 fr.)	501	532
Souverain	591	621
Pièce de 20 dollars	2550	2702
Pièce de 10 dollars	1220	1350
Pièce de 5 dollars	...	910
Pièce de 50 pesos	2844	3018
Pièce de 10 florins	517 ..	550

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement rappelle les principes de son attitude à l'égard de la C.E.E. avant la réunion du conseil européen

Le président de la République a réuni le conseil des ministres mercredi 19 mars. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

A la veille de la réunion du conseil européen des 31 mars et 1er avril 1980, le gouvernement français rappelle les principes qui définissent son action à l'égard de la Communauté européenne et de son évolution. (Lire page 1.)

1) Le gouvernement français affirme l'importance qu'il attache au système des ressources propres pour le financement de la Communauté, établi par une décision commune des pays membres, le 21 avril 1970, et accepté par les pays ayant adhéré aux Communautés européennes lors du premier élargissement. Ce système doit assurer la mise en œuvre des politiques communes, elles-mêmes au service du développement de la construction communautaire. Il exprime la solidarité communautaire. Le conseil européen doit confirmer le maintien pour l'avenir des règles de ce système, en excluant tout mécanisme qui viserait à introduire des éléments de redistribution ou d'ajustement des situations nettes en fonction de la richesse des Etats. La France n'est pas directement concernée par une telle suggestion, puisqu'elle ne bénéficie ni en 1979, ni en 1980, d'un surplus de versements de la Communauté. En tout état de cause, si le principe du « juste retour » devait être retenu, il ne pourrait l'être pour un seul pays.

2) Le gouvernement français considère que les principes essentiels de la politique agricole commune (unité de prix — solidarité financière — préférence communautaire) ont un caractère indivisible et qu'ils s'imposent à tous les Etats membres et à toutes les institutions de la Communauté.

Il rappelle la nécessité de poursuivre l'objectif du démantèlement progressif des montants compensatoires monétaires.

Soucieux d'assurer la maîtrise des problèmes budgétaires de la Communauté, il est prêt à rechercher les moyens permettant de déterminer la participation des producteurs à la prise en charge des excédents. Les mécanismes de coresponsabilité devront avoir un caractère de progressivité, de manière à ne pas pénaliser les exploitations familiales au profit de grandes exploitations, surtout quand celles-ci s'approvisionnent en produits importés.

Cet effort ne peut cependant avoir de sens que dans la mesure où sont mises en œuvre, au niveau communautaire, des mesures visant à rétablir des conditions équitables de concurrence entre produits communautaires et produits importés.

Enfin, la vocation exportatrice de la Communauté doit être reconnue et encouragée par les institutions et les Etats membres de la Communauté.

3) Conformément au principe de la solidarité communautaire, la France est disposée à examiner les demandes présentées par les pays qui se trouveraient en difficultés exceptionnelles, du fait de leur contribution financière.

Les conséquences financières de ces mesures, valables pour une durée déterminée, doivent être compatibles avec l'évolution des ressources budgétaires de la Communauté, et en particulier avec les prévisions du budget de 1981.

De telles décisions, visant à modifier l'application d'accords signés et ratifiés par les gouvernements intéressés, ne peuvent être adoptées que dans le cadre d'un règlement d'ensemble portant sur tous les problèmes en suspens dans la Communauté.

● L'ACTION EN FAVEUR DES FAMILLES

Le conseil des ministres a adopté deux projets de loi en faveur des familles (lire page 1).

Le premier projet concerne les mères de famille qui travaillent et qui ont un troisième enfant. L'arrivée de cet enfant est en effet pour elles la source de fatigue et de contraintes d'emploi du temps de toutes sortes. Aussi le gouvernement propose-t-il de porter à six mois le congé de maternité de la femme salariée à partir du troisième enfant au foyer. Le congé prénatal passera de six à huit semaines, le congé postnatal de dix à dix-huit semaines. Ce texte sera soumis au vote du Parlement à la prochaine session. Sa date d'entrée en vigueur est prévue pour le 1er juillet 1980.

Le deuxième projet de loi ouvre plus largement aux enfants âgés de plus de trois ans, appartenant à des familles de plus de deux enfants, l'accès aux équipements collectifs d'accueil. Leur accès ne sera plus subordonné à la condition que le père et la mère de ces enfants exercent chacun une activité professionnelle. En effet, cette condition pénalisait injustement les mères de famille nombreuse qui, assumant de lourdes charges liées à l'éducation de leurs enfants, n'exerçaient pas d'activité professionnelle.

● LES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Le conseil des ministres a entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé des industries agricoles et alimentaires, qui a rendu compte du conseil central de planification tenu par le président de la République le 13 mars sur les industries agricoles et alimentaires.

Le conseil a arrêté les orientations de la politique de développement à mettre en œuvre dans ce domaine.

Les industries agricoles et alimentaires, dont les virtualités sont très importantes, devront contribuer fortement à l'équilibre de nos échanges extérieurs dans les prochaines années.

Les objectifs arrêtés ne pourront être atteints que par un dynamisme accru des entreprises du secteur privé et du secteur coopératif, notamment à l'exportation. Les entreprises aptes à mener les politiques de développement les plus vigoureuses seront aidées en priorité. Des conventions de développement pourront être conclues avec les entreprises, leur assurant une mise en œuvre coordonnée des différentes interventions publiques, si elles s'engagent à atteindre leurs objectifs.

Dans le même esprit, les entreprises devront trouver, grâce à une meilleure utilisation des possibilités de financement existantes, les crédits dont elles ont besoin ; l'apport de fonds propres à celles qui en justifieraient la nécessité pour leur développement sera facilité.

Le développement des industries agricoles et alimentaires est lié à des efforts nouveaux en matière de recherche et d'innovation de la part des entreprises, qui pourront, à cette fin, obtenir le concours des instituts publics et privés de recherche.

Le rôle de la Société de promotion à l'exportation des produits agricoles (Sopexa) sera renforcé.

● LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL...

Le ministre du travail et de la participation a présenté au conseil des ministres une communication relative au développement du travail à temps partiel. Cette forme de travail est encore relativement peu développée en France, puisque 6,5 % seulement de la population active l'utilise.

Le développement du travail à temps partiel doit être envisagé comme l'un des moyens de parvenir à une organisation plus souple du temps de travail, permettant de mieux concilier, pour ceux qui le souhaitent, les obligations de la vie professionnelle et celles de la vie familiale.

Un projet de loi sera préparé par le ministre du travail et de la participation. Il permettra aux entreprises de proposer des emplois à temps partiel plus nombreux. Toutes les dispositions nécessaires seront prises pour qu'elles ne soient pas pénalisées de ce fait, par l'application d'un certain nombre de réglementations administratives qui n'ont pas été conçues pour des emplois de ce type. Le projet comportera également la garantie des droits des salariés à temps partiel, et notamment celle qui est relative à la stabilité de leur emploi.

Le ministre du travail et de la participation procédera à une consultation des organisations professionnelles et syndicales avant la mise au point définitive de ce texte.

... ET HORAIRE VARIABLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique a présenté le bilan de l'application de la formule de l'horaire variable, en faisant ressortir les avantages qu'elle représente, tant pour le personnel, en particulier féminin, que pour l'organisation des services, en permettant, notamment, de moduler les horaires d'ouverture des services au public. Chaque ministre prendra toutes dispositions pour développer le système de l'horaire variable dans les services où il est compatible avec la continuité du service public.

Le secrétaire d'Etat a également présenté un bilan de l'application du travail à temps partiel dans la fonction publique. Il a souligné ses résultats très positifs en ce qui concerne, en particulier, l'expérience du congé du mercredi pour les femmes fonctionnaires, en cours aux ministères de la santé et de la sécurité sociale, du travail et de la participation et de l'environnement et du cadre de vie.

Un projet de loi en préparation permettra d'instaurer, à titre expérimental, pour deux ans, le travail à temps partiel dont les modalités seront fixées par un décret dans les administrations de l'Etat où cela sera jugé possible. Le temps partiel pourra être choisi par tous les agents pour des motifs de convenances personnelles, sous réserve des besoins du service.

● LA CHARTE DE L'ARTISANAT

Le ministre du commerce et de l'artisanat a présenté les principales orientations de la charte de développement de l'artisanat.

Lancée à l'issue du conseil des ministres du 14 mars 1979 et élaborée en concertation avec les représentants des artisans, cette charte est destinée à fixer les orientations à moyen terme permettant d'assurer le développement économique et le progrès social d'un secteur fondamental pour l'avenir de notre économie et de notre société.

En effet, les métiers artisanaux, avec leurs huit cent mille entreprises et leurs deux millions de travailleurs, offrent des possibilités très importantes de développement industriel et d'animation pour les villes et le milieu rural ; en outre, ils sont appelés à offrir à un grand nombre de jeunes Français des emplois d'avenir.

Le nombre d'entreprises artisanales qui se créent chaque année, et qui s'est élevé à soixante-cinq mille en 1979, témoigne d'ailleurs de l'attrait de plus en plus grand des Français pour des activités indépendantes.

Les trois principaux objectifs que se fixe cette charte, dont certaines dispositions intéresseront aussi le commerce et ses deux millions cinq cent mille actifs, sont les suivants :

— l'amélioration de la formation et de la qualification des artisans ;

— l'adaptation du statut de l'entreprise artisanale à ses besoins propres et la poursuite de l'harmonisation des régimes sociaux ;

— la création et le développement des entreprises artisanales.

Grâce à la mise en place progressive des mesures d'application correspondant à ces objectifs, la charte de l'artisanat pourra apporter une contribution essentielle à l'action menée par les artisans pour assurer un développement de leurs activités conforme à leurs ambitions et à leur potentiel économique.

● L'ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE

En présence de certaines initiatives, le gouvernement de la République rappelle que l'anniversaire des accords du 19 mars 1962 pour l'Algérie n'a pas à faire l'objet d'une commémoration, et que les directives correspondantes ont été adressées aux préfets. (Lire page 10.)

Le président de la République a ajouté : « En un jour comme celui-ci, il convient de tourner notre pensée vers ceux qui sont tombés en Algérie, vers les Français rapatriés et vers nos compatriotes musulmans. La communauté nationale mesure ce que fut leur épreuve. Elle a montré qu'elle en est solidaire. »

● LE NAUFRAGE DU « TANIO »

Le ministre de l'intérieur et le ministre des transports ont rendu compte des conséquences du naufrage du pétrolier « Tanio » et des efforts déployés pour y faire face, notamment pour nettoyer les côtes qui sont affectées.

Le gouvernement a tenu, à cette occasion, à rendre hommage à l'action que conduit l'armée sur le terrain et adresse aux familles des marins français qui ont péri au cours de ce naufrage un témoignage de sympathie.

Le conseil a également adopté un projet de loi visant à regrouper différentes mesures économiques et financières, entendu un bilan dressé par le ministre de l'environnement, de la deuxième année d'application de la charte de la qualité de la vie, un compte rendu, par le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, de la réunion du Conseil des Communautés et un compte rendu, par le ministre de l'économie, des travaux du conseil des ministres de l'économie et des finances des Communautés qui s'est tenu à Bruxelles le lundi 17 mars.

● *M. Philippe Kessler*, sous-préfet de Thionville, a été nommé mercredi 19 mars, par le conseil des ministres, représentant du gouvernement dans la communauté territoriale de Mayotte. Il remplace à ce poste M. Jean Rigotard, nommé préfet hors cadre.

[Né le 3 octobre 1927 à Navenne (Haute-Saône), M. Philippe Kessler est diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg et ancien élève de l'E.N.A. Il a débuté dans la carrière administrative comme chef de cabinet du préfet des Vosges, en 1956. Il a ensuite occupé les postes de secrétaire général de la préfecture des Basses-Alpes (1958) et de conseiller technique du premier ministre du Cameroun oriental (de 1961 à 1966). En décembre 1966, il a été nommé chef adjoint du cabinet du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Habib-Deloncle. En 1968, il devient secrétaire général de la Réunion puis, en 1972, du Doubs. Il était sous-préfet de Thionville depuis 1977.]

A Paris

Dernières hésitations avant la cession du Grand Hôtel à des acheteurs britanniques

Le ministre de l'économie devait donner, cette semaine, son approbation au rachat de la Société nouvelle du Grand Hôtel (S.N.G. H.) par le groupe britannique Grand Metropolitan Hotels qui gère, depuis le mois d'octobre, les établissements parisiens de la S.N.G. H., à savoir le Grand Hôtel, l'Hôtel Meurice, le Prince de Galles et le Café de la Paix. (« Le Monde » du 24 août et du 3 octobre 1979.)

Le Grand Hôtel n'a pas de chance. Le groupe hôtelier qui porte ce nom prestigieux a séduit, tour à tour, des acquéreurs surtout soucieux de réaliser des opérations financières. 1972 : les héritiers de M. Millon, son propriétaire, décident de vendre le patrimoine du Grand Hôtel à la Compagnia Italiana dei Grandi Alberghi (CIGA) qui, de location-vente en emprunts tous azimuts, amena la société au bord de la déconfiture. 1978 : la CIGA revend, pour une somme avoisinant les 25 millions de dollars, 91 % des actions qu'elle possédait à la société Limnico, de droit libérien, filiale de la First Arabian Corporation. La situation, que le directeur de l'époque, M. Georges Mossé, avait assainie, se dégrade à nouveau. Octobre 1979 : la Limnico revend pour une somme avoisinant les 55 millions de dollars les 97 % d'actions qu'elle possède à Grand Metropolitan Hotels. A l'évidence, les financiers ont joué — et mal — avec un groupe hôtelier dont le personnel s'est ému au printemps 1979 des coups de poker dont il risquait de faire les frais.

Cette situation a fini par émouvoir le gouvernement. Au mois d'août 1979, celui-ci a essayé de mettre sur pied une solution « *française* ». On est allé démarcher des banques, et par exemple celle de Paris et des Pays-Bas. On a contacté des groupes hôteliers et, par exemple, Novotel. Mais les montages financiers n'ont pu se concrétiser et Novotel souhaitait ne reprendre que le Café de la Paix...

C'est alors que les pouvoirs publics se sont divisés. Au ministère de l'économie où l'on a été passablement agacé par les manipulations financières de M. Roger Tamraz, responsable de la société Limnico, on ne s'est pas pressé d'approuver la vente au groupe hôtelier anglais.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, prenait, à la différence de M. Robert Monory, ministre de l'économie, une position favorable à la venue du Grand Metropolitan Hotels. Devant l'assemblée générale du syndicat général de l'industrie hôtelière, il précisait, le 4 mars dernier, ses trois préoccupations en matière de rachats des palaces français : « *La première et la plus importante, est de conserver la vocation hôtelière des immeubles. (...) La deuxième est qu'il nous faut préférer chaque fois que l'opportunité nous est donnée des gestionnaires dont l'hôtellerie est le métier, à des financiers, qui n'ont en vue que la réalisation d'un placement. Enfin, ma troisième préoccupation, qui vient cependant après les deux autres, est de faire en sorte, là encore dans la mesure du possible, que si des rachats doivent avoir lieu, ils soient le fait d'hôteliers français.* »

Grand Metropolitan semble devoir satisfaire aux deux premiers soucis du ministre. Le groupe anglais gère déjà, en France, l'hôtel Loti à Paris, le Penta à Courbevoie, le Carlton à Cannes, le Métropole à Monte-Carlo. Il se classe au vingt-sixième rang de l'hôtellerie mondiale et au deuxième en Grande-Bretagne, derrière Trust House Forte. La direction du tourisme voit dans Grand Metropolitan un partenaire crédible qui rendra au groupe du Grand Hôtel sa stabilité et son lustre.

Reste que M. Monory n'a pas encore envoyé à la société britannique la « lettre d'approbation » de la vente du mois d'octobre 1979. Le ministre de l'économie cherche-t-il encore une solution « française », à laquelle son collègue du tourisme semble avoir renoncé ?

LE NOUVEL HOTEL DES VENTES DU QUARTIER DROUOT OUVRIRA EN SEPTEMBRE

Le nouvel Hôtel des ventes de Paris, situé entre les rues Drouot et Chauchat, ouvrira ses portes au mois de septembre prochain, a indiqué M. Jacques Chirac au cours de sa visite, le 18 mars, du neuvième arrondissement. On avait jusqu'à présent annoncé son ouverture pour le mois de mai.

Le futur Hôtel des ventes, qui s'étendra sur une surface de plus de 15 000 mètres carrés, sera installé dans un ensemble immobilier comprenant également un commissariat, le tribunal d'instance du neuvième arrondissement et différents équipements publics qui, eux, seront inaugurés au mois de juin prochain.

Cet ensemble immobilier, qui a nécessité pour sa construction et son aménagement un investissement de plus de 34 millions de francs, a été réalisé en commun par la Ville de Paris, la section immobilière de la Compagnie des commissaires-priseurs et une société privée.

UN MANIFESTANT BLESSÉ A PONT-CROIX PORTE PLAINTE

M. Robert Gonidec, dix-neuf ans, de Ploaré, blessé vendredi 14 mars, à Pont-Croix (Finistère), par les forces de l'ordre (*le Monde* du 18 mars), a porté plainte, mardi 18 mars, auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Quimper. Hospitalisé à Douarnenez, il a été placé dans une chambre noire. Les médecins craignent qu'il ne perde un œil.

D'autre part, M. Jean-Charles Ledrian, député du Morbihan (P.S.), a adressé, mardi 18 mars, une lettre au ministre de l'intérieur, M. Bonnet, dans laquelle il s'élève contre « *les actes de violence perpétrés sciemment par certains policiers* » sur des représentants de la presse. Le député demande au ministre « *s'il a l'intention de poursuivre ou de sanctionner les auteurs de ces violences intolérables et de donner à ses services toutes instructions nécessaires pour garantir la liberté d'informer sur les lieux où celle-ci doit pouvoir normalement s'exercer* ».

Le numéro du « Monde » daté 19 mars 1980 a été tiré à 573 117 exemplaires.





